هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13114 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 28 MARS 1987

La politique de normalisation entre Paris et Téhéran

L'arrestation de terroristes pro-iraniens embarrasse le gouvernement

L'inculpation de huit terroristes liés à Téhéran a placé dans l'embarras le gouvernement qui s'interroge sur la recherche d'une normalisation avec l'Iran. « L'arrestation n'a pour l'instant aucune conséquence sur les relations » avec ce pays, a déclaré, le vendredi 27 mars, M. Baudouin, porte-parole de M. Chirac. En fait le processus de normalisation est virtuellement dans l'impasse depuis deux mois du fait des exigences iraniennes.



(Lire nos informations page 8.)

A double tranchant

Il n'est pas rare qu'un succès policier se transforme en un colossal embarras diplomatique. C'est ce que se disent depuis le début de la semaine plusieurs responsables français qui ont tout misé, dans l'affaire des otages, sur une éventuelle « normalisation » des relations franco-iraniennes puisque Téhéran exerce, pour reprendre l'euphémisme en vigueur, « une influence considérable sur les preneurs d'otages ».

Les arrestations effectuées à Paris et la révélation que le chef du réseau terroriste ainsi démantelé n'est autre qu'un des fondateurs du Hezbollah libanais – tout entier dévoué aux intérêts iraniens – conduisent une fois de plus à s'interroger sur le bien-fondé de la politique française. La normalisation des relations entre deux Etats suppose en effet de part et d'autre un minimum de bonne foi ; la négociation doit être abordée comme un moyen de résoudre un contentieux, non comme un chantage à répétition dont le but serait d'humilier le partenaire.

Ces conditions élémentaires sont-elles remplies dans le cas de l'Iran ? On peut en douter, les dirigeants iraniens pratiquant à merveille l'art des négociations « gigognes » : la France ayant reconnu ses torts dans l'affaire du prêt Eurodif, Téhéran fait la sourde oreille lorsque Paris évoque les contrats signés avec des entreprises françaises et abusivement rompus après la chute du chah ; la France ayant expulsé M. Massoud Radjavi et ses Moudjahidins du peuple, Téhéran laisse entendre que M. Chapour Bakhtiar devrait lui aussi être déclaré indésirable. Régulièrement enfin, tandis que les preneurs d'otages réclament à partir du Liban la libération du commando qui a tenté d'assassiner M. Bakhtiar, Téhéran laisse entendre que le processus de normalisation implique aussi un changement de la politique française dans la région et sinon un arrêt de l'aide à l'Irak du moins des livraisons d'armes à l'Iran.

Les interminables manœuvres iraniennes n'avaient pas jusqu'à présent découragé M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, qui faisait remarquer à l'appui de son obstination que cinq otages avaient « déjà » recouvré la liberté. Depuis plus de deux mois, cependant, l'étrange dialogue franco-iranien était dans l'impasse, et certains dirigeants – pas seulement à l'Elysée – s'interrogeaient sur la possibilité de le poursuivre efficacement.

La situation actuelle illustre les contradictions fondamentales de la politique française déjà mises en évidence lors du procès de Georges Ibrahim Abdallah. Comment concilier la lutte antiterroriste et la négociation avec des Etats qui ne réprouvent pas le terrorisme et en utilisent pour le moins les retombées ? A quoi bon mettre hors d'état de nuire des poseurs de bombes si l'adversaire sait qu'il peut espérer les tirer de prison en recourant au chantage ?

La lutte contre le terrorisme est malheureusement une guerre. Elle ne peut pas se réduire à d'interminables conversations financières et diplomatiques. Quant à la pratique du double langage, les mésaventures de M. Reagan en ont montré les risques et la vanité.

Me MAZURIER en garde à vue
(Lire page 32.)

La préparation de l'élection présidentielle

M. Chirac esquisse les thèmes de sa campagne

M. Jacques Chirac a implicitement confirmé sa candidature à l'élection présidentielle et esquissé les thèmes de sa campagne électorale, le jeudi 26 mars, devant les parlementaires RPR réunis à Saint-Germain-en-Laye. Le premier ministre a longuement évoqué la politique étrangère de la France. Il devrait entamer dimanche une visite officielle aux Etats-Unis, où il devrait rencontrer notamment le président Reagan.

M. Jacques Chirac a, sans aucun doute, réussi, jeudi, devant les parlementaires RPR, l'oral de rattrapage de l'émission « L'heure de vérité » de la veille. Les élus de son parti lui ont accordé la mention « Très favorable » que les téléspectateurs lui avaient chipotée la veille. Les jurés, il est vrai, étaient différents et le candidat a pu s'exprimer sans entrave devant ses amis, sans risque d'être interrompu par des journalistes.

En mêlant quatre fonctions, celles de président du RPR, de premier ministre, de chef de la majorité et de candidat à l'Elysée, M. Chirac n'a pas surpris. Les parlementaires RPR avaient bien compris qu'en déclarant à « L'heure de vérité » que *« sa vocation et sa conviction »* le conduisaient à éviter la *« rupture »* l'année prochaine, M. Chirac faisait quasi ouvertement acte de candidature à l'Elysée.

Le premier ministre – si l'on avait insisté – n'était-il pas prêt à abattre son jeu plus clairement encore en disant qu'il n'avait aucune raison de faire des *« cachotteries »* à ce sujet ?

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

Nouvelle parenthèse ou fin du règne des milices ?

La « pax syriana » à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Une flaque de sang au pied d'un palmier. Les soldats syriens ont frappé fort, jeudi 26 mars, en fusillant en pleine ville trois Libanais qu'ils accusaient d'avoir tiré à la roquette sur l'une de leurs positions à Beyrouth-Ouest. En effectuant des perquisitions dans le quartier de l'université américaine où s'était produit l'incident, les soldats syriens affirment avoir trouvé dans l'appartement des trois hommes une autre roquette du même type. Un exemple voulu, sans doute, au moment où les incidents, jusque-là sans gravité, se multiplient.

Depuis l'entrée des troupes syriennes le 22 février, vingt-deux explosions de petites charges ou de bâtons de dynamite ont été dénombrées, sans compter les engins désamorcés. Certes, elles n'ont pas fait de gros dégâts, mais l'accélération du processus est nette. Rien jusqu'au 8 mars, mais onze explosions depuis le début de la semaine, qui commencent à ébranler la confiance encore très fragile de la population.

Largement plébiscitée par celle-ci, qui n'en pouvait mais, l'entrée de l'armée syrienne n'a certes pas fait que des heureux parmi tous les groupuscules qui gravitaient à l'ombre des milices, et il serait hasardeux de déterminer avec certitude les responsables. Mais déjà les soldats syriens renforcent leurs contrôles à la tombée de la nuit et, dans certains quartiers, les fouilles se font plus insistantes. Beyrouth-Ouest n'est toutefois pas, jusqu'à maintenant, en état de siège. Les restaurants, même les plus « dangereusement » situés dans les fiefs hezbollah, font salle comble le week-end et, depuis longtemps, les serveurs ne s'étaient autant agité. Signe des temps aussi, on ne remarque les quelques étrangers que pour se réjouir de leur retour.

C'est d'abord cela la paix *syrienne, ce sentiment – précaire* mais réel – de sécurité, qui autorise à nouveau les sorties nocturnes dans une ville pourtant largement privée d'électricité. Un problème qui n'a pas échappé au *général Ghazi Kanaan, chef des* services de renseignements militaires syriens au Liban et nouveau maître de Beyrouth-Ouest, qui souhaiterait que les autorités puissent rapidement remédier à cette carence.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 6.)

Un entretien avec M. Hervé Bourges, PDG de TF1

« L'audiovisuel n'est pas un jouet »

M. Hervé Bourges connaîtra vers le 10 avril le nom de son successeur à la tête de TF1 privatisée. Il est PDG depuis juillet 1983 d'une chaîne qui, sous son impulsion, a réussi un redressement de son audience, de son image et de ses finances. La Une est redevenue la première chaîne de la télévision française. M. Bourges fait ici le bilan de son action.

« Sans vouloir revenir sur le principe de l'existence de télévisions privées en France, estimez-vous que la décision de privatiser TF1 était justifiée ?

– Je n'ai jamais caché mes opinions. Je crois à un service public rénové, fort et indépendant, à côté d'une télévision privée performante. Mais le mot service public n'est pas un talisman. Dès mon arrivée à TF1, en juillet 1983, bien avant les chambardements du paysage audiovisuel, je demandais que l'on se prépare à la concurrence des câbles et des satellites et proposais, dès la naissance de la 5 et de la 6, que les chaînes de service public s'unifient et se distinguent. Une compétition décisive, nécessitant un esprit d'initiative et des moyens d'action que l'organisation héritée de l'ORTF ne garantissait plus.

» On peut vouloir assouplir les contraintes étatiques, sans entrer dans la querelle du tout-Etat et du moins d'Etat. La vente de la chaîne me semble être une fausse solution à un vrai problème : la transition de l'esprit du monopole à une politique moderne de la communication. La création d'une industrie de programmes de dimension internationale constitue un véritable défi. La privatisation de TF1 permettra-t-elle de le relever ? L'avenir nous le dira.

» Pour l'instant, l'opinion publique n'en comprend ni les tenants ni les aboutissants. Même si sa légitimité ne peut être remise en question puisque la représentation nationale l'a votée. Mais on a, par commodité, déguisé en sanction économique une mesure idéologique. Or, si nous poursuivions l'exécution du budget 1987 dans les conditions actuelles, TF1, qui était déficitaire il y a deux ans, pourrait dégager 200 millions de francs de bénéfice. TF1 est viable, même sans la redevance... Fallait-il obérer son avenir en grevant son budget du poids de la rémunération d'un capital de 4,5 milliards de francs sur dix ans ? Franchement, j'en doute.

– Pensez-vous, comme certains, que le prix fixé pour la reprise de TF1 est trop élevé ?

– Je me suis interdit de me prononcer sur ce point. J'ai simplement remarqué que TF1 valait cher, très cher. Comme vous le savez, le prix de cession a été fixé par le ministre de l'économie et des finances, sur proposition de la commission de la privatisation, au terme d'une double expertise bancaire, et les audits ont pris en compte tous les éléments patrimoniaux et commerciaux à leur disposition.

» Personnellement, j'estime qu'il faut ajouter à ces estimations d'autres valeurs, incorporelles, qui font que TF1, en fait, n'a pas de prix, que ce dernier n'a dû être chiffré que pour les besoins de la cause. Quant aux candidats à la reprise de la chaîne, ce coût ne leur semble pas trop élevé si l'on en juge par l'âpreté du combat autour de la Une. Il demeure que le projet de récupérer la mise et de rémunérer les 4,5 milliards d'investissement sur dix ans suppose beaucoup d'audace et de talents financiers !

– Que pensez-vous de la façon dont se déroule le processus de privatisation ? Comment le vivez-vous ?

– Sur le fil du rasoir. Comme tous ceux qui aiment TF1. C'est un instrument exceptionnel par son impact auprès des téléspectateurs, son image, son audience, son professionnalisme.

Propos recueillis par
ANITA RIND.

(Lire la suite page 23.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 528 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

DÉRIVES DE LA DÉMOCRATIE

Quelle difficile entreprise que de maintenir la démocratie dans l'exercice équilibré de ses composantes ! Pierre Lefranc s'émeut de l'atmosphère ultrapoliticienne qui règne à l'approche de l'élection présidentielle et se prononce contre le mandat de cinq ans. Maurice Girodias s'irrite, de son côté, de la médiocrité des querelles partisanes et du mauvais exercice du pouvoir personnel aux Etats-Unis et en France. Il demande à M. Mitterrand de sortir notre pays de l'ornière.

Le retour du régime des partis

Les gaullistes qui ont tant œuvré pour une réforme des institutions considèrent avec une grande tristesse la revanche du système

par PIERRE LEFRANC

LES Français seraient, paraît-il, déçus par la cohabitation après en avoir attendu beaucoup. Leur espérance était fondée, en effet, sur leur volonté d'union nationale. Après avoir constaté que les objectifs du gouvernement socialiste deuxième manière n'étaient guère éloignés de ceux des centristes et des chiraquiens, ils souhaitaient que les institutions contraignissent les uns et les autres à s'entendre pour le bien du pays. Il est vrai que, dans certains domaines, non des moindres, un accord tacite s'est réalisé – défense nationale et politique étrangère, – mais il s'est surtout révélé que, au-delà des apparences, les grands responsables en présence ne jouaient pas tout à fait le jeu. On se surveille et on ne manque pas une occasion de marquer des points. Pour la France ? Hélas non, pour son clan.

La guérilla n'est pas entretenue par des divergences sur le fond, mais par des préoccupations électorales. C'est à l'échéance présidentielle que chacun pense et pour laquelle chacun s'emploie à se bien placer. Voici revenue la toute-puissance des partis politiques, ce sont eux qui interviennent en toutes occasions, eux qui donnent son rythme à la vie politique. Ne voit-on pas sur nos écrans les visages de leurs secrétaires généraux aussi souvent, si ce n'est plus souvent, que ceux des véritables responsables devant le pays, ne lit-on pas leurs déclarations aux premières pages des hebdomadaires politiques, ne sommes-nous pas informés, heure par heure, de leur état d'âme, la République n'est-elle pas redevenue leur chose ?

Et pourtant, quel triste spectacle les partis ne nous offrent-ils pas ! Au sein d'eux-mêmes, ils sont divisés en multiples tendances, à l'intérieur des coalitions, ils ne cessent de se concurrencer et de s'affronter. Là aussi, dans ces querelles, il se s'agit que du heurt des ambitions individuelles. Ce ne sont pas des choix politiques qui provoquent ces luttes intestines, mais des rivalités de personnes. Une formule telle que : « *La cohésion de la majorité passe avant tout* », administre la preuve de la prépondérance des préoccupations partisanes sur tous les principes.

Certes, les uns et les autres abordent les problèmes du chômage, de l'émigration, de l'inflation, etc., mais l'opinion éprouve l'impression que ce ne sont pas là les principales préoccupations des discoureurs, mais qu'ils s'efforcent seulement de rallier à leur cause le plus grand nombre possible d'adeptes pour les soutenir dans la course d'obstacles dont ils ont déjà pris le départ. Cette navrante constatation que le souci de gagner l'épreuve engagée passe avant les graves problèmes de l'heure concerne aussi bien l'opposition que la majorité.

Voilà pourquoi, chez beaucoup, la déception est grande. Pour la première fois depuis le départ du général de Gaulle, l'occasion était donnée d'un rassemblement des énergies sur la France, le pays le souhaitait, ainsi en témoignaient les sondages depuis un an ; or cet espoir se voit détruit parce que la Vᵉ République fait place, épisode après épisode, à une République parlementaire.

Le coup de grâce serait porté par une diminution du mandat du président de la République. Le prétexte invoqué est celui d'une durée trop longue de l'actuel mandat, mais fixer cette durée à cinq années donnera la possibilité d'effectuer deux mandats de cinq ans, ce qui permettrait à un président de demeurer dix ans en place, soit trois ans de plus que dans le cas présent. En réalité, la manœuvre vise surtout à obtenir la fusion de la majorité présidentielle et de la majorité parlementaire par une coïncidence des élections que l'on réalisera sans difficulté en invoquant la logique. Dès lors, cette simultanéité obtenue, le chef de l'Etat serait enfin placé sous la totale dépendance de l'Assemblée, c'est-à-dire des partis, grands maîtres des élections législatives. Voici le but inavoué et qui relève, d'ailleurs, de la logique du régime d'assemblée tant regretté par les politiciens.

Que de chemin parcouru depuis 1969, et les gaullistes, qui ont tant œuvré de 1947 à 1958 pour une réforme des institutions, ne peuvent que considérer avec une grande tristesse la revanche du système qui a provoqué le drame de la fin de la IIIᵉ République et l'échec de la IVᵉ. Le principal de l'héritage du général de Gaulle est menacé par des partisans qui, les uns comme les autres, ne manquent jamais de se réclamer de lui.

Qu'en pense le président ?

Il faut rendre à toute minorité humaine la plénitude de ses droits, y compris à l'ultime minorité : l'individu

par MAURICE GIRODIAS (*)

LA déconfiture du malheureux Reagan n'était-elle pas prévisible dès le jour de son élection ? Et sans doute même dès l'entrée en politique de ce triste cow-boy de série B, avec son sourire électronique et son charisme préfabriqué ?

Le monde (entendons par là non pas le « monde politique », mais bien le monde tout court, le genre humain, en somme) en est venu à dépendre pour sa survie de ce mélodrame dégradant du pouvoir personnel, et des rêves de puissance d'un personnage aussi peu inspiré, aussi peu intéressant que celui-là – qui n'existe qu'en tant que projection de la *silent majority* – c'est-à-dire de la masse humaine la plus lourde, la plus immuablement matérialiste, la plus aveuglément égoïste du monde... De cet électorat conservateur des Etats-Unis qui a fait pour nous cette pantalonnade à trois personnages, Ron Reagan et son faire-valoir Don Regan, avec entre les deux la sémillante Nancy.

Depuis Wilson et son traité de Versailles, Roosevelt et son Yalta, Truman et sa bombe, Kennedy et sa baie des Cochons, et Johnson, Nixon, Carter, on peut dire que Reagan apporte le point final à une expérience du pouvoir personnel qui n'a que trop duré.

Soyons honnête : la comédie dite de l'alternance « à la française » est tout aussi stérile et regrettable. Le fait que, dans ce dernier cas, le personnage central passe pour intelligent, ou malin, ne rend pas la formule plus ragoûtante. Au contraire.

Les Américains, en 1787, voulaient une direction collégiale de l'exécutif, mais les menaces qui pesaient encore sur leur indépendance leur ont fait opter pour une direction unique et personnalisée. Les Français de 1789 qui s'étaient soulevés contre la tyrannie, et donc contre le pouvoir d'un seul, choisirent d'abord une solution fédéraliste et un directoire, puis trois consuls, et finalement, deux siècles plus tard, la néomonarchie gaullienne, aujourd'hui cassée en deux.

Ces deux modèles présidentiels ayant été servilement imités depuis lors partout dans le monde, de l'Atlantique au Pacifique, l'état de confusion dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, à l'échelle planétaire, justifie qu'on en débatte enfin globalement : *en dehors* et *au-dessus* de toute politique.

Réveillez-vous donc !

La politique, en effet, constitue par elle-même l'essentiel de notre problème. La médiocrité des querelles partisanes et de ceux qui les aiment fait que le niveau global des échanges humains et du contenu même de notre civilisation en est réduit à cette purée lamentable que vous découvrez chaque jour dans vos journaux... La presse elle-même n'a en effet pour fonction que d'habiller cette misérable activité de commentaires destinés à lui donner un certain air de fatalité tragique, d'absolue inévitabilité qui fait, par exemple, que nous sommes appelés à voter pour la guerre nucléaire tout comme s'il s'agissait vraiment d'un mal nécessaire, imparable.

Mais réveillez-vous donc ! Réfléchissez un peu ! Comment pouvez-vous ainsi perdre votre honneur d'homme et de femme en donnant mission, sous prétexte de démocratie, à ces menteurs, à ces misérables, d'assassiner la vie, de détruire l'avenir, et l'espoir, et l'esprit ? Et la solidarité humaine entre tous les peuples ? Et jusqu'à la banale intelligence ?

Le terrorisme qui fait couler tant d'encre, et trembler tant de chairs molles, n'apparaît pourtant que comme l'un des signes avant-coureurs de la réaction des anciens colonisés contre l'impérialisme occidental, et contre l'égoïsme forcené du monde industriel. Tout cela était éminemment prévisible.

La politique follement irresponsable de l'homme blanc depuis vingt ou trente siècles a finalement débouché sur cette conclusion inéluctable : une explosion démographique dans le tiers-monde, associée à une chute de puissance dramatique dans le nôtre, celui des nantis.

Or, dans ce monde qui déborde de moyens nouveaux, techniques et scientifiques, il est certain, il est évident, que ce qui apparaît comme une impasse absolue peut encore *aujourd'hui* être dominé, maîtrisé.

A condition de parler clairement, ouvertement, de la vraie nature du problème. Il faut redéfinir la démocratie, et cette fois-ci non plus à l'échelle nationale mais à l'échelle planétaire. Il faut rendre à toute minorité humaine la plénitude de ses droits – y compris à l'ultime minorité : l'individu. Il faut admettre qu'il ne s'agit pas seulement là de droits alimentaires, mais de droits à la culture, à l'autonomie morale aussi bien. Là où les minorités sont divisées, éparpillées par les frontières nationales, rien n'empêche de constituer des unions culturelles transnationales superposées à ces frontières, et cela sans attenter au droit des Etats, mais, au contraire, en le complétant et en l'humanisant.

Utopies que tout cela, diront certains... Mais la Suisse est-elle une utopie ? Le voisinage pacifique de trois cultures aussi différentes que possible l'une de l'autre, au sein d'un Etat qui se passe fort bien de Reagan et de de Gaulle, cela ne nous donne-t-il pas la preuve que tout est possible – à condition de commencer par mettre en cage la politique ?

Ce discours volontairement (nécessairement) simpliste s'adresse à tous, mais singulièrement au président de cette République française qui trône si prudemment dans sa tour d'ivoire élyséenne, à cet homme qui a fait carrière en donnant à une majorité de Français l'espoir (ou peut-être l'illusion) qu'il était l'homme du changement et l'inventeur d'un avenir libre et meilleur.

Plus de vains discours ! Plus de chrysanthèmes et de petites politiques sournoises ! Si un homme peut sortir la France de l'ornière, c'est lui, aujourd'hui encore, en mettant sa présidence sur le tapis. Et s'il est un pays qui peut sauver le monde entier du désastre, aujourd'hui encore, c'est la France, qui, la première, il y a deux siècles, a rêvé la liberté pour tous.

(*) Ecrivain.

LU

« UNE ÉTHIQUE ÉCONOMIQUE », de Michael Novak

Les « valeurs » du capitalisme

IL manquait aux libéraux la bénédiction d'un théologien. C'est chose faite avec la publication en français du livre du professeur américain Michael Novak. Sans doute parle-t-il surtout de la manière dont l'économie des Etats-Unis a réussi à soutenir des « valeurs » qui, pour lui, sont les moins mauvaises que la société puisse réchauffer aujourd'hui. Mais son message a une vocation beaucoup plus large. Le titre original de l'ouvrage, qui date de 1982, est celui-ci : *The Spirit of Democratic Capitalism*. On voit l'allusion à Max Weber et à son livre, *l'Esprit du capitalisme et l'éthique protestante*. C'est que notre auteur se pique de montrer que le catholicisme n'est pas moins bien armé pour soutenir le capitalisme démocratique.

La thèse sera, bien sûr, combattue, et déjà le Père Jean-Yves Calvez, dans la lettre-préface, n'a pas manqué de faire des réserves sur sa démonstration. En outre, la fameuse lettre pastorale des évêques catholiques des Etats-Unis de novembre dernier va à l'encontre des thèses soutenues quatre ans auparavant par Michael Novak puisque, s'ils prennent acte que le système économique a permis d'élever le niveau de vie de millions d'Américains, ils ajoutent que *« soulager la pauvreté demandera des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales qui perpétuent des inégalités aveuglantes »*.

Cette bagarre entre les catholiques conservateurs et les évêques américains ne doit pas enlever au livre de Michael Novak ce qu'il a de nouveau et de précieux dans la mesure où, en plus de quatre cents pages, il analyse les valeurs de l'économie de marché aux yeux de la religion qu'il professe.

On peut compter sur les doigts d'une main les théologiens récents qui ont intégré l'économie dans leur vision (Paul Tillich, Moltmann, Niebuhr, Guttierez) auxquels M. Novak fait explicitement référence, qu'il approuve ou qu'il combatte leurs thèses. Mais il est sûr que la hiérarchie catholique, si prodigue dans sa répartition des richesses, est beaucoup moins éloquente sur leur création, et même l'*aggiornamento* est long à venir sur la réhabilitation du profit, nerf de l'investissement, et de l'économie de marché. Peut-on sérieusement aujourd'hui tenir un discours social en négligeant la dimension économique ?

Ce rappel de Michael Novak est salutaire. Comme il était important que l'auteur se désolidarise du capitalisme échevelé des *libertarians*. Le plus important, en tout cas, est qu'un courant porte aujourd'hui vers le rapprochement de l'éthique et de l'économique. Les Français vont enfin pouvoir prendre connaissance dans leur langue de l'ouvrage fondamental de John Rawls, *Théorie de la justice* (1971). Ils verront que, déjà, ce philosophe politique plaidait pour que les décisions du champ des intérêts soient tempérées constamment par les considérations portant sur les droits des individus et la morale.

PIERRE DROUIN.

★ Editions du Cerf. Institut La Boétie. 442 pages, 175 F. Préface de Jean-Yves Calvez.

COURRIER DES LECTEURS

Prévenir les « bavures »...

Je me suis demandé comment exercer le métier de policier sans avoir ces réactions sauvages que nous connaissons trop bien. Cela m'a amenée à penser qu'il y aurait quelques métiers à recenser, et peut-être plus nombreux qu'on ne le croit, qui ne devraient être exercés qu'à mi-temps.

Ainsi, pourquoi ne formerait-on pas les policiers à l'animation dans les jardins publics, auprès des enfants. En civil, bien entendu, ils leur apprendraient le judo, le karaté, organiseraient des jeux (...).

Les parents pourraient laisser sans crainte leurs enfants sous la protection de ces animateurs qui non seulement se détendraient, mais encore se feraient aimer.

Du coup, je parierais que ce ne serait plus les mêmes hommes au cours de leur demi-journée en uniforme de policier.

CATHERINE VALABRÈGUE.
(Paris).

Robert Pandraud à l'AP

J'ai lu avec intérêt l'article que vos collaborateurs ont consacré à Robert Pandraud (*le Monde* du 5 mars) ; il met en relief ses solides qualités en tant que « patron de la grande maison ». Il omet de mentionner son passage, remarqué, voici vingt ans, à l'Assistance publique de Paris en qualité de directeur du cabinet du préfet Pierre Damelon. Je fus au nombre des directeurs d'établissements qui ont pu apprécier ses qualités de bon sens, son pragmatisme, une pugnacité mise au service de l'intérêt des malades et de cette grande administration parisienne.

P. BESSIÈRE
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

OJD 1988

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le débat sur le désarmement

M. Raymond Barre met en garde aussi bien les Européens que la majorité contre les propositions soviétiques

LONDRES
de notre correspondant

« Ce qui est en jeu, c'est d'abord la lucidité des responsables, leur capacité à ne pas prendre leurs désirs pour des réalités, le courage parfois nécessaire pour exprimer des vérités qui dérangent. » Invité, le jeudi 26 mars, à Londres, par l'Institut international pour les études stratégiques à prononcer un discours sur le thème de la sécurité en Europe, M. Raymond Barre ne pouvait mieux indiquer avec ce préambule qu'il entendait tenir le langage de la plus grande fermeté.

Dénonçant la *« stratégie indirecte »* de l'Union soviétique qui *« tend à assurer la victoire sans guerre en plaçant l'adversaire devant le choix entre la capitulation ou l'apocalypse »*, l'ancien premier ministre a clairement manifesté sa profonde méfiance à l'égard des récentes propositions de M. Gorbatchev. *« Saluons les changements en URSS sans les minimiser, mais n'en surestimons pas la portée »*, a-t-il déclaré. Et de préciser, faisant allusion à une phrase du chancelier Kohl qu'il juge sans doute trop bienveillante : *« Plutôt que de prendre M. Gorbatchev au mot, mieux vaut le prendre au fait. »*

Refusant l'idée d'un accord préalable et distinct sur les euromissiles, M. Barre a affirmé qu' *« il serait de beaucoup préférable de parvenir dans une première phase à une réduction substantielle à la fois des forces stratégiques et des missiles à moyenne portée »*, solution qui, à son avis, *« éviterait le découplage de la défense de l'Europe de celle des Etats-Unis »*.

M. Barre a ainsi confirmé sa position — très réticente — au sein d'une majorité à Paris quelque peu divisée dans ses réactions aux offres du Kremlin. Il a nettement montré qu'il ne partage pas l'*« intérêt »* même fort réservé, manifesté pour les propositions soviétiques par une partie du gouvernement français, à l'instar du président de la République (*le Monde* du 6 mars). Il a aussi critiqué l'attitude des Etats-Unis, soulignant notamment les dangers de « l'option zéro » et de l'initiative de défense stratégique chère au président Reagan. *« La crédibilité de nos forces ne doit pas être remise en cause par le développement de systèmes défensifs »*, a-t-il dit sur ce point.

M. Barre a prôné à la fois *« le renforcement de la composante conventionnelle de la dissuasion »* et *« la modernisation des forces nucléaires britannique et française »*. A ce sujet, il a préconisé une *« nouvelle entente cordiale »*, c'est-à-dire une concertation constante entre la Grande-Bretagne et la France qui permettrait par exemple une *« coordination des tâches confiées à nos sous-marins lanceurs d'engins »* et même *« la construction en commun de nouveaux engins »*.

L'ancien premier ministre a en outre indiqué que la France avait commis *« une erreur »* en renonçant à l'arme à neutrons et qu'il fallait en reprendre l'étude.

FRANCIS CORNU.

Deux alliés

LES propos de M. Barre sur les risques de l' « option zéro » en Europe rappellent davantage les réserves émises d'entrée de jeu par M. André Giraud, lorsque M. Gorbatchev eut avancé ses propositions, que les commentaires ultérieurs, plus conciliants, du chef de l'Etat et du premier ministre, quand l'un, puis l'autre, en conseil des ministres, voulurent parler d'une même voix pour désamorcer, en quelque sorte, la « bombe » du ministre de la défense.

A ce rapprochement d'idées, nul mystère : M. Giraud fait montre, au sein du gouvernement, d'une sensibilité « barriste » qu'il ne dissimule pas. Les deux hommes conservent toute leur méfiance envers les initiatives soviétiques, ce que l'un et l'autre, précisément, appellent *« le chant des sirènes pacifistes »* ou *« l'esprit de renoncement »* face à un pacte de Varsovie qui ne désarmerait pas.

Mais, dans cette affaire, M. Giraud n'est le seul allié naturel de l'ancien premier ministre. Aussi curieux que cela puisse paraître, on retrouve dans le discours de M. Barre des accents apparus récemment chez M. Michel Rocard. Comme le député socialiste des Yvelines, qui se confiait au périodique *Défense active* (*le Monde* du 17 mars), le député du Rhône demande à la France de *« ne pas baisser la garde »* et de prendre toute sa part dans le concert des nations européennes désireuses d'assurer la sécurité du continent. Les mêmes mots y sont et, avec eux, la même philosophie qu'ils expriment. A croire, mais on s'en doutait déjà, que les problèmes de défense ont cette particularité de troubler la réflexion des hommes politiques, majorité et opposition confondues.

JACQUES ISNARD.

● **Le point de vue de la Chine.** — Prenant la parole, jeudi 26 mars, pour la première fois devant la conférence des Nations unies sur le désarmement à Genève, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, a déclaré que les problèmes du désarmement ne sauraient être le monopole de quelques grandes puissances. Les Etats-Unis et l'URSS, a-t-il dit, *« doivent respecter et accepter les propositions et suggestions raisonnables formulées par d'autres pays »*. — (AFP.)

Les négociations soviéto-américaines sur les euromissiles reprendront le 23 avril à Genève

Les négociations soviéto-américaines sur le démantèlement des armes nucléaires de portée intermédiaire basées en Europe (FNI), interrompues provisoirement, le jeudi 26 mars, à Genève, reprendront le 23 avril.

Cette nouvelle session sur les euromissiles devrait démarrer en même temps que celles sur les armes stratégiques et les armes spatiales qui font l'objet de deux autres groupes de travail à Genève entre les Etats-Unis et l'URSS, a précisé le chef de la délégation américaine, M. Maynard Glitman. Celui-ci a toutefois souligné que la date du 23 avril pourrait être revue au cours de la prochaine visite à Moscou du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz.

Le négociateur américain a rappelé que, au cours de la session qui s'est achevée jeudi, les Etats-Unis avaient présenté à la délégation soviétique un projet de traité « complet » sur les FNI, incluant notamment le problème des missiles intermédiaires de courte portée (SRINF). Ce projet, a-t-il indiqué, *était basé sur la proposition d'une* « option zéro » en Europe faite lors du sommet de Reykjavik. Les Américains avaient alors annoncé qu'ils souhaitaient voir démanteler tous les FNI en Europe pour limiter leur nombre à cent ogives sur les territoires américain et soviétique.

A Washington, le directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements, M. Kenneth Adelman, a indiqué que les Etats-Unis avaient proposé de renoncer à certaines de leurs exigences en matière de vérification si l'URSS acceptait l'élimination de la totalité des missiles de portée intermédiaire. Il a cependant ajouté que les Soviétiques avaient refusé cette offre, insistant pour conserver cent ogives sur la partie orientale de leur territoire.

Les deux principales questions en *suspens dans les négociations sur* les FNI sont celles des mesures de vérification mais aussi et surtout des missiles à plus courte portée (SRINF).

Critiques soviétiques

A Moscou, l'un des principaux responsables soviétiques des problèmes du désarmement a sévèrement critiqué les Etats-Unis sur ce dernier point. Il a estimé, jeudi, au cours d'une conférence de presse, que Washington avait créé *« un lien artificiel »* entre les problèmes posés par ces deux types de fusées et tentait de reconstituer *« un autre lot »* après que l'URSS eut accepté le principe d'un accord séparé sur les FNI.

Pour le spécialiste soviétique, les Etats-Unis et l'URSS étaient convenus à Reykjavik que des négociations sur les missiles opérationnels et tactiques déployés en Europe s'engageraient six mois après la conclusion d'un accord sur les engins de portée intermédiaire.

M. Karpov s'est toutefois gardé de faire formellement dépendre tout accord sur les FNI d'un abandon de l'exigence américaine d'inclure les SRINF dans un accord sur les euromissiles. Cependant, a-t-il dit, *« aussitôt que ce lien aura disparu — et le plus rapidement sera le mieux — un accord pourra être conclu »*.

M. Karpov a, d'autre part, dénoncé le fait que les Etats-Unis cherchent, selon lui, à conserver l'intégralité de leur potentiel en Europe en convertissant leurs fusées Pershing-2 en des missiles de plus courte portée ou en insistant *« sur la nécessité de déployer leurs euromissiles sur des bâtiments de guerre américains »*. *« Si les Etats-Unis souhaitent se réserver le droit de convertir des Pershing-2 en Pershing-1-B facilement transformables à nouveau en Pershing-2, pourquoi l'URSS n'estimerait-elle pas avoir le droit de conserver ses SS-20 sous une autre forme ? »*, a-t-il averti.

La politique de défense des travaillistes britanniques

M. Kinnock va au-devant d'un nouveau désaveu de Washington

LONDRES
de notre correspondant

Alors que Mme Thatcher s'apprête à partir samedi 28 mars pour Moscou, le leader de l'opposition travailliste, M. Kinnock, vient d'arriver à Washington, où il devait rencontrer vendredi le président Reagan.

C'est son deuxième voyage aux Etats-Unis en quatre mois. Or le premier, en novembre, avait été un véritable fiasco. Encore moins qu'un grand nombre de Britanniques, les Américains ne semblent ni comprendre ni admettre la politique de défense du Parti travailliste, fondée sur un désarmement nucléaire unilatéral, un choix qui implique non seulement l'abandon de la force de dissuasion du Royaume-Uni, mais encore la fermeture des bases nucléaires dont disposent les Etats-Unis en Grande-Bretagne.

En novembre, M. Kinnock n'avait rencontré aux Etats-Unis qu'indifférence ou hostilité, même de la part des démocrates les plus libéraux, bien qu'il eût précisé qu'un gouvernement travailliste ne remettrait pas en cause l'engagement de la Grande-Bretagne au sein de l'OTAN et qu'il renforcerait les moyens conventionnels de l'armée britannique. Par la suite, différents dirigeants à Washington ont laissé clairement entendre qu'un retour des travaillistes au pouvoir, avec une telle politique, aurait pour conséquence de « déstabiliser » l'OTAN et de fournir des arguments au courant isolationniste aux Etats-Unis.

Ces réactions n'ont fait qu'accentuer les appréhensions de beaucoup de Britanniques jusque dans l'électorat travailliste. Il s'est confirmé que l'unilatéralisme du Labour était pour cette formation un handicap majeur, peut-être insurmontable dans la perspective de nouvelles élections législatives — comme cela *avait déjà été le cas lors du scrutin* de 1983. Depuis le début de l'année, les travaillistes ont perdu dans les sondages l'avance qu'ils avaient prise sur les conservateurs, au point de laisser présager une décision prochaine de Mme Thatcher pour des élections anticipées.

Une concession sur les euromissiles

Au début de mars, M. Kinnock a subi un nouveau coup dur lorsque M. James Callaghan, ancien premier ministre travailliste, a publiquement dénoncé les options de son parti en matière de défense. Ce désaveu n'est sans doute pas étranger au fait que l'Alliance centriste, jusqu'à présent largement distancée par le Parti travailliste, est en train de rattraper celui-ci dans les sondages, voire de le dépasser (conservateurs 37 %, Alliance 31 %, travaillistes 29 %, selon le dernier sondage publié par le *Daily Telegraph*).

Dans ces conditions, aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne, beaucoup des amis de M. Kinnock craignent que le leader travailliste n'aille à Washington au-devant d'ennuis supplémentaires. Certains lui ont même déconseillé le voyage. En partant, M. Kinnock s'est dit en mesure d'expliquer sa position de manière plus convaincante.

Il a souligné que les *« circonstances »* étaient plus favorables à un désengagement nucléaire depuis les dernières propositions de M. Gorbatchev sur les euromissiles. Surtout, il a rappelé que le Labour n'exigeait plus le retrait immédiat des euromissiles. C'est en effet un élément nouveau annoncé le 18 mars : les missiles de croisière américains basés en Grande-Bretagne pourront y rester jusqu'à ce qu'un accord intervienne entre les deux Superpuissances.

Mais pour le reste des projets travaillistes, cet effort de modération n'est pas du tout évident. Deux documents récemment publiés montrent plutôt un durcissement sur plusieurs points. Le Labour déclare qu'il annulera l'accord conclu en 1985 entre les gouvernements de Londres et de Washington pour une coopération dans le cadre de l'initiative de défense stratégique (IDS).

Plus grave encore : le parti donne l'impression de revenir sur sa promesse de développer les forces conventionnelles britanniques, puisqu'il fait savoir que, sans attendre à l'Ouest un consensus, il cherchera à donner l'exemple en essayant de parvenir à un accord avec les pays du pacte de Varsovie en vue d'une réduction des effectifs.

F. C.

La visite de M. Mitterrand à Alger

Le chef de l'Etat appelle à une « réconciliation solennelle » entre Tchadiens

ALGER
de notre correspondant

M. François Mitterrand a regagné Paris jeudi 26 mars dans la soirée, au terme d'une courte visite de travail à Alger. Cinq heures d'entretien en tête à tête avec le président Chadli lui ont permis de faire le point sur les relations bilatérales : l'immigration algérienne en France, les biens des Français restés en Algérie après l'indépendance, le douloureux problème des enfants de couples mixtes séparés et les échanges économiques, commerciaux et culturels.

Le Tchad a dominé le dialogue sur la situation internationale, mais les deux chefs d'Etat ont également parlé du Sahara occidental, du Proche-Orient et des otages français retenus au Liban. Là-dessus M. Mitterrand est resté très discret, précisant : *« J'hésite à en parler avant que ne se dénoue aussi heureusement que je l'espère cette situation dramatique. »* Il a souligné que *« l'Algérie se comporte en grand pays ami et responsable »*.

Le président français s'est déclaré favorable à toutes initiatives pouvant conduire à la réconciliation des différentes fractions tchadiennes. En évoquant les négociations qui se déroulent actuellement à Alger, où une délégation du « néo-GUNT » de M. Acheikh Ibn Omar est arrivée jeudi, vraisemblablement pour se joindre aux discussions de M. Goukouni Oueddeï et des émissaires du président Hissène Habré, M. Mitterrand a souligné le rôle actif joué par l'Algérie. *« L'essentiel a déjà été fait et rares sont les fractions qui échappent aujourd'hui à l'autorité du gouvernement légitime de N'Djamena »*, a-t-il rappelé.

Il voit dans l'organisation d'une *« solennelle et évidente réconciliation »* entre ceux qui se sont si longtemps combattus *« un événement d'une incalculable importance »* pour le Tchad.

A plusieurs reprises, le président de la République a fait référence au droit international. Une première fois au sujet du Tchad, pour rappeler que chaque peuple se détermine lui-même à l'intérieur de frontières définies par des conventions reconnues par les Nations unies. Il a dénié à tout pays *« le droit d'user d'une quelconque supériorité souvent momentanée pour écraser l'un de ses voisins et s'emparer d'une partie de ses territoires »*. *« Si vous le faites*, a-t-il ajouté, *les conséquences risquent de vous dépasser. C'est ce qui est en train de se produire pour la Libye. »*

Puis il a rappelé la position de la France — amie de l'Algérie et du Maroc — sur le conflit du Sahara occidental et sa fidélité au principe du *« référendum d'autodétermination sous contrôle international »*.

Interrogé sur la montée du racisme en France, M. Mitterrand a fait le distinguo entre *« les travailleurs venus sous la protection de la loi, qui doivent être défendus avec fermeté par les pouvoirs publics »*, et les nombreux clandestins qui doivent pouvoir *« quitter décemment notre territoire »*. Tous devant bénéficier *« des droits imprescriptibles du respect de la personne humaine »*.

En rappelant qu'il avait reçu à Paris les mères d'enfants enlevés par leurs pères algériens, le président a indiqué que, comme lui, M. Chadli Bendjedid attachait à cette question *« une attention personnelle considérable »*. *« Il ressort de notre conversation*, a-t-il ajouté, *que l'on peut penser raisonnablement résoudre ce problème à bref délai. »*

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Une intervention du président de la République

Mourad ne sera pas expulsé

Le président de la République vient d'intervenir pour empêcher l'expulsion d'un Algérien de seize ans, élève au lycée Stéphane-Mallarmé, à Paris. M. François Mitterrand, alerté le mardi 24 mars par les parents d'élèves FCPE de cet établissement à propos de la situation du jeune Mourad, leur a adressé, le jeudi 26 mars, une lettre assurant qu'il avait obtenu de la préfecture de police la remise d'une *« carte d'étudiant (...) permettant* [au lycéen] *de rester en France et d'y poursuivre normalement ses études »*. En fait, il s'agit d'une carte de séjour avec mention *« étudiant »* qui doit être remise au jeune homme le 3 avril, à la préfecture de police. La situation de Mourad avait provoqué une vive émotion au lycée Mallarmé.

Le jeune homme était entré en France à l'âge de dix ans et neuf mois, alors que l'accord franco-algérien de 1985 fixe précisément à dix ans la limite pour l'obtention d'un certificat de résidence de dix ans. Il était arrivé muni d'un simple passeport et non du certificat de logement nécessaire dans le cadre de la procédure de regroupement familial. Ces deux motifs avaient conduit des fonctionnaires zélés de la préfecture de police à lui ordonner de quitter le territoire dans les quinze jours sous peine de prison, lorsque son père a demandé pour lui un certificat de résidence afin de le mettre en règle avec la loi, au lendemain de son seizième anniversaire.

Mourad aurait donc été contraint d'interrompre ses études en cours d'année scolaire. Son cas pose aussi un problème juridique puisque, comme le fait remarquer la Ligue des droits de l'homme, la loi du 9 septembre 1986 sur l'entrée et le séjour des étrangers en France est en l'occurrence plus favorable que l'accord franco-algérien au nom duquel Mourad devait être expulsé.

La loi Pandraud-Pasqua prévoit en effet que *« les mineurs étrangers entrés en France avant le 7 décembre 1984, alors qu'ils n'avaient pas atteint l'âge de seize ans, et justifiant d'une scolarisation régulière en France depuis cette date reçoivent de plein droit un titre de séjour de même nature que celui de leur père ou mère autorisés à séjourner en France »*. Le père de Mourad vit et travaille dans notre pays depuis trente-deux ans.

ERATO

PRESENTE

COLLECTION BONSAÏ

CHAQUE BONSAI EST UN CHEF-D'ŒUVRE

ERATO



LA MUSIQUE
EN
COMPACT
AU PRIX
DU
MICROSILLON

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

GRÈCE

Des popes manifestent à Athènes

ATHÈNES
de notre correspondant

La mobilisation de l'Eglise de Grèce contre le projet de loi sur le patrimoine ecclésiastique s'intensifie. Le 25 mars, fête nationale grec commémorant le début de la révolution contre l'empire ottoman, les métropolites ont refusé de participer aux cérémonies officielles. La liturgie à la cathédrale d'Athènes a été célébrée par un simple pope, alors que les prélats orthodoxes organisaient leur propre liturgie dans une *église de quartier*. On y a prononcé des discours enflammés, un métropolite a même appelé le peuple *« aux armes »*.

Jeudi, ce fut le tour du ciergé de base. La Ligue sacrée des prêtres de Grèce, syndicat officiel des popes, a organisé une marche au centre de la capitale pour aller déposer une protestation auprès de l'Assemblée. La manifestation, comme la liturgie des métropolites, était encadrée par des civils, membres d'organisations religieuses et souvent de groupes d'extrême droite.

Le projet de loi sur le patrimoine de l'Eglise de Grèce sera discuté à l'Assemblée lundi 30 mars, a annoncé le gouvernement. C'est en quelque sorte un rejet de l'exigence du synode qui demandait que le projet soit retiré pour que les relations entre l'Eglise et le gouvernement reprennent normalement. Une deuxième exigence concernait la personne du ministre de l'éducation nationale et des cultes, M. Andonis Tritsis, dont la hiérarchie orthodoxe demandait le départ ; or, selon le gouvenement, ce sera M. Tritsis qui défendra le projet devant la Chambre.

L'opinion semble, pour l'instant, distante. Le côté mercantile de l'Eglise n'est pas apprécié, et les métropolites en ont rajouté. D'autre part, ils ont sorti de leur arsenal idéologique des arguments dignes de l'absolutisme le moins éclairé, surtout durant le débat télévisé qui a opposé deux d'entre eux au ministre de l'éducation nationale. Ce dernier a fait pourtant tout ce qu'il pouvait pour démontrer son orthodoxie intransigeante et militante. Mais il a rappelé à ses interlocuteurs qu'ils ont accédé à leur poste grâce aux colonels, qui avaient décidé que les métropolites seraient élus. Il leur a reproché de reprendre actuellement dans leurs prières la référence traditionnelle aux rois du pays, supprimée lors de l'avènement de la République, et qui pourrait être considérée comme une menée grave contre l'Etat.

Et comme si tout cela n'était pas suffisant, on apprenait jeudi que, sur ordre de la hiérarchie, le président du conseil municipal de Holargos, banlieue proche d'Athènes, s'est vu refuser l'autorisation de prendre la parole dans l'église pour célébrer l'anniversaire du 25 mars. La raison invoquée est que l'intéressé est... une femme.

THEODORE MARANGOS.

YOUGOSLAVIE

La publication en Slovénie d'une interview de Djilas est qualifiée de « provocation » à Belgrade

Belgrade. – Pour la première fois depuis sa mise à l'écart du pouvoir, il y a plus de trente ans, une revue yougoslave publie cette semaine une interview du plus célèbre des dissidents yougoslaves, Milovan Djilas, entré en dissidence en 1954.

L'interview, dont l'agence de Belgrade Tanjug signale, mercredi 25 mars, la publication sans en indiquer le contenu, est parue dans la revue slovène *Katedra*, journal des étudiants de Maribor (nord de la Slovénie).

Selon les premières indications, Milovan Djilas évoque surtout son œuvre littéraire et déplore au passage que son nom n'apparaisse dans la presse nationale que pour des attaques contre sa personne.

L'interview a été recueillie à Belgrade par un journaliste du plus important quotidien de la capitale yougoslave, *Politika*. Sa parution, qui coïncide avec le passage à Maribor de l'« estafette de la jeunesse », une manifestation rituelle d'hommage à Tito, très contestée en Slovénie (*le Monde* du 18 mars), a été qualifiée par la rédaction de *Politika* de *« provocation politique »*.

La rédaction du journal a d'ores et déjà jugé l'attitude de son collaborateur, M. Dragan Antic, comme *« inacceptable et politiquement nuisible »* et pris d'urgence des mesures à son encontre, indique le quotidien belgradois dans son édition de jeudi. En revanche, le président de l'organisation de la jeunesse slovène, M. Tone Anderlic, a estimé que Djilas avait *« le droit d'exprimer ses opinions s'il est un citoyen libre »*. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

CHILI : première visite d'un souverain pontife

L'organisation du séjour de Jean-Paul II a fait l'objet de difficiles négociations entre l'Eglise et le gouvernement

A quelques jours de la visite du pape au Chili, l'Eglise catholique a demandé au quelque trois cents prisonniers politiques en grève de la faim depuis le 16 mars de cesser leur mouvement. L'un des grévistes serait dans un état grave. La question des droits de l'homme devrait être abordée par Jean-Paul II pendant son séjour à Santiago, où il est attendu le mercredi 1er avril, après une première escale en Uruguay. Le souverain pontife achèvera son voyage par une visite en Argentine, du 7 au 12 avril.

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Jean-Paul II arbitre de la paix ou *messager de la vie* ? Pour le gouvernement du général Pinochet, les choses sont claires. Le pape, attendu le 1er avril à Santiago pour une visite de six jours, est d'abord *« l'auguste médiateur »*, ainsi que le proclament radios et télévision d'Etat, celui qui a réussi en 1978 à éviter un conflit armé entre l'Argentine et le Chili. Des panneaux géants, disposés tout au long des quelque cinquante kilomètres que le cortège pontifical doit emprunter dans la capitale chilienne, le rappellent avec insitance : Jean-Paul II, vêtu de blanc, *prie sur fond de cordillère enneigée*, surmontée du christ rédempteur, ce symbole d'une paix qui devait être éternelle entre les peuples argentin et chilien.

Le plan d'invasion argentin prévoyait l'occupation aussi rapide que possible *de larges secteurs du territoire* chilien et naturellement celle des trois îlots litigieux du canal de Beagle : Picton, Nueva et Lennox, dans cet extrême sud austral, battu par les vents et les pluies, où le pape doit se rendre le samedi 4 avril. Pertes prévues par l'état-major argentin : vingt mille morts. Le 22 décembre 1978, les militaires argentins cédaient aux pressions du Vatican et annulaient l'ordre d'intervention armée. *« Nous avons une dette à l'égard du pape »*, dit le général Pinochet.

Prière dans le stade

Pour l'Eglise, qui ne conteste pas le rôle important joué par Jean-Paul II dans la préservation de la paix, le pape est d'abord le défenseur des droits de l'homme, des libertés, de la dignité des plus humbles, *« le messager de la vie »*. C'est le thème officiel choisi par la conférence épiscopale, le slogan répété chaque jour par la télévision de l'université catholique, rivale de la télévision d'Etat. Les négociations entre le gouvernement et la commission de l'église chargée de l'organisation de la visite ont été difficiles. Le gouvernement a imposé, et obtenu, le contrôle de la diffusion des trois cérémonies protocolaires : l'arrivée à l'aéroport de Santiago le 1er avril, le départ d'Antofagasta, dans le Nord, le 6 avril et l'entretien *entre le général* Pinochet *et* le pape au palais de la Moneda, restauré et embelli, le 2 avril.

Le général Pinochet aurait souhaité une messe privée à l'issue de l'entretien de la Moneda. On lui a répondu que ce n'était pas l'usage et qu'il n'en était pas question. Le chef de l'Etat aurait préféré que le pape quitte le Chili pour l'Argentine à Santiago et non pas à 1 400 kilomètres de la capitale, après avoir symboliquement visité la prison d'Antofagasta. Les évêques ont rétorqué que le programme de Jean-Paul II était *« très rigide »* et ne pouvait être modifié.

> *Pour le général Pinochet,*
> *le pape est d'abord « l'auguste médiateur ».*
> *Pour les catholiques,*
> *il est le défenseur des droits de l'homme...*

Autre thème de controverse : les invitations pour la rencontre du pape *avec les jeunes au stade de* Santiago, le 2 avril dans la soirée. Le stade reste un symbole. Ses installations ont été utilisées par les militaires pour rassembler les prisonniers politiques après le coup d'Etat de septembre 1973. C'est un point « chaud » de la visite, redouté par le gouvernement, qui a réclamé et obtenu sept mille entrées pour les cadets des écoles militaires en dépit des observations des évêques. *« Cela peut être pris comme une provocation et peut susciter des incidents »*, ont-ils dit. En vain. Les cadets *seront* dans le stade aux côtés de quelque quatre-vingt mille jeunes choisis par les différentes organisations religieuses. Selon un prélat, Jean-Paul II aurait l'intention de prier dans le stade *« pour tous ceux qui y sont morts »*.

En revanche, le pape ne se rendra pas, sauf modification très improbable, dans les locaux du vicariat de la solidarité, mis en place en 1977 par le cardinal archevêque de Santiago, Mgr Silva Henriquez. Le vicariat a joué un rôle décisif dans la défense des droits de l'homme et l'assistance à toutes les victimes de la répression. Il est aujourd'hui en perte de vitesse, moins soutenu par le successeur de Mgr Silva Henriquez, le timide cardinal Juan Francisco Fresno, plus provincial, moins à l'aise dans le chaudron politique de la capitale. En outre, deux médecins, membres du vicariat, sont actuellement détenus, soupçonnés de collaboration *« avec la subversion »*.

Le pape n'ira pas non plus à la Victoria, l'un des faubourgs populaires les plus politisés du grand Santiago, théâtre de multiples affrontements entre policiers et manifestants, ancien fief du père Dubois, ce prêtre français expulsé *en septembre 1986 avec deux autres* religieux français.

La rencontre de Jean-Paul II avec les plus pauvres des Chiliens de la capitale doit avoir lieu à une dizaine de kilomètres de la Victoria, plus au sud, à la limite des faubourgs de Santa-Rosa et de San-Ramon. A cet endroit, l'avenue America-Vespucio est très large. Un million au moins de personnes, venant de tous les faubourgs populaires, est attendu sur cette vaste esplanade. *« Tout a été prévu pour éviter des incidents »*, affirme un responsable de la sécurité. Mais comment contrôler une foule aussi importante ? Comment arrêter d'éventuels porteurs de pancartes ? *« Nos souhaitons que le peuple s'exprime librement*, répond un membre de la commission épiscopale. *Il doit pouvoir crier, chanter, réclamer le respect de la vie au Chili. Nous allons connaître six jours de fête après treize années de contrôle rigoureux. Ces rassemblements de masse seront bien plus importants que toutes les manifestations politiques. La question est de savoir comment les partis vont exploiter cette fête de la liberté... »*

L'affaire Camus

Le ton est plus mesuré, plus prudent dans les hauts sphères de la hiérarchie catholique où l'accent est mis sur le caractère pastoral de la visite de Jean-Paul II. Les plus modérés des évêques redoutent manifestement, autant que le régime, d'éventuels débordements populaires. *« Le peuple,* répète Mgr Cox, qui dirige la commission d'organisation de la visite papale, *doit aborder cette visite avec un esprit de sacrifice et de compréhension. Le pape est parfaitement informé des problèmes et des réalités du Chili. Il n'est donc pas nécessaire de le lui rappeler avec des cris intempestifs. »*

Ce qu'on appelle à Santiago *« l'affaire Camus »* n'est pas close. Des déclarations explosives de l'évêque de Linares, critiquant vivement le régime et réclamant une nouvelle fois le départ de Pinochet, ont ranimé les tensions latentes entre le gouvernement et une Eglise puissante, organisée, résolue à favoriser une transition aussi rapide et aussi pacifique que possible vers un régime démocratique. La mise au point de la conférence épiscopale, atténuant légèrement les attaques de Mgr Camus, a été jugée tout à fait insuffisante par le gouvernement qui a porté l'affaire jusqu'au Vatican. Mgr Camus, acclamé dans sa paroisse de Linares, fait plus que jamais figure de chef de file des évêques libéraux. *« Ils ne sont pas majoritaires au sein de la conférence épiscopale, environ 14 sur 41. Mais il s'en faut de peu*, précise un sociologue, membre du vicariat de la solidarité ouvrière. *Et même les évêques les plus disposés à temporsier sont sur le fond solidaires de l'évêque de Linares. »*

« Le Chili que le pape va visiter, ajoute-t-il, *est un pays malade. Psychologiquement malade. La peur, les décepteions, les frustations, la dépolitisation après l'échec des grandes « protestas » de 1983 et de 1984, voilà les sentiments dominants dans les* poblaciones.»

« Aujourd'hui, les riches sont plus riches et le réveil économique n'est pas niable. Mais les pauvres sont plus pauvres. » Une opinion partagée par des chercheurs universitaires comme Guillermo Campero de l'ILET (Institut latino-américain d'études transnationales) qui termine une étude sur les *poblaciones* du Grand Santiago. *« La majorité d'entre eux*, dit-il, *regrettent Allende mais souhaitent plutôt un gouvernement comme celui du démocrate chrétien Eduardo Frei. »*

Rumeurs... des curés de banlieues ouvrières affirment que certains habitants des *poblaciones* croyaient que le pape venait pour *« amener Pinochet à l'étranger avec lui »*. D'autres auraient préparé des banderoles en polonais (pour déjouer la surveillance policière). Selon un sondage réalisé par le Centre de recherches de l'académie de l'humanisme chrétien *« 70 % des Chiliens pensent que la visite du pape aura des conséquences positives »*.

Le gouvernement espère encore marquer des points et sortir renforcé de cette visite, la première d'un souverain pontife au Chili. Il a publié cette semaine une nouvelle liste de cinq cent neuf Chiliens exilés autorisés à rentrer au pays. Mais il continue de dénoncer chaque jour les *« manœuvres de l'étranger »* et les *« menaces du communisme international »*. Le général Pinochet a lui-même fait état de la découverte de nouveaux dépôts d'armes destinées aux groupes insurgés de l'ultragauche.

L'opposition démocratique s'apprête à guetter la *« petite phrase »* de Jean-Paul II en faveur de la restauration des libertés. *« Comme en Haïti »*, dit un optimiste. Un prêtre français, ancien compagnon de Pierre Dubois et qui vit depuis trente ans au Chili, confie sa préoccupation. *« Ce peuple*, dit-il, *attend tellement de cette visite de Jean-Paul II que je redoute la déception qui risque de suivre... »*

MARCEL NIEDERGANG.

ÉQUATEUR

Eboulement dans une mine d'or : trente morts

Quito. – Trente mineurs au moins ont péri et une vingtaine d'autres ont été blessés dans un éboulement de terrain qui s'est produit jeudi 26 mars en Equateur dans la mine d'or de Nambija, à 700 km au sud de Quito, dans la province de Zamora, a annoncé le gouverneur de la province dans une dépêche parvenue à Quito jeudi soir. Les autorités équatoriennes avaient fait fermer cette mine située en pleine montagne et datant de l'époque espagnole, mais des mineurs indépendants ont continué à l'exploiter depuis des années en dépit de l'interdiction. – *(AFP, AP.)*

Proche-Orient

Des missiles de fabrication chinoise sur le détroit d'Ormuz

La Chine est l'un des principaux fournisseurs d'armes à l'Iran

PÉKIN
de notre correspondant

Plusieurs capitales occidentales ont récemment fait connaître leur préoccupation face à l'installation, par l'Iran, de fusées le long du détroit d'Ormuz. Selon des sources américaines, deux de ces batteries sont composées de missiles sol-mer chinois HY-2, dérivés des Styx soviétiques. Elles sont installées à proximité des villes de Kuhestak et de Bandar-Abbas. Le modèle HY-2, qui date des années soixante, peut propulser une charge d'une demi-tonne d'explosifs à une distance de 50 km à 80 km, ce qui serait suffisant pour rendre très dangereux le passage du détroit aux bâtiments de commerce qui ne sont pas dotés d'équipements de défense électroniques.

La Chine est un des principaux fournisseurs d'armes de Téhéran et permet aussi, sans doute, le transit d'armement nord-coréen, mais Pékin à toujours démenti vendre des armes à l'Iran, ainsi qu'à l'Irak, avec qui elle entretient une importante coopération économique et technique et où travaillent de nombreux ouvriers chinois. C'est ce qu'ont répété à M. Shultz ses interlocuteurs chinois au début du mois, quand le secrétaire d'Etat américain, inquiet de la situation dans le Golfe, les a invités à cesser ces ventes. *« La position chinoise de ne pas vendre d'armes à l'Iran est inchangée et connue de tous »*, a dit, le 19 mars, le porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Il n'empêche que l'on peut voir depuis des années, à l'aéroport de Pékin, se poser régulièrement des avions-cargos iraniens et irakiens... parfois le même jour. Ils chargent généralement de nuit le matériel acheté sur place.

Pendant longtemps Pékin avait pour principe de ne pas vendre d'armes, mais de les donner. Depuis l'instauration de la politique d'« ouverture » et des « quatre modernisations », les choses ont graduellement changé : afin d'obtenir les devises indispensables à l'importation de matériel moderne, l'armée populaire de libération a développé ses ventes d'armes, au point que la Chine est devenue un des plus gros exportateurs du monde dans ce secteur. Certains estiment que ses ventes à l'Iran pourraient atteindre 1 milliard de dollars.

On ne sait pas si les fusées HY-2 ont été vendues directement par la Chine à l'Iran ou si elles lui sont parvenues par un pays tiers. Mais en permettant à Téhéran de couler des superpétroliers dans le golfe d'Ormuz, les chinois courent le risque d'être impliqués dans une possible crise internationale, même pour de simples raisons commerciales.

PATRICE DE BEER.

Avant la réunion du Conseil national

Six organisations palestiniennes demandent l'abrogation de l'accord de 1985 entre le roi Hussein et M. Arafat

Tripoli. – Six organisations palestiniennes ont élaboré une *« plate-forme de dialogue »*, dans un *« document »* rendu public, mercredi 25 mars dans la soirée, à Tripoli, par M. Khaled Al-Faboum, président de la coalition prosyrienne du Front de salut national palestinien (FSNP).

Les dirigeants de ces six organisations palestiniennes, qui ont été reçus à quatre reprises par le colonel Kadhafi, sont les secrétaires généraux du FPLP, M. Georges Habache, du FDLP, M. Nayef Hawatmeh, du FPLP-Commandement général, M. Ahmed Jibril, du Front de lutte populaire palestinien (FLPP), M. Samir Ghoche, ainsi que MM. Talaat Yaacoub, un des chefs du Front de libération palestinien (FLP), et MM. Atef Abou Bakr et Jamal Fehmi, du Fatah-Conseil révolutionnaire (d'Abou Nidal).

Selon ce *« document de Tripoli pour la réunification de l'OLP »*, ces organisations insistent sur *« l'arrêt des relations politiques avec le régime égyptien, l'abrogation publique et officielle de l'accord d'Amman* (conclu en février 1985 entre le roi Hussein de Jordanie et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat) *et le refus des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité »*. Le FPLP-CG et le FLPP réclament l'abrogation de l'accord d'Amman et la rupture des relations entre l'OLP et l'Egypte *« avant le début du dialogue »* palestinien préparatoire à la tenue du Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil), prévu pour le 20 avril prochain à Alger.

En revanche, les FPLP, FDLP, FLP et le Fatah-Conseil révolutionnaire se déclarent *« prêts à accepter que l'annonce de la rupture des relations égypto-palestiniennes et de l'abrogation de l'accord d'Amman ait lieu au cours de la première séance du dialogue »*, tout en réclamant des *« garanties arabes »*. – *(AFP.)*

La « pax syriana » à Beyrouth-Ouest

(Suite de la première page.)

Depuis l'entrée des troupes syriennes il y a un mois, les réglementations se succèdent à un rythme accéléré. Interdiction de circuler à moto (moyen très prisé par les lanceurs d'engins), de 18 heures à 6 heures ; fermeture des casinos – soixante-dix à ce jour – et des cabarets sans licence ; renvoi de tous les petits marchands qui avaient pris possession des trottoirs. Dix-huit personnes, mêlées à des affaires de drogue, ont aussi été arrêtées. Des mesures populaires ont été adoptées, comme la baisse autoritaire du prix de l'essence puisque les taxes imposées par les milices ne sont plus justifiées. Celle-ci a baissé d'un tiers, une économie appréciable. La remise à leurs propriétaires des appartements réquisitionnés par les milices pour en faire le siège de leurs permanences – une première à Beyrouth – est soulignée partout.

La campagne de nettoyage des murs, menée deux dimanches consécutifs, s'est en revanche assez vite essoufflée, et les effigies de l'imam Khomeiny ou de l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite libanaise disparu en Libye en août 1978, sont encore très nombreuses. De plus en plus de commerçants préfèrent cependant afficher le portrait en couleurs du président syrien Hafez El Assad, largement distribué. Déjà aussi, les barbes, hâtivement rasées sur ordre syrien, repoussent.

Abrités dans leurs guérites formées de sacs de sable et installées au centre des principaux carrefours, les soldats syriens qui épaulent les forces de sécurité intérieures (FSI, police libanaise) n'effectuent, en règle générale, que des contrôles rapides. Leurs critères de sélection pour arrêter les automobilistes sont simples : *« Les voitures sans plaque d'immatriculation, les jeunes un peu trop barbus, les détenteurs d'armes. »* Pour le reste, le général Kanaan conseille à tous de faciliter au maximum la circulation et de ne pas heurter inutilement les gens. Une majorité de Libanais, selon un sondage publié par l'hebdomadaire *Nouveau Magazine*, se prononcent en effet en faveur du déploiement de l'armée syrienne et le général Kanaan n'a pas l'intention de contrarier ce satisfecit par des mesures provocantes.

Pour combien de temps ?

D'ailleurs, les Beyrouthins de l'ouest sont unanimes sur un point : l'armée syrienne, malgré des bavures, se comporte beaucoup mieux qu'en 1976. Sa présence, en dépit du nombre de ses soldats – dix mille environ, – est discrète. Ni chars ni trop de camions ne circulent en ville. Les soldats syriens sont particulièrement aimables et polis aux barrages et, comme le souligne une commerçant qui a gardé de mauvais souvenirs de leur précédent passage, ils payent généralement leurs achats. Certains Beyrouthins craignent plutôt aujourd'hui de voir s'affaiblir la poigne syrienne qui a débarrassé la ville de toute présence visible des milices.

« Les gens ont peur que notre déploiement ne soit éphémère », confiait récemment un lieutenant syrien au général Kanaan, lors d'une de ses tournées impromptues dans la ville. *« Ils ne nous donnent pas beaucoup de renseignements de crainte qu'au retour des milices celles-ci ne se vengent. »* Crainte superflue pour le général Kanaan, qui, lui, affirme : *« Cette fois, ce n'est pas la même chose. Le règne des milices a été banni à jamais. »*

L'armée syrienne, cependant, ne « chôme » pas. Chaque jour, les journaux annoncent des découvertes d'armes, des perquisitions et le passage de quartiers entiers au peigne fin. Mais comment imaginer que les miliciens qui ont réintégré leurs familles aient pu se séparer de leurs armes ? Les réguliers ont été regroupés dans leurs casernes avec leurs armes lourdes, à la périphérie de la ville pour Amal, et dans la montagne pour le Parti socialiste progressiste (PSP à majorité druze de M. Walid Joumblatt). Les services de sécurité de la milice chiite collaborent très étroitement avec l'armée syrienne, ce qui entraîne bien évidemment quelques règlements de comptes. Mais aux dires des victimes, les soldats syriens n'insistent pas si l'intéressé peut faire preuve de sa bonne foi. Amal est intervenu aussi à quelques reprises dans la banlieue sud pour arrêter des « suspects » réclamés par les Syriens. Selon le général Kanaan seules cinquante personnes ont été déclarées *persona non grata* dans la ville.

Mais combien de temps peut durer ce simple accord de sécurité ? Nul ne s'aventure à le prédire. Les explosions sont là pour montrer que celui-ci demeure précaire et que l'armée syrienne pourrait être amenée soit à renforcer ses effectifs, soit à durcir son comportement.

Et au-delà de la sécurité, personne ne croit ici que le temps d'un règlement global de la crise libanaise soit venu. Les pourparlers de Damas sont qualifiés tour à tour, suivant les interlocuteurs, de « passe-temps », de « comédie », ou « d'aimable plaisanterie ». Or, sans un minimum d'accord politique au moins pour consolider la trêve, comment celle-ci peut-elle perdurer ? Certes les Beyrouthins, qui savent trop que le pire est toujours à venir, en profitent, mais avec un formidable sentiment de vivre une nouvelle parenthèse sans savoir sur quoi elle peut déboucher. La crise économique, elle, reste bien réelle. Le dollar, baromètre de la confiance, monte régulièrement et s'échangeait jeudi à 115 livres.

Pour l'instant au moins, la polémique entre les parties se limite à des échanges de communiqués plutôt que d'obus. C'est toujours cela de gagné.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ISRAËL

Quand M. Pérès répond en direct aux auditeurs du monde arabe

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le département en langue arabe de la radio israélienne a célébré à sa manière, jeudi 26 mars, le huitième anniversaire du traité de paix entre l'Egypte et l'Etat juif (1). Pendant plus d'une heure et demie, M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, a répondu en direct aux questions des auditeurs du monde arabe. En tout, une centaine d'appels venus d'Egypte, de Jordanie, du Liban, des pays du Golfe, des territoires occupés et d'Israël même.

Le dirigeant travailliste put s'entretenir ainsi avec l'ancien premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil et avec un membre du Parlement jordanien. La quasi-totalité des pays arabes n'ayant pas de relations téléphoniques avec Israël, un studio-relais avait été installé à Cologne. Cette émission sans précédent a touché des millions d'auditeurs, estime-t-on à Jérusalem.

Selon les indices d'écoute régulièrement publiés par la BBC, la radio israélienne en arabe vient en deuxième position parmi les chaînes étrangères, après Radio-Monte-Carlo. Certains interlocuteurs de M. Pérès ont préféré ne pas décliner leur identité à l'antenne. Plusieurs communications arrivées à Cologne furent coupées après quelques secondes. On suppose qu'elles venaient de Syrie...

J.-P. L.

(1) Cet anniversaire a été totalement passé sous silence au Caire, où l'on estime qu'il est *« tombé en désuétude en raison des violations de ses dispositions par Israël »*.

Grève de la faim dans les prisons israéliennes

Plus d'un millier de détenus palestiniens ont déclenché une grève de la faim pour l'amélioration de leurs conditions de détention, a-t-on appris jeudi 26 mars de source palestinienne. Les détenus, emprisonnés pour raisons de sécurité, réclament une amélioration de la nourriture et des conditions d'hygiène, la prolongation de leur temps de promenade, la possibilité de passer dans des sections des prisons de leur choix, davantage de livres et de journaux, ajoute-t-on de même source. La grève s'est étendue à six prisons. Le porte-parole de l'administration pénitentiaire israélienne, le commandant Shimon Malka, a précisé que *« la grève de la faim n'est que partielle »*.

Par ailleurs, un porte-parole militaire de Tel-Aviv a annoncé, jeudi 26 mars, la fermeture des universités palestiniennes d'Al-Najah et de Bethléem pour des périodes respectives de deux semaines et cinq jours afin de *« prévenir des troubles »*. – *(AFP.)*

M. Charles Jeantelot ambassadeur en Oman

Le Quai d'Orsay a annoncé mercredi 25 mars, la nomination d'un nouvel ambassadeur auprès du sultanat d'Oman. Il s'agit de M. Charles Jeantelot, qui succède à M. Jacques Homot.

[Né le 12 janvier 1925, licencié en droit, diplômé de l'Institut des hautes études marocaines, M. Jeantelot a été intégré dans le corps des affaires étrangères en 1965 ; il a occupé les fonctions de second puis de premier secrétaire à Djeddah de 1965 à 1967. A l'administration centrale, M. Jeantelot a été affecté aux affaires économiques et financières de 1967 à 1970. Deuxième conseiller à Tripoli de 1970 à 1974, il rejoint de nouveau l'administration centrale aux affaires économiques et financières de 1974 à 1976, puis est nommé consul général de France à Tananarive de 1976 à 1979. Ambassadeur de France à Aden de 1979 à 1983, M. Jeantelot a ensuite été nommé à Khartoum de 1984 à 1986.]

Afrique

La guerre du Tchad

La reconquête de Faya-Largeau ne semble plus être qu'une question de jours

« Aujourd'hui, l'unité nationale tchadienne s'est reforgée autour du président Hissène Habré. Je souhaite naturellement que le colonel Kadhafi en tire les conséquences », a déclaré, jeudi 26 mars, M. Jacques Chirac, qui a estimé que le chef de la Jamahiriya libyenne *« n'a plus aucune raison particulière de rester dans le territoire tchadien »*. Ce propos du premier ministre, qui s'exprimait lors de la journée parlementaire du RPR à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), reflète une profonde satisfaction après la victoire des troupes tchadiennes à Ouadi-Doum qui, selon Paris, a été rendue possible grâce à un fort soutien logistique français.

Ainsi, samedi et dimanche derniers, près de deux cents missiles Milan auraient été acheminés sur N'Djamena. Ces missiles antichars, ainsi que les automitrailleuses AML, ont, en effet, largement contribué aux victoires des troupes gouvernementales dans le BET (Borkou, Ennedi, Tibesti, nord du Tchad) depuis que N'Djamena en a entrepris la reconquête.

A Paris, on semble convaincu que la grande palmeraie de Faya-Largeau va être reprise dans les prochains jours par l'armée gouvernementale. Selon certaines informations, un fort vent de sable dans cette région retarderait actuellement cet assaut, ainsi qu'une éventuelle évacuation de la garnison libyenne. N'Djamena parle aujourd'hui de la reconquête totale du BET ; *« L'objectif prioritaire reste la fin de la mainmise libyenne sur Aouzoo et les autres localités tchadiennes occupées »*, a indiqué, jeudi, Radio-Tchad.

Les autorités tchadiennes ont, d'autre part, fait état de violents bombardements, depuis jeudi matin, sur la localité de Zouar, dans le Tibesti. A Paris, le ministère de la défense a indiqué que le gouvernement français ne possédait aucune information *« selon laquelle des soldats libyens faits prisonniers par les troupes du président Habré auraient été forcés à mettre en œuvre du matériel de guerre contre d'autres soldats libyens »*. A la suite de ces informations, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait fait part de sa *« surprise »*. En réalité, il est avéré, selon des sources dignes de foi, que des prisonniers de guerre libyens ont bien été utilisés par l'armée gouvernementale pour servir d'instructeurs et de conducteurs sur les chars lourds de fabrication soviétique T-54 et T-55, notamment à Fada.

Les forces du « néo-GUNT » prolibyen de M. Acheikh Ibn Omar ont revendiqué une attaque contre les forces gouvernementales, dans la région d'Adré, localité située à l'extrême est du Tchad, à la frontière soudanaise. L'agence libyenne de presse Jana, qui annonce cette attaque, n'en précise pas la date. – *(AFP, Reuter.)*

● **AFRIQUE DU SUD : *Paris décidé à faire libérer Pierre-André Albertini.*** – Dans une lettre adressée à M. Georges Marchais, qui l'interrogeait sur le sort du jeune coopérant français condamné à quatre ans de prison par la Cour suprême du Ciskei (bantoustan sud-africain), M. Jacques Chirac écrit notamment : *« Je puis vous assurer que le gouvernement ne considère nullement le jugement intervenu le 20 mars contre M. Albertini comme un point d'aboutissement à cette affaire, mais que, bien au contraire, il est déterminé à poursuivre ses efforts afin que M. Albertini soit libéré et puisse retourner en France le plus rapidement possible. »* Dans sa réponse, le secrétaire général du PCF déclare que la lettre du premier ministre ne le *« satisfait nullement »*, parle de la *« mollesse insupportable »* du gouvernement et demande, une nouvelle fois, l'expulsion de l'ambassadeur d'Afrique du Sud en France.

● ***Manifestation internationale contre l'apartheid.*** – Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF), la fédération mondiale de la jeunesse démocratique et le Congrès national africain (ANC) organisent, le 9 mai, à Paris, une manifestation internationale contre l'apartheid. *« Des jeunes de plus de soixante pays ont déjà annoncé leur participation »*, a indiqué Mme Josiane Voyant, secrétaire internationale du MJCF, en présentant cette initiative, le 26 mars. Après un meeting sur le parvis des Droits de l'homme, au Trocadéro, cette manifestation se conclura par un concert à Bobigny (Seine Saint-Denis), avec notamment les groupes Carte de séjour et Autograph, numéro un du rock soviétique. Le MJCF organisera du jeudi 2 au samedi 4 avril *« un vote d'urgence dans les universités et les lycées pour dire à Mitterrand et Chirac de faire un geste pour obtenir la libération de Pierre-André Albertini »*.

A TRAVERS LE MONDE

Laos

Les négociations avec Bangkok sont au point mort

Bangkok. – La visite officielle qu'effectue, depuis le 24 mars, en Thaïlande, une délégation laotienne conduite par le vice-ministre des affaires étrangères, M. Soubanh Sarithirat n'a pas consacré le rapprochement entamé il y a plusieurs mois.

Dès son arrivée, M. Soubanh a dénoncé en termes très vifs l'aide accordée, selon lui, par Bangkok aux *« contre-révolutionnaires »* du Laos – une accusation rituellement rejetée par la Thaïlande – et insiste sur la nécessité de résoudre une fois pour toutes un grave différend frontalier concernant trois villages. Deux jours de discussions *« franches »* entre les Laotiens et la délégation thaïlandaise conduite par M. Aroun Panounpong, conseiller spécial du premier ministre, n'ont permis aucun progrès réels. Le projet de visite à Vientiane du ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Siddhi Savetsila, a été remis en question. – *(Corresp.)*

Philippines

Assassinat d'un candidat aux prochaines élections

Manille *(AFP)*. – Un candidat du Parti libéral, favorable à la présidente Cory Aquino, aux prochaines élections à la Chambre des représentants, Tito Abao, a été tué, dimanche 22 mars, à coups de revolver à son domicile, à Natividad, dans la province méridionale de Mindanao, a annoncé, jeudi 26 mars, la police. M. Abao a été tué à bout portant, sous les yeux de sa femme et de ses enfants, par un inconnu qui a réussi à prendre la fuite.

Le meurtre de M. Abao est le premier grave incident depuis le début de la campagne électorale. Plusieurs commentateurs politiques ont déjà exprimé la crainte qu'elle soit particulièrement violente.

D'autre part, un tribunal de Manille qui instruit le nouveau procès intenté par les autorités contre les auteurs du meurtre de Benigno Aquino, en 1983, a émis, mardi 24 mars, des mandats d'arrêt contre trois anciens membres de l'administration Marcos, pour complicité dans l'assassinat. Il s'agit de MM. Jose Aspiras, ancien ministre du tourisme ; Gregorio Cendana, ancien ministre de l'information, et Jesus Singson, ancien responsable de l'Office des transports aériens.

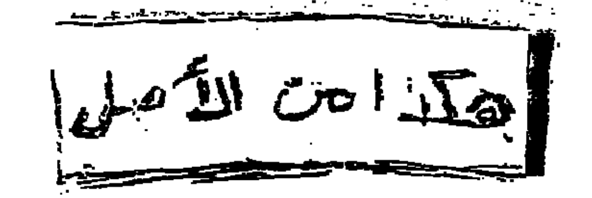
Pologne

Révision à la baisse des hausses de prix envisagées

Le gouvernement polonais a décidé de limiter à 9,6 %, au lieu des 13 % initialement prévus, les hausses moyennes des prix alimentaires qui entreront en vigueur lundi 30 mars. Les syndicats officiels (OPZZ) avaient averti les autorités des risques de conflits sociaux, menaçant même d'*« entreprendre des actions »*, sans en préciser autrement la nature (*le Monde* du 21 mars). Cette révision des hausses des prix alimentaires, annoncée jeudi 26 mars par la presse, est une concession limitée car elle ne concerne pas les hausses prévues, notamment pour les transports et l'énergie ; celles-ci pourraient atteindre 26 %.

L'OPZZ a, d'autre part, indiqué que les autorités avaient également accepté certaines revendications relatives à la protection des plus bas revenus. Un relèvement des salaires de l'ordre de 420 zlotys (2 dollars environ) serait accordé aux employés gagnant moins de 14 000 zlotys par mois (70 dollars).

● Six militants de l'opposition, interpellés mardi 24 mars à Varsovie pour diffusion de publications clandestines, ont été condamnés le lendemain à des amendes de 50 000 zlotys, sur décision d'un tribunal de simple police. Un septième militant, M. Jaroslaw Nakielski, membre du mouvement pacifiste indépendant Liberté et paix, n'avait toujours pas été relâché jeudi 26 mars. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

La lutte contre le terrorisme

Les suites de l'arrestation à Paris d'un réseau pro-iranien

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, vendredi matin 27 mars, que *« l'arrestation d'un groupe de terroristes n'avait pour l'instant aucune conséquence sur les relations entre la France et l'Iran »*. Le porte-parole de M. Chirac a également indiqué que, en ce qui concerne les négociations financières entre Paris et Téhéran, *« rien n'était stoppé pour le moment »*. A propos des arrestations, il a souligné qu'il s'agissait *« d'une affaire extrêmement importante »* qui marque *« la volonté du gouvernement de mener la lutte antiterroriste, avec le maximum d'activité et qui s'inscrit dans un bilan très positif enregistré depuis quelques semaines »*. Il a estimé également que *« le gouvernement s'il a des positions à prendre et des décisions à annoncer ne le fera que lorsque la justice aura pris elle-même ses décisions »*.

Les huit personnes arrêtées samedi par la DST ont été inculpées, le jeudi 26 mars, par le juge Gilles Boulouque, d'association de malfaiteurs et d'infractions à la législation sur les armes et les explosifs, ces délits étant en relation avec *« des entreprises individuelles ou collectives ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

Le réseau démantelé semblait lié par ses convictions religieuses intégristes. Mohamed Mouhajer serait aussi l'un des fondateurs du Hezbollah au Liban (Parti de Dieu, chiite intégriste pro-iranien). Il aurait entretenu des relations régulières avec l'ambassade d'Iran à Paris.

Les armes, les explosifs, les piles et les réveille-matin découverts lors des perquisitions donnent à penser que le groupe s'apprêtait à commettre des attentats en France. Des renseignements et des écoutes téléphoniques auraient incité la DST à passer à l'action pour éviter d'être prise de vitesse comme cela s'était produit lors de l'attentat d'Orly commis en juillet 1983 par l'ASALA.

Certaines sources affirment que les inculpés visaient des personnalités politiques françaises, parmi lesquelles MM. Mitterrand et Chirac, mais aucun élément, pour l'instant, ne confirme cette rumeur.

***« Cette affaire est sujette à d'autres prolongements »*, a déclaré, jeudi, M. Charles Pasqua. Le ministre, qui participait à la Journée parlementaire du RPR à Saint-Germain-en-Laye, répondait à une question des journalistes qui lui demandaient son avis sur les possibles rapports de cette affaire avec les attentats de septembre revendiqués par le CSPPA.**

Mohamed Mouhajer un des responsables de la branche « action » en Europe

L'arrestation de Mohamed Mouhajer est l'une des plus importantes réalisées dans ce domaine par la police française. C'est un « gros poisson ». L'étudiant en philosophie à la Sorbonne, section sciences religieuses, âgé de trente-trois ans, n'est pas un individu ordinaire. Il serait même un des responsables, sinon le responsable, de la branche « action » en Europe.

Issu d'une famille très religieuse venue du Liban sud pour s'établir dans la Bekaa, il est le fils d'un haut dignitaire chiite très respecté, Cheikh Habib Ali Ibrahim Al Mouhajer, mort dans les années 60 et enterré en Irak. La religion et la famille ne font qu'un puisque Mohamed a un frère cheikh et deux neveux juges religieux. L'un d'eux est membre du Conseil supérieur chiite.

Mohamed Mouhajer a commencé des études à Nadjaf, haut lieu du chiisme en Irak où l'imam Khomeiny passa quinze ans de sa vie en exil, pour devenir à son tour cheikh, mais il revint à Baalbek où il eut, dans les années 75, comme professeur de littérature arabe, Hussein Moussawi, fondateur d'Amal islamique. C'est en 1980 environ qu'il s'inscrit à la Sorbonne et, de là, fait de fréquentes navettes entre la France et le Liban. Il épouse une Française qui s'est convertie à l'islam et vit en « vraie » musulmane, portant le tchador et respectant à la lettre, mieux que lui paraît-il, les préceptes intégristes. Sans doute par le mariage, il obtient la nationalité française.

Au départ des Palestiniens en 1982, il participe à la fondation du Hezbollah avec Cheikh Sobhi Toufaily, responsable du Hezbollah de la Bekaa, et Ibrahim Al Amine, ancien représentant d'Amal à Téhéran, aujourd'hui porte-parole du Hezbollah au Liban.

Mouhajer serait le neveu d'Ibrahim Al Amine, qui ne passe pas pour un modéré et qui pourrait être tenté de faire quelque chose pour lui.

Beaucoup de rumeurs, peu de certitudes

Qui sont réellement les huit personnes arrêtées pendant la nuit du 21 au 22 mars par la DST et inculpées, jeudi 26, par le juge d'instruction parisien Gilles Boulouque ? Qu'ont-elles exactement fait ? Que s'apprêtaient-elles à commettre ? Près d'une semaine après leur arrestation, les rumeurs abondent, mais les certitudes demeurent peu nombreuses. Si, dans cette affaire, l'impact politique – renforcement de l'image du ministre de l'intérieur – et diplomatique – rupture des relations entre l'Iran et la Tunisie – est manifeste, ses tenants et aboutissants restent encore flous. Au point qu'un sentiment de malaise est perceptible dans certains milieux policiers, notamment à la police judiciaire, laissée totalement à l'écart d'une opération menée de bout en bout par le contre-espionnage.

Les certitudes sont au nombre de trois. Matérielle d'abord : 12 litres d'un explosif liquide, le nitrate de méthyle ; deux pistolets mitrailleurs Sten, leurs munitions et leurs chargeurs ; six réveille-matin neufs et cinquante et une piles électriques. Un attirail qui, à lui seul, justifiait une opération de police préventive...

Humaine ensuite : les huit interpellés semblent tous des musulmans pratiquants, militants d'une stricte orthodoxie chiite. Ce profil, qui renvoie au Hezbollah pro-iranien, paraît surtout celui des deux personnages principaux : Foued Ali Saleh et Mohamed Mouhajer, tous deux étudiants en sciences religieuses à Paris. Le premier est tunisien, le second français, par mariage en 1983, mais né à Baalbek, fief libanais du Hezbollah, dont il serait l'un des fondateurs. Les six autres personnes interpellées seraient plutôt des comparses.

Troisième certitude, l'arrestation, parmi les huit, de six Tunisiens résidant en France a provoqué la rupture des relations diplomatiques entre la Tunisie et l'Iran. Reçu au ministère de l'intérieur par MM. Pasqua et Pandraud, l'ambassadeur de Tunisie, M. Moustapha Zaanouni, devait déclarer que les terroristes arrêtés étaient bien des *« Tunisiens qui avaient des liens avec l'Iran depuis longtemps »*. Etait-ce suffisant pour provoquer une crise entre les deux pays ? Il n'existe pas encore de réponse à cette question. Tout juste peut-on rappeler que M. Pasqua, mardi 24 mars, a reçu M. Hedi Mabrouk, ministre tunisien des affaires étrangères de passage à Paris, pour s'entretenir avec lui des arrestations des terroristes. Le même jour, M. Habib Bourguiba lui-même condamnait à Tunis *« les agissements répréhensibles d'une minorité infime de Tunisiens entraînés dans des courants criminels et subversifs durant leur séjour en dehors du territoire national »*.

Super-terroristes ?

Le reste relève d'une réalité plus insaisissable. *« Les recherches se poursuivent en vue de déterminer la responsabilité de ce réseau dans des attentats commis en France au cours des mois précédents »*, déclarait, mercredi soir, un communiqué du ministère de l'intérieur. Faut-il en conclure que les terroristes arrêtés auraient participé aux attentats commis à Paris en septembre 1986 et revendiqués par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) ? Selon quelques indiscrétions, l'un des interpellés, chauffeur de taxi de son métier, se *« serait mis à table »*, reconnaissant des *« transports d'explosifs »* ; un autre aurait avoué avoir été mis au courant de préparatifs d'attentats quelque temps avant qu'ils ne soient commis par ceux qui réclamaient la libération de Georges Ibrahim Abdallah, chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), condamné depuis, en février dernier, à la réclusion criminelle à perpétuité. *« Rien n'est à exclure*, reconnaissait prudemment un magistrat, *mais nous n'avons pour le moment aucun indice matériel pour étayer cette thèse. Nous vérifions les renseignements fournis par la DST. »*

Restent les questions. Si les huit inculpés semblent bien relever idéologiquement de l'intégrisme à la mode iranienne, leur profil de « super-terroristes » laisse en revanche à désirer. *« Tout cela fait terriblement amateur »*, déclarait, jeudi, un spécialiste de la lutte antiterroriste. De fait, tant les armes que les explosifs découverts lors des perquisitions ne font pas partie du paquetage habituel des terroristes professionnels. Les deux armes saisies par les enquêteurs sont de robustes pistolets-mitrailleurs Sten – et non des WZ 63 polonais, comme le laissaient entendre certaines sources policières au début de l'enquête. Or le PM Sten est un modèle qui a connu ses heures de gloire (...) dans les années 40, lors des combats de la seconde guerre mondiale, et qui équipe rarement les terroristes modernes.

Quant aux explosifs, du nitrate de méthyle stocké dans des bouteilles marquées Ksarak et Gantous Abou Raad, venues directement du Liban, ils rendent perplexes les policiers du laboratoire scientifique de la préfecture de police. Des explosifs identiques avaient été découverts par la police allemande lors de l'arrestation à Francfort et en Sarre, en janvier dernier, de deux Libanais dont l'un, Mohamed Ali Hamadei, est impliqué dans le détournement du Boeing de la TWA sur l'aéroport de Beyrouth en juin 1985.

La PJ à l'écart

Incolore et volatil, sensible au choc et à la chaleur, ce produit dégage une forte odeur d'acide nitrique et laisse des traces jaunes facilement décelables lorsqu'on le manipule. Surtout, son instabilité en rend l'usage incertain, voire dangereux, alors qu'il existe sur le marché des explosifs autrement plus pratiques à manier. Certains policiers et des chimistes en concluent que l'utilité de ce produit tient surtout à la facilité avec laquelle des terroristes démunis peuvent en fabriquer. Jeudi, cependant, les enquêteurs recherchaient toujours d'autres caches où, selon leurs renseignements, pourraient encore se trouver une quarantaine de litres de nitrate de méthyle.

La procédure suivie souligne encore les zones d'ombre de cette affaire. Du début à la fin, la direction centrale de la police judiciaire comme la direction de la police judiciaire parisienne ont été laissées à l'écart d'une procédure menée exclusivement par la DST. Le secret y a sans doute gagné, mais les fonctionnaires de la police judiciaire semblent en manifester une pointe d'amertume.

Faut-il y voir la cause de quelques remarques sceptiques sur la portée véritable des dernières arrestations ? Ces fonctionnaires rappellent les éléments matériels qui les avaient amenés à conclure à la culpabilité du clan Abdallah dans les attentats de l'automne dernier. Ils remarquent que le juge en charge du dossier des attentats de l'automne dernier, M. Michel Legrand, n'est pas le magistrat instructeur qui a reçu à traiter le dossier des Tunisiens qui viennent d'être arrêtés.

Ces policiers soulignent que M. Alain Marsaud, chef de la 14e section du parquet chargée du terrorisme, était absent de Paris pendant les deux tiers de garde à vue des Tunisiens. Une absence qui étonne pour une affaire aussi importante qu'on le dit. La « disparition » de M. Marsaud avait été commentée, certains affirmant même que le magistrat s'était rendu à Beyrouth pour y mener des négociations secrètes ! Or, plus prosaïquement, M. Marsaud, qui n'a pas jugé nécessaire de remettre ce voyage prévu de longue date, était en réalité en Corse, où il a rencontré, pour des réunions de travail, les fonctionnaires de police qui traitent du terrorisme insulaire.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.





Une déclaration de M. Chalandon

Allonger la garde à vue ?

M. Albin Chalandon veut allonger la garde à vue applicable aux terroristes. Il l'a dit le jeudi 26 mars à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), où il s'adressait aux parlementaires du RPR. Le garde des sceaux se demande si les succès remportés récemment contre les terroristes ne seraient pas plus éclatants si la garde à vue à laquelle ils sont astreints était portée de quatre jours maximum à six ou huit jours.

Peu après, la chancellerie commentait cette déclaration en faisant remarquer que certains Tunisiens tombés il y a quelques jours entre les mains de la DST n'avaient commencé à parler que dans les dernières heures de leur garde à vue de quatre jours. De là à penser qu'il faut un délai supplémentaire pour faire avouer les plus récalcitrants...

La chancellerie voit dans cette affaire de Tunisiens une justification de sa politique. L'état dernier, M. Chalandon a fait voter au Parlement une loi sur le terrorisme portant la garde à vue de quarante-huit heures maximum à quatre jours. Il avait été critiqué pour cela par l'opposition. Il trouve l'occasion aujourd'hui de montrer que les faits lui ont donné raison.

Pour autant, M. Chalandon n'envisage pas de soumettre au Parlement un projet de loi prolongeant la garde à vue. Même s'il a cette tentation, il sait bien qu'il risque de se heurter au Conseil constitutionnel.

No man's land

La garde à vue est le moment pendant lequel un suspect est interrogé par la police. Privé de sa liberté, il ne bénéficie pas, pendant ce laps de temps, des garanties offertes aux personnes arrêtées, c'est-à-dire la comparution devant un juge du siège ou *habeas corpus*. Il ne bénéficie pas non plus de l'assistance d'un avocat.

Ce no man's land judiciaire est nécessaire à la police pour parfaire son enquête. Mais ces facilités deviennent anormales lorsqu'elles se prolongent démesurément. Pour cette raison, le garde des sceaux a lui-même assorti, l'été dernier, la prolongation à quatre jours de la garde à vue de précautions qui figurent aujourd'hui dans le code de procédure pénale. Cette prolongation est autorisée par le président du tribunal ou le juge d'instruction, et le suspect peut exiger un examen médical. Cette précaution dit assez les risques courus, celui d'un interrogatoire « musclé » en particulier.

B. L. G.

En Tunisie

Des arrestations d'islamistes accompagnent la rupture avec Téhéran

TUNIS
de notre correspondant

En raison des *« activités subversives »* auxquelles se livrait l'ambassade iranienne à Tunis, le gouvernement tunisien a décidé, le jeudi 26 mars, de rompre ses relations diplomatiques avec Téhéran.

Selon un communiqué diffusé par le ministère des affaires étrangères, l'ambassade d'Iran avait établi *« des relations suivies entre des organismes iraniens et un groupe d'extrémistes inféodés à la révolution iranienne et quelques marginaux recrutés par divers moyens de séduction et de propagande ou par de l'argent »*. Ces divers éléments avaient pour mission *« de commettre à l'intérieur du pays des actes visant à semer la confusion idéologique, l'anarchie et la sédition confessionnelle »*.

L'ambassade est aussi accusée d'avoir fait procéder à une surveillance des chancelleries de *« certains pays frères et amis »* et au recrutement de Tunisiens à l'étranger pour se livrer à des opérations terroristes.

Depuis l'avènement du régime de l'imam Khomeiny, les relations entre Tunis et Téhéran ont toujours été empreintes de la plus grande méfiance. L'ambassade de Tunisie à Téhéran est fermée depuis plus de six ans et la représentation iranienne à Tunis ne comprenait qu'un chargé d'affaires et quatre diplomates. Tout sépare, en effet, la Tunisie de la révolution islamique. Aussi, au-delà de cette rupture finalement purement formelle, se précise surtout la grande opération de démantèlement des différents courants intégristes tunisiens engagés depuis quelques semaines.

On ne cache pas dans les cercles politiques que le gouvernement est décidé *« à aller jusqu'au bout »* pour mettre définitivement un terme *« aux menées des tenants de l'obscurantisme et des propagateurs des doctrines sclérosées et rétrogrades »*. Le président Bourguiba en ferait une affaire personnelle.

L'agitation, dont l'université a été le théâtre ces trois derniers mois, avait déjà incité le pouvoir à sévir. L'arrestation de l'un des auteurs de l'attentat de Djibouti, qui s'est révélé être effectivement tunisien, et des six détenteurs de passeports tunisiens à Paris, n'a fait que le renforcer dans sa détermination et l'a convaincu de la nécessité de rompre officiellement avec Téhéran.

Du début mars à ces tout derniers jours, arrestations et perquisitions se sont multipliées à Tunis et dans l'intérieur du pays. En dépit du mutisme absolu des autorités, on croit savoir que plusieurs dizaines de personnes – une centaine selon certaines sources – auraient été interpellées. La plupart appartiennent au Mouvement de la tendance islamique (MTI), dont le secrétaire général est M. Rached Ghanouchi (*le Monde* daté 15-16 mars) et à l'Union générale tunisienne des étudiants (UGTE), qui lui est étroitement liée.

Divers courants intégristes

Bien que n'étant pas officiellement reconnu, le MTI est le seul mouvement islamique à avoir mené ses activités, ou du moins certaines d'entre elles, au grand jour. Ses dirigeants ont toujours nié *« être un produit de la révolution iranienne »*. Mais il existe dans le pays d'autres courants intégristes qui se maintiennent dans la clandestinité, tels le Parti de la libération islamique, dont l'existence a été révélée voici trois ans à l'occasion d'un procès.

En outre, l'été dernier, un Tunisien jugé devant le tribunal militaire et condamné à mort, avait proclamé son appartenance au Djihad islamique. Il est douteux qu'il ait été seul à militer dans cette organisation.

Les autorités doivent, en principe, rendre publiques dans les jours qui viennent les charges retenues contre les personnes arrêtées, et, assure-t-on, produire des preuves de leur collusion avec Téhéran.

MICHEL DEURÉ.

Le sort des otages au Liban

Le Djihad islamique tente d'obliger les Etats-Unis et Israël à accepter ses exigences

M. Nagib Abou Haidar, médecin à l'hôpital américain de Beyrouth, qui était aux côtés de Mme Virgina Rose Steen, épouse de l'otage, au moment de la projection de la cassette-vidéo dans les locaux du *Safir*, a affirmé que la déclaration de M. Turner était *« très convaincante »* et que, si le diagnostic qu'il a présenté était juste, alors l'état de M. Steen *« était critique »* et qu'il devait être *« immédiatement hospitalisé »*.

« L'administration américaine doit répondre de façon positive à notre appel humanitaire », poursuit M. Turner, qui ajoute : *« Washington doit prouver son respect de la vie humaine et donner quelque chose à nos ravisseurs qui promettent de libérer notre ami malade. Mais tout semble indiquer que l'administration Reagan veut notre mort »* et c'est pour cela, poursuit M. Turner, que *« nous appelons nos familles et nos femmes à se rendre en Israël et aux Etats-Unis pour y faire pression, parce que c'est là où se trouve la clé du problème, et que rien ne sert d'agir au Liban »*.

Au Koweït, Abou Iyad, un des principaux adjoints de M. Yasser Arafat, a affirmé jeudi que le Hezbollah avait transmis à la Syrie, par l'intermédiaire de l'Iran, trois conditions pour libérer les otages détenus au Liban. Il a précisé que la première condition concernait la libération de Georges Ibrahim Abdallah et Anis Naccache, détenus en France, contre celle des otages français. La deuxième condition porte, selon lui, sur la libération par Bonn des frères Hamedei contre celle des otages ouest-allemands. La troisième condition est, toujours selon Abou Iyad, la libération des prisonniers détenus au Koweït, auteurs de plusieurs attentats, contre celles des otages américains.

Le Djihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP) poursuit ses tentatives en vue de forcer les Etats-Unis et Israël à faire un pas en sa direction. Lundi dernier, le DILP avait proposé d'échanger son otage malade – Alann Steen, – contre cent prisonniers palestiniens détenus en Israël. Mardi, les Etats-Unis avaient répondu en réaffirmant leur volonté *« de ne pas traiter avec les terroristes »*, alors qu'Israël s'était déclaré le même jour *« désolé pour les otages américains car il ne pouvait rien faire pour eux »*.

Pour maintenir sa pression, le DILP a fait parvenir, jeudi soir, au journal beyrouthin *Al Safir* une cassette-vidéo enregistrée par le professeur américain Jesse Turner, qui partage la détention d'Alann Steen. Selon ce message, ce dernier, captif depuis le 24 janvier, *« a une tension de 23-18, souffre de maux de tête, d'angoisses, de difficultés respiratoires et d'hémiparésie »* (légère paralysie affectant une moitié du corps). M. Turner, qui est apparu en bonne santé, vêtu d'un T-shirt jaune et portant la barbe, a indiqué qu'*« un médecin »* avait rendu ce diagnostic et que l'état de M. Steen était *« dû à un manque d'oxygène parvenant au cerveau »*. Selon le message enregistré, *« le patient a affirmé avoir reçu un coup alors qu'il jouait au baseball quand il était enfant et qu'il avait perdu connaissance »*. Maintenant, M. Steen *« se tape le crâne contre les murs quand il souffre de maux de tête même après avoir pris des calmants »*, affirme encore M. Turner. *« On lui a fait une piqûre de Serpaxil pour faire baisser sa tension et on lui a donné du Corgard, du Modurectic, de l'Hydergin, mais le docteur a dit qu'il lui faut des examens et des radios. »*

Parlant lors d'une conférence de presse, Abou Iyad a estimé que ces conditions étaient *« rédhibitoires et difficiles à satisfaire »* et que la question des otages faisait l'objet d'un *« différend »* entre Damas et Téhéran. Il a ajouté que *« l'entrée, il y a plus d'un mois, des forces syriennes dans Beyrouth-Ouest, s'était faite en accord avec les Européens et les Américains pour libérer les otages détenus par les mouvements islamiques extrémistes, désarmer les camps palestiniens et limiter l'influence du Hezbollah »*. Il a indiqué que le déploiement des forces syriennes dans la banlieue chiite de Beyrouth faisait l'objet de négociations entre la Syrie et l'Iran. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Politique

L'échéance de 1988 dans la ligne de mire des parlementaires RPR

Démonstration unitaire

De travail, point, mais une belle démonstration d'unité et un début de présentation des principaux thèmes de campagne pour l'année à venir. En décidant de réunir ses parlementaires à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le jeudi 26 mars, le RPR ne voulait pas tant leur donner l'occasion de s'exprimer que démontrer une fois encore qu'il était bien le pivot de la majorité parlementaire et gouvernementale. Démonstration réussie.

Ils sont tous venus : M. Alain Poher, ex-concurrent de Georges Pompidou, salué debout par les héritiers du gaullisme ; les présidents – ou leurs représentants – des groupes de la majorité sénatoriale ; les « patrons » des régions, comme le ministre des relations avec le Parlement ou le président du groupe UDF de l'Assemblée, qui ont profité du « charter de Chamalières », affrété par M. Jacques Chaban-Delmas (au terme d'une réunion avec M. Valéry Giscard d'Estaing, afin de venir écouter M. Jacques Chirac.

Prétextes rêvés à de beaux appels à l'unité, cette « *unité* » que le président du Sénat souhaite voir préservée « *le plus longtemps possible* » et notamment « *pour le deuxième tour du scrutin présidentiel* ». Car, comme le dit M. Roger Romani, président du groupe sénatorial, « *sur les vrais problèmes, nos solutions sont identiques, à des nuances près* ». Mais attention danger, prévient M. Pierre Messmer, président du groupe de l'Assemblée nationale : si les parlementaires ont su avoir « *une attitude exemplaire* », le gouvernement « *gagnerait à l'imiter* », du moins « *certains ministres qui ne sont pas présents ici* ». En clair, ceux qui n'appartiennent pas au RPR.

Unité, peut-être, mais tant pis pour les responsables de l'UDF présents : ici elle est mise au service du candidat Chirac. Le seul slogan décorant la tribune l'affiche ouvertement : « *L'action, c'est Jacques Chirac.* » Heureusement, car, dans la salle, c'est plutôt l'apathie. On ne se bouscule pas pour prendre la parole, comme si chacun pensait que sa seule présence suffit. Ainsi M. Romani affirme-t-il : « *Le peuple français est tout sauf un peuple sans mémoire.* » Il saura, déclare M. Péricard, maire de Saint-Germain « *reconnaître le courage et l'intérêt de la France* ». Certains s'inquiètent pourtant. M. Jean-Claude Dalbos, député de la Gironde, déclare : « *Jacques Chirac est un cavalier ; choisissant son heure, il doit remonter à cheval ; nous savons que sa position lui impose la diplomatie ; mais un diplomate ça rassure ; un cavalier ça entraîne.* »

Les étendards du « cavalier » ont déjà été brandis : la sécurité et la participation. Deux thèmes qui n'ont pas été choisis au hasard pour être présentés au cours de cette journée. Ils permettent à la fois de dresser un bilan satisfaisant de ce qui a été fait et de proposer un programme pour l'avenir. Ni M. Charles Pasqua, ni M. Albin Chalandon, ni M. Philippe Séguin, ni M. Alain Juppé n'y ont manqué.

Le ministre de l'intérieur a mis l'accent sur la nécessité d'empêcher que « *l'opinion publique soit influencée par une conjuration de la renonciation qui, sous couvert de grands idéaux et de bonnes intentions, vise en fait à affaiblir le pays* ». Le garde des sceaux s'est demandé si, devant le succès de la lutte contre le terrorisme, il ne fallait pas allonger à nouveau le délai de garde à vue jusqu'à six ou huit jours. Le ministre des affaires sociales a voulu convaincre patrons et salariés que « *la participation est aujourd'hui l'un des fondements de la compétitivité des entreprises dont notre pays a besoin s'il veut surmonter la crise de l'emploi* ». Le ministre délégué au budget a constaté que, si d'« *une certaine façon la crise économique était finie* », la nouvelle « *phase de la vie économique mondiale* » engendrait des « *déséquilibres tout aussi inquiétants* ».

91, 93, 95...

Comment concilier rythme économique et échéancier électoral ? Le dilemme n'est pas nouveau, ni pour une majorité ni pour un candidat. M. Jacques Toubon s'est efforcé de le résoudre : le grand marché européen, c'est pour le début de 1993, « *la fin de la législature, c'est pour 1991 ; la fin du septennat de Jacques Chirac, c'est pour 1995 ; c'est dans cette durée qu'il faut s'inscrire* ».

L'avenir immédiat, c'est aussi la prochaine session. M. Messmer souhaite que le gouvernement « *ne présente ses textes au Parlement que lorsqu'ils auront été bien étudiés et éventuellement réétudiés* ». Il en est ainsi du dossier des prisons privées, pour lequel M. Pierre Mazeaud, député de la Haute-Savoie, a sa propre solution : distinguer les prévenus des condamnés en réservant aux premiers les éventuels établissements privés, suggestion repoussée par M. Chalandon.

Les privatisations doivent aussi être réétudiées. C'est un succès certes, mais M. Raymond Bourgine, sénateur de Paris, s'inquiète de la possible fragilité des banques redevenues privées. MM. Etienne Pinte, député des Yvelines, et Jacques Toubon souhaitent que les petits actionnaires aient leur mot à dire et qu'ils ne soient pas une masse de manœuvre pour les directions générales. Le secrétaire général du RPR n'est pas particulièrement satisfait du déroulement de l'assemblée générale de Saint-Gobain.

Le produit est bon, mais il faut savoir le vendre soi-même. M. Péricard, ancien journaliste, a exhorté ses confrères en politique : « *Les hommes politiques ont du mal à supporter que la presse joue son rôle, qui n'est ni de nous ménager ni même toujours de nous comprendre.* » Il faut « *l'accepter, même si cela fait parfois mal. La vraie démocratie, le vrai pluralisme, sont à ce prix (...). Bref, ayons une communication offensive plutôt que larmoyante et tardive* ». Ce message-ci sera-t-il entendu ?

ANNE CHAUSSEBOURG et THIERRY BRÉHIER.

Le premier ministre esquisse les thèmes de sa campagne

(Suite de la première page.)

Ses auditeurs, députés et sénateurs du RPR et des partis alliés, n'ont pas eu besoin de cette précision pour évoquer ouvertement, comme M. Toubon, « *la fin du septennat de Jacques Chirac en 1995* » ; pour lancer avec lyrisme, comme M. Romani : « *N'en déplaise aux esprits chagrins, vous êtes l'espoir de la France* » ; ou pour souhaiter plus concrètement avec M. Messmer « *le succès de Jacques Chirac à la grande échéance de 1988.* »

Treize mois presque jour pour jour avant cette échéance, la cause est donc entendue pour les gaullistes qui se sont donné un candidat ou plutôt auxquels un candidat s'est offert. Car, à aucun moment, M. Chirac n'a tenté de détourner ses partisans de leur conviction ni de leur conseiller la patience comme il le faisait récemment encore. Bien au contraire.

La longue intervention faite devant eux – regroupant les thèmes divers exposés de-ci-de-là depuis quelque temps – constituait en réalité un véritable discours-programme, un rodage des thèmes de campagne présidentielle. La majorité, affirme-t-il donc, a entrepris en 1986 une œuvre de redressement du pays si importante qu'elle doit, pour porter ses effets, se prolonger au-delà de 1988. Son action doit s'exercer sur trois plans : l'affirmation de l'indépendance et de l'unité nationales, la construction d'une économie forte et le développement d'un nouveau dialogue social.

S'il insiste toujours sur les deux domaines où le gouvernement est crédité d'un réel succès – la sécurité et la participation au travers des privatisations, – M. Chirac développe désormais largement ses conceptions dans les deux domaines réputés appartenir au secteur réservé du président de la République, les affaires étrangères et la défense nationale. Il a donc délibérément voulu montrer qu'il était prêt à exercer les compétences que la coexistence le contraint pour le moment à partager avec l'Elysée en fractions inégales. Il a même « osé » s'adresser au colonel Khadafi et avancer des propositions pour vérifier la bonne foi des Soviétiques en matière de désarmement, parlant en somme « de Grand à Grand » avec M. Gorbatchev comme il le fera réellement avec M. Reagan à partir de dimanche.

« Lorsque la borne est franchie... »

M. Chirac est allé un peu plus loin encore dans la préparation de l'échéance présidentielle en évoquant déjà les conditions du deuxième tour de scrutin pour s'assurer du bon report des voix. Car, pour lui, seule l'union peut garantir la victoire. Il la promet à cette seule condition, sinon la « *bêtise* » de la désunion serait fatale tout comme le disait, en septembre 1970, M. Peyrefitte en promettant – déjà – aux parlementaires de l'UDR réunis à Chamonix : « *Nous sommes au pouvoir pour trente ans si nous ne faisons pas de bêtises.* »

L'appel à la discipline majoritaire lancé sous forme de mise en garde solennelle par un premier ministre se comportant en chef de la coalition visait naturellement tant, à la fois, les déclarations faites par certains ministres que les positions prises par les parlementaires « barristes ». Prônant l'œcuménisme, M. Chirac les place ainsi *a priori* en position de fauteurs de divisions. Comment ceux-ci vont-ils pouvoir concilier la solidarité gouvernementale et majoritaire avec leurs préférences propres pour un candidat différent ? M. Chirac ne leur a offert qu'une liberté limitée, celle de s'entretenir avec lui dans son bureau. Il serait douteux qu'ils s'en contentassent.

Il est vrai que, pour M. Chirac, selon une boutade que Georges Pompidou attribuait au sapeur Camembert mais dont l'auteur est le tragédien Ponsard, « *lorsque les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites* ».

Appuyé sur les forts bataillons du RPR, soutenu par les cadres et les dirigeants du mouvement qui ne sont pas traversés par des états d'âme et que galvanise la perspective d'un combat électoral décisif, M. Chirac livre dès maintenant une double bataille préliminaire avec ses alliés de la majorité et avec le président de la République. Deux obstacles à affronter coup sur coup.

ANDRÉ PASSERON.

● **M. Méhaignerie : M. Léotard ne sera pas candidat.** – Le président du CDS «*ne croit pas*» que M. François Léotard sera candidat à l'élection présidentielle de 1988. «*Sa candidature,* a-t-il déclaré le jeudi 26 mars sur RFO Paris, *diviserait profondément l'UDF et François Léotard le sait. Etre président de la République exige une très longue expérience politique, une sagesse. Je suis de ceux qui pensent qu'à la différence d'un premier ministre un président de la République qui a un certain âge n'est pas un obstacle, loin de là.*» En revanche, M. Méhaignerie se verrait très bien premier ministre de M. Barre. «*On ne refuse pas,* a-t-il commenté, *des propositions qui sont faites par le président...*»

M. Chirac : la désunion serait une « bêtise »

M. Chirac a adressé, le jeudi 26 mars, devant les parlementaires RPR réunis à Saint-Germain-en-Laye, une mise en garde à la majorité qui ne doit pas se diviser dans la perspective de l'élection présidentielle. « *Nous devons gagner et nous gagnerons* », a-t-il affirmé, à condition de ne pas faire de « *bêtises* ». Or, la seule « *erreur* » qui guette la majorité, selon lui, est d'ordre « *politicien* » ; c'est « *la désunion* » qui « *pourrait conduire à une mauvaise surprise* ».

Après avoir exclu un tel comportement, le chef du gouvernement a souligné que « *la proximité de l'échéance présidentielle et le système de la cohabitation impliquent des contraintes de solidarité* ». « *Je ne conteste à personne le droit de parler, de proposer ou de critiquer, mais j'appelle chacun au sens des responsabilités* », a-t-il déclaré, car « *chacun doit comprendre que l'appartenance à la majorité et la nécessité d'une union qui permette de bons reports de voix au deuxième tour exigent de chacun une parfaite solidarité et excluent tout ce qui n'est pas tout à fait l'essentiel* ». « *Je souhaite,* a-t-il conclu, *que l'on vienne me faire des critiques ou des propositions dans mon bureau. Autre chose est de les faire sur les fils de l'agence France Presse.* »

Auparavant, M. Chirac avait affirmé que « *le monde est confronté à trois défis* » : la violence, la misère et l'incapacité des puissances industrielles à maîtriser leur développement. Les trois objectifs qui en découlent touchent, a-t-il expliqué, à l'indépendance et à l'unité nationale, à la nécessité d'une économie forte et au développement d'un dialogue social nouveau.

Les élections cantonales partielles

Meurthe-et-Moselle : un test pour les « rénovateurs » du PCF

NANCY
de notre correspondant

Cinq candidats seront en lice, le dimanche 29 mars, pour le remplacement du conseiller général de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle), Michel Bertelle (PCF), décédé subitement au début de l'année (*le Monde* du 8 janvier). « *Michel* » n'était pas n'importe qui dans son canton et dans son parti. Ralliant sur son nom beaucoup plus que la seule audience communiste alors que le score du PCF a oscillé entre 11 % et 13 % aux régionales et législatives de 1986, il avait été le premier maire communiste à faire valoir ses désaccords avec la direction de son parti en demandant la convocation d'un congrès extraordinaire.

En bonne logique, son ami, le « *rénovateur* » Alain Amicabile brigue sa succession sans avoir le soutien de la hiérarchie du parti. M. Christian Leclerc, successeur de Michel Bertelle à la mairie de Blenod-lès-Pont-à-Mousson, pressenti par la direction fédérale pour être candidat, a non seulement refusé l'offre mais se retrouve aujourd'hui dans le comité de soutien de M. Amicabile. Ainsi le PCF n'a aucun candidat dans cette cantonale partielle qui prend immanquablement l'allure d'un test pour les « rénovateurs ».

Absente du scrutin, la fédération communiste prêche, sans le dire ouvertement, l'abstention. Elle a réagi vigoureusement aux convergences locales qui sont apparues entre les « *rénovateurs* » et la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), qui soutient M. Amicabile. « *A la LCR,* déclarait ce dernier le 21 mars, *je rencontre des communistes ayant la même volonté de bannir le sectarisme et l'intolérance qui ont pu nous séparer.* » Le lendemain, la fédération répliquait qu'« *il n'y a aucun compromis possible entre le PCF et une organisation groupusculaire dont une des motivations essentielles est l'anticommunisme* ». Elle réaffirmait que voter Amicabile conduirait à une « *confusion sans nom ouvrant la porte à toutes les combinaisons politiciennes* ».

Cette curiosité électorale n'est pas la seule. A part M. Daniel Reichert (Front national) et M. Hubert Dardaine, maire sans étiquette de Jezainville, candidat soutenu par le RPR et l'UDF, le socialiste Yvon Tondon, souvent donné comme favori, voit sa route entravée par un ancien du PS, M. Charles Guerné, maire de Dieulouard, qui fut exclu de son parti pour avoir refusé des communistes sur sa liste municipale au temps de l'union de la gauche. M. Guerné puisera sans doute une partie de ses voix dans l'électorat de M. Tondon.

Cette compétition Tondon-Guerné pourrait être favorable à M. Amicabile qui part, malgré tout, avec un handicap électoral. Les résultats de dimanche seront riches d'enseignement pour le PS local, le PCF et les « rénovateurs ».

J.-L. B.

Val-de-Marne : la majorité du conseil général en jeu

Après l'annulation, le 28 janvier, pour « *irrégularités* » par le Conseil d'Etat de l'élection de trois conseillers généraux communistes dans le Val-de-Marne (*le Monde* du 5 février), trois élections cantonales partielles auront lieu le dimanche 29 mars à Champigny-sur-Marne (centre), Fontenay-sous-Bois et Ivry-sur-Seine (Ouest).

Les trois conseillers, dont l'élection avait été invalidée le 28 janvier, MM. Maurice Ouzoulias, Louis Bayeurte et Roger Grevoul, représenteront de nouveau le PCF dans ces trois cantons.

Des résultats de ces élections, le 29 mars et éventuellement le 5 avril, dépend un hypothétique changement de majorité au conseil général. Avant les annulations, la gauche détenait la majorité (26 sièges dont 19 au PCF et 7 au PS) face à huit élus de l'UDF, 8 pour le RPR, 6 divers droite et 1 membre du Front national.

Après les annulations, droite et gauche disposaient de 23 sièges, la voix du président M. Michel Germa (PCF) étant prépondérante.

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, a dénoncé, le jeudi 26 mars, ce qu'il estime être une « *tentative de fraude* » à Champigny. Selon M. Giraud, « *un nombre très important de faux bulletins portant le nom de la candidate RPR* [NDLR : Mme Isabelle Cuiney] *qui, au nom de l'union de la majorité, a décidé de se retirer, ont été adressés à la mairie de Champigny* ».

M. Giraud, qui lance « *un appel à la vigilance des électeurs* », indique qu'il a demandé au président de la commission de contrôle électoral la destruction de ces bulletins.

Intronisation inattendue à Clermont-Ferrand

M. Giscard d'Estaing sacré champion de la France régionale !

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Quand le preux Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé son intention de réunir en son fief auvergnat tous les autres présidents des conseils régionaux de France et de Navarre pour célébrer «*l'An I*» des régions (à l'occasion du premier anniversaire des élections régionales au suffrage universel), cette initiative avait aussitôt ravivé les sourires naguère réservés à son penchant pour les gadgets. Le ton avait été donné par le grand chambellan provençal de l'UDF, Jean-Claude Gaudin, qui avait paru s'amuser de la convocation de ces états généraux des régions chez le «*Grand Connétable*», selon son expression.

Il faut bien dire que le jeudi 26 mars la première «conférence des présidents de conseils régionaux» ainsi organisée à Clermont-Ferrand dans l'auguste salle de l'Hôtel du département présentait de prime abord un fort côté rétro.

Tous les «Grands» du Rroyaume avaient en effet répondu à l'invitation de l'ancien président de la République. Par égard pour lui, le fringant duc d'Aquitaine, Jacques Chaban-Delmas, le taciturne baron des Pays de la Loire, Olivier Guichard, le sévère duc de Bretagne, Yvon Bourges, avaient tenu à se rallier en personne au panache de leur ancien suzerain, de même que le seigneur d'Ile-de-France, Michel Giraud, l'imposant tuteur de la région Rhône-Alpes, Charles Béraudier, et le sémillant comte de Toulouse, Dominique Baudis.

Bref, toute la fine fleur du pouvoir régional français était là, y compris ce vieux briscard d'Edgar Faure, porte-drapeau de la Franche-Comté, et bien entendu Jacques Blanc, le hardi président du Languedoc-Roussillon qui avait semblé, il y a quelques mois, faire une mauvaise manière à son ancien patron en prenant la présidence de l'Association nationale des élus régionaux, qui regroupe les élus des vingt régions dominées par la nouvelle majorité nationale.

Unanimes

Il y avait même le brave Bernard Stasi, peu rancunier après sa mise à l'écart dans la compétition pour la prochaine présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Décidément poursuivi par le mauvais sort, le chef de file de Champagne-Ardenne faillit même connaître une autre mésaventure quand, soudain éjecté du grand escalier où tout ce beau monde avait pris place pour une photo souvenir, on le vit presque s'étaler au pied des photographes.

Si ce rassemblement de têtes couronnées s'était réduit à ces retrouvailles médiatiques, son intérêt serait resté fort limité. Mais les sceptiques durent bien admettre qu'ils avaient eu tort d'ironiser quand chacun put constater que les seigneurs régionaux du camp de l'opposition étaient, eux aussi, présents.

Non seulement il y avait là les deux ténors socialistes métropolitains Noël Josèphe, champion du Nord-Pas-de-Calais, et Robert Savy, président de l'assemblée régionale du Limousin, mais aussi les chefs de file des conseils régionaux de l'outre-mer, Félix Proto au nom de la Guadeloupe, Georges Othily au nom de la Guyane et Camille Darsières pour la Martinique, tous socialistes ou apparentés. Le président du conseil régional de la Réunion contrôlé, également par l'opposition, s'était fait représenter.

Dès lors, cette conférence inédite regroupant pour la première fois, au-delà des clivages partisans, tous les seigneurs de la France régionale, devenait un véritable événement politique à porter au crédit de son promoteur.

Le déroulement à huis los des échanges de vues consacrés au fonctionnement, aux problèmes et aux perspectives des conseils régionaux prouva qu'il s'agissait d'une « première » susceptible d'avoir des suites importantes, puisque les uns et les autres aboutirent à plusieurs conclusions unanimes présentées par M. Giscard d'Estaing au cours d'une conférence de presse.

Le président de la région Auvergne et ses pairs se feront un plaisir de faire savoir à M. Chirac, à l'occasion d'un rendez-vous qui est déjà pris pour le mois de juin par l'entremise de M. Chaban-Delmas, qu'ils souhaitent vivement que les prochaines élections régionales au suffrage universel se déroulent dans le cadre de circonscriptions régionales et non plus par listes départementales ; que l'Etat donne aux régions davantage de moyens financiers pour l'équipement et le fonctionnement des lycées ; que les procédures des contrats de plan entre les régions et l'Etat soient maintenues.

Ils demandent en outre que soient dénoncées les « *campagnes* » accusant de « *gabegie* » les assemblées régionales, alors que les budgets de celles-ci ne représentent au total que 3 % (25,7 milliards de francs en 1987) de l'ensemble des dépenses des collectivités locales. Ils soulignent enfin que l'Etat doit aider les conseils régionaux avec d'autant plus de détermination que « *l'institution régionale est la plus porteuse d'avenir parce qu'elle s'inscrit naturellement,* selon M. Giscard d'Estaing *dans le futur espace unique européen* ».

Les plus ravis de cette unanimité étaient les représentants de l'outre-mer qui avaient été très émus d'entendre le premier ministre parler l'hiver dernier à la Réunion, de brider les assemblées régionales. Soudain, ils découvraient qu'ils n'avaient pas meilleurs alliés que Valéry Giscard d'Estaing et ses compères métropolitains. « *Tout cela est absolument positif* » s'exclamait, joyeux, Camille Darsières, le fidèle lieutenant du maire de Fort-de-France, Aimé Césaire.

Au nom de l'opposition, Noël Josèphe et Robert Savy (venus avec l'aval de l'Elysée) purent ainsi se féliciter sans aucune réserve du bilan de cette réunion éminemment cohabitationniste, en soulignant qu'il ne fallait donc y voir de la part des socialites « *aucune caution politique* » ni « *une quelconque concession à une quelconque tentation centriste* ».

Spectaculairement conforté dans sa démarche œcuménique, M. Valéry Giscard d'Estaing était aux anges. C'est pourtant à M. Edgar Faure que revint une fois de plus le mot de la fin : « *Entre tous les présents, il y avait un* animus. *Nous avons senti cette âme commune qui manque si souvent à la France !* »

ALAIN ROLLAT.

● **L'élection présidentielle : probablement les 24 avril et 8 mai 1988.** – M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a annoncé, le mercredi 25 mars, que l'élection présidentielle aura « *probablement* » lieu les 24 avril et 8 mai 1988. M. François Loncle, député socialiste de l'Eure, a immédiatemment protesté, car la date du second tour coïncide avec l'anniversaire de la capitulation allemande du 8 mai 1945. Selon M. Loncle, le ministre de l'intérieur « *aurait dû, pour le moins, consulter les associations d'anciens combattants* ». « *La droite française,* a ajouté M. Loncle, *ne semble décidément pas tenir à la célébration de la fin de la seconde guerre mondiale.* »

● **M. Mitterrand reçoit les élus de Nouvelle-Calédonie.** – M. Mitterrand recevra les 3 et 10 avril prochain les élus de Nouvelle-Calédonie. Le 3 avril, M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file des indépendantistes du FLNKS, se rendra à l'Elysée en compagnie de deux autres présidents (indépendantistes) – de région. Le 10 avril, ce sera au tour de MM. Jacques Lafleur député du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RCPR) et Dick Ukeiwé, sénateur RPR et président du Congrès du territoire.

هكذا من الأصل

Politique

La préparation du congrès de Lille

L'avenir délicat du couple Rocard-Jospin

Avant même que le congrès socialiste de Lille ne se soit réuni, il apparaît que deux des principaux acteurs de ce sommet — MM. Lionel Jospin et Michel Rocard — *entretiendront, dans les mois qui suivront Lille, des relations qui risquent d'être délicates.* Pour deux raisons principales, *qui tiennent au* choc de la logique collective du PS et de la logique individuelle de M. Rocard.

Pour le moment, le premier secrétaire du PS a fait savoir que, *grosso modo*, il n'avait pas d'objections à émettre à l'égard de la *précampagne présidentielle* que mène l'ancien ministre de l'agriculture, pourvu que celui-ci respectât certaines limites. M. Rocard, quant à lui, a multiplié, ces derniers mois, les preuves d'attachement au parti, et s'est engagé, en signant la motion de synthèse, à en respecter les règles.

Le problème est que l'état-major de l'ancien ministre juge que l'après-congrès de Lille marque l'ouverture d'une nouvelle phase de la campagne : une phase plus axée sur l'opinion, pendant laquelle M. Rocard devra revêtir le costume d'un candidat potentiel pour tous les Français et donc prendre, selon la logique qui l'inspire, certaines distances avec le PS.

Seconde difficulté, liée à la première : M. Jospin devra veiller à ce que son parti élabore les propositions qu'il entend faire aux Français. Celles-ci devraient être prêtes pour une convention programmatique qui se tiendra avant la fin de l'année.

Or, si M. Jospin veut que ce travail programmatique soit pris au sérieux et ait un impact sur l'opinion, il doit y associer les principales figures du PS et, d'abord, les présidentiables. C'est là que le bât blesse.

Du côté de M. Rocard, on n'a pas tout à fait la même vision des choses : ce qu'on prépare, c'est la plate-forme du candidat Rocard. Il n'est pas question d'en faire profiter les autres, et on imagine mal M. Rocard faire cadeau au PS des précieuses idées que ses experts concoctent, *à son intention exclusive*, dans le secret de leurs groupes de travail...

Ces deux logiques, pour différentes *qu'elles soient*, ne *sont* pas totalement antagonistes. Aucun des deux protagonistes ne peut prendre le risque d'une rupture.

J.-L. A.

M. Mauroy : l'armistice idéologique n'a pas de sens

Invité, le jeudi 26 mars, de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, M. Pierre Mauroy a affirmé : *« Nous allons nous mobiliser pour donner son congé* [au gouvernement] (...). *Nous partons en campagne. »* Interrogé sur l'affirmation de M. Jacques Chirac selon laquelle la France sera la première puissance économique européenne dans cinq ans, l'ancien premier ministre l'a jugée *« surréaliste »*. Pour lui, les Français n'attendent pas ça, *« ils attendent du gouvernement, qui est à la mi-temps,* [qu'il] *organise la prochaine année différemment de celle que nous venons de vivre »*. Pour M. Mauroy, *« la droite a voulu la réussite économique en méconnaissant complètement la nécessité d'une politique sociale »*. Quant au projet de code de la nationalité, il le trouve *« vraiment insupportable »*.

Le maire de Lille a déclaré que *« ça n'a pas de sens de demander un armistice »* idéologique, allusion à M. Jacques Delors, qui avait souhaité un tel armistice pour une durée de cinq années.

Le maire de Lille a avoué qu'il s'était senti un peu isolé lorsqu'il a sorti son livre *A gauche* (en avril 1985). Il estime que l'ensemble du PS est à présent venu sur ses positions. Son parti a maintenant, selon lui, *« le ton juste »* pour critiquer le gouvernement.

Le PS ne révisera pas sa déclaration de principes

Les tensions qui étaient apparues entre rocardiens et mitterrandistes à propos de la représentation des amis de M. Rocard dans l'Indre et de la réécriture de la déclaration de principes du PS (*le Monde* du 25 mars) semblent en voie de s'apaiser.

Les rocardiens ont finalement pris acte du degré d'enlisement de la réécriture de la déclaration de principes du PS, un dossier devenu un *« bâton merdeux »*, selon l'expression de l'un d'eux. *Ils* ont accepté, compte tenu des multiples résistances rencontrées, que ce problème — auquel ils accordent pourtant une importance particulière — ne soit pas abordé par le congrès.

Bien que les rocardiens réfutent toute idée de « troc », M. Lionel Jospin, le premier secrétaire du PS, s'est engagé, de son côté, à régler dans le sens qu'ils souhaitent, la question de l'Indre.

● **Une lettre de M. Poperen à M. Jospin.** — M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a écrit, le jeudi 26 mars, à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, pour déplorer la situation qui est faite aux membres de sa sensibilité dans le département du Rhône, dont il est le député, et pour s'inquiéter de la composition du comité directeur national du PS (qui doit être constitué dimanche), où il craint que sa représentation ne soit réduite.

A la commission de la défense

Les députés socialistes ont voté le projet de loi de programmation militaire

Les députés socialistes membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale ont approuvé, mercredi 25 mars, le rapport que le président de la commission, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, a rédigé sur le projet de loi de programmation militaire 1987-1991 et qui concluait à l'adoption de ce texte gouvernemental lors de sa présentation au Palais-Bourbon, les 8 et 9 avril, par le ministre de la défense, M. André Giraud. En revanche, ils se sont abstenus sur les trois amendements que le rapporteur voudrait voir adopter par l'Assemblée.

Ce projet de loi de programmation militaire fixe à 474 milliards de francs (valeur 1986) le montant total des dépenses d'équipement, classique, spatial et nucléaire, pour les cinq années 1987-1991. Il ne se rapporte pas aux dépenses de fonctionnement, qui s'ajouteront, chaque année, au montant du budget d'équipement tel qu'il est établi par la loi de programmation.

M. Fillon a proposé à la commission de la défense trois amendements au projet de loi. Le premier demande au gouvernement d'inclure dans son texte de loi une référence à l'indice des prix du PIBM (produit intérieur brut marchand) en cas de révision de la valeur des francs constants 1986. Le deuxième amendement précise l'origine des fonds (un montant total de 4,7 milliards de francs) qui reviendront au ministère de la défense en cas de ventes d'actions de sociétés relevant de la tutelle administrative du ministère de la défense, ou en cas de cession d'immeubles appartenant aux armées. Le troisième amendement, enfin, fait obligation au gouvernement de déposer devant le Parlement, en 1988, un projet de loi (et non, comme d'habitude, un simple rapport d'information) qui modifierait la répartition des crédits s'il fallait ajuster le budget militaire à des circonstances aujourd'hui imprévisibles. M. Fillon a expliqué que tous ces amendements visaient, en fait, à rendre au Parlement un pouvoir de contrôle accru sur les dépenses allouées aux armées.

Si les députés socialistes présents se sont abstenus sur ces trois amendements, les représentants du PCF, en revanche, ont voté contre, à l'exception du troisième amendement pour lequel ils ont préféré s'abstenir. Mais, sur l'ensemble du rapport et sur le projet de loi de programmation militaire, tel qu'il est présenté par le gouvernement, sans, donc, les amendements apportés par la commission de l'Assemblée, les socialistes ont voté avec les députés de la majorité, y compris le Front national.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LE gouvernement ne se contente pas d'avoir de mauvaises idées, il y renonce. Non parce qu'il en reconnaît le caractère pernicieux, mais parce qu'il cède, à la rue ou à une poignée d'articles et de pétitions. Ce gouvernement vit à l'heure militaire. *Le contre-ordre suit l'ordre. Il suffit d'attendre.*

Comme le disait une jeune femme : *« Il n'y a qu'une explication. Ces ministres de droite sont entourés de conseillers de gauche qui leur soufflent les gaffes qu'ils commettent. »* Faudra-t-il passer au détecteur de mensonge les cabinets ministériels ?

Sans qu'il soit besoin de les énumérer tous, on ne compte plus les projets, grands ou petits, que le gouvernement a dû retirer avec autant de précipitation qu'il en faisait auparavant un critère de son génie.

Quand ce n'est pas le gouvernement dans son ensemble qui officiellement se ravise, ce sont certains de ses membres qui s'emploient, non sans succès, à ruiner l'action de leurs collègues. Pas toujours à tort, d'ailleurs.

Parmi d'autres, Mme Barzach s'oppose à M. Chalandon, M. Léotard désavoue M. Pasqua et M. Balladur, M. Malhuret pleure sur un peu tout le monde au gré de ce qui l'inspire.

C'est perdre deux fois : en prenant des décisions critiquables, irréfléchies ou dangereuses, d'abord ; ensuite, en les retirant ; autrement dit, en exhibant de mauvaises idées dont il faut confesser publiquement qu'elles le sont.

Bientôt, à ce jeu, la France possédera un gouvernement du réflexe conditionné, donnant des instructions afin de mieux les annuler, pour ainsi dire de lui-même. Gouvernement du hoquet. Gouvernement du hochet.

⁂

HOCHET, bien sûr, que ces récentes velléités d'interdiction dont, quoi qu'il soit prétendu, on ne voit toujours ni le motif, ni la nécessité, ni l'opportunité.

Dans un pays dont la tradition paillarde est si forte qu'on y appelle gauloiseries les histoires salaces, il ne fait jamais bon jouer les pères la Pudeur. Le manieur de ciseaux risque, au mieux, d'être un censeur, au pis, d'être ridicule ; dans tous les cas, de perdre, si l'on peut dire, la face. En dehors de quelques grenouilles de bénitier qui distribuent de bons conseils à défaut de pouvoir encore donner de mauvais exemples, le public, largement, rigole ou s'en moque.

C'est vrai qu'il y a des livres ou des publications à ne pas mettre entre toutes les mains, des spectacles où il ne fait pas bon conduire les enfants des écoles. Mais à qui la décision incombe-t-elle, autant qu'elle leur appartient, sinon aux familles ?

Il est tout de même paradoxal qu'en ces temps où l'Etat libéral tient lieu d'Evangile, ce soit l'Etat qui organise la morale des particuliers. A moins que, libéral pour laisser le champ libre aux rudes lois de l'économie et d'un certain patronat, l'Etat ne retrouve foi en lui que pour s'inquiéter des consciences.

C'est vrai aussi qu'au-delà de l'actuelle controverse — *qui renaîtra un jour ou l'autre*, il ne faut pas se faire d'illusion, — c'est la notion même de *limite* à la diffusion des idées et des faits qui est en cause. C'est-à-dire le droit de faire connaître ce qui a été créé ou ce qui a eu lieu, le cas échéant de l'offrir à la vente. (Parenthèse : ce dernier mot n'est pas là par hasard. Le cul produit davantage de profits que le nouveau roman, même couronné du prix Nobel.)

Mais, puisqu'il y a vente, le meilleur, le plus légitime des censeurs, c'est l'acheteur, qui fait le succès d'un livre ou condamne une publication. Non pas on ne sait quel chef de bureau empêtré dans sa pudeur ; on ne sait quel parlementaire caché dans son placard et *disant ne pas acheter chez lui ce qu'il* acquiert ailleurs ou sous d'autres formes. Application sans gloire du principe de Talleyrand lorsqu'il était évêque d'Autun : *« Jamais dans le diocèse ! »* Laissons là ces jocrisses cherchant dans l'interdiction des satisfactions qu'ils n'osent demander à la liberté.

⁂

LIMITE. Laquelle, et définie par qui ? Depuis le temps que la censure d'Etat se casse les dents sur ce terrain, l'Etat *aurait dû comprendre qu'il ne lui appartient* guère de juger du bon et du mauvais goût. Il n'y a que le public pour en décider, aidé du temps, qui voue aux oubliettes, ou les en tire, l'œuvre et l'événement.

C'est dire aussi que lorsque la loi s'en mêle, même pour les faits de discrimination, elle ne peut dire son mot qu'avec la plus extrême des prudences. La loi n'est pas par nature bienfaisante et l'administration son contraire. Ce qui est au centre du débat actuel n'est pas autre chose qu'une loi, promulgée le 16 juillet 1949, au temps d'un parlementarisme triomphant. (Puisqu'il est question d'elle, notons que l'usage qui en est fait aujourd'hui est juridiquement incertain puisqu'elle vise, dans son article premier, les publications *« principalement »* destinées à la jeunesse.) Il faut se méfier de la caverne aux bons sentiments quand c'est l'Etat qui l'occupe.

Hoquet

Cette fois-ci, les écrits en cause ont été de trois ordres : création, distraction et information. Pour ce qui touche au premier, les dégâts n'ont été que judiciaires, et il paraît que dans ce cas il n'y a rien à redire.

Au deuxième chapitre, ce que l'on peut appeler, faute de mieux, la distraction, et dont les publications qui en font le négoce ne sont encore à l'abri de rien. Qu'on laisse donc en paix ces *Privé Madame et autres Newlook* qui permettent, en restant dans sa chambre, de réconcilier Blaise Pascal et le divertissement.

Reste le troisième chapitre, celui de l'information, représenté aujourd'hui par l'hebdomadaire *Gai Pied*, à présent théoriquement épargné. Encore faudrait-il savoir ce qu'on lui reprochait *vraiment*.

Des petites annonces ? Sans chercher beaucoup, il s'en trouve du même genre dans des publications très convenables. Des photos ? Il n'y a pas de quoi fouetter... un chat. Un vestiaire de stade n'en montre pas moins. Alors ? Son peu de sympathie pour la majorité actuelle et qui se manifeste par des éditoriaux « gauche humaniste » clairement écrits ? On n'oserait croire cela, venant d'un directeur des *Libertés publiques*.

Qu'est-ce donc que *Gai Pied* ? Ce qu'il dit. Un *« hebdomadaire homosexuel d'information politique et générale »*, sachant, sur son sujet, donner les mauvaises nouvelles comme les bonnes ; informant sur elle-même une communauté qui, sans cela, serait souvent bien en peine de savoir ce qui la concerne ; apportant aussi, pour qui ne connaît pas les facilités de vie réservées aux habitants des grandes villes, un souffle d'air sans lequel l'existence serait parfois proche de l'insupportable. *Gai Pied*, c'est un journal. Un journal, c'est la vie.

⁂

CES mésaventures auront eu au moins le mérite de rappeler une règle essentielle : la loi ne meurt pas en France. Contrairement à l'usage anglo-saxon qui tient compte de sa désuétude, dans l'Hexagone, tant qu'un texte n'est pas formellement aboli, il peut à tout moment être ressorti des cartons. Qu'il s'agisse du traité d'Union de la Bretagne avec la France (1532) ou de l'édit de Villers-Cotterêts sur la langue française dans les actes officiels (1539).

Or il y a plus aléatoire que le temps, c'est l'application des lois. Et Dieu sait que la France en regorge. Aussi longue que soit l'hibernation, le réveil peut toujours se produire, plus souvent pour le pire que pour le meilleur.

⁂

CORRESPONDANCE et post-scriptum. M. Henri Temerson, de Paris, est très marri qu'ait été reprise (sciemment) dans « Légalité » (14 mars) une médisance sur Raymond Poincaré. Aussi écrit-il : *« Inaugurant un monument aux morts en 1922, M. Poincaré, alors président du conseil, eut, un moment, le soleil dans les yeux. Le Parti communiste et* l'Humanité *falsifièrent la photographie et lancèrent des milliers de cartes postales intitulées « Poincaré la Guerre, l'homme qui rit dans les cimetières. »*

Plus... riante, Mme J. Dentzer, de Paris, souhaiterait, elle aussi, qu'on filme le *Polyeucte* que donne en ce moment la Comédie-Française. Elle demande : *« Est-ce vraiment au-dessus des moyens financiers et culturels d'un pays comme le nôtre ? »*

Pour faire suite aux conversations (réconfortantes) tenues lors de l'assemblée générale de la Société des lecteurs du *Monde* :

1) François Mitterrand n'était pas au stade Charléty le 27 mai 1968.

2) En fin de carrière, au musée du Louvre, un conservateur de 1re classe (classe exceptionnelle) gagne 13 326 F, plus 456,63 F d'indemnité de résidence ; un conservateur en chef, respectivement 15 750,69 et 539,71 F.

Une note de vie quotidienne. Une jeune femme française, née de parents français, et accessoirement magistrat, s'est vu récemment demander par un policier sa carte de séjour. Son permis de conduire mentionnait qu'elle était née à Tunis, où son père était en poste.

Une note de politique. M. Léotard veut que *le Grand Louvre soit mené à bien* et M. Balladur ne le veut pas, M. Juppé non plus. Il suffit donc d'attendre. Car qui peut croire que M. Balladur sera encore ministre après 1988 *si M. Chirac n'est pas élu président ?* Et M. Juppé ?

Il appartient d'ici là à M. Chirac d'exercer sa fonction de premier ministre pour dire ce qui importe : le Grand Louvre, ou les convenances de logement du ministre d'Etat. On ne peut pas dire qu'il se soit prononcé à « L'heure de vérité ». Ou s'il l'a fait, la jubilation qu'affichait M. Juppé, en l'absence de M. Balladur, montre en faveur de qui.

JUSTICE

Réunis en congrès à Paris

Les conciliateurs « au pied du mur »

« *Il m'est agréable d'assister à un congrès sous le signe du renouveau* », a déclaré, le jeudi 26 mars, à Paris, M. Albin Chalandon, ministre de la justice devant les conciliateurs réunis à Paris. Confirmant son vif intérêt pour la conciliation extrajudiciaire (instituée en 1978), le garde des sceaux a expliqué qu'elle représente pour lui l'une des facettes de la « *société négociée* » qu'il appelle de ses vœux et la nécessité pour le service public de la justice de faire de plus en plus appel au bénévolat.

Regrettant « *le déclin, si ce n'est la dégringolade* », de l'institution, il a confirmé son objectif ambitieux : accélérer les nominations de conciliateurs (tout en améliorant leur qualité) pour qu'en 1989 ils soient 4 000 au lieu de 400 aujourd'hui (*le Monde* du 10 mars).

Comme ils en conviennent eux-mêmes, les conciliateurs sont maintenant « *au pied du mur* » et il leur faut apporter la preuve de leur compétence.

A Salon-de-Provence l'ultime recours de la détresse

SALON-DE-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Qui écoute bénévolement les petites et grandes souffrances de ses semblables? Dans une modeste salle de la mairie de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), M. Gérard Gleize, conciliateur judiciaire, reçoit tous les samedis, de 8 heures à 12 heures. Cet ancien VRP de soixante-six ans fait bénéficier de ses connaissances juridiques (parfois avec l'aide d'amis avocats ou notaires) ceux qui sont impliqués dans des conflits, dits « mineurs ».

Sa qualité d'écoute est réelle. Les histoires de famille sont légion à lui être contées,et M. Gleize consacre une grande part de son temps à des divorces. Les deux parties s'expliquent devant lui, à son domicile. Ce type de conciliation est le plus direct. En cas de succès, il rédige un constat d'accord transmis au greffe du tribunal d'instance de Salon. C'est gratuit... d'où la colère de certains avocats qui l'accusent de « *concurrence déloyale* ».

Dans la mairie de Salon, M. Gleize est le confident de détresses qui ne s'expriment souvent qu'accompagnées de sanglots : il est alors l'ultime recours de ceux qui ne peuvent payer un avocat. Témoin, cette veuve d'un fonctionnaire d'une poudrerie du ministère de la défense; elle doit quitter son appartement de fonction dans les trois jours, sans proposition de relogement. Même menace pour cet homme de cinquante-huit ans, mais lui ne paye pas son loyer, il n'a ni eau ni électricité et se nourrit... aux Restos du cœur. Le conciliateur promet de prendre rapidement contact avec leur propriétaire, mais le second cas lui paraît désespéré.

Médiateur

Son action ne vise, en effet, a aider que les victimes d'abus de droit. Que faire pour ce couple modeste, dont une handicapée, qui montre une reconnaissance de dettes de 10 000 F, la personne à qui ils ont naïvement prêté cette somme s'étant rendue insolvable !

Impuissant devant les « *injustices faites légalement* ». Comme pour cet immigré (une femme et quatre enfants à charge) licencié après onze ans et quatre mois d'ancienneté (après la loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement) pour « *laisser la place* » à un ami du patron : « *Je préfère vous dire qu'il n'y a rien à faire plutôt que de vous envoyer vous faire plumer par un avocat.* »

Lorsqu'il estime que l'affaire est « jouable », il n'hésite pas à prendre le taureau par les cornes. Pour aider un légionnaire à quitter l'armée, il a réussi à obtenir un entretien avec son général.

Avec succès.

A Salon, les HLM ont les murs qui suintent, mais le directeur départemental, auprès de qui il s'en étonnait, lui a raccroché au nez. « *Comme je n'ai pas de pouvoirs, je dois m'imposer, employer un ton impressionnant, vis-à-vis de mes interlocuteurs* », explique M. Gleize. Pour faire bonne mesure, il dit souvent : « *Je suis nommé par le ministre de la justice !* » (en fait par un premier président de cour d'appel), ou : « *Je vais faire publier l'information dans la presse !* » C'est efficace. Il n'hésite pas à appeler les ministères à Paris ou la préfecture. « *Je suis une sorte de médiateur.* » Issu d'une famille de magistrats et d'avocats, M. Gleize dénonce avec passion tous les abus. « *Mais je ne suis pas un « père oui-oui »*, affirme-t-il. Particulièrement agacé par la mesquinerie des conflits de voisinage, il lance parfois : « *Allez donc habiter au sommet du mont Ventoux !* » « *Et je ne supporte pas les pères qui ne payent pas la pension de leurs enfants.* »

Pourquoi, en 1981, M. Gleize a-t-il demandé à devenir conciliateur ? « *J'ai eu beaucoup de chance dans la vie, beaucoup d'argent, six Jaguar... Donc je trouve normal de me consacrer à ceux qui n'en ont pas.* » Il dépense environ 15000 F par an pour sa fonction (bénévole), dont 12000 F en téléphone. « *Ma générosité comporte une part d'égoïsme. Bien que je ne reçoive de ceux que j'aide aucune reconnaissance (exception faite de ce marchand de primeurs de Cavaillon qui m'a offert un panier de légumes), si je ne le faisais pas, je me sentirais mal dans ma peau.* » Cinq cents personnes viennent se confier à lui chaque année (au grand dam de son épouse); il apporte son concours à trois cents d'entre elles, avec 70 % de succès.

Pour accroître l'efficacité de son action, il revendique pour les conciliateurs plus de considération, « *des lettres de noblesse* », répète-t-il. Vu le nombre de personnes qu'il ne peut aider, faute de temps, M. Gleize estime que, dans les Bouches-du-Rhône, trente conciliateurs actifs (au lieu de trois aujourd'hui) ne manqueraient pas de « clients ». Il l'a d'ailleurs écrit sans détour au ministre de la justice.

FRANÇOIS KOCH.

Au tribunal de Paris

M. Alexandre Rutily est débouté de son action contre « le Monde »

La première chambre du tribunal civil de Paris a débouté, mercredi 25 mars, M. Alexandre Rutily de l'action qu'il avait intentée contre *le Monde* à propos d'un article publié le 10 juillet 1986 sous le titre « La naissance d'une nouvelle génération de bandits corses ».

Dans cet article, Danièle Rouard évoquait plusieurs procédures judiciaires en citant le cas de M. Rutily, gérant de la SARL Forum, propriétaire du night club Le Challenger à L'Ile-Rousse. Condamné le 1er décembre 1984 à 15 000 francs d'amende et à la fermeture définitive de son établissement pour ouverture d'un débit de boisson sans avoir fait de déclaration préalable, M. Rutily avait été relaxé le 26 juin 1985 par la cour d'appel de Bastia. Devant cette juridiction, il avait produit un récépissé de déclaration à la mairie de L'Ile-Rousse, daté du 23 décembre 1985, et l'article notait que ni la cour d'appel ni le parquet n'avaient cherché à s'informer sur la validité du document fourni aussi tardivement.

Pour M. Rutily, la relation de ces faits contenait de graves imputations diffamatoires, mais le tribunal, présidé par M. Jean-Michel Guth, note dans son jugement : « *La cour d'appel ne mentionne pas dans sa décision les explications qu'aurait dû fournir le prévenu si elles lui avaient été demandées. Sur l'opposition au moins apparente entre la thèse du prévenu devant le tribunal correctionnel et celle développée devant la cour (...) il est constant qu'aucun supplément d'information n'a été ordonné* ». Les juges concluent en déclarant : « *Les défendeurs ont apporté la preuve des faits relatés à l'encontre du demandeur dans les colonnes de l'article qui se présente d'ailleurs comme un compte rendu fait de bonne foi des débats devant le tribunal correctionnel et la cour d'appel en 1984 et 1985.* »

M. P.

Un pharmacien-conseil n'est pas un pharmacien

Même diplômé, un « pharmacien-conseil » n'est pas un pharmacien.

Le terme de « pharmacien » ne peut s'appliquer qu'aux personnes diplômées régulièrement inscrites à l'ordre des pharmaciens et qui exercent la profession pharmaceutique.

S'appuyant sur cette définition, la première chambre du tribunal civil de Paris a condamné, mercredi 25 mars, la société Paridoc, à verser le franc symbolique de dommages et intérêts à l'ordre des pharmaciens, en réparation du préjudice causé par une opération publicitaire fondée sur les conseils offerts par un « pharmacien-conseil » attaché aux magasins Mammouth.

Au début de l'année 1986, les magasins Mammouth se lançaient dans la commercialisation des laits pour nourrissons, laits jusqu'alors uniquement distribués dans le réseau pharmaceutique. Aussi, pour rassurer la clientèle, une campagne publicitaire était mise en place avec pour slogan « *une première en hypermarché. Un pharmacien-conseil au bout du fil répond à vos questions* ». Pour le conseil de l'ordre des pharmaciens, il s'agissait d'une atteinte « *à l'honneur de la profession et à ses règles d'exercice* », car M. Fabien Dumas, docteur en pharmacie, engagé par les hypermarchés Mammouth pour conseiller la clientèle n'était pas inscrit à l'ordre et se livrait à une activité non pharmaceutique en facilitant la vente de lait dit « *maternité* », mais surtout l'ordre insistait sur le caractère limité des conseils qui pouvaient être délivrés dans le cadre d'une entreprise commerciale « *laissant peu de place à l'indépendance de ses employés et ne disposant que d'un seul type de lait pour nourrissons* ».

Mammouth rétorquait que seul l'exercice de la profession était réglementé, le titre de pharmacien n'étant protégé par aucun texte. En outre, l'hypermarché estimait que son employé s'était borné à renseigner les consommateurs sur la composition, le mode d'emploi et la conservation des laits premier et deuxième âges, « *produits non médicamenteux* ». En conséquence, il n'avait pas exercé selon eux la profession de pharmacien, dont il ne pouvait par conséquent avoir enfreint les règles déontologiques.

Cet argument s'est retourné contre l'hypermarché, car le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, note dans son jugement : « *Il ressort clairement de la lecture du code de la santé publique (...) que le terme de « pharmacien » doit s'appliquer aux personnes qui exercent la profession pharmaceutique (...). Doit être considérée comme abusive la référence faite par la société Paridoc dans sa publicité au titre de pharmacien, qui impliquait l'exercice d'une activité professionnelle placée sous le contrôle de l'ordre des pharmaciens.* » Les juges déclarent en outre « *l'adjonction du terme « conseil » suivi d'une dénomination commerciale aggrave encore cette confusion fautive, créée dans un but éminemment publicitaire (...). La société Paridoc a porté atteinte à l'intérêt collectif de la profession pharmaceutique.* »

MARC PORTEY.

ÉDUCATION

Education stabilité électorale dans les écoles primaires

L'audience des principales fédérations de parents d'élèves reste stable dans l'enseignement primaire. Les résultats des élections aux conseils d'écoles, que publie le ministère de l'éducation nationale, donnent 44,48 % des voix à la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), soit 0,06 % de plus que l'année précédente, tandis que la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) obtient 10,91 % des voix (– 0,44 %). Les associations locales et les listes diverses obtiennent 34,08 % (+ 1,20 %) et les deux petites fédérations plafonnent : 1,32 % pour l'UNAAPE et 0,13 % pour la FNAPE.

La participation à ce scrutin reste faible : 42,85 % (+ 0,80 %). Dans le secondaire, la FCPE, chez les parents et surtout la FEN, chez les personnels progressent assez sensiblement (*le Monde* daté 22-23 mars).

MÉDECINE

Grâce à la fabrication d'un vaccin français

Vers l'éradication de la bilharziose

Après plus de vingt années d'efforts, l'équipe du professeur André Capron (Institut Pasteur de Lille, unité mixte INSERM 167 CNRS 624) touche enfin au but. En collaboration avec la société de génie génétique Transgène (Strasbourg), elle vient, en effet, de réussir à isoler et à cloner un antigène assurant une bonne immunité contre la bilharziose. Il s'agit de la première étape, capitale, devant mener à la mise au point d'un vaccin contre cette maladie parasitaire qui touche environ 200 millions de personnes de par le monde, et qui en tue environ 800 000 chaque année. En outre, preuve est donc ainsi faite qu'il est possible de vacciner contre une maladie parasitaire.

La bilharziose est-elle en passe d'être vaincue ? S'il est encore prématuré de l'affirmer, il apparaît, en revanche, certain que les résultats, publiés par l'équipe du professeur André Capron dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* (1) et présentés à la presse le 27 mars, constituent une avancée majeure dans la lutte contre cette maladie parasitaire.

La bilharziose, découverte en 1851 par Théodore Bilharz, est une maladie présente essentiellement dans les régions tropicales et subtropicales. Le parasite responsable est un petit ver plat, le schistosome dont on connaît cinq types pathogènes pour l'homme. Le plus répandu, *Schistosoma mansoni*, infeste l'Afrique et l'Amérique du Sud Environ 200 millions de personnes, pour la plupart des enfants et des adolescents, vivant en Afrique, en Amérique du sud et en Asie sont aujourd'hui atteintes de bilharziose. Environ 800000 d'entre eux meurent chaque année de cette maladie. En général, l'homme contracte le parasite au contact de l'eau – lorsqu'elle est infestée de larves – ou encore en absorbant des aliments contaminés (par exemple de la chair de poisson mal cuite). A ce propos, on a pu observer que tout ce qui permet de lutter contre la sécheresse (barrages, réseaux d'irrigation) favorise le développement de la maladie.

Mais certains types de schistosomes peuvent aussi dans certaines régions d'Afrique, infester le bétail. Il en résulte de graves pertes économiques du fait de l'important retard de croissance et de la perte pondérale considérable dont souffrent les animaux.

Une fois dans l'organisme, le parasite subit un cycle assez compliqué qui se termine au niveau du foie. Il s'ensuit des troubles divers affectant les intestins, l'arbre urinaire, le sang et se traduisant par des diarrhées, une fibrose hépathique et une altération importante de l'état général...

Les babouins d'abord

Il existe des médicaments efficaces contre la bilharziose, par exemple le Praziquantel, mais son prix élevé interdit une utilisation massive dans les zones endémiques. En outre, le Praziquantel, en n'empêchant pas la réinfection, ne peut servir à l'éradication de la maladie,

Tous les espoirs reposent donc sur la mise au point d'un vaccin qui puisse être administré dès la première enfance. Pour cela, il fallait isoler des antigènes présents à la surface des schistosomes et susceptibles d'induire l'apparition d'une immunité protectrice. Après un long et minutieux travail, M. Jean-Marc Balloul, en 1985, à l'Institut Pasteur de Lille, isola une protéine, la P.28, qui semblait douée de ces propriétés. Pour la produire et la purifier à l'échelle industrielle, l'équipe du professeur Capron fit appel au savoir-faire de Transgène en matière de génie génétique. Après avoir déterminé la séquence de cette protéine, l'équipe de M. Jean-Pierre Lecoq réussit à la produire par génie génétique. Cet antigène présent sur tous les types de schistosomes est capable d'induire une immunité protectrice sur divers animaux de laboratoire (rongeurs, babouins).

A Lille, dans le laboratoire du professeur Capron, huit babouins ont été immunisés avec ce vaccin puis infectés. Les taux de protection obtenus ont été très importants. Une étude préliminaire a été faite au Soudan sur quelques veaux. Là encore, le vaccin s'est révélé efficace. « *Nous allons maintenant entreprendre, toujours au Soudan, une étude similaire, mais sur une beaucoup plus vaste échelle* », explique le professeur Capron. En outre, mais cette fois-ci au Kenya, quarante-deux babouins ont été immunisés. Ils seront infectés par le parasite début avril.

« *Notre stratégie est très claire,* indique le professeur Capron, *d'abord régler le problème vétérinaire et ensuite passer à l'homme.* » L'expérimentation humaine commencera, quant à elle, vraisemblablement en 1988.

Bien que fort encourageants, – c'est la première fois que des chercheurs apportent la preuve qu'il est possible de vacciner contre une maladie parasitaire humaine, – ces résultats ne doivent cependant pas laisser croire que la mise au point d'un vaccin contre la bilharziose est totalement acquise. L'immunité de cette maladie, ne serait-ce qu'en raison de l'existence de plusieurs types différents de parasites, est très complexe. « *Mais au moins maintenant, on sait où on va,* se réjouit le professeur Capron, *même si nous savons fort bien que, dans le meilleur cas, notre vaccin ne protègera que 70 % à 75 % de personnes. Cela n'est d'ailleurs pas forcément un handicap : du fait de l'absence de replication interne du parasite, il se pourrait que cette vaccination suffise à limiter la population parasitaire à un niveau compatible avec un absence de pathologie. On obtiendrait ainsi non pas une véritable éradication, mais une diminution de l'ordre de 90 % du potentiel de transmission. Cela dit, peut-être faudra-t-il tout de même utiliser plusieurs antigènes différents dans un même vaccin.* »

Voilà en tout cas un bel exemple de coopération franco-française. « *Notre entente avec Transgène a été parfaite* », se plaît à souligner le professeur Capron. En outre, il espère que les fruits de ces vingt dernières années de recherches serviront à la mise au point de vaccins contre d'autres maladies parasitaires. En somme, en tous points, un travail exemplaire.

FRANCK NOUCHI.

(1) Daté du 12 mars 1987.

SCIENCES

M. François Doumenge est nommé président de l'ORSTOM

La crise de l'Institut français de recherche en coopération (ORSTOM), qui, depuis cinq ans, n'avait ni président ni directeur général, semble en voie de solution. Le conseil des ministres du mercredi 25 mars a en effet désigné M. François Doumenge, spécialiste de géographie tropicale et d'éthologie, comme président du conseil d'administration de l'organisation.

Cette nomination résulte d'un rapprochement entre l'Elysée, Matignon et les deux ministères de tutelle – recherche et coopération, – lesquels n'étaient pas d'accord sur les missions dévolues à l'ORSTOM. Alors que l'ancien ministre de la recherche, M. Alain Devaquet, affichait une certaine réserve, son collègue chargé de la coopération, M. Michel Aurillac, prenait en juillet dernier l'initiative d'organiser un audit de l'établissement. Il désirait en particulier faire juger de « *la validité de l'organisation interne de l'ORSTOM en départements qui, selon lui, facilitait la politisation, autogestion et déresponsabilité* ». L'audit ne fut pas effectué, mais M. Aurillac fit savoir au président de l'organisation, M. Pierre Lavau, et à son directeur général, M. Alain Ruellan, qu'il souhaitait leur démission (*le Monde* du 15 octobre 1986).

Depuis, l'ORSTOM était sans direction. On a longtemps cru que le nouveau président serait M. Michel Guillou, chargé de mission auprès du ministère de la coopération, partisan du repli de l'ORSTOM sur l'Afrique et de son passage sous la tutelle du ministère de la coopération. Le choix s'est finalement porté sur M. Doumenge, professeur titulaire de la chaire d'éthologie et de conservation des espèces animales au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Cette nomination inquiète certains chercheurs de l'établissement qui rappellent que M. Doumenge avait signé en février 1986 un texte dans lequel le Groupe d'étude pour la rénovation de l'université française demandait le démantèlement des organismes publics de recherche.

Il reste maintenant à désigner le directeur général de l'établissement et, comme le demandait récemment neuf responsables de l'ORSTOM au ministre de la recherche, à « *confirmer que l'ORSTOM est un organisme de recherche à vocation spécifique : les recherches pour le développement en coopération* ».

E.G.

Nouvel échec pour la NASA

Une fusée Atlas-Centaur, qui devait mettre en orbite le satellite militaire de télécommunications Fltsatcom F 6 a dévié de la trajectoire prévue environ une minute après son lancement du centre spatial Kennedy, jeudi 26 mars, à 22 heures (heure française). Les contrôleurs ont alors envoyé un ordre de destruction pour éviter que le lanceur, devenu ingouvernable, ne s'écrase sur une zone habitée.

Destiné à relayer des communications entre les navires de la marine américaine et les centres de commandement, le satellite devait être placé en orbite géostationnaire. Construit par la firme TRW, pesant environ 2,1 tonnes au lancement, il emportait 23 répéteurs. Il était le deuxième exemplaire d'une nouvelle série – le premier a été lancé avec succès en décembre 1986 – qui devait progressivement remplacer les quatre Fltsatcom en service. Son prix est évalué à 83 millions de dollars – auxquels il faut en ajouter 78 pour l'Atlas-Centaur.

La cause de l'accident est encore inconnue. Selon certains témoins, le lanceur aurait pu être frappé par la foudre. Ce septième échec d'un Atlas-Centaur (sur 56 lancements) tombe mal pour la NASA. Après la série noire de 1986, les moyens de lancement de l'agence américaine, déjà réduits, vont encore être diminués. – (*AFP.*)

● **Progress-28 détaché de la station Mir.** – Les cosmonautes soviétiques Youri Romanenko et Alexandre Laveikine, en orbite à bord de la station Mir, ont achevé le déchargement du cargo Progress-28, qui avait été lancé le 3 mars et avait accosté Mir deux jours plus tard. Progress-28, chargé de matériel usagé, a été détaché de Mir, jeudi 26 mars. Comme ses prédécesseurs il doit retomber vers la Terre et se désintégrer au-dessus d'un océan.

● **PRÉCISION.** – L'adresse de la Fédération française des organisations de séjours culturels et linguistiques (FFOSC) parue dans notre édition du jeudi 26 mars était erronée. La FFOSC est située 7, rue Beccaria, 75012 Paris.

AÉRONAUTIQUE

Ancien chef d'état-major de l'armée de l'air

Le général Capillon prendra la présidence de la SNECMA

Le général Bernard Capillon, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, a été désigné comme administrateur-délégué de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), par le conseil d'administration de cette entreprise, réuni le jeudi 26 mars à Paris, en remplacement de M. Jean Baratand qui a donné sa démission d'administrateur.

En principe, le général Capillon, qui est aussi administrateur de deux sociétés aéronautiques (TRT et Intertechnique), devrait être nommé président-directeur général de la SNECMA, sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, par le conseil des ministres du mercredi 1er avril. Le conseil d'administration de la SNECMA a, en effet, proposé son nom.

L'actuel président-directeur général de la SNECMA, M. Jacques Bénichou, a, avec l'agrément du conseil, avancé la date de son départ à la retraite. M. Bénichou, qui devait quitter ses responsabilités en mai prochain après cinq années de mandat, a avancé au 31 mars la date de son départ de la présidence pour céder la place au général Capillon. M. Bénichou demeure président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), le syndicat patronal de ce secteur, et, à ce titre, il organisera le prochain salon du Bourget en juin.

Le Monde
SANS VISA

Au milieu du seizième siècle, Rome, Gutenberg et les armes à feu accostent les îles du sud de l'archipel nippon. Traces, fidélités, souvenirs et drames du Japon dans sa « tentation » de l'Occident.



Gravure japonaise du début du dix-neuvième siècle.

Le Japon tenté par l'Occident

C'EST là, au bas de la carte, que se joua l'une des aventures les plus étonnantes, et au demeurant non achevée, de l'histoire du Japon : la « tentation » de l'Occident. Le sud de l'archipel vécut le premier les heurs et les malheurs de cette rencontre entre les *« barbares du Sud »* touchant à ce qu'ils croyaient être l'extrémité du monde et ces Japonais dont François-Xavier disait qu'ils *« surpassaient en qualités morales tous les peuples découverts jusqu'alors »*. Les stéréotypes ont évolué au fur et à mesure que la curiosité s'est émoussée, mais l'étrangeté fondamentale est demeurée.

Dans sa partie sud, l'archipel nippon s'étire depuis le Kyushu en un chapelet d'îles qui confinent à Taiwan – la minuscule île de Yonakuni se trouve à une centaine de kilomètres des côtes du bastion nationaliste chinois et à deux mille de Tokyo. Ces îles qui forment un autre archipel, celui des Ryukyu (Okinawa), sont certes japonaises, mais, par leur histoire et leur culture, elles ne le sont qu'à demi : jusqu'à la restauration de Meiji (1868), les Ryukyu constituaient un royaume sous la double tutelle de la Chine, qui en avait profondément influencé la culture, et des seigneurs nippons du Kyushu qui contrôlaient la piraterie dans la région et avaient étendu leur domination sur l'archipel méridional au début du XVIIe siècle.

Les Ryukyu furent certes les premières îles où abordèrent les navigateurs portugais remontant vers le nord, le long des côtes chinoises au milieu du XVIe siècle. Mais ces îles, dont les marins commerçaient avec la Chine et sillonnaient les mers d'Asie, étaient trop « cosmopolites » pour que ce premier contact soit vraiment marquant : la véritable rencontre entre le Japon et l'Occident eut lieu plus au nord.

Ce sont la côte ouest du Kyushu, de Kagoshima à Nagasaki, ainsi que les îles avoisinantes (Tanegashima, Yakushima, Amakusa, Goto, Hirado) qui furent le théâtre des premiers contacts, des premiers engouements, comme des premiers heurts. Nagasaki, victime de la seconde bombe atomique, porte les stigmates du dernier affrontement armé. A parcourir ces lieux, c'est une histoire, elle aussi en archipel, qui s'égrène.

Les armes jouèrent au départ un rôle primordial dans l'intérêt que les Japonais portèrent aux Occidentaux. Aujourd'hui, une sommaire réplique en béton d'un galion planté au sommet du cap Sakihara, au sud de l'île de Tanegashima, rappelle que c'est là qu'en 1543 un navire portugais drossé à la côte par la tempête fut contraint de relâcher non loin du lieu qui est devenu aujourd'hui le « Cap-Kennedy » nippon. Une présence de la technologie du futur qui a inopinément préservé, pour des raisons de sécurité, un cadre naturel magnifique de l'appétit des promoteurs. Escarpée et verdoyante, la côte sud de Tanegashima, avec ses criques et ses plages de sable blanc adossées à un arrière-pays vallonné, apparaît telle que les Portugais ont dû l'apercevoir, il y a presque cinq siècles.

Dans une salle du musée de la principale localité de l'île, Nishinoomote, de petites marionnettes animées racontent comment se déroula cette première rencontre entre le Japon et l'Occident. L'interprète chinois du commandant Mendez Pinto traçant des idéogrammes sur le sable se fit comprendre des pêcheurs qui guidèrent les Portugais jusqu'à la demeure du seigneur de Tanegashima, Takihara. Intrigué par ces *« barres de fer »* que portaient les naufragés, il demanda à quoi elles servaient : un marin épaula et un oiseau tomba. Takihara fut ainsi le premier Japonais à découvrir les armes à feu.

C'était l'époque des guerres féodales et il comprit rapidement l'avantage que détiendraient les clans qui pourraient posséder de telles armes. Son forgeron s'essaya à copier les deux arquebuses cédées par les Portugais, mais il lui manquait certaines techniques. La légende veut qu'il les obtint en donnant sa fille à Perez Pinto. Quoi qu'il en soit, il réussit et les fusils jouèrent un grand rôle dans l'unification de l'archipel à la fin du XVIe siècle : Nobunaga Oda, le premier unificateur, prit ainsi par surprise la plus puissante cavalerie de l'époque, celle du clan Takeda (cette fameuse bataille, de Nagashino en 1575 est l'une des grandes scènes du film de Kurosawa, *Kagemusha*). Le musée de Nishinoomote présente une imposante collection d'armes à feu fabriquées par les Japonais au cours de la fermeture de l'archipel aux étrangers (1603-1868) et notamment celles qui servirent aux troupes du shogun pour mater la rébellion paysanne, auxquelles s'étaient joints des chrétiens, lors de la bataille de Shimabara (1637).

Même s'il expose des armes, le musée de Tanegashima – en soi un monument d'architecture kitsch : ne représente-t-il pas lui aussi un galion portugais ? – n'a rien d'un sanctuaire de la tradition martiale. L'île elle-même avec son climat subtropical, ses rizières et ses plantations de canne à sucre, paraît vivre sur le mode de la circonstance fortuite sa rencontre avec l'histoire : les fusils, puis aujourd'hui les fusées. Excepté le centre spatial où règne le temps compté de la course technologique, Tanegashima semble assoupi dans un temps qui transcende l'histoire.

C'est aussi un temps transcendant l'histoire que l'on retrouve à Yakushima, une île toute ronde refermée sur elle-même comme un coquillage. Hérissée d'arêtes rocheuses et, pour une bonne partie, couverte de forêts, Yakushima est l'une des îles les plus sauvages du Japon. Arbres géants (cryptomerias, cèdres primitifs) et plus de mille espèces de mousses, torrents grondants et rochers polis par des pluies abondantes, Yakushima a conservé le pouvoir envoûtant qu'elle pouvait avoir au début du siècle lorsque la romancière Fumiko Hayashi (1903-1951) y séjourna plusieurs mois pour écrire *les Nuages flottants (Ukigumo)*. Un ouvrage dur qui a pour cadre l'Indochine française et Yakushima au lendemain de la guerre. Mais c'est une autre histoire à laquelle peut introduire Yakushima : celle de la fermeture du Japon et de la persécution des chrétiens.

CORÉE DU SUD
TOKYO
Hondo
JAPON
Nagasaki
CHINE
OCÉAN
PACIFIQUE

Prière sur une pierre plate

Au sud de l'île, sur une côte inhospitalière s'il en fut avec ses rochers noirs et ses escarpements à pic, le 9 août 1708, un missionnaire italien, Gian Battista Sidotti, posait le pied sur une terre d'où le christianisme avait été banni au siècle précédent. Que venait faire ce Palermitain au mysticisme ardent, âgé d'à peine trente ans ? Réévangéliser le Japon. Il commença par prier sur une grande pierre plate ; mais, parlant peu japonais, il fut vite repéré par les pêcheurs, arrêté et envoyé à Nagasaki puis à Edo (ancien nom de Tokyo). Il devait y mourir des suites d'une grève de la faim en 1714, après avoir néanmoins converti secrètement le couple chargé de le surveiller. Sa venue au Japon eut cependant un autre effet. Il avait été en effet longuement interrogé par Hakuseki Arai (1657-1725), savant et conseiller du shogun.

De ces entretiens, Arai fit un premier livre intitulé *Ce que j'ai entendu dire de l'Occident (Seiyo kibun)*, qui contribua à atténuer les préjugés entretenus sur le christianisme. Il se servit également des propos de Sidotti pour un autre ouvrage, *Mots des étrangers (Sairan Igen)*. Par ses deux livres, Arai fit œuvre de précurseur, ouvrant la voie à ce que l'on nomma par la suite les *« études hollandaises »*, c'est-à-dire le savoir occidental, essentiellement scientifique, qui filtra jusqu'à Meiji par la petite enclave où étaient cloîtrés les Hollandais à Nagasaki. Arai contribua surtout, par ces deux ouvrages, à inciter le huitième shogun, Yoshimune, à autoriser les intellectuels nippons à lire des ouvrages étrangers, préparant ainsi son pays à la modernisation.

Mais revenons un peu en arrière dans le temps tout en progressant vers le nord. Quatre heures de bateau séparent Yakushima du port de Kagoshima, au fond de son « fjord », à l'extrémité sud du Kyushu. Kagoshima fut en quelque sorte un point carrefour des tribulations occidentales des Japonais. C'est là qu'en 1549 débarqua François-Xavier ; c'est de là que partirent pour l'Europe, quelques années avant Meiji, une dizaine de brillants sujets dépêchés par les chefs du clan Satsuma (fief dont la capitale est Kagoshima) pour s'initier aux mystères de la civilisation occidentale ; mais c'est aussi dans le golfe de Kagoshima que les Japonais préparèrent l'attaque de Pearl-Harbor (7 décembre 1941) qui provoqua l'entrée en guerre des Américains ; c'est enfin à proximité de Kagoshima qu'on formait les commandos-suicides des kamikazes.

Kagoshima ne présente guère en soi d'originalité : pour la majorité reconstruites, les villes japonaises semblent d'ailleurs à première vue la réplique les unes des autres. Kagoshima se compare à Naples (avec laquelle elle est jumelée), mais peu de choses rappellent la ville-spectacle de San Gennaro : certainement pas Napoli Dori (rue de Naples) ou la Spaghetteria Vesuvio devant la gare. Paisible ville de province, conservatrice et riche comme en témoignent les immeubles flambant neufs des coopératives agricoles, fief d'un gang célèbre, Kozabara, qui n'a rien de la Camorra napolitaine, mais contrôle de manière feutrée bien des activités, Kagoshima ne partage avec Naples qu'une hantise : celle des forces telluriques. Le volcan de l'île de Sakurajima (reliée à la terre depuis l'éruption de 1914) à trois kilomètres au milieu du golfe domine la ville. De son cratère le plus actif *(minami dake)* s'échappe une épaisse fumée dont les volutes sont parfois plus hautes que la montagne elle-même, planant au-dessus de la ville comme un champignon atomique. De temps à autre, lorsque le vent rabat la fumée, Kagoshima est plongée dans un brouillard opaque qui immobilise la circulation ; parfois, c'est un roc catapulté du cratère qui s'abat sur une maison.

Kagoshima n'entra dans l'histoire qu'avec l'arrivée de François Xavier. Les descriptions que les Portugais firent des habitants de Tanegashima avaient incité le prédicateur de Goa à se rendre dans ce pays de l'« extrémité du monde ». A Kagoshima, une petite église, reconstruite en 1949, est dédiée à François-Xavier.

Après les fusils, le christianisme fut la seconde tentation occidentale des Japonais, mais ils n'y « succombèrent » pas longtemps. Nobunaga Oda, le premier unificateur, s'en servit au départ contre les puissantes sectes bouddhistes, mais rapidement le pouvoir s'aperçut du risque que représentait cette nouvelle foi qui pouvait servir de ferment à une remise en cause de l'ordre établi. Le *bakufu* (littéralement le « gouvernement sous la tente », c'est-à-dire celui du plus puissant seigneur de la guerre) ne se souciait guère des croyances de ses sujets du moment qu'ils restaient soumis.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 14.)

VOYAGE

Le Japon tenté par l'Occident

(Suite de la page 13.)

Les insidieux conseils des Hollandais commerçant avec le Japon, qui mettaient en garde les seigneurs nippons contre les missions, citant l'exemple de l'asservissement du Pérou et du Mexique par les Espagnols, emportèrent la conviction des shoguns. Conclusion : « *Le christianisme, germe d'un grand désordre, doit être étouffé* », précise un édit de 1614, qui faisait suite à celui de Hideyoshi (le second seigneur de la guerre, unificateur de l'archipel) datant de 1587, mais qui n'avait guère été suivi d'effet. Il avait cependant conduit, sept ans plus tard, à la crucifixion de vingt-six martyrs à Nagasaki.

La foi ne s'était pas éteinte pour autant : en 1581, on comptait sans doute 150 000 chrétiens et 200 églises au Japon. En 1592, les jésuites avaient même créé à Kawaura, sur l'île d'Amakusa, un collège disposant d'une imprimerie : les Japonais eurent ainsi connaissance de l'invention de Gutenberg (1). A la fin du siècle, il y aurait eu 300 000 chrétiens au Japon, et Nagasaki rivalisait avec Manille et Macao pour l'appellation de « *Rome de l'Extrême-Orient* ».

Une grande croix blanche sur un promontoire s'avançant dans la mer marque l'endroit où s'acheva la première percée du christianisme au Japon : Shimabara est un nom qui sonne pour les chrétiens japonais comme celui du mur des Fédérés pour les communards. Là, sur la côte occidentale de la péninsule de Shimabara, dominée par le magnifique massif volcanique d'Unzen, s'élevait le château de Hara où, en 1637, se replièrent 37 000 paysans insurgés et des chrétiens refusant d'abjurer dirigés par un jeune éphèbe de dix-sept ans, Shiro Masuda.

Le siège dura plusieurs mois, au point que le général commandant les 120 000 hommes des armées shogunales, Shigemasa Itahara, se fit *seppuku* (hara-kiri) lorsque, finalement, il vint à bout de la résistance des paysans : quatre-vingt-huit jours pour mater une « révolte de gueux », c'en était trop pour un guerrier. Tous les survivants furent exécutés, y compris 8 000 femmes et enfants, et la tête de Shiro Masuda fut envoyée à Nagasaki. L'odyssée chrétienne en terre nippone fut brutalement stoppée, mais la foi n'en fut pas pour autant étouffée.

Quelle ne fut pas en effet la surprise des missionnaires, dont le Père français Petit Jean, qui revinrent au Japon au moment de la réouverture du pays au milieu du dix-neuvième siècle, lorsqu'ils découvrirent que pendant le siècle et demi de fermeture de l'archipel s'était maintenu un culte chrétien caché. Certains de ces « crypto » chrétiens rentrèrent dans le giron de l'Eglise de Rome ; d'autres, fidèles aux croyances de leurs ancêtres, continuèrent à pratiquer un culte aux rites déformés non reconnu par le Vatican.

Chrétiens cachés

Parcourir les îles d'Amakusa ou l'archipel de Goto avec leurs églises au sol couvert de *tatami* (nattes) qui donnent aux villages une atmosphère inopinément occidentale, c'est aussi remonter le temps : découvrir un Japon de villages et de petits ports tel qu'on se l'imagine et qu'il est désormais difficile de trouver ailleurs sur un archipel le plus souvent asservi à la loi de la rentabilité ; mais c'est aussi suivre les traces de ces « chrétiens cachés » qui se disaient bouddhistes mais continuaient en secret à pratiquer leurs rites : priant des statues de Marie travestie en Kannon-sama (déesse de la miséricorde), transformant des Yamauba (personnage légendaire de nourrice des montagnes à l'abondante poitrine) en Sainte Vierge, ou un bouddha inopinément muni d'un sabre en saint Georges...

Ces objets du culte chrétien cachés sont le plus souvent dans des musées comme celui de Hondo (Amakusa) mais beaucoup sont aussi conservés par les paysans et les pêcheurs comme des trésors de famille. C'est le cas de cette vieille marchande de sel du village de Oe : sa relique, une Maria-Kannon, est assurément la seule richesse de sa pauvre maison. Le petit port de Sakitsu (Amakusa) est aussi un haut lieu du christianisme sur l'île. Village de pêcheurs serré autour de son église, Sakitsu fut une sorte de Honfleur japonais au début du siècle, lorsque y venaient écrivains et poètes. Son église fut construite en 1927 par le Père français Augustin Halbout, des missions étrangères de Paris.

Il choisit de situer l'autel à l'endroit où les chrétiens devaient abjurer, foulant aux pieds une figure pieuse sculptée dans le bois, dont on voit un spécimen dans le petit musée du village. C'est un autre missionnaire français, le Père Ludovic Garnier, qui construisit, à ses frais, l'église d'Oe. Celle-ci possède des peintures désuètes du Père Doret qui, il y a un siècle, représenta pour les paysans d'Amakusa le sort de l'âme après la mort.

Comme beaucoup de choses au Japon, le christianisme d'Amakusa n'échappe pas au commerce : une croix transformée en totem indique ici une auberge, ailleurs, une cabine téléphonique est ornée du même symbole et il n'y a pas jusqu'à une marque de biscuits qui n'ait choisi la silhouette d'une religieuse comme emblème... Bientôt, un musée consacré au culte des chrétiens cachés sera ouvert à Oe : « *Une attraction touristique supplémentaire* », dit le maire.

Le christianisme est au demeurant l'une des attractions de Nagasaki (avec Mme Butterfly et la bombe) que la municipalité est loin de négliger. Par une macabre ironie du sort, la seconde bombe atomique lancée par les Américains tomba précisément sur le quartier chrétien de cette ville qui fut le centre du catholicisme nippon. Elle tua des Japonais qui avaient embrassé une foi étrangère et avaient déjà été persécutés pour elle.

Nagasaki, où pendant près de deux siècles les Hollandais – protestants et ayant juré de n'avoir rien à faire avec le prosélytisme, – furent les seuls étrangers à pouvoir résider sur la minuscule île artificielle de Dejima, est le lieu entre tous des heurs et des malheurs de la tentation japonaise de l'Occident. Nagasaki est une histoire à soi seul. Disons simplement cette fois qu'on n'y est pas complètement au Japon : l'étions-nous vraiment dans ce restaurant de cuisine française, tenu par un Japonais qui a vécu en Mandchourie et dont le fils a étudié en France, où l'on dîne en écoutant Piaf, mais qui porte pour nom « Harbin », berceau de la dynastie mandchoue ? Nagasaki ou la tentation de l'Ailleurs.

PHILIPPE PONS.

(1) Les Japonais connurent les techniques de l'impression par l'entremise des Chinois dès le huitième siècle. Les premiers textes imprimés furent religieux : il fallut attendre 1591 pour qu'un premier dictionnaire des lectures japonaises des idéogrammes chinois fût publié. A la même époque, les Japonais importaient de Corée une première machine à imprimer à caractères mobiles en bois.

● **Précision.** – Vols quotidiens Paris-Dublin toute l'année avec Air Lingus et de fin juin à fin septembre avec Air France, indiquions-nous dans « le Monde sans visa » du 21 mars. Précisons que, le reste de l'année – d'octobre à juin – la compagnie nationale (Tél. : 45-35-61-61) assure également cette même liaison quatre fois par semaine (les mardis, mercredis, vendredis et samedis).

Ma demeure est en enfer

CHIRAN est aujourd'hui une petite ville tirée au cordeau, à une trentaine de kilomètres au sud de Kagoshima. Tout au long de la rue principale, d'étroits bassins égayent les trottoirs du jeu de leurs carpes multicolores. Et pourtant Chiran est un nom synonyme de désespoir pour beaucoup de Japonais : c'est en effet de sa base aérienne que partaient les pilotes-suicides connus sous le nom de « kamikaze » (littéralement le « vent des dieux », référence à ce typhon qui aida les Japonais à repousser les tentatives d'invasion mongoles au treizième siècle).

Comme l'ont montré les dernières lettres adressées par les jeunes pilotes à leurs parents, la plupart d'entre eux étaient loin de partir la joie au cœur pour leur première et ultime mission : précipiter leur appareil chargé d'une bombe de 250 kilos sur les navires ennemis. « *Etre envoyé à Chiran, c'était savoir qu'on allait vers la mort* », nous disait, voilà quelques années, un ancien kamikaze dont la défaite changea le destin, et qui est devenu un sculpteur de renom.

Ce qui était autrefois la piste d'où décollaient les pilotes-suicides a été rendu aux rizières et aux plantations de thé. Mais, depuis 1975, a été ouvert sur place un « musée de la paix » avec les contributions des familles des kamikazes. A proximité existe un petit sanctuaire dédié à Kannon, la déesse de la miséricorde, qui veille sur l'âme des défunts.

La base d'entraînement de Chiran avait été créée en 1942. Ce n'est qu'en 1945, alors que la guerre avait irrémédiablement tourné à la défaveur du Japon, que Chiran devint le point de départ de ces « *jeunes guerriers qui disparurent au-delà de l'horizon* », dit la brochure du musée (les autres bases de kamikazes étaient Kanoya, de l'autre côté du golfe de Kagoshima, et Manse-Miyakonojo, à Taiwan). Sur les 1026 pilotes-suicides qui périrent dans la meurtrière bataille d'Okinawa (la dernière ligne de défense nippone), 460 étaient partis de Chiran.

Plus de 200 000 visiteurs défilent chaque année devant les vitrines du musée contenant des effets personnels des kamikazes, leurs testaments, les dernières photographies prises à la veille du départ : « *Même s'ils rataient la cible, aucun d'entre eux ne revenait : ils n'avaient du combustible que pour l'aller, non pour le retour* », explique M. Kawashiro, directeur du musée, qui était officier subalterne des télécommunications à Chiran pendant la guerre.

Au début, on choisissait le deuxième ou le troisième fils d'une famille, mais rapidement, devant l'insuffisance d'effectifs, l'état-major ne tint plus compte de telles considérations. Lorsque les jeunes pilotes recevaient l'ordre de partir, leur visage changeait. Certains restaient de longues minutes la tête sous leur drap, puis ils se mettaient à rédiger leur testament « officiel », souvent un poème ; ils écrivaient aussi des lettres destinées à leurs parents qu'ils remettaient secrètement aux jeunes employées de la base. D'un pilote qui ne lui donnait aucun message et à qui elle demandait son adresse, l'une de ces jeunes filles obtint cette réponse : « *Ma demeure est en enfer.* »

Ph. P.

Carnet de route

Le « fjord » de Kagoshima

On peut atteindre Kagoshima par avion depuis Tokyo ou Osaka. De là, il est possible de se rendre sur l'île de Tanegashima également par avion ou par ferry (cinq heures). Ce dernier moyen de transport permet de jouir du paysage offert par le « fjord » de Kagoshima et de passer au pied du volcan en activité de l'île de Sakura. Le petit port de Nishinoomote, « capitale » de Tanegashima, n'a guère d'intérêt touristique sinon par son musée retraçant la première rencontre des Japonais avec des Occidentaux.

Yakushima, l'île ronde

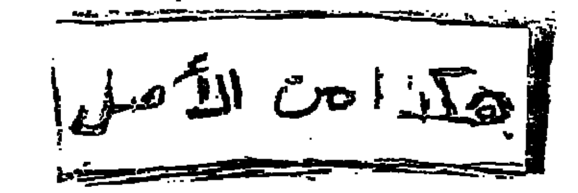
De Tanegashima, il est aisé de gagner l'île de Yakushima soit par bateau (deux heures), soit au moyen d'un petit avion (une demi-heure). Yakushima est une île minuscule, toute ronde, dont on peut faire le tour en empruntant la route littorale en moins d'une demi-journée. Le centre de l'île avec ses immenses forêts de cryptomerias centenaires offre d'incomparables occasions de marches en montagne dans un paysage particulièrement sauvage.

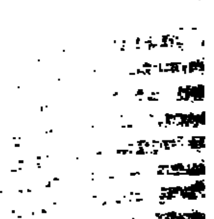
Les jardins de Chiran

De retour à Kagoshima, on peut prendre un train ou une voiture pour se rendre à Chiran, à une trentaine de kilomètres au sud. Outre le Musée des kamikazes, Chiran présente l'intérêt d'avoir conservé de très belles maisons anciennes, toujours habitées, dont certaines possèdent des jardins exemplaires de l'esthétique japonaise.

Un « Honfleur japonais »

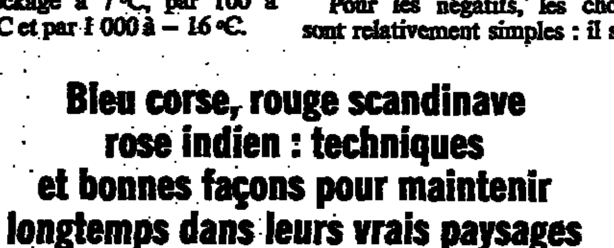
De Kagoshima, on peut gagner par le train Minamata, la ville martyre de la pollution par le mercure, et de là prendre un bateau pour se rendre sur l'île d'Amakusa. Là, par autobus ou en voiture, on pourra suivre l'histoire du christianisme au Japon en parcourant des villages comme Sakitsu, sorte de « Honfleur japonais », ou Oe, avant d'arriver à Hondo. Cette région, encore peu fréquentée, du moins hors saison (en été), par les touristes, offre par sa côte découpée et son arrière-pays vallonné des paysages japonais tels qu'on se les imagine. Au nord d'Amakusa, on peut gagner par bateau Shimabara puis, de là, Nagasaki par le train.





هكذا من الأصل

Couleurs devant l'éternel



Bleu corse, rouge scandinave rose indien : techniques et bonnes façons pour maintenir longtemps dans leurs vrais paysages les photos de voyages

VOILA maintenant cinq ans que les chimistes ont annoncé être en mesure de contrôler la formation des grains d'argent et des colorants au sein d'une émulsion photographique. Depuis, profitant de cette innovation, la photo en couleurs n'a cessé de bénéficier d'améliorations. Les plus spectaculaires portent sur l'augmentation de la sensibilité (400 ISO en 1982, 3 200 ISO en 1986), de la finesse des images, de la richesse et de la pureté des couleurs. Une autre, moins apparente, n'en est pas moins importante : la résistance au vieillissement des couches colorées et des supports (films et papiers), qui fait aujourd'hui espérer une nette augmentation de la durée de vie des photos.

Véritable bataille technologique, la recherche de la stabilité dans le temps des images en couleurs occupe depuis longtemps les grands laboratoires. Des études sur la conservation des images (*microfilms, photos, films de cinéma*, documents historiques à préserver, bandes magnétiques...) ont aussi été conduites par des administrations, des musées, des cinémathèques, des universités et d'autres centres spécialisés.

Les plus importants travaux ont été réalisés aux Etats-Unis sous l'impulsion du Committee on Preservation of Historical Advisory Board. Parmi les centres de recherche concernés figurent les plus grands, ceux d'Eastman Kodak, d'IBM, des Bell Laboratories, de 3M, de Honeywell, du Massachusetts Institute of Technology et de plusieurs universités. Des règles ont ainsi été élaborées, notamment pour assurer la conservation des œuvres photographiques et cinématographiques dans des conditions climatiques ralentissant l'évolution des composés (colorants, gélatine, supports), en évitant au mieux les agressions chimiques et physiques de l'environnement. Les industries photochimiques, pour leur part, ont créé de nouveaux supports, de *nouveaux processus de formation* des colorants dans les couches sensibles et des modes de traitement stabilisateurs.

Cinq cents ans dans le noir

Aujourd'hui, les experts peuvent ainsi affirmer que, dans des conditions rigoureuses d'archivage, les meilleures émulsions photo et cinéma peuvent résister *durant des centaines d'années* sans modifications apparentes des colorants. Dès 1981, le Dr Charlton C. Bard, responsable de la stabilité de l'image au sein de la division des technologies photographiques d'Eastman Kodak, précisait que le nouvel Eastman Color LSFP, qui arrivait alors sur le marché, pouvait résister cinq cents ans sans pertes visibles à l'œil s'il était conservé dans l'obscurité à une vingtaine de degrés, et que cette durée pouvait être doublée en abaissant la température à + 7 °C. Dans ce film, c'est le colorant jaune qui est le plus fragile : il lui faut tout de même quatre cents à cinq cents ans à 7 °C pour subir une perte de *densité de 0,2 (non perceptible* à l'œil).

Les basses températures prolongent considérablement la stabilité des composés chimiques, ralentissant les transformations des couches de gélatine. Selon des estimations faites par Kodak, en prenant pour point de départ un archivage dans l'obscurité à 24 °C, la stabilité des couleurs est multipliée par 10 si l'on passe à un stockage à 7 °C, par 100 à – 10 °C et par 1 000 à – 16 °C.

L'archivage à basse température n'est cependant pas très utilisé, car il coûte cher en énergie et pose de délicats problèmes lors de *l'utilisation d'un document* qu'il faut ramener lentement à température ambiante, opération qui est chargée de risques. La plupart du temps donc, les centres de stockage des images se contentent de températures choisies entre 7 °C et 13 °C.

Ce *qui est vrai pour les photos* et les films industriels, scientifiques ou d'intérêt historique l'est aussi pour les photos et les films d'amateur. Mais, dans ce cas, l'archivage contrôlé, ne serait-ce qu'à 13 °C, est encore trop onéreux pour être concevable. Les amateurs se contentent de classer leurs images en appartement, en atmosphère ambiante. Les industriels estiment que leurs nouvelles émulsions devraient résister *durant une vie humaine, et même* au-delà, si un minimum de précautions sont prises.

Le type d'émulsion, tout d'abord, joue un rôle *important*. Les films de faible sensibilité (100 ISO et moins) sont généralement plus stables que les films ultrasensibles. D'autre part, les films inversibles (diapositives) se conservent mieux que les négatifs.

Parmi les inversibles, les films qui reçoivent leurs colorants au moment du développement (Kodachrome) sont plus stables que ceux dotés de formateurs de colorants dès la fabrication de l'émulsion (Agfachrome, Ektachrome, Fujichrome). Enfin, les épreuves en couleurs sont jugées moins stables que les films. Dans *tous* les cas, on ne peut espérer une vie durable des photos que si le développement a été assuré correctement, notamment dans la phase finale de stabilisation et de lavage : il est important, à ce stade, d'éliminer les substances parasites susceptibles de provoquer des réactions chimiques lentes.

Quand les photos en couleurs sont tirées, divers facteurs peuvent contribuer à accélérer leur destruction, notamment l'exposition à la lumière, à l'humidité, à la chaleur. Il existe une certaine incompatibilité entre la recherche d'une longue conservation et la fonction même de l'image qui est regardée : ainsi, lorsqu'on projette une diapositive, on contribue à sa destruction par la lumière et par la chaleur.

Pour les négatifs, les choses sont relativement simples : il suffit de les ranger à l'abri de la poussière et de la lumière, dans l'appartement. La température moyenne de 18 °C à 24 °C convient. *Eviter la proximité immédiate des radiateurs*. N'effectuer aucun rangement dans une cave (risque d'humidité) ou dans un grenier sous la toiture (risque de chaleur l'été). Le vieillissement ou la décomposition lente de certaines matières provoque des dégagements de vapeurs nocives pour les émulsions. C'est le cas des pochettes transparentes en PVC (polychlorure de vinyle) trop chargé en plastifiant, des papiers acides, des bandes adhésives, de certaines peintures fraîches, du bois de pin, des meubles trop fraîchement vernis.

Il faut donc stocker les négatifs (et toutes autres photos) en milieu neutre : meubles de bois ancien ou meubles métalliques laqués au four. Il est difficile, pour un amateur, de savoir si les enveloppes et pochettes du commerce sont satisfaisantes. Pour limiter les risques, il vaut mieux laisser les négatifs dans la pochette du laboratoire de traitement, en espérant qu'il soit suffisamment sérieux pour avoir choisi une matière compatible avec la photographie.

L'archivage des diapositives doit se faire dans les mêmes conditions. Les boîtes fournies par les laboratoires ou les magasins de projecteurs conviennent parfaitement, car ils sont en matières plastiques neutres. Ne jamais stocker les diapositives sous monture de verre. L'expérience montre que l'émulsion se couvre alors de tâches, souvent de moisissures, dues à l'absence de circulation d'air.



Luc Choquer photographe *de l'agence VU.* Prix Kodak couleur 1985.

Les épreuves en couleurs sont aujourd'hui de bonne conservation. Mais, nous l'avons vu, il faut que le traitement et le lavage final soient corrects (en particulier l'eau ne doit contenir aucune substance nocive). De ce point de vue, les petits équipements de traitement automatique ne sont pas toujours satisfaisants.

Les photos qu'on souhaite *conserver un temps maximal* doivent être agrandies dans un laboratoire sérieux, par exemple un laboratoire professionnel qui traite les épreuves selon les prescriptions rigoureuses du fabricant (*le Monde* du 13 décembre 1986). Non seulement la stabilité maximale des images sera assurée, mais celles-ci y gagneront en pureté et en nuances de couleurs. La différence de qualité est alors telle qu'il n'y a plus de commune *mesure entre un tirage standard* et son agrandissement réalisé avec art.

Epreuves en boîtes

Pour assurer une longue vie à cet agrandissement, le mieux est de le ranger tel quel à l'abri de la lumière, de l'humidité, de la chaleur et des agents chimiques nocifs, comme les négatifs ou les diapositives. Se méfier des boîtes de carton acide ou trop spongieux, capables à la longue d'absorber les vapeurs acides ou chargées de soufre des régions industrielles. On peut utiliser des boîtes en carton neutre encollé (donc peu perméables), des boîtes de plastique inerte ou des boîtes métalliques *vernies au four. Lors des manipulations*, éviter de déposer sur les épreuves des traces de doigts, toujours un peu grasses et acides.

Si le classement des épreuves en boîtes est le plus sûr pour la conservation, il ne met pas en valeur les images et ne facilite pas leur consultation. Aussi les amateurs préfèrent-ils la présentation classique en album. Avec la couleur, les précautions spécifiques sont nécessaires. Tout d'abord, *nous déconseillons les albums* à pages autocollantes. Il existe de sérieux risques pour que l'adhésif provoque des altérations des couches colorées ou des supports au bout de plusieurs années.

Le meilleur album est constitué de pages de cartoline neutre. Les photos peuvent y être fixées au moyens de coins gommés (éviter les coins adhésifs). Une plus belle présentation est obtenue par collage des photos. Toutefois, cette technique n'est pas sans risques, car la colle aura à la longue une action chimique destructive. Les spécialistes recommandent la pâte de farine ou l'amidon de riz pour les collages neutres. L'application de cette colle n'est pas très facile, surtout avec les supports plastifiés des épreuves actuelles. Depuis une vingtaine d'années, nous utilisons une colle synthétique, en tube ou en bâton, plus commode. Nous ne saurions assurer qu'aucune altération ne se produira à la longue. Mais, sur une vingtaine d'années, nous n'avons observé aucune action visible. Les tirages couleur eux-mêmes, considérés comme très instables à l'époque, n'ont pas évolué de façon apparente (ce qui laisse d'ailleurs bien augurer des *procédés récents*).

Les mêmes méthodes de collage peuvent être pratiquées pour les photos destinées à des cimaises. En appartement, le sous-verre est préférable, car il assure une protection contre les poussières et autres salissures. Mais il faut savoir que les photos *ainsi exposées perdront leurs couleurs* en quelques années, ou même plus rapidement sous l'action du soleil si celui-ci les atteint en traversant une fenêtre.

ROGER BELLONE.

ESCALES

Quercy médiéval

Entre le Quercy et le Rouergue, creusé par l'Aveyron, ce coin du Sud-Ouest a, depuis longtemps, banni l'agitation. Il se repose de la croisade des albigeois et des guerres de Religion, et ce n'est pas d'hier que Saint-Antonin-Noble-Val, la protestante, et Caylus, la catholique, ont fait la paix. Le randonneur pourra aisément s'en rendre compte, comme le lui propose l'Association des guides et marcheurs du Caroux (Office du tourisme, 34240 Lamalou-les-Bains. Tél. : 67-95-68-49).

Sac au dos, le visiteur découvrira les vestiges du Quercy médiéval, sur les pas de la reine Brunehaut, dominera, du château de Bruniquel, la vallée de l'Aveyron, 100 mètres plus bas, ou explorera la forêt de la Grésigne, domaniale depuis Louis XIV. Le soir, il savourera crêpes farcies et pintades au genièvre à la table des agriculteurs de la région.

Groupes de 10 à 15 personnes. Randonnées de sept jours, d'avril à septembre. Cinq à six heures de marche quotidienne. Hébergement en gîtes privés ou chez l'habitant. Prix : 2 000 F par personne.


CHRISTIAN RAUSCH

Offices de poche

Tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative de France dans votre poche. C'est ce qu'offre leur fédération nationale avec un répertoire de petit format rassemblant les adresses, numéros de téléphone et télex des 2 800 OTSI, classés par ville, en ordre alphabétique. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'année de l'accueil et qui permet à ces organismes de se rappeler au bon souvenir des touristes français et étrangers invités à les consulter pour obtenir *« une information rapide et précise »* en matière d'hébergement, de restauration, de loisirs, de sports, de tourisme culturel ou de transports.

Ce répertoire peut être envoyé gratuitement par la FNOTSI (2, rue Linois, 75015 Paris), moyennant une enveloppe timbrée à 3,70 F. A partir d'avril, il sera disponible dans les offices de tourisme.

Palaces au printemps

Jusqu'au 30 avril, les trois hôtels parisiens et les quatre hôtels londoniens de la chaîne Inter Continental proposent une offre spéciale représentant jusqu'à 50 % de réduction. A Paris, le Meurice, le Grand Hôtel et l'Intercontinental affichent une tarification unique pour une chambre double ou individuelle. Du lundi au jeudi : 1 150 F. Le week-end : 680 F, taxes et service compris.

A Londres, le MayFair et l'Intercontinental proposent leurs chambres à 130 livres par nuit, du lundi au jeudi, et à 115 livres le week-end. Quant au Portman et au Britannia, ils s'offrent à 100 livres, du lundi au jeudi, et à 80 livres en week-end. La livre vaut environ 9,70 F.Réservations auprès d'une agence de voyages ou au centre européen de réservation (appel gratuit), au 19-05-90-85-55.

Vers le Danemark

Souriant, calme et tolérant, le Danemark est trop souvent simplement traversé. Accordez-lui une halte en profitant, par exemple, de la formule proposée par le syndicat d'initiative d'Arhus, ville de la presqu'île du Jutland. Il s'agit d'échanger votre maison avec celle d'une famille danoise, pendant la période des vacances.

Les avantages sont nombreux : aucun loyer, votre maison maternée par vos hôtes tandis que vous profitez d'un logement confortable et bien équipé, base d'excursions et lieu de détente. Une formule idéale pour partager la vie des habitants du pays. En fait, les familles candidates sont réparties dans tout le Danemark. On acquitte un droit d'inscription puis des frais d'administration au syndicat d'initiative. Renseignements auprès de l'Office du tourisme du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-62-17-02.


GORAN FREDRIKSSON MIRA

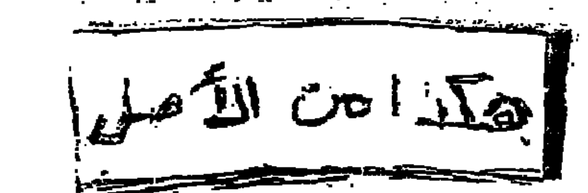
Pour retrouver Corbu

Le plus court chemin vers une réconciliation de l'opinion avec Le Corbusier passe sans doute par la rencontre véritable de ses œuvres. En cette année du centenaire qui verra se multiplier expositions, colloques et publications (la liste a été publiée dans *le Monde* daté 8-9 mars), une agence de Marseille fait une proposition originale. MRB Voyages et congrès (20 rue Beauvau, 13001 Marseille. Tél. : (16) 91-55-04-40) organise du 23 au 26 mai la visite, en Suisse, de deux expositions et de réalisations peu connues de l'architecte (Genève, Lausanne, les premières villes à La Chaux-de-Fonds, sa ville natale, et la « petite maison » construite pour ses parents à Courseaux).

Les visites seront conduites par Gérard Monnier, auteur du *Qui suis-je ?* des éditions de la Manufacture. Elles continueront en France, à la chapelle de Ronchamp, puis, du 26 au 29 mai, en Angleterre : visite à Londres de la grande exposition *« Le Corbusier, architecte du siècle »*, à la Hayward Gallery, et découverte des édifices récents de trois grands architectes britanniques : siège des Lloyd's de Richard Rogers (*le Monde* du 7 mars) ; département d'histoire de l'université de Cambridge par James Stirling ; centre Sainsbury des arts visuels de Norman Foster.


FONDATION LE CORBUSIER

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 avril. Il y a deux formules : période du 23 au 26 mai (Suisse et France), 3 200 francs ; l'ensemble, du 23 au 29 mai, 7 000 francs, comprenant les déplacements en avion à partir de Marseille, l'hébergement en pension complète et une assurance annulation.







L'Egypte a rattrapé l'oasis de Siwa

DÉJA « consacré » roi d'Egypte, Alexandre le Grand entreprend, en 331 avant Jésus-Christ, un pèlerinage à travers le désert occidental égyptien afin de consulter le prestigieux oracle de Si-Amun dans l'oasis de Siwa. Après cette spectaculaire « visite officielle », le silence des siècles tombe sur Siwa, cachée dans le désert à seulement 150 km de la frontière libyenne. Presque tous d'origine berbère, les vingt mille habitants de l'oasis descendent directement de la tribu des Bani Al Waswah qui fit partie du grand groupe berbérophone des Zenatah (ou Zénètes) répandu dans toute l'Afrique du Nord. Ce peuple a pourtant fini par oublier son prestigieux passé. Le reste de l'Egypte, pour ne pas dire le monde entier, a fait de même.

Les Siwii, habitants de l'oasis, eurent beaucoup à souffrir des raids des Arabes et des Bédouins du désert entre le neuvième et le treizième siècle, à tel point qu'ils faillirent disparaître, n'étant plus à cette époque qu'une quarantaine dans le village. C'est à ce moment-là, selon le témoignage laissé par un juge religieux du village dans *le Manuscrit de Siwa*, qu'ils construisirent une citadelle, l'ancienne Shali, habitée jusqu'en 1923. Ce village fortifié et entouré d'un mur d'enceinte n'était qu'un enchevêtrement de maisons et de tourelles, séparées par des ruelles étroites. Cette fortification aux allures de cavernes troglodytes est aujourd'hui en ruine et domine du haut de sa dernière tour l'actuel village. La population a pu ainsi se préserver de toutes les attaques. On se rend compte que les Siwii, tout en reconnaissant l'autorité des sultans et des califes qui se sont succédé, ont vécu pendant des siècles de manière indépendante et cela jusqu'à l'arrivée, en 1820, des troupes de Mohammed Ali, venues pour « intégrer » cette région au reste de l'Egypte. Leur culture a donc été préservée, mais pour combien de temps ?

Située sur l'ancienne route des caravanes menant vers le Darfour, la Libye, la vallée du Nil et vers la côte méditerranéenne, cette contrée offre au regard un paysage désertique, aux plaines de sable, alternant de façon troublante avec une floraison quasi tropicale de 20 000 palmiers-dattiers, 40 000 oliviers irrigués par une centaine de sources ; il faut ajouter à cela la vision qu'offrent les lacs salés qui bordent l'oasis et lui donnent un côté surnaturel et lunaire. Au-delà des zones irriguées, le sol est formé d'un mélange de sable et de sel parfaitement stérile, un avant-goût du désert. La plupart des sources sont en activité depuis les temps les plus reculés, certaines sont même célèbres depuis l'Antiquité comme la fontaine du Soleil, citée par Hérodote.

A la frontière libyenne, à 300 kilomètres de la côte et à 900 du Caire, l'oasis de Siwa demeure à l'écart du reste de l'Egypte et à l'abri du modernisme qui l'atteint aujourd'hui. A visiter avant qu'elle ne change.

Tout cela peut faire rêver, pourtant la réalité est là : depuis 1983, une route parfaitement lisse relie Siwa à Marsa-Matrouh, première grosse ville côtière – 300 kilomètres de goudron qui remettent tout en question. Avec l'arrivée de la télévision, il y a tout juste un an, moyen efficace d'intégration à la vie moderne, l'oasis commence à brûler les étapes en rattrapant ses années d'isolement.

Aziza a quatorze ans. Elle regarde le petit écran, succession d'images stéréotypées d'un Dallas quelconque. Toute la famille est là réunie autour du poste en noir et blanc. Une scène particulièrement troublante apparaît sur l'écran : l'image d'un couple « aux mœurs libérées », baiser interminable made in USA. Aziza, ses sœurs et sa mère quittent le salon en se cachant les yeux, honteuses. « *C'est normal*, dira Ahmed Ali Heider, fils de l'ancien cheikh du village et père d'Aziza. *Mes filles sont bien élevées et ne peuvent supporter ces scènes indécentes. Ici, les femmes se marient très tôt (vers treize ou quatorze ans). Le jour où elles deviennent des femmes mariées, elles ne peuvent plus voir d'hommes sinon leur mari, leur père ou à la rigueur les frères du mari. D'ailleurs, j'ai préparé le mariage d'Aziza avec un instituteur du village pour ce printemps.* »

Bien que de plus en plus de jeunes hommes commencent à quitter la région pour poursuivre leurs études à Alexandrie ou à Marsa-Matrouh, aucune femme n'a pu encore quitter l'oasis. Pourtant le rôle de la femme dans le clan familial est loin d'être négligeable. Elle décide de la plupart des choses au sein du foyer, élève ses enfants comme elle l'entend et tient les cordons de la bourse. Il ne faut pas oublier non plus que la production des poteries et celle des bijoux ainsi que toute la production de vannerie comme la broderie des textiles et du cuir sont exclusivement du ressort des femmes. Les techniques se transmettent de mère en fille : l'art de faire le pain ou de préparer les repas constitue la base de l'éducation des filles avant le mariage.

« *La vie a changé trop vite*, grommelle Ahmed. *Avant, les maisons étaient beaucoup plus belles, construites avec des troncs de palmier pour les fondations et du pisé pour les murs. Aujourd'hui, on rapporte de la brique de Matrouh. Les jeunes veulent quitter le village pour trouver de meilleurs emplois et ils se mettent à porter des jeans comme dans les films de la télévision. Ils ne veulent plus se marier à des filles d'ici parce qu'elles ne peuvent pas sortir de l'oasis.* »

Plus jamais de famine

Ce trop-plein de modernisme qui secoue Siwa depuis quelques années, tant critiqué par les Siwii, n'a pas que des mauvais côtés. On a construit un petit hôpital, agrandi les écoles où l'on peut même assister à des cours d'anglais. La présence des militaires postés dans les camps aux alentours de l'oasis fait que plus jamais il n'y aura de famine comme il y a quatre ans, lorsque les pluies avaient complètement isolé l'oasis, les routes étant impraticables. Des hélicoptères avaient dû larguer des vivres en attendant les secours.

Le maire de Siwa et directeur de l'unique hôtel, *La Sirène de l'oasis*, terminé il y a six mois à peine, semble ravi de la tournure que prennent les choses surtout en ce qui concerne le tourisme... « *L'Etat a deux grandes ambitions pour Siwa, tout d'abord l'agriculture et les travaux d'irrigation. Viennent ensuite le développement de quelques carrières de marbre et l'amélioration de la scolarité des enfants, filles et garçons – il ne faut pas oublier que la plupart des gens ne parlent que le siwii, – tout cela pour que l'oasis devienne réellement une province de l'Egypte, elle a trop souvent été oubliée...* » Faut-il le préciser, le maire de Siwa n'est pas du village, il vient de Marsa-Matrouh, comme le dentiste, les deux médecins et la plupart des enseignants.

Pour l'instant, il semble que les premières ambitions de développement se résument au mot tourisme. Pour des voyageurs en quête d'exotisme. Une autre vision de l'Egypte, une halte sur la route des oasis de Bahriyah et Farafra. Des kilomètres de piste dans le désert. Pourtant, il n'est pas simple d'accéder à ces routes. Les demandes de permis sont longues, zones militaires obligent, conséquence directe de la proximité de la Libye. Des touristes s'aventurent en car dans la région, pour voir avant qu'il ne soit trop tard les derniers vestiges de l'oasis. Ils passent la journée entre le « bain de Cléopâtre » et le « temple d'Alexandre », prennent deux ou trois photos de ces Egyptiens pas comme les autres (il est interdit de photographier les femmes) et repartent vers d'autres pyramides plus abordables.

Leonardo et Bettina Leopoldo, deux ethnologues américain et suisse, travaillent depuis six ans sur le site de l'oasis. C'est leur dernière année de recherche, qui se termine sur d'amères constatations : « *Siwa, pour nous, c'est plus qu'un travail passionnant, c'est aussi toute une série de traditions condamnées à disparaître. Et c'est vraiment dommage que, par la force des choses, toute cette civilisation se résume à deux ou trois catalogues dans un musée. Siwa risque d'évoluer plus vite dans les cinq prochaines années qu'elle n'a évolué en cinq siècles...* »

STÉPHANIE PARIGI.



Repères

Un permis est nécessaire à toute personne qui désire séjourner dans l'oasis de Siwa ; il est délivré en un après-midi mais n'est valable que pour cinq nuits maximum. Aucune voiture particulière ne peut passer sans permis le poste-frontière sur la route de l'oasis. Il faut donc se déplacer en autobus ou en taxi collectif. Il faut compter plus de 900 kilomètres entre Le Caire et Siwa, dont 300 entre Marsa-Matrouh et l'oasis... Si malgré tout vous préférez prendre votre voiture, il vous en coûtera un permis de plus !

Si vous préférez vous laisser guider, vous pouvez contacter l'agence Autrement l'Egypte. Sa formule « *découverte de l'oasis* » coûte 1 940 francs la semaine en demi-pension. Elle met à votre disposition un chauffeur et une voiture ou un taxi privé de Marsa à Siwa. Ce forfait est valable du Caire au Caire avec une nuit à Marsa-Matrouh. Autrement l'Egypte, 36, rue des Plantes, 75014 Paris, tél. : 45-39-93-30.

JEUX

échecs

Nº 1221

DANS LA BRÈCHE

(Tournoi international de Reykjavik, 1987)

Blancs : M. TAL

Noirs : V. KORCHNOI

Partie espagnole. Système ouvert.

1. é4	é5	30. Dxa5	Dxé5
2. Cf3	Cç6	31. Dxb5	Té6 (p)
3. Fb5	a6	32. Db8	h5 (q)
4. Fa4	Cf6	33. Dd8	g6 (r)
5. 0-0	Cxé4	34. Ch6+!	Rg7
6. d4	b5	35. Cf-g4!! (s)	hxg4
7. Fb3	d5	36. Txf7+	Rxh6
8. dxé5	Fé6	37. Dxf8+	Rg5
9. Cb-d2 (a)	Cç5	38. h4+!	Rxh4 (t)
10. ç3	d4 (b)	39. Dh6+	Dh5 (u)
11. Fxé6 (ç)	Cxé6	40. g3+!	Rxg3 (v)
12. çxd4	Cçxd4	41. Df4+! (w)	Rh4
13. Cé4 (d)	Fé7	42. Df2+ (x)	g3 (y)
14. Fé3	Cf5 (é)	43. Tf4+	Rg5
15. Dç2	0-0	44. Dxg3+	Rh6
16. Ta-d1 (f)	Cxé3	45. Th4	Txé4
17. fxé3	Dç8 (g)	46. Txh5+	Rxh5
18. h3 (h)	Td8	47. Dxç7	Cé6 (z)
19. Ch2! (i)	Txd1	48. Db7	Té5
20. Dxd1 (j)	Dé8	49. a4	Cf4
21. Dh5	Cç5 (k)	50. Df3+	Rg5
22. Cg3	a5! (l)	51. b4	Té1+
23. Cf5	Ta6	52. Rf2	Tb1
24. Cg4 (m)	Tg6	53. b5	Tb2+
25. b3	Fd8	54. Ré1	Rf5
26. Cf2	Dç6	55. Dç3	Tb4
27. é4	Dé8 (n)	56. b6	Cd5
28. Dd1	Fé7	57. Dç8+	abandon
29. Dd2	Ff8 (o)		

NOTES

a) 9. ç3 et 9. Dé2 sont les variantes principales du « système ouvert ». Le développement du C-D est une des armes dont Karpov se servit en 1978 et en 1981 pour surprendre Korchnoï au cours des deux matches de championnat du monde.

b) 10..., Fg4 ; 11. Fç2, Fé7 ou Dd7 est également jouable alors que la suite 10..., g6 est vraiment à déconseiller comme le démontra Karpov (huitième partie du match de 1978) contre Korchnoï : 11. Dé2, Fg7 ; 12. Cd4!, Cxé5 ; 13. f4, Cç4 ; 14. f5, gxf5 ; 15. Cxf5, Tg8 ; 16. Cxç4!, dxç4 ; 17. Fç2, Cd3 ; 18. Fh6! De même, 10..., Cxb3 est faible : 11. Cxb3, Fé7 ; 12. Cf-d4!, Cxé5 ; 13. Té1, Cg6 ; 14. Cxé6, fxé6 ; 15. Cd4, Cf8 ; 16. Dg4, h5 ; 17. Dxg7 (Kouzmine-Beliavsky, 1977).

ç) Karpov essaya 11. Cg5 mais son adversaire répondit prudemment 11..., dxç3. On joue moins souvent aujourd'hui 11. çxd4.

d) Karpov a tenté aussi 13. a4.

é) Dans la quatorzième partie de Merano, 1981, Korchnoï échangea les C par 14..., Cxf3+ et tomba dans de grandes difficultés après 15. Dxf3, 0-0 ; 16. Tf-d1, Dé8 ; 17. Cf6+!, Fxf6 (si 17..., gxf6 ; 18. éxf6, Fd6 ; 19. Td4!, Rh8 ; 20. Th4) ; 18. éxf6, Dç8 ; 19. fxg7, Td8 ; 20. h4. Dans la seizième partie, Korchnoï trouva la suite juste : 14..., Cf5 (si 14..., ç5 ; 15. b4!).

f) Dans cette position aujourd'hui bien connue, les Blancs ont expérimenté plusieurs idées : 16. Cé-g5 ; 16. Cf6+ ; 16. Tf-d1 et 16. Ta-d1.

g) Si 17..., Dé8 ; 18. Cd4!

h) On joue souvent ici 18. Cxd4 avec la suite 18..., Cxd4 ; 19. éxd4, Dé6 ; 20. Dxç7 (ou 20. Cg3, ç6, Short-Youssoupov, Montpellier, 1985), Ta-ç8 ; 21. Da5, Txç2 ; 22. Tf2! (Hubner-Ljuboevic, Tilburg, 1985). Le coup du texte est une idée de Karpov contre Youssoupov (Linares, 1985).

i) Dans la partie précitée, la suite fut 19. Tç1, ç5 ; 20. Df2 (menaçant 21. Cd4 comme 21. Ch4), Db7 ; 21. Ch2! Tal reprend tout de suite l'idée de Karpov qui ouvre la colonne f tout en faisant passer le C-R en g4.

j) La T-R doit rester sur la colonne f tandis que la D doit passer sur l'aile – R.

k) Essayant d'échanger le plus possible de figures afin de diminuer l'offensive sur l'aile – R.

l) Une excellente idée défensive : la T-D vient protéger le R *via* a-6-g6.

m) Tal a concentré le maximum de forces (D+T+deux C) mais le roque des Noirs est solide.

n) Sur 27..., Cxé4 ; la riposte 28. Td1! est forte mais les Noirs peuvent répondre 28..., Cd2! menaçant mat en g2. Après 29. Cé3, le C noir reste en prise sous peine du mat Txd8. Si 29..., Dç3 ; 30. Dé2 et si 29..., Cf3+ ; 30. Dxf3.

o) Si 29..., b4 ; 30. Dd5, Ff8 ; 31. Tç1.

p) Cette triple attaque du pion é5 semble égaliser les chances des Noirs.

q) 32..., Té8 était suffisant.

r) Ici encore 33..., Té8 suivi de la prise du pion é4 était nécessaire. Cet affaiblissement du rempart du R noir donne à Tal quelques brillantes idées de sacrifice.

s) Menace 36. Cxé5 et 36. Txf7+.

t) Forcé. Si 38..., Rh5 ; 39. Th7 mat.

u) Si 39..., Rg3 ; 40. Dh2 mat.

v) si 40..., Rh3 ; 41. Dd2.

w) Le plus précis : si 41. Dé3+, Rh4 ; 42. Tf2, g3 ; 43. Tg2, Dg5!

x) Ou 42. Th7 avec gain.

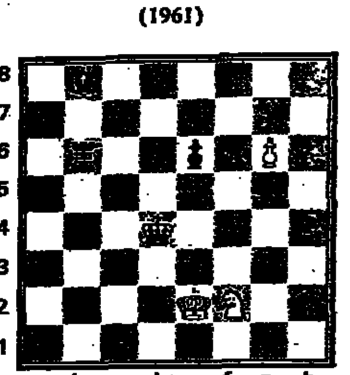
y) Si 42..., Rg5 ; 43. Dxç5+ etc.

z) Les Noirs pouvaient abandonner ici, le gain des Blancs ne posant aucun problème.

Solution de l'étude nº 1220. A. Youssoupov et I. Kricelli, 1960.
(Blancs : Rç1, Ta4 et f6, Fg8. Noirs : Rf4, Cb4 et f5, Pç4, é2, h3. Nulle.)
1. Rd2, é1+D+! ; 2. Rxé1, h2 ; 3. Fd5!, Cxd5 ; 4. Txç4+, Rg3! (parant 5. Txf5+ et 6. Th4) ; 5. Tg6+, Rh3 ; 6. Rf2!, h1=D ; 7. Tg3+!, Rh2! (si 7..., Cxg3 ; 8. Th4+!) ; 8. Tg6! (ou non 8. Tg-g4?, Cf4! ; 9. Tçxf4, Rh3), Rh3 ; 9. Tg3+! nulle.

ÉTUDE
Nº 1221

G. NADAREICHVILI
(1961)



BLANCS (3) : Ré2, Cf2, Pg6.

NOIRS (4) : Rd4, Tb6, Fb8, Pé6.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1219

STRATÉGIE POUR SURVIVRE

Un bon piège est souvent la meilleure façon de gagner un contrat infaisable comme le prouve cette donne.

♠ A
♡ 1093
♢ DV92
♣ ADV65

♠ V8742 ♡ R62 ♢ 108763 ♣ --- (Ouest)

♠ 10965 ♡ AD75 ♢ A4 ♣ 832 (Est)

♠ RD3
♡ V84
♢ R5
♣ R10974

Ann. : N. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ♢	passe	2 ♣
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 4 de Pique, *comment le déclarant a-t-il gagné* ce contrat de TROIS SANS ATOUT qui était théoriquement infaisable ?

Réponse :

A moins d'un blocage à Cœur, les adversaires ont au moins cinq levées à prendre (l'As de Carreau et quatre ou cinq Cœurs). Comment les en empêcher ? Une ligne de jeu, qui peut parfois réussir, est de *réaliser la couleur longue* en espérant que sur les cinq Trèfles un adversaire défaussera peut-être un Cœur. Une autre solution consiste *à jouer tout de suite le 2 de Carreau* du mort en espérant que si Est à A 10 ×× à Carreau il ne se précipitera pas sur l'As pour contre-attaquer Cœur. La meilleure façon de voler la manche est cependant de *jeter simplement la Dame de Pique sur l'As de Pique* et de jouer Carreau. Si l'adversaire prend immédiatement avec l'As de Carreau il aura tendance à continuer Pique en pensant que Sud a essayé 3 SA avec seulement Dame Valet de Pique secs.

Il y a même d'autres possibilités que l'adversaire se trompe : si par exemple Ouest a l'As de Carreau, il peut espérer, à la vue du mort, que Est ait le Roi de Trèfle et que Sud détienne Roi Dame de Pique secs.

En tout cas, dans la donne réelle, Est a pris avec l'As de Carreau *et il s'est empressé de rejouer Pique* en espérant que Ouest avait à l'origine R 8 7 4 3 2 à Pique.

La deuxième reprise

Il faut faire preuve d'imagination pour utiliser les richesses d'un mort qui n'a plus l'air d'être accessible.

C'est le cas dans cette donne que le champion Pierre Nicolas utilise comme donne préparée pour ses élèves.

♠ ADV7
♡ A85
♢ 764
♣ V84

♠ --- ♡ RDV10962 ♢ 8532 ♣ 92 (Ouest)

♠ R10985432 ♡ --- ♢ --- ♣ 107653 (Est)

♠ 6
♡ 743
♢ ARDV109
♣ ARD

Ann. : O. donn. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 ♡	passe	3 ♠	5 ♢
passe	6 ♢	passe	passe...

Ouest entame le Roi de Cœur pris par l'As du mort sur lequel Est défausse un Pique. Le déclarant fait tomber en quatre tours les atouts d'Ouest, puis il tire As Roi de Trèfle sur lesquels les deux adversaires fournissent. *Comment Sud peut-il gagner* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Sud vulnérable n'aurait pas sauté à « 5 Carreaux » sans une très belle main. Avec trois atouts et deux As, Nord peut donc essayer le chelem.

Le championnat d'Europe

Il aura lieu en Grande-Bretagne, à Brighton, du 1er au 15 août 1987, avec la participation d'une vingtaine de pays. Les précédents vainqueurs avaient été les Autrichiens dans la catégorie open et les Françaises chez les Dames.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 298

AVEC PANACHE

Championnat de France, 1986 (Dax)

Blancs : D. Issalène (Bergerac)
Noirs : J. Maubon (Perpignan)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-21	21. 29-23! (i)	18x29
2. 33-29 (a)	21-26 (b)	22. 35-30	24x35
3. 39-33	12-17 (c)	23. 33x15	22x33
4. 44-39	17-22 (d)	24. 39x28	9-14
5. 28x17	11x22	25. 43-39 (j)	3-8
6. 50-44	7-12	26. 40-34	19-24
7. 38-32	12-17	27. 45-40 (k)	21-27
8. 43-38	19-23	28. 32x21	16x27
9. 49-43	14-19	29. 38-33	14-20
10. 32-28! (e)	23x32	30. 42-38 (l)	24-29
11. 37x28	26x37	31. 15x24 (m)	29x20
12. 41x32	20-24! (f)	32. 37-31!! (n)	7-11
13. 29x20	15x24	33. 31x22	12-8
14. 36-31	16-21 (g)	34. 33-29! (o)	18x27
15. 31-26	6-11	35. 28-22! (p)	17x28 (q)
16. 46-41	11-16 (h)	36. 29-24	20x29
17. 41-37	10-14	37. 34x21! (r)	11-16
18. 47-41	2-7	38. 48-42!	16x27
19. 41-36	8-12	39. 42-37	Abandon (s).
20. 34-29!	14-20		

NOTES

a) Le GMI soviétique Tchegolev, ex-champion du monde, retient sans crainte, dans son style agressif, dans la voie de la recherche de brillantes combinaisons, 2. 31-26, comme contre le grand maître Mogiljanski au tournoi de Minsk de septembre 1985 : 2. ... (20-24) ; 3. 26x17 (11x33) ; 4. 38x20 (15x24) ; 5. 32-28 (6-11) ; 6. 43-38 (11-17) ; 7. 39-33 (18-23) ; 8. 49-43 (23x32) ; 9. 37x28, etc.

b) Au championnat de France, 1986 (Dax), le maître Nimbi (Paris) joua 2. ... (20-25) contre le maître Dubois (Villeurbanne), et le tout début fut : 3. 39-33 (21-26) ; 4. 44-39 (16-21) ; 5. 50-44 (11-16) ; 6. 37-32 (26x37) ; 7. 42x31 (21-26) ; 8. 47-42 (26x37) ; 9. 42x31 (19-23) ; 10. 28x19 (14x23), etc.

c) Ou l'attaque frontale 3. ... (17-22) ; 4. 28x17 (11x22) puis poursuite à un rythme d'alternance (alternance des phases actives et des phases d'attente), comme dans la partie Wiersma-Spoelstra, à Tilburg, septembre 1986 : 5. 44-39 (12-18) ; 6. 38-32 (7-12) ; 7. 42-38 (19-24) ; 8. 47-42 (22-27) ; 9. 31x22 (18x27) ; 10. 32x21 (26x17) ; 11. 37-32 (16-21) ; 12. 32-28 (21-26) ; 13. 50-44 (17-22) ; 14. 28x17 (12x21) ; 15. 36-31 (26x37) ; 16. 41x32 (14-19) ; 17. 42-37 (20-25) ; 18. 29x20 (25x14) ; 19. 35-30, etc.

A envisager également avec intérêt 3. ... (16-21) ; 4. 44-39 (11-16) ; 5. 37-32 (26x37) ; 6. 42x31 (21-26) ; 7. 47-42 (26x37) ; 8. 42x31 (6-11) ; 9. 50-44 (1-6) ; 10. 48-42 (20-24) ; 11. 29x20 (15x24) ; 12. 41-37 (10-15) ; 13. 46-41 (16-21), etc. (E. Altsjoel-Lewina, championnat du monde, féminin, 1986, Cannes).

d) Ou le silence par 4. ... (16-21), qui offre des perspectives d'enveloppement de l'aile gauche adverse.

e) Puissant développement de l'aile gauche à l'instant où les Noirs manquent d'assise sur leur aile droite.

f) Contre-attaque de flanc qui valorise la présence d'un pion d'enchaînement à 22.

g) 14. ... (2-7) aussi puisque le coup de dame pour les Blancs serait négatif : 15. 31-27 (22x31) ; 16. 28-23 (19x37) ; 17. 38-32 (37x28) ; 18. 33x2 (1-7) ; 19. 2x11 (16x7), prise de la dame, N + 1.

h) Les Noirs ont atteint leur premier objectif de neutralisation du flanc gauche adverse. Mais les Blancs vont réagir avec vigueur.

i) Brise l'enchaînement tout en se replaçant à la case centrale 28.

j) 25. 28-22 n'est qu'illusion.

k) Sur l'attaque 27. 34-30, le collage par 27. ... (35-40) pour aller à dame provoquerait de très douloureuses conséquences : 28. 30x10 (40x49) ; 29. 37-31 [temps de repos] (5x14) ; 30. 38-33 (49x27) ; 31. 31x2 [les Blancs prennent trois pièces, dont la dame], etc., B + par supériorité numérique.

l) Interdisant trois continuations : 30. ... (12-18) car 31. 38-22 (27x29) ; 32. 34x3, dame, +. De même 30. ... (13-19) ; 31. 28-23 (19x28) ; 32. 33x13, rafle quatre pions, +. Enfin 30. ... (13-18) ; 31. 28-22 (17x28) ; 32. 33x11, rafle quatre pions, +.

m) Le meilleur.

n) Ex-champion de France, candidat-maître international, le conducteur des Blancs concrétise avec panache, son avantage positionnel par un mouvement de gain de pion.

o) L'exploitation d'un temps de repos.

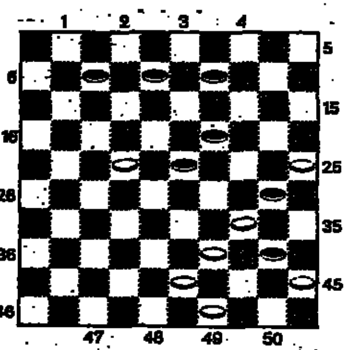
p) Autre pointe acérée du mouvement à variantes.

q) Si 35. ... (27x18) ; 36. 29-24 (20x29) ; 37. 34x3, dame et + radical.

r) B + 1.

s) Les Blancs gagnant définitivement le pion dans une position en or. Daniel Issalène champion de France pour la seconde fois.

Problème
B. DEVAUCHELLE



Les Blancs jouent et gagnent en 7 temps. Un mécanisme irrésistible, original, insolite, sur le thème, serti de finesse, du coup renversé.

● SOLUTION : 34-29!! (23x34) [premier facteur de déroute intellectuelle] 49-44! (40x38) 39-33! (38x29) [rotation du pion à 40, maintenant en position pour la consommation du plaisir] 45-40!! [le regard plonge dans le sublime] 25x1! [rafle 6 pions et dame] (45-50) 1-6, etc., +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

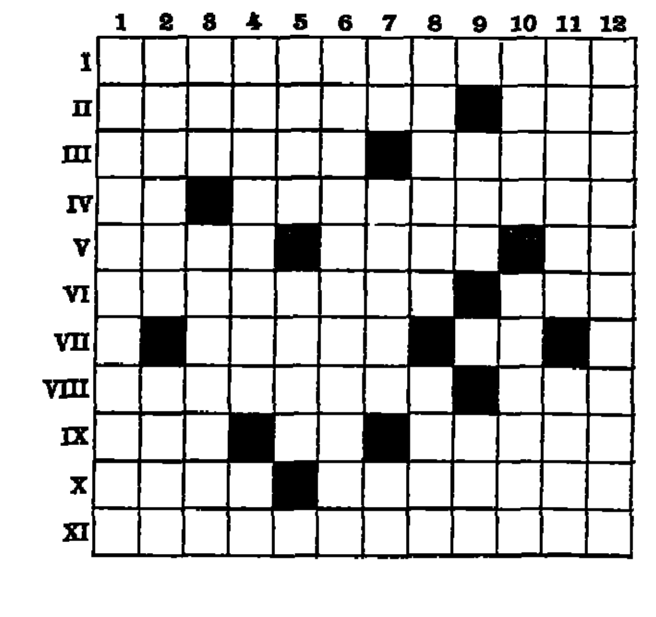
Nº 450

Horizontalement

I. Concrètement vôtre. – II. Plaît au sensuel. Unité de mesure. – III. Vit dans le Midi. Pour un lieu chaud. – IV. Pronom. Refusent. – V. Toujours présent. Princesse. Possède. – VI. Et voilà le travail. On peut compter sur lui, pour le travail. – VII. Suivie par le jour pour les hédonistes. Peut se faire. – VIII. Se font rarement. Doublé, c'est bien doux. – IX. Voilà la bande à Léo dispersée... par le vent ? Note. Plus que confortable. – X. C'est une forte équipe. Un élan qui n'est pas tout à fait original. – XI. Vont en virer un certain nombre.

Verticalement

1. Une tante qui n'a, malgré l'apparence, rien de religieux. – 2. Presque toujours une déchirure. Prétexte à réunions. – 3. A sa place dans ses cases, dans un sens ou dans l'autre. Ce que je fis quand c'était difficile. – 4. Useras. Dans le même. – 5. Laisse une trace. On n'y est jamais totalement sourd. – 6. Laisse une trace. – 7. Dans le pâté. Attachée. Dieu. – 8. On peut toujours compter sur son concours. C'est bon. – 9. Fond du panier. Du gui dispersé. – 10. Monnaie. Complètement ravagé. – 11. On l'a dans la main. Fait plus d'effet que le machin. – 12. Font gros effet.



SOLUTION DU Nº 449

Horizontalement

I. Préservatifs. – II. Hématie. Unau. – III. Ose. Atteints. – IV. Tirage. Plo. – V. Olive. Siècle. – VI. Gi. Arras. Eon. – VII. Râblées. Anus. – VIII. Atlas. Sautai. – IX. Pies. Rente. – X. Housse. Nanan. – XI. Enseignantes.

Verticalement

1. Photographe. – 2. Résiliation. – 3. Emeri. Bleus. – 4. Sa. Avalasse. – 5. Etagères. Si. – 6. Rite. Ré. Reg. – 7. Vêt. Sasse. – 8. Epis. Anna. – 9. Tuile. Autan. – 10. Innocentent. – 11. Fat. Loua. Ae. – 12. Suspensions.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 450

Horizontalement

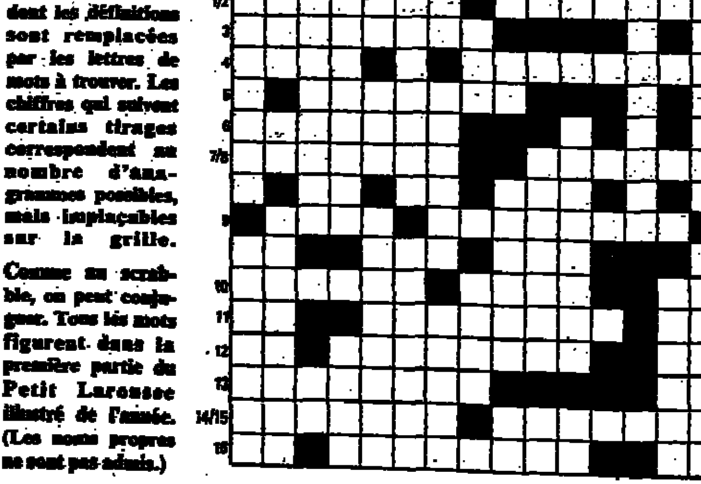
1. EEGINOP (+ 1). – 2. DEEMNOY. – 3. ACCDEITU. – 4. AACDINRT (+ 1). – 5. AEEINRT (+ 6). – 6. ABELOST (+ 1). – 7. EEINSTU (+ 1). – 8. EINPRU (+ 2). – 9. AEEGIPRT. – 10. AIMRTU (+ 1). – 11. EEIIPPRS. – 12. BCEILNOS. – 13. DEEIMMOR. – 14. EEINNRT (+ 2). – 15. AAIMNUX. – 16. EEINNOST (+ 1).

Verticalement

17. CEENOOT. – 18. AKILNOS. – 19. AEEIMNRT (+ 2). – 20. ADEEILS. – 21. AFGISTTU. – 22. DEIPSSTU (+ 1). – 23. EEINRST (+ 9). – 24. EEIMNNT. – 25. EISSSU (+ 1). – 26. EEILRR (+ 2). – 27. EEIPRRU. – 28. AEEPPRRS. – 29. AEGILNRY. – 30. LMOSUU. – 31. BEENRTU. – 32. AERSTUX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

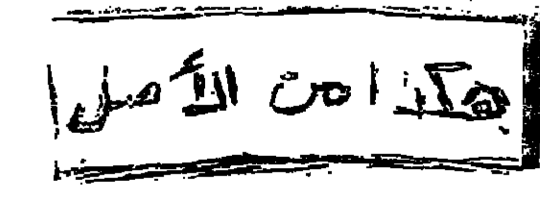
Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 449

1. DENTINE (DENIENT). – 2. SUCRINE. – 3. ETEULES, chaume. – 4. AVEULIR. – 5. CENTONS (CONSENT, NECTONS). – 6. PANARIS. – 7. CIREUR (CRIEUR). – 8. GINSENGS. – 9. CUBILOTS. – 10. NOUURE. – 11. EVENTUEL. – 12. GOURME (MORGUE). – 13. RHUMEES. – 14. TACONEOS, rythmes flamencos. – 15. URTICALE (ARTICULE, CULERAIT, RECULAIT, ULCERAIT). – 16. UNIVERS. – 17. DELICAT. – 18. NASIQUE. – 19. RECOUDRE. – 20. ENUQUA. – 21. ARGILEUX (GLAIREUX). – 22. ANNONCER (CANONNER, RANÇONNE). – 23. SACRISTI (CRISSAIT). – 24. UVEITES. – 25. LEGHORN, poule pondeuse. – 26. AINOUS, langue japonaise ancienne. – 27. AGERATUM (MAUGREAT). – 28. ILOTISME. – 29. UREMIE. – 30. UNIEME. – 31. ENSELLES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



LA TABLE

L'aligot, fils du Rouergue

L'AUTRE semaine, à *l'Espace Cardin* des Champs-Elysées, devant une énorme marmite de cuivre, trois robustes cuisiniers, spatule géante en main, tournèrent un aligot gargantuesque. On fêtait ainsi la sortie du Maxiguide Hachette-France (87/88) et surtout le lauréat du Grand Prix des cuisiniers de France, Michel Bras, du restaurant *Lou Mazuc* à Laguiole.

François Roboth, chargé de la partie gastronomique de cet épais pavé touristique, si complet qu'il en devient inquiétant, semblait fort heureux du succès et de la distinction de ce cuisinier du terroir, âgé de quarante ans, et qui a succédé à sa maman, dont il apprit le régionalisme gourmand.

L'Aveyron, et plus exactement le Rouergue, qui est le Nord aveyronnais, peut se féliciter de quelques plats-phares, des « petites » (tripous) au cabri à l'oseille, de l'estofinado à cet aligot inséparable de sa petite patrie puisque *préparé avec le fromage de* Laguiole frais, la fameuse tomme, lorsqu'elle est encore souple et n'ayant *pas fermenté*.

J'imagine que Michel Bras tient à la recette de sa maman. Elle ne doit pas être loin de celle de Marinette (qui vient de céder sa *Petite Tour*, rue de la Tour, j'y reviendrai). La voici : il faut faire une purée ordinaire avec 1 kilo de pommes de terre d'une race se défaisant bien mais en y ajoutant de l'ail pilé ou haché très finement, du gras de lard fondu et, seulement ensuite, le lait bouillant. Pour le kilo de pommes de terre, il faut 500 g de laguiole frais, taillé en minces lamelles. Les ajouter d'un coup à la purée en brassant fortement à la spatule (si vous travaillez en bain-marie, ce n'en sera que mieux). Marinette me disait toujours : « *Avec ta spatule de bois, c'est bien simple, tu fais des huit et encore des huit !* »

Elle souriait elle-même de sa malice car c'est évidemment légende que de dire, par exemple, qu'en ne tournant pas l'aligot dans le même sens on en casse le fil. Tout comme il serait interdit aux femmes, à certaine période du mois, de réussir ledit aligot et la mayonnaise !

Mais il est vrai que tenu trop longtemps au feu le fil du fromage se coupera et que l'aligot, la pâte tout à la fois homogène, onctueuse et filante, se drape et se coupe au ciseau.

L'aligot se déguste seul mais peut accompagner les tripous, la poitrine de veau farcie, autres plats aveyronnais. Et bien entendu une bonne andouillette. C'est ainsi que je m'en régale au seul restaurant parisien affichant à sa carte l'aligot quotidien : *l'Ambassade d'Auvergne*, 22, rue du Grenier-Saint-Lazare (tél. 42-72-31-22).

Alors j'ai eu l'idée de chercher l'adresse dans le Maxiguide Hachette. François Roboth lui donne les sigles d'un cadre confortable et recherché, et le point rouge de la table gastronomique. Voilà qui est bien. Arrosez votre repas d'un marcillac (VDQS régional) et partez assuré... que la cuisine de ce coin de France vaut le voyage jusque chez Michel Bras (*Lou Mazuc* – le buron en patois local – à Laguiole, 12210. Tél. : 65-44-32-24).

Vous aurez par là même l'occasion de découvrir les monts d'Aubrac, les pacages où la gentiane, la violette à trois couleurs, la fleur jaune du genêt sagitté, contribuent à la richesse du lait dont on fait ce fromage... attachant !

LA REYNIÈRE.

ENSEIGNE

Bordeaux-Paris

APRÈS ceux, prestigieux, de Bourgogne et ceux, encore trop mal connus, de Bourgueil, les vins de Bordeaux viennent pour la première fois de « monter » à Paris. Pour une appellation viticole, faire le voyage de la capitale, c'est avant tout une affaire de relations publiques. Des relations inversées, pourrait-on dire, puisque l'usage veut que l'on invite habituellement l'amateur à descendre sur les terres à vignes.

Bordeaux-Paris : en vin, comme en toutes choses, c'est une longue histoire. Ce sont les bordeaux « simples » ou génériques et ceux dit « supérieurs » qui font l'objet de cette promotion nouvelle manière. S'ils constituent la plus grande partie de la production bordelaise (trois cent soixante millions de bouteilles chaque année), ces vins sont aussi les plus mal connus. Peut-être parce qu'ils sont également ceux dont les prix de vente ont su raison garder (entre 15 F et 30 F la bouteille). Le raisonnable a pourtant ses mauvais côtés : la presse, qui se nourrit, on le sait, de sensationnel, ne parle jamais de ces vins trop honnêtes. Cette même presse qui consacre des pages ou des heures entières aux plus huppés de la classification bordelaise, qu'ils soient crus « classés » ou « bourgeois ».

L'affaire ne pouvait décemment en rester là. Depuis trois ans, le syndicat viticole régional des appellations contrôlées « bordeaux » cherche, sinon à véritablement inverser la vapeur, du moins à rappeler que les seigneurs ne sont plus seuls au monde. Ce syndicat s'est ainsi lancé dans une intense politique de relations publiques, y consacrant environ 1 million de francs chaque année. L'an dernier, la cérémonie avait lieu à Bordeaux, où l'on avait réuni les plus grands des chefs français ; elle se tenait cette année sur les Champs-Elysées, patronnée entre autres par Pierre Cardin, André Courrèges, Bernadette Lafont ou Jean-Claude Vrinat, propriétaire du restaurant Taillevent. Objectif des organisateurs : conférer aux bordeaux génériques et supérieurs une image « bon chic popu » ; les accrocher, en somme, à cette puissante locomotive que sont les bordeaux classés et qui a déjà fait le bonheur des crus bourgeois.

Reste le vin. La multiplicité des productions et des zones géographiques (10 000 hectares au total entre la Garonne et la Dordogne, depuis la Gironde jusqu'à Sainte-Foy-la-Grande) interdit de porter un diagnostic ou de formuler un classement. Comment raisonnablement établir une hiérarchie parmi dix mille viticulteurs ? Sans doute y a-t-il là d'excellents vins. Reste à savoir les découvrir.

La restauration a déjà fait son choix, qui propose le plus souvent, lors de repas de groupes, un de ces bordeaux « qui font se tenir ». Les amateurs suivront-ils ? La question vaut d'être posée, puisque la démarche unitaire des viticulteurs bordelais a pour effet de s'opposer en tous points aux notions de terroir et d'appellation grâce auxquelles depuis cinquante ans la viticulture française a pu prendre son véritable essor.

JEAN-YVES NAU.

Le Monde

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES : les chantiers de Calgary

La ruée vers l'or blanc

Du 13 au 28 février 1988 auront lieu, à Calgary, les XVe Jeux olympiques d'hiver. La cité de l'Ouest canadien se prépare à accueillir sportifs et supporters. Pour cette fête, les « cow-boys » entreprenants qui animent le comité d'organisation ont construit patinoires et tremplins. Malgré les polémiques, ils espèrent que les JO aideront la deuxième ville de la province d'Alberta à retrouver sa puissance économique, minée depuis quelques mois par la crise pétrolière.

Calgary
de notre envoyé spécial

A Calgary, le western bouscule la puissance financière héritée d'un riche sous-sol.

Fondée, il y a un siècle, au confluent de deux rivières, la cité du nord-ouest du Canada connaît sa première croissance avec l'arrivée des immigrants venus de tous les coins du globe à la conquête des grasses prairies. Elle conserve la traditionnelle foire agricole devenue au fil des ans le « stampede ». *« le plus grand spectacle en plein air du monde »*, que les guides n'hésitent pas à vanter et qui attire, au début de juillet, un million de visiteurs passionnés par les rodéos et les courses de chariots.

Un boom important, quelque peu ralenti depuis que la crise du pétrole a mis un terme à une trop grande insouciance.

Face à cette menace de récession qui vient bouleverser les mentalités d'une ville de pionniers, Jerry Joynt, vice-président du comité d'organisation des XVe Jeux olympiques d'hiver, assure : *« La situation économique actuelle n'est pas très bonne, c'est pourquoi les Jeux sont importants pour Calgary. »* Il parle des emplois qui vont se créer, du *« coup de projecteur braqué sur la cité, qui va permettre aux activités de rebondir »* et de l'attrait des montagnes Rocheuses pour les touristes *« amateurs d'or blanc »*.

Les pionniers en quête de reconnaissance

Les Jeux comme remède à la crise, la solution paraît séduisante. Elle ne sera vérifiée cependant que dans un avenir lointain. Mais ce n'est pas la première motivation qui a poussé la ville de Calgary à entrer en compétition pour obtenir l'organisation des Jeux d'hiver. Vers la fin des années 50, une association pour le développement olympique de Calgary a vu le jour. *« Les anciens pionniers voulaient obtenir une reconnaissance internationale de leur cité »*, explique un jeune ingénieur, en ajoutant que la municipalité de l'époque ne se donnait pas beaucoup de moyens pour cette ambition. Par trois fois, en 1964, 1968 et 1972, les édiles n'ont pas réussi à faire accepter leur dossier par les instances du Comité international olympique.

Face à ces échecs, de nouveaux hommes sont apparus. Des dirigeants de sociétés, plus ambitieux, plus habitués aux combats entre firmes, ont relevé le drapeau. Des hommes comme Frank King, administrateur de plusieurs entreprises et également entraîneur de hockey lors de ses moments libres, se lancent avec un club dans la bataille. Ils obtiennent rapidement le soutien de la ville, de l'université, de la province, puis, en 1979, de l'Association olympique canadienne, qui préfère la candidature de Calgary à celle de Vancouver. En septembre 1981, le pari est gagné. Calgary est choisi.


Le « Saddledome » olympique où auront lieu des épreuves de hockey et de patinage artistique. Son toit est en forme de selle de cheval qui « reflète l'esprit de Calgary, ville de l'Ouest ».

Frank King, devenu président du conseil du comité d'organisation, continue à le diriger comme un chef d'entreprise. *« Il va droit et choisit les gens compétents »*, disent ses admirateurs, *« il ne tient pas compte des critiques qui lui sont adressées localement »*, affirment ses détracteurs. Le jeune président avance et remet en cause certains des choix du dossier de candidature. Le site des épreuves de ski alpin connaît ainsi des déplacements géographiques importants sur le papier avant d'être réalisé à Nakiska, au Mount Allan, une montagne fréquentée seulement par les mouflons.

« L'anneau de vitesse et même l'installation du lieu de compétition du ski nordique sont le résultat de choix faits a posteriori », explique Jerry Joynt en conseillant avec un sourire *« aux gens d'Albertville »* d'agir de même. Forts des déboires de Montréal, les organisateurs n'ont pas cherché à financer sur leurs fonds propres ou sur d'hypothétiques recettes des constructions importantes. A la différence de Los Angeles, ils n'ont pas non plus fait appel au secteur privé pour créer des patinoires ou des tremplins. Trois partenaires : la ville, l'Etat d'Alberta et le gouvernement fédéral, se sont partagé les frais de réalisation des installations.

Les intérêts de ces trois partenaires ont parfois modifié les projets du dossier de candidature.

« L'anneau de vitesse de 400 mètres, le premier au monde à être couvert, représente un investissement de près 40 millions de dollars (1 dollar canadien vaut 4,65 F) financé par le gouvernement du Canada », précise Jerry Joynt. Mais, en contrepartie, le gouvernement a exigé que cette immense patinoire, pouvant accueillir 40 000 spectateurs, soit située à proximité de l'université, afin que, les jeux passés, l'équipement puisse encore servir à l'ensemble des étudiants.

Il s'agit là du seul équipement dont les travaux ne seront terminés que cet été. Le reste des installations olympiques est déjà construit et a même accueilli des manifestations sportives internationales. Fierté des habitants de Calgary, le Saddledome, immense patinoire pouvant recevoir près de 20 000 spectateurs, avec son toit en forme de selle, *« reflète l'esprit d'une ville de l'Ouest »*. C'est le domicile des Flames de Calgary, l'équipe de la Ligue nationale de hockey, chère au cœur des supporters de la région, qui s'y précipitent en masse pour suivre les exploits de leurs héros. Le stade McMahon, lieu de clôture et d'ouverture des jeux, est prêt à accueillir 50 000 personnes. D'autres patinoires ont été rénovées ou agrandies dans une ville qui en compte déjà une trentaine couvertes. Le parc olympique, créé à quinze minutes de la ville, comporte des tremplins de 70 et 90 mètres pour le saut à ski, le saut du combiné nordique ainsi que des pistes artificielles pour le bobsleigh et la luge. Enfin, les sites, à une heure, par l'autoroute du centre, de Nakiska, au Mount Allan, et de Canmore, accueilleront les épreuves de ski alpin et de ski nordique (*le Monde* du 21 mars).

Les organisateurs sont fiers de leurs réalisations et assurent que les derniers équipements, le village des athlètes et l'hébergement prévu pour près de cinq mille journalistes, seront terminés avant la fin de l'année 1987. Selon les prévisions, les dépenses totales devraient atteindre 472 millions de dollars dont 122 affectés aux installations. Les recettes totales se chiffrent à 500 millions. Elles proviennent principalement des droits de télédiffusion qui devraient rapporter 328 millions grâce à un contrat passé par la chaîne américaine ABC pour s'assurer l'exclusivité. *« Il s'agit du plus important contrat de télévision de tous les Jeux olympiques d'hiver et d'été confondus »*, précise Jerry Joynt.

En regard, la part attendue des sponsors officiels, qui bénéficient de la possibilité d'exploiter le sigle des jeux (un flocon avec les C croisés de Canada et Calgary), semble modeste, avec 70 millions. Reste la vente des billets, qui doit rapporter 50 millions, mais qui a déjà provoqué bien des remous.

Des billets très recherchés

Plus de 1 600 000 billets devraient être à la disposition du public, dont les deux tiers à 25 dollars ou moins. Selon la règle libérale en vigueur, *« premier arrivé, premier servi »*, les organisateurs ont commencé avec une certaine naïveté la vente en septembre dernier. Premiers émois lorsque les habitants de la ville se sont aperçus que des agents distributeurs américains avaient raflé l'essentiel des places pour les compétitions reines en ce pays, à savoir le hockey et le patinage artistique. *« Les habitants espéraient avoir naturellement accès au stade de hockey pour la finale »*, explique Hervé Collet, attaché olympique français à Calgary. Pas encore complètement sensibilisée aux jeux, malgré les 800 000 volontaires recensés par le comité d'organisation, la population de la ville s'est sentie flouée par cette exclusion.

Mais la déception a aussi gagné les autres continents lorsque les organisateurs ont reconnu, la semaine dernière, qu'aucun billet n'avait été prévu pour les spectateurs non américains. *« Ce n'est pas une compétition locale, c'est une compétition internationale, et nous devons en tenir compte »*, a reconnu le président Frank King en annonçant la création de 190 000 billets supplémentaires pour *« satisfaire la clientèle d'outre-mer »*.

A Calgary, les entreprenants descendants des pionniers ont peut-être construit les installations trop rapidement. Il est facile d'émettre de nouveaux billets, il est plus difficile d'installer de nouvelles places dans des stades.

SERGE BOLLOCH.

BOXE : une enquête médicale

Les lésions dangereuses

Cinq mois après avoir échoué par KO à la neuvième reprise contre le Jamaïcain Mike McCallum pour le titre mondial des poids super-welters (version WBA), le boxeur français Saïd Freddy Skouma se voit offrir une deuxième chance. Ce vendredi 27 mars à Cannes, il affronte l'Américain Buster Drayton pour le titre décerné par l'International Boxing Federation (IBF). En cas de défaite, Skouma, âgé de vingt-huit ans, a annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière.

« Noble art » ou « boucherie » ? La mort, le 3 mars, du boxeur Jean-Claude Vinci a relancé le débat sur les dangers de la boxe. Avec toujours les mêmes arguments, certains allant jusqu'à envisager la suppression pure et simple de ce sport, d'autres répondant que, dans ce cas, l'alpinisme, la course automobile, le rugby et le deltaplane doivent être eux aussi interdits.

Ces derniers font en effet valoir que, selon des statistiques publiées par le Centre de documentation et d'information sur l'assurance, la boxe n'est pas, et de loin, le sport le plus dangereux : un décès pour 63 048 boxeurs contre, par exemple, un décès pour 590 alpinistes ou pour 93 adeptes de deltaplane...

En outre, si l'on s'en tient au nombre d'accidents, c'est le jeu à XIII qui arrive largement en tête avec un accident pour huit pratiquants. Depuis quarante ans, Jean-Claude Vinci est le quatrième boxeur professionnel français victime de son sport, les précédents étant Honoré Patresi (1950), Ray Grassi (1960) et Antoine Grammatico (1972).

Mais ces statistiques ne suffisent pas pour convaincre les détracteurs de la boxe. Leur principal argument : les séquelles graves dont souffrent nombre de boxeurs.

Ainsi, disent-ils, les traumatismes répétés provoquent des lésions cérébrales qui altèrent progressivement les fonctions intellectuelles et motrices du sportif. A l'appui de leurs thèses, essentiellement des études américaines qui retrouvent, en effet, dans un nombre non négligeable de cas, des lésions encéphaliques indiscutablement en rapport avec la pratique de la boxe.

Aujourd'hui, une nouvelle pièce est à verser à cet épineux dossier. Il s'agit de la première partie d'une étude faite par un médecin français, le docteur Georges Pérez (1), sur un groupe de cinquante-deux boxeurs. Ce travail se proposait tout d'abord de préciser le risque neurologique tant en fréquence qu'en gravité.

Les boxeurs ont été répartis en deux groupes, les « encaisseurs », *« à la technique fruste, n'évitant pas les coups »*, et les « stylistes ». Au total, donc, cinquante-deux boxeurs, dont douze encore en activité (quatre amateurs et huit professionnels), d'un âge s'échelonnant entre dix-sept et soixante-dix-neuf ans.

Parmi les douze « encaisseurs » sélectionnés, les divers examens ont décelé un syndrome parkinsonien dans 33,3 % des cas, un syndrome cérébelleux (atteinte du cervelet avec troubles de l'équilibre) dans 16,7 % des cas et des troubles de la mémoire récente dans 41,6 %. Il est bien évident que ces chiffres n'ont qu'une valeur indicatrice, un échantillon de douze boxeurs ne pouvant être considéré comme représentatif.

Troubles oculaires et de la mémoire

De la même façon, chez les quarante stylistes, un seul présentait une atrophie corticale moyenne (atteinte cérébrale) ; dans 10 % des cas, un trouble oculaire très particulier (un mystagmus horizontorotatoire) a été retrouvé ; enfin, neuf boxeurs (22,5 %) souffraient de troubles de la mémoire récente. Mais aucune détérioration intellectuelle n'a été retrouvée dans le groupe des stylistes.

De cette étude préliminaire, le docteur Pérez tire un certain nombre d'enseignements pratiques. Il individualise en particulier des facteurs de risques cérébraux du boxeur : les sujets encaisseurs ; les carrières trop longues (plus de dix ans) ; les « come-back » ; l'âge avancé (plus de trente-cinq ans) ; les disparités, tant d'ordre technique que physique, entre deux boxeurs ; les boxeurs sonnés pendant un match et finissant le combat sans être mis KO ; des combats trop durs les uns à la suite des autres ; des repos insuffisants entre des combats durs ; le fait d'être insuffisamment préparé physiquement ou techniquement ; le nombre élevé de combats dans le jeune âge ; la dureté des entraînements ; le nombre élevé de défaites.

« Il ne semble pas exister, indique en outre le docteur Pérez, *de corrélation entre le nombre de KO et la survenue de lésions cérébrales. »* Optimiste, le docteur Pérez indique que les quatre boxeurs aujourd'hui parkinsoniens *« ont boxé à l'époque où les contrôles médicaux n'existaient pas, où les règles d'arbitrage étaient par trop laxistes, où l'encadrement technique était médiocre et peu humain »*.

FRANCK NOUCHI.

(1) Association médecine-boxe, 50, rue Damrémont, 75018 Paris.

LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Coupe d'Europe des clubs champions. Finale jeudi 2 avril à Lausanne entre Milan et Tel-Aviv.

Championnat de France. Vingt et unième journée, samedi 28 mars.

Cyclisme

Critérium international de la route. Samedi 28 et dimanche 29 mars, à Antibes (TF 1, « Sports dimanche » à 14 h 20 ; A 2, « Les jeux du stade », le 28 à 14 h 50).

Football

Championnat de France. Vingt-neuvième journée, samedi 28 mars.

Coupe de France. Seizièmes de finale, matches aller, mercredi 1er avril.

Hockey sur glace

Championnats du monde B. Avec l'équipe de France, jusqu'au dimanche 5 avril à Canazei (Italie).

Judo

Championnats de France masculin et féminin. Samedi 28 et dimanche 29 mars, au stade de Coubertin (Paris-16e) (A 2, « Les jeux du stade » le 28 à 14 h 50).

Lutte

Championnats de France de lutte libre et gréco-romaine. Samedi 28 mars à Nantes.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Japon, dimanche 29 mars à Suzaka.

Tennis

Tournoi de Nancy. Jusqu'au dimanche 29 mars (TF 1, « Sports dimanche » à 14 h 20).

Voile

Les galas de la mer. La Coupe de l'America commentée par Marc Pajot, samedi 28 et lundi 30 mars, salle Pleyel (Paris-8e).

Colloques

Forum sport de l'université Paris-Dauphine. Conférences-débats sur « Le sponsoring sportif comme stratégie de communication » (lundi 30 mars à 16 h 30) et sur « La Coupe de l'America, un formidable enjeu économique et technologique » (mardi 31 mars à 16 h 30).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

L'histoire de l'indigo à Marseille

La route du bleu

L'histoire de l'indigo et du pastel en une exposition savante et belle, pour les curieux et tous ceux qui aiment la couleur bleue.

Le 21 mars, premier jour du printemps, il pleuvait à Marseille comme dans beaucoup d'autres villes de France et de Navarre. Cela tombait mal. Inaugurer une exposition vouée à l'indigo sous le soleil aurait sûrement été mieux venu, ne serait-ce que pour mesurer la distance qui sépare le bleu du ciel de l'étrange bleu dans lequel Joachim Patenier a baigné son dessin du *Paysage avec saint Christophe*, un bleu d'avant la nuit et le gris qui annule les frontières entre terre, eau, rochers et personnages, comme la notion de proche et de lointain. Un bain d'irréalité résultant de traits de plume, d'encre brune, d'un lavis d'indigo et de rehauts de blanc sur papier déjà teinté en bleu.

Ce qu'il y a de bien, de formidable, dans l'exposition de Marseille – où figure parmi, d'autres feuilles bleues, bleuies ou lavées, le dessin de Patenier –, que les artistes de Venise et du Nord ont aimé tout particulièrement au seizième siècle, c'est qu'elle offre toujours du solide à se mettre sous la dent. Il en faut en regard des dérives de lectures que le bleu favorise plus que toute autre couleur. Ce solide, c'est le produit d'un énorme travail de recherches pluridisciplinaires menées pendant plusieurs années sous la conduite de Françoise Viatte, afin de retracer l'histoire et les modes d'utilisation des colorants extraits de plantes indigofères. Une histoire où sont impliqués, au fil des mers et des siècles, botanistes, chimistes, voyageurs, savants, navigateurs, marchands, artistes et artisans, d'Orient et d'Occident, et dans laquelle le port de Marseille joue un rôle de premier plan.

L'indigo, qui y figure dès le douzième siècle parmi les marchandises taxées, y viendra du Levant, sera redistribué à travers le bassin méditerranéen et alimentera notamment les teintureries de la cour d'Avignon – il fallait bien que la papauté s'habille en ces temps où le bleu était dans l'air du temps. Il arrivera aussi, mais plus tard, des Antilles, massivement, au point d'occuper au milieu du dix-huitième siècle la troisième place en valeur dans l'importation des produits coloniaux à Marseille, après le café et le sucre, et avant le coton. Ce qui mettra fin au commerce concurrent du pastel, cet autre colorant extrait de plantes cultivées en Europe dont on obtenait les mêmes résultats qu'avec l'indigo venu des terres lointaines, mais à condition de disposer d'une main-d'œuvre aussi abondante pour sa longue et difficile préparation ; l'aventure de l'indigo, cette belle couleur qui lave de tous les péchés, est liée au commerce des esclaves.

Ce qu'est la plante d'origine – l'*indigofera tinctoria* (la plus connue) – des herbiers le montrent. Des planches dessinées dans les grands livres de botanique, les installations des indigoteries, le processus de fermentation, les recettes observées dans tel ou tel point du globe pour avoir les plus beaux bleus, et des tissus que l'on pourrait garantir grand teint, tout cela a été dûment noté dans maints ouvrages savants au temps des encyclopédistes. Ces livres rares et précieux sont dans l'exposition, ouverts à des pages splendides, tandis que plus loin d'autres livres montrent les échantillons de tissus teints à l'indigo, où l'on peut voir toutes les nuances du presque noir au presque blanc, du violet intense au bleu délavé. Une fête.

Culture et cueillette de l'indigo
M. de Beauvais-Raseau, taille-douce (1770)

Vêtements et papiers

Car le domaine privilégié de l'indigo, ce n'est pas la peinture mais la teinture, ce n'est pas le tableau, mais le vêtement. Les peintres lui ont préféré le lapis-lazuli, dont ils tiraient plus d'intensité, et Philippe de Champaigne n'a pas manqué d'en mettre dans le glacis qui recouvre la couche d'indigo dans le manteau de sa *Vierge de douleur* pour obtenir un bleu à se pâmer. La route de l'indigo mène donc au tissu, et au vêtement. Il y a dans les salles de la Vieille Charité : vêtements de riches et de pauvres – ceux des riches seront d'un bleu plus intense parce que mieux teints, ceux des pauvres vireront au gris des vêtements venus de l'Inde, d'Indonésie, de Chine, du Japon, du Turkestan, d'Afrique occidentale et d'Amérique latine ; pour finir sur les jupes et jupons d'indiennes semées de fleurettes bleues rappelant une spécialité de la région : la toile de coton peinte, dont le développement pourrait avoir pour origine la connaissance en matière de coloris indélébiles des maîtres dominotiers établis à Marseille au XVIe siècle. Les maîtres dominotiers étaient les fabricants de ces papiers peints dont on recouvrait les intérieurs des coffres et des armoires.

A propos de papiers il faudrait encore mentionner ceux marbrés, employés dans la reliure des livres, et bien entendu le catalogue de l'exposition, complément indispensable du voyage, où tout est dit et, tend à poser plus largement le problème du bleu et, sa signification dans le costume et les mentalités. D'où il ressort qu'il faudrait bien maintenant que l'on se penche sur le bleu, ses usages et sa symbolique en peinture. Vraiment, on en voudrait encore.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre de la Vieille Charité. Jusqu'au 31 mai.

Gillet et Brudzynski

Abstraits ou pas

Un ancien, un nouveau et l'art de tirer le portrait des hautes pâtes.

Dans les années 50, Roger Edgard Gillet faisait figure d'abstrait au goût du jour. Dans des gammes sombres, il exécutait des compositions mi-géométriques mi-gestuelles qui montraient que leur auteur n'était indifférent ni aux matériologies de Dubuffet ni aux recherches de Soulages. Il semblait voué alors à la défense de l'informel, sous la conduite du colonel Paulhan et des capitaines Tapié et Estienne. Soit crainte du conformisme, soit scepticisme inguérissable, à l'heure de la victoire, Gillet a déserté. Mieux : il s'en est allé peindre tout seul, sans plus se ranger d'aucun côté. Vers 1963, les toiles s'intitulent *Personnage*, *Nu* ou *le Chapeau rose*. Sans abandonner sa manière – bistres et bruns empâtés, – l'ex-abstrait commençait une œuvre nouvelle, sous les signes inattendus de Goya, Daumier et Ensor.

Caricaturale, violente, possédée par le démon du ridicule, sa peinture n'a plus voulu, depuis sa conversion, d'autres sujets que ceux de la rue et de la ville, corps secoués par le mouvement, visages étirés par le cri, anatomies de baigneuses liquéfiées littéralement au soleil. Rien de bien distrayant là-dedans : l'humanité, selon Gillet, est un ramassis de crétins et de monstres. Mais l'art de l'ellipse et de l'allusion figurative est le plus souvent si précis, d'une efficacité si cruelle dans ces portraits qu'ils « tiennent » parfaitement.

On en recommanderait volontiers l'étude à Tadeusz Brudzynski, jeune peintre polonais, lui aussi fortement marqué par Dubuffet, lui aussi sorti de l'abstraction – ici monochrome – et convaincu comme Gillet que rien n'est plus intéressant que l'homme. En râclant, en recouvrant sa toile, Brudzynski dégage des profils ou des ombres. Mais il lui manque encore, semble-t-il, le moyen de leur donner une épaisseur suffisante. Ici, pour l'heure, la représentation parvient à peine à se dégager des habitudes abstraites. Peut-être saura-t-elle atteindre cette densité expressive qui fait toute la qualité d'un Gillet ou d'un Saura.

Ph. D.

★ R.E. Gillet, 11, rue Berryer, jusqu'au 11 avril et T. Brudzynski, 55, rue du Montparnasse, jusqu'au 5 avril.

« Istanbul, lumières sur la ville », aux Beaux-Arts

Le ménage infernal



Mosquée du sultan Ahmet (début XVIIe s.)

Un labyrinthe à travers des photos. Les charmes du tourisme et les vertus de l'architecture.

La photographie, le tourisme et l'architecture, lorsqu'on cherche à les associer, *forment un ménage* voué à l'insatisfaction. Plus le trio paraît équilibré, clair et heureux de vivre, et plus chacune des parties s'en trouve secrètement marrie, comme jalouse du couple que forment les deux autres. Chacune en effet doit abandonner une part d'ellmême pour préserver l'harmonie du ménage. L'architecture doit renoncer à l'austérité de la démonstration, à la mesure de l'espace, à la rigueur archéologique. Le tourisme doit abandonner des foules, le pittoresque des marchés, ou, puisque nous sommes en Turquie, les couchers de soleil sur le Bosphore. Quant à la photographie, son sort est le moins enviable car elle doit être belle et se taire, séduite mais non intéressée, pour ne pas risquer d'ennuyer.

La belle exposition de l'école des Beaux Arts, s'intitule *Istanbul lumières sur la ville* (1). Ce pluriel est un petit mensonge : nous n'avons compté qu'une seule lumière, assez constante, habile à ne pas trahir la couleur, le détail et le relief des pierres. Elle est sous-titrée *Itinéraire à travers l'architecture turque*, ce qui est un autre mensonge. Il n'y a guère d'itinéraire, mais une sorte de labyrinthe qui nous fait sans cesse entrer et sortir des palais et mosquées sans qu'on sache jamais où l'on est, si l'on y est déjà venu ou non.

Ce caractère de confusion, probablement dû, pour partie, à la rigidité des cimaises qui occupent la chapelle de l'école, n'empêche heureusement pas les photographies d'être aussi belles qu'il se peut, partagées entre les charmes du tourisme et les vertus de l'architecte... Les commentaires des visiteurs, laissés sur un livre forcément d'or pour Istanbul, sont d'ailleurs éloquents. Chacun y retrouve l'ambiance de la ville, y retrouve les souvenirs de son dernier voyage.

Même si l'ambiance y est, quelques panneaux explicatifs auraient été bienvenu, qui nous expliquent, par exemple, qui était l'architecte Sinan, contemporain de notre Palladio européen, et probablement aussi génial que leui. Ou qui nous expliquent comment fleurit sur le tard cet étrange baroque qui fait le lien entre l'Asie islamique et l'Europe centrale. *Qui nous expliquent enfin* quel sort fatal a été réservé aux maisons de bois d'Istanbul, au point qu'il n'en reste plus, le long du Bosphore, que des témoignages héroïques, genre monuments historiques pour intelligentsia.

Pour parfaire sa documentation le choix est douloureux. Ou bien l'on choisi le magnifique ouvrage du docteur Ahmet Ertug, *Gateway* et l'on retrouve les photos de l'exposition pour la somme de 835 F (2). Ou l'on dépense 15 F pour acheter un supplément du *Bulletin d'informations architecturales*, consacré à « La maison turque ». Sans doute ce numéro manque de mosquées, de palais, de splandeurs... mais on saura tout, en quelques pages, sur l'habitat ottoman, et l'on découvrira le *BIA*, l'une des sources d'information les plus précieuses et les plus mosestes dans le domaine de l'architecture (3).

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Ecole des beaux Arts, Chapelle des Petits Augustins, 14, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tous les jours sauf mardi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 mai.

(2) En anglais, 224 p., 150 ill. couleur, 40 NB.

(3) Supplément au numéro 94, avril *1985. Publié par l'Institut français* d'architecture, 6, rue de Tournon, 75006 Paris.

Culture

Installation du Conseil supérieur du mécénat par le ministre de la culture

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a mis en place, le mercredi 25 mars, le Conseil supérieur du mécénat culturel, qui émettra des avis sur l'attribution de subventions publiques — 40 millions de francs pour 1987 — à des projets culturels financés en partie par des fonds privés, émanant soit d'entreprises, soit de particuliers.

Cette nouvelle procédure concerne les arts plastiques (expositions d'art contemporain), les musées classés et contrôlés par l'Etat, le patrimoine monumental, les archives, les livres, la musique, le théâtre et la danse et le domaine des action pluridisciplinaires.

Le conseil est présidé par M. Michel David-Weill, associé-gérant de la Banque Lazard, et quatre commissions d'experts, composées chacune de seize membres, ont été chargées des domaines culturels qui les concernent. Elles sont présidées par les personnes suivantes :

Pour la commission « arts plastiques et actions muséographiques » : *M. Georges Pébereau*, ancien président-directeur général de la Compagnie générale d'électricité; pour la commission « actions patrimoniales et livre » : *M. Hubert Heilbronn*, associé-gérant de Lazard Frères et Compagnie; pour la commission « spectacles vivants » : *M. Maurice Schumann*, président de la commission des affaires culturelles du Sénat; pour la commission « actions pluridisciplinaires » : *M. Alain Chevalier*, président-directeur général de Moët Hennessy.

Evoquant le futur projet de loi sur le mécénat, M. Léotard a notamment souhaité *« la création d'un crédit d'impôt accordé aux particuliers en cas de dons à une œuvre ou à un organisme d'intérêt général, égal à 25% de leurs dons, dans la limite de 1 200 francs par an, et l'incitation à la fidélisation de ces dons des particuliers, en portant à 58% des dons, la deuxième année, le crédit d'impôt »*. Il a également fait état de dispositions souhaitables en faveur des entreprises visant à augmenter les plafonds de déductibilité ou à leur permettre d'amortir des œuvres d'art acquises dans le but d'en faire don à l'Etat. Le projet de loi préparé par M. Pébereau devrait être discuté au cours de la prochaine session parlementaire.

MUSIQUES

Gounod fêté à Saint-Cloud

La gentille Biondina

L'Age de la romance et la voix douce de Christiane Eda-Pierre.

Charles Gounod vécut à Saint-Cloud de 1858 jusqu'à sa mort, en 1893 (excepté pendant les trois ans qu'il passa à Londres sous la coupe de la redoutable Mme Weldon !) ; ses descendants y habitent toujours et l'on peut encore voir sa maison, d'un gothique vaguement faustien, à Montretout.

Aussi le département des Hauts-de-Seine, décidé à illustrer les musiciens célèbres qui ont séjourné sur son sol (comme Henri Duparc à Marnes-la-Coquette en décembre 1985), a-t-il mis sur pied un sympathique petit Festival Gounod, toujours animé par Bertrand Pouradier-Duteil, à Saint-Cloud. Une exposition au Centre culturel des Trois-Pierrots (6, rue du Mont-Valérien), une superbe brochure illustrée, utilisant les recherches les plus récentes sur la vie, l'œuvre et la personnalité de l'auteur de *Faust*, accompagnent cinq concerts qui permettront d'en découvrir des aspects peu connus (1).

Sous la présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, maire de la ville, un récital de mélodies par Christiane Eda-Pierre nous faisait revivre l'âge délicieusement désuet de la romance, son romantisme légèrement douceâtre, mais d'un sentiment naïf et sincère, sur des formules pianistiques qui souvent ne manquent pas de caractère.

Petite curiosité, les onze mélodies de *Biondina*, un gentil cycle amoureux, écrit pour Mme Weldon sur d'insipides paroles italiennes, dans un style de canzonetta très sage. On est certes loin de *Tristan et Isolde*, et cette première audition n'ajoutera guère à la gloire de Gounod, dont Armand Panigel, dans une causerie plaisante, nous annonçait le retour en force. Du moins nous donne-t-elle une idée de l'état psychique du compositeur pendant son séjour en Angleterre...

Un peu souffrante, Christiane Eda-Pierre, avec sa voix douce de couleur turquoise, en faisait une lecture aimable qui excluait toute flamme, accompagnée de la manière la plus sensible et poétique par Monique Bouvet. Daniel Bourgue leur offrait une réplique savoureuse dans quelques mélodies pompeuses où son cor faisait merveille (2).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Les 29, 31 mars, 2 et 4 avril. Festival organisé par les concerts de Saint-Cloud (tél. : 46-02-70-40) et l'Association départementale d'information et d'action musicale (tél. : 47-29-34-53). Une équipe de chercheurs prépare, sous la direction de Jean Mongrédien, l'édition complète de la correspondance de Gounod.

(2) L'événement le plus important du festival sera l'audition de *Mors et Vita* par l'Orchestre de l'Ile-de-France, sous la direction de Jacques Mercier, le 4 avril (20 h 45) à l'église du Centre (place de Gaulle). Ce grand oratorio sera également joué à Fontenay-aux-Roses le 7 avril, Issy-les-Moulineaux le 8 et à Saint-Roch le 10 avril.

Soirée Beatles à l'Olympia

En janvier 1964, les Beatles qui, quelques mois auparavant, juste avant l'explosion de la Beatlemania, avaient signé avec l'Olympia, passaient dans le music-hall du boulevard des Capucines, en première partie d'un programme où les têtes d'affiche étaient Sylvie Vartan et Trini Lopez. Pendant les représentations, leur premier disque mis en vente aux Etats-Unis submergeait le marché, de la côte est à la côte ouest : en cinq jours, les Beatles vendaient outre-Atlantique plus d'un million et demi d'exemplaires.

Quoi donc de plus normal que de célébrer dans le music-hall des Coquatrix le vingt-cinquième anniversaire de leur premier album.

Sous l'égide de RTL, une vingtaine d'artistes français chanteront sur la scène de l'Olympia, vendredi 27 mars, les chansons de Lennon et McCartney. Seront notamment présents : Francis Cabrel, Catherine Lara, Laurent Voulzy, Véronique Sanson, Gold, Jean-Pierre Mader, Fabienne Thibeault, Diane Tell, Maxime le Forestier, Dick Rivers, William Sheller et aussi David Koven. En final, tous se retrouveront pour reprendre en chœur *All you need is love*.

C. F.

★ Olympia, vendredi 27 mars, 20 h 30. Soirée retransmise sur RTL et, en deux parties, sur M6 le 28 mars, et le 4 avril dans l'émission Rythmix.

La mort de l'écrivain Pierre Andreu

Un idéaliste porté à l'action

Pierre Andreu, écrivain et journaliste, est mort dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 mars à son domicile parisien. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né le 12 juillet 1909 à Carcassonne, Pierre Andreu a mené sa carrière de journaliste, d'abord à l'agence Havas à partir de 1935, puis à la Radiodiffusion française et à l'ORTF à partir de 1945. En 1965 il est nommé responsable du bureau de l'Office pour le Proche-Orient, réside à ce titre à Beyrouth et devient un spécialiste de la politique des pays arabes. En 1970 il est rappelé à Paris par Jacques Sallebert et occupe plusieurs postes à la direction de l'ORTF. Il s'intéresse particulièrement à France-Culture.

L'itinéraire politique de Pierre Andreu témoigne, dans sa complexité et ses contradictions, de ce que put être la sensibilité d'un jeune intellectuel dans les années 30, idéaliste mais porté à l'action et à l'engagement. *« J'ai toujours été un peu suiveur ; si je crois avoir toujours bien pensé, j'ai souvent mal choisi : mendésien avant tout le monde, doriotiste pour un communisme national, pétainiste, gaulliste en 1958 et même avant, mitterrandien, écologiste aujourd'hui. »* Ainsi se présentait lui-même Andreu dans ses mémoires, *le Rouge et le Blanc* (La Table ronde, 1977).

De fait, du syndicalisme à l'engagement au PPF — quelques mois à la fin de 1936, — du mouvement Ordre nouveau de Robert Aron et Arnaud Dandieu (avec Mounier, Fabre-Luce...) à la collaboration à la *Nation française* — le journal de Pierre Boutang — dans les années 50, et à l'écologie de gauche ces dernières années, les chemins de Pierre Andreu ne furent pas rectilignes. Spécialiste de Georges Sorel (Grasset 1953 repris chez Syros en 1982), ami et biographe de Drieu La Rochelle (Hachette 1979 avec F. Grover) et de Max Jacob (La Table ronde 1982), il avait su néanmoins tenir à distance à la fois la tiédeur et l'arrogance.

PATRICK KÉCHICHIAN.

THÉÂTRE

« Créanciers », d'Auguste Strindberg

Sombre trio

Trois acteurs épinglés dans la nuit : Charles Tordjman met en scène Créanciers, *une des pièces les plus mysogines de Strindberg.*

Un espace clos, tendu de velours bleu nuit. Des miroirs piègent les reflets des êtres tapis dans l'ombre. Des raies de lumière blanche et crue épinglent les personnages. La partition se joue en duo, au fil de trois confrontations : entre Gustave et Adolphe — l'ancien et le nouveau mari — entre Adolphe et Tekla, puis Gustave et Tekla, « Poulette », celle qui, selon Strindberg, leur doit tout et dont la robe rouge coquelicot flamboie dans l'obscurité.

La pièce s'ouvre sur le dialogue entre Gustave et Adolphe, artiste peintre, en pleine crise artistique, affective, physique. Il ignore le passé de Gustave et ce dernier, tout compte fait, n'a pas grand mal à le persuader que ses maux viennent de Tekla, une femme coquette, frivole, écrivain sans génie : elle lui aurait tout volé, sa santé, son art, son âme.

Quand, pour finir, la petite musique sourde et violente éclatera en trio, cela fera si mal qu'il faudra bien que le plus faible meurt. Et le plus faible, c'est l'artiste. « Créanciers, disait Strindberg, *est mon œuvre favorite.* » Il s'identifiait aux deux hommes et il a des mots terribles pour parler des femmes. Sa pièce est d'une violence, d'une noirceur inouïes. On y assiste à un viol des consciences, à une entreprise de déstabilisation digne des supplices les plus pervers. A l'heure des comptes, il ne reste, en guise d'amour, que le poids des dettes morales à mettre dans la balance ! Les calculs sont froids, implacables, même si l'opération est douloureuse.

Charles Tordjman règle les déplacements des acteurs avec une géométrie rigoureuse. Le décor — l'échiquier de cette partie mortelle — est de Yannis Kokkos. Les lumières (Gérard Poly) l'appauvrissent parfois. La mise en route est un peu lente, mais le spectacle ne joue pas la carte de la séduction facile, du mélodrame. Le venin opère peu à peu. Fermés sur eux-mêmes, pris au piège, les acteurs donnent la juste note de leur individualisme forcené. René Loyon est Gustave, l'ancien mari : il savoure sa vengeance avec une froideur que rien ne vient troubler. Egaré, jaloux, infantilisé, Bernard Waver (Adolphe) se débat de manière émouvante contre ses ombres. Florence Giogetti, enfin, prête à Tekla sa sincérité de poupée futile, dangereuse. Taillé au cordeau, concentré de cruauté et de douleur, ce spectacle est une production du Théâtre populaire de Lorraine, où il a été créé.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre de Gennevilliers. Jusqu'au 16 avril.

Communication

Un entretien avec M. Hervé Bourges, président de TF 1

« L'audiovisuel n'est pas un jouet »

(Suite de la première page.)

» La première chaîne, la doyenne, est redevenue la Une et nul n'a voulu baisser les bras, se démobiliser, après un pareil sursaut, vital, collectif, sous prétexte que l'Etat cédait son actif.

» Donc, pas d'états d'âme, qui n'intéresseraient personne. Mais la volonté d'affirmer notre dynamisme. Quant au processus... C'est celui de la loi : décision gouvernementale, vote du Parlement, mise en place de la CNCL. Le calendrier est respecté. Nous avons ouvert nos dossiers aux audits financiers et bancaires. J'ai été entendu par la commission de la privatisation, reçu par le ministre d'État, M. Balladur ; j'ai rencontré les candidats repreneurs et entretenu des rapports courtois avec M. Léotard. Un inspecteur général des finances a été désigné pour suivre, avec la direction de TF 1, les étapes conduisant à la privatisation. Nul ne pourra nier que le personnel et les responsables de la chaîne ont loyalement joué le jeu.

« Je n'ai pas de conseil à donner aux repreneurs »

– Des responsables du Parti socialiste ont évoqué la possibilité de redonner des missions de service public à TF 1 s'ils reviennent au pouvoir. Que pensez-vous de ce projet ?

– Encore un projet de réforme de la télévision ! Quand donc finira-t-on de considérer l'audiovisuel comme un gadget ? L'audiovisuel n'est pas un jouet. Aujourd'hui, TF 1 a le vent en poupe. Demain, dans le redécoupage incertain du paysage audiovisuel, il faudra maintenir les positions acquises, mais aussi inventer de nouveaux équilibres. Il y aura des naufrages. Quelle déraison que de vouloir modifier encore et toujours les règles du jeu, d'envisager pour après-demain de sempiternels bouleversements. Voyez de quel œil amusé l'étranger nous observe !

» La France fera preuve de maturité le jour où l'on permettra à la communication d'aller son train et aux professionnels de s'affranchir définitivement des tutelles de tous ordres.

– Lorsque vous avez pris la tête de TF 1, en juillet 1983, la chaîne était « à la dérive ». Vous n'avez eu de cesse de vouloir redresser son audience et son image et tout le monde reconnaît que vous y êtes parvenu. Croyez-vous que la Une privatisée restera cette chaîne « populaire de qualité » pour laquelle vous avez œuvré ?

– Ah ! La Une, en 1983, à l'époque où la Haute Autorité m'a demandé d'en prendre la responsabilité... Il paraît que je fais une épopée du renflouement du *Titanic* de la télévision française. Sans insister, rappelons les faits. TF 1 avait perdu son public, par un jeu complexe d'innovations mal maîtrisées et de formules usées par la routine s'additionnant sans véritable cohérence. On ne créait plus sur TF 1, on croyait changer. Sans tenir suffisamment compte de l'attente des téléspectateurs.

» Le redressement de TF 1, ce fut d'abord la prise de conscience que la télévision n'existe que par les yeux de ceux qui la regardent. Et la télévision populaire de qualité qui a constitué notre objectif signifiait donc : répondre aux désirs du public, ne pas le tromper sur la marchandise, être fidèle aux rendez-vous. Offrir une chaîne complète à un ensemble de téléspectateurs, plutôt qu'une télévision éclectique, qui fragmente l'audience en clientèles. Je n'ai pas de conseil à donner aux repreneurs. Mais il faut savoir qu'il y a moins de distance que naguère entre la télévision publique et la télévision privée, et que l'âge d'or est révolu.

» Les programmes constituent un marché international. Regardez en Grande-Bretagne : la véritable différence entre public et privé réside *dans l'insertion de la publicité*. En réalité, il n'y a que deux sortes de télévision, la bonne et la mauvaise. Gare aux *perdants* !

– Le projet de reprise de l'entreprise par les salariés (RES) n'était-il pas une chance pour TF 1 d'assurer sa continuité ?

– La *formule était-elle adaptée* à une entreprise de la dimension de TF 1 et au prix fixé ? Je n'en suis *pas sûr, mais j'ai suivi cette initiative* avec intérêt et sympathie, car elle manifestait l'attachement, l'engagement personnel de nombreux cadres et d'une grande partie de ceux qui font la Une.

– Certains, au sein même de TF 1, se demandent si vous ne vous êtes pas engagé, avant l'heure, dans une politique de « pré-privatisation » de la chaîne ?

– C'est un procès facile, rétrograde. Voyez ce qui se passe ces temps-ci : on allège le cahier des charges d'Antenne 2. On lui accorde une large *ouverture* publicitaire. A TF 1, nous avons employé les seuls moyens utilisables dans un marché *concurrentiel de la communication*, c'est-à-dire amélioré le produit et son image. Ceux qui rêvent d'autres *choix sont* les *nostalgiques* de la monochaîne ou les partisans de *télé*visions alternatives.

Pas de marché national pour les télévisions thématiques

» Il ne faut pas se raconter d'histoires : l'opéra à 20 h 30 ne réunira jamais plus que 5 % des téléspectateurs pas plus que les célèbres *Perses* d'Eschyle dans la superbe réalisation de Jean Prat. Quant à TV 6, elle n'a pas été seulement victime du handicap technique. Elle n'a pas réussi sa percée d'audience dans la mesure où elle n'était regardée que quatre minutes par jour en moyenne. Alors que les jeunes, les 15-25 ans, consacrent plus d'une heure par jour à *TF 1* ; et la moitié d'entre eux regardent la 5 entre 17 heures et 19 heures. Sans doute n'existe-t-il pas encore de *marché* national pour les télévisions thématiques. Il faut au moins rechercher la *dimension européenne*. Demain le câble peut pourvoir à cette demande spécifique.

» On fait de la télévision pour les téléspectateurs. Et ce sont eux qui décident. Je ne vois pas où se situe le service public s'il doit se traduire par un non-service. Les gens sont libres de tourner le bouton. S'ils le *tournent*, c'est que *nous* avons échoué. Certes, le goût commun n'est pas nécessairement le mien. Mais il *évolue*, à son rythme. Tazieff et Cousteau font l'unanimité. Les magazines culturels touchent plus difficilement le grand public. C'est une réalité qui implique un choix de programmes. Du moins, préférera-t-on toujours de bons auteurs, Maupassant, Simenon, *bientôt* Giono, à des exercices de mise en scène.

» Si je constate ces limites, je m'interdis d'en faire une politique obsessionnelle. Nous avons choisi de produire un « Série noire » réalisé par Godard. Et la disparition d'Orson Welles a anéanti notre ambitieux projet de monter *le Roi Lear*. Sans doute avons-nous supprimé les magazines documentaires lorsque TF 1 allait mal. Mais nous avons profité du nouvel *élan* de la chaîne pour en créer de nouveaux : avec Igor Barrère, « Médecine à la *Une* », avec Michèle Cotta, « De bonne source » ; avec Joël de Rosnay, « Les sciences et la vie »... C'est TF 1 qui a créé l'événement Orsay en télévision, en présentant en avant-première les « Impressions d'Orsay » de Pierre Dumayet. C'est TF 1 qui a fêté les dix ans de Beaubourg. C'est TF 1 qui a créé et diffusé les premiers clips culturels pour le dixième anniversaire de la mort de Malraux.

» Non, décidément, je trouve mal fondées ces accusations de « pré-privatisation ». J'y vois une manifestation de ce « mal français » qui conduit les beaux esprits, les éternels donneurs de leçons et ceux qui n'aiment pas la télévision à dénigrer tout ce qui marche, bouge, va de l'avant.

– Certains murmurent aussi que *TF 1 n'aurait plus de stocks* et grillerait ses meilleures cartouches...

– Encore une rumeur à laquelle il faut tordre le cou ! Il est vrai que nous avons mis en place une politique de stocks roulants plutôt que de grenier plein. Nous avons fait le ménage sciemment, et rationalisé notre production. Lorsqu'on relance le direct, on diminue le volume d'émissions enregistrées, cela va de soi. Pour le reste, je crois que le *niveau quantitatif de nos programmes* est très satisfaisant : soixante-dix-sept heures de fiction en stock et cent quatre-vingt-quatre heures en cours, au 31 décembre 1986.

» *Ce ne sont que des chiffres*. Mais ils signifient que TF 1 disposait, dès le 1er janvier, d'une heure et demie *de fiction française inédite* à diffuser chaque semaine en 1987, sans préjuger de l'achèvement des autres œuvres.

» Outre le volume, je signale la qualité de cette production. Nous *avons lancé de grandes séries* comme « La baleine blanche », de Jacques Lanzmann, « L'île », de Robert Merle, « *François Villon* », « Bonne espérance », une saga romantique de treize heures dans la tradition d'*Autant en emporte le vent*. Et une grande réalisaton en six épisodes de quatre-vingt-dix minutes : « Médecins des hommes », tournée pour TF 1 dans le monde entier. Nous poursuivons notre politique de collections : après Maupassant hier, Simenon aujourd'hui, ce sera demain « *L'ami Giono* ». Et toujours « Série noire ». En documentaire, nous avons des chantiers considérables comme le « De Gaulle », de Jean Lacouture en six heures, ou « Les défis de l'océan », « Orsay » et « Le monde arabe » qui, après la série historique « Africa » de Basile Davidson, compléteront les huit heures de « Pacific » prévues pour l'été prochain. Allons, il ne faut pas raconter n'importe quoi...

» Nous avons considérablement assaini notre stock de *films*, constitué notamment d'un volume trop élevé de films étrangers, achetés dans les *années* 80. Mais *que nos* téléspectateurs se rassurent, TF 1 avait quatre-vingt-six films en stock, *fin 1986, dont vingt longs métrages* inédits à la télévision ; en 1987, nos achats de droits portent sur cent quatorze films diffusables et payables sur le budget de l'année. La *situation* est bonne. *Elle* aurait *pu* être meilleure si TF 1 avait été en mesure d'investir dans des droits de *longue durée, comme l'ont fait cer*taines sociétés de droit privé : la CLT ou UGC par exemple. Mais les contraintes de l'annualité budgétaire s'opposaient à des investissements dans le domaine des programmes qui auraient porté sur cinq ans, *par*fois dix. Je pense que ce sera une priorité des racheteurs de la chaîne, que cette question semble préoccuper.

» Ces points éclaircis, je suis *fier* que *TF 1* démontre, aujourd'hui, qu'elle peut vivre sans redevance, sans coupure publicitaire des programmes *ni des films, tout en res*pectant son cahier des charges de chaîne du service public, et néanmoins *dégager d'appréciables béné*fices. J'ai donc quelques raisons de croire en TF 1, devenue depuis le *début de l'année chaîne publique* commerciale, et d'appeler ses futurs propriétaires au respect d'une entre*prise et d'un personnel qui ont fait* leurs preuves, et de téléspectateurs qui n'ont jamais *été* aussi nombreux à lui faire confiance.

– Comme tous les responsables des médias audiovisuels, vous avez sans doute eu à affronter, avant et après le 16 mars, des pressions du pouvoir politique. Comment y avez-vous réagi ?

– A *ma manière. C'est-à-dire en* assumant mes responsabilités. Je sais d'expérience que la télévision *fascine le pouvoir, et que les respon*sables politiques s'imaginent avoir intérêt à s'y montrer souvent et à leur convenance. L'indépendance, règle essentielle, est constamment menacée. Mais, depuis mon arrivée à TF 1, je peux affirmer que personne n'a été nommé ni exclu à la suite de pressions extérieures. Et je n'ai pas autant de mérite qu'on pourrait le penser : jamais n'a régné une aussi grande liberté dans la communication que ces dernières années. Et, désormais, les journalistes acceptent difficilement un retour en arrière, quand cette liberté est menacée. »

Propos recueillis par
ANITA RIND.

● **Un nouvel hebdomadaire en Alsace.** – Un nouvel hebdomadaire régional, *Réalités alsaciennes hebdo*, est né le vendredi 20 mars à Strasbourg. *Réalités alsaciennes* est édité par la *Société* d'édition Rhin-Alsace, repreneur d'une partie des activités de presse du quotidien bas-rhinois *le Nouvel Alsacien*, qui a cessé de paraître en juillet 1986. Les principaux associés en sont *les Dernières Nouvelles d'Alsace* et la Banque fédérative du Crédit mutuel. L'hebdomadaire, vendu 10 F, a été tiré à 30 000 exemplaires sur 48 pages. *Réalités alsaciennes hebdo*, 6, rue Kinkmatt, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-75-56-80.

● **Jean Boissonnat quitte Europe 1.** – M. Jean Boissonnat, directeur général du groupe l'Expansion, va quitter Europe 1 la semaine prochaine, abandonnant ainsi la chronique qu'il assurait chaque matin sur la station depuis 1974. *C'est* en raison des nouvelles charges qui lui incombent depuis l'acquisition par *M. Jean-Louis Servan-Schreiber* d'un certain nombre de nouveaux titres *(la Tribune de l'Economie, l'AGEFI et la Vie française)* que M. Boissonnat a décidé de ne plus assurer son billet économique. Placé, par *M.* Servan-Schreiber à la direction de ces trois rédactions supplémentaires, il doit se consacrer à leur réorganisation.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HEDDA GABLER. Athénée (47-42-67-27). Salle L. Jouvet, 20 h 30.
A. WOBBLER. Athénée (47-42-67-27). Salle Ch. Bérard., à 20 h 30.
LE FESTIVAL DU CANNIBALE. Essaïon (42-78-46-42). 19 h (25).
LA BELLE FAMILLE. Poche (45-48-92-97). 21 h.
ALEXANDRE-LE-GRAND. Tempête (43-28-36-36). 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11). Concert ; à 19 h 30 : les Puritains.
CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre : à 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : à 20 h 30 : l'Ecole des Bouffons.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.
TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : les Trois Sœurs.
BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres : Café littéraire, 5e étage : Carrefour francophone ; Rencontres sur « le français et la francophonie » ; à 18 h : Carte blanche ; la ville contemporaine ; Cinéma Vidéo : Salle Garance (42-78-37-29), cinéma brésilien : Se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo-information : à 16 h, Jennifer Muller, de L. Oh ; 19 h, Léonard Bernstein ; FIFARC 3 : Sélection de films présentés à la Biennale internationale de films d'architecture à l'Entrepôt Laîné à Bordeaux ; de 17 h 30 à 23 h ; Vidéo/Musique : à 16 h, Léo Ferré, de R. Sciandra ; 19 h, Madame Butterfly, de Puccini ; Concerts/Spectacles : Danse, à 20 h 30 ; Compagnie La Liseuse ; à 18 h 30, Répétitions publiques ; Concert : à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart, à 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : à 18 h 30, I Musici di Roma.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), à 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les concerts

VENDREDI 27 MARS

Lucernaire, 18 h 30 : (Mozart, Beethoven, Chopin...).
Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre ; B. Calmel (Mozart).
Eglise des Billettes, 20 h 30 : L.-M. Diego, G. Nunez.
Centre culturel suisse, 20 h 30 : Ensemble Contrechamps, (Ives, Gaudibert, Schoenberg.
Salle Cortot, 20 h 30 : Atelier Musique de Ville-d'Avray (Chaynes, Gaussin, Tosi, Bon...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : N. Magaloff, Y. Bashmet (Schumann, Bach...).
Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Ensemble orchestral du Nouveau Monde, Ensemble d'instruments à vent de Göteborg, dir. : Th. Ahren (Mozart, Telemann, Grieg...).
Eglise allemande, 25, rue Blanche, 20 h 30 : M. Goldstein (Bach).

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), à 21 h : J. Birkin.
CITHEA (43-57-99-26), à 21 h : A bateau rompu ; à 22 h 15 : J. Quer.
CONNETABLE (42-77-41-40), à 22 h 30 : A. Vanderlove.
18-THÉÂTRE (42-28-47-47), à 21 h : The Show must go on.
ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), à 20 h 30 : P. Dupoyet ; à 21 h : S. Joly.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), à 20 h 30 : Holiday on Ice.
PIGALL'S, (42-46-29-49), à 21 h : J. Damo.
TH. GREVIN (42-46-84-47), à 20 h 30 : B. Mabille.
TLP DÉJAZET (42-74-20-50), à 20 h 30 : M. Jolivet.
LA VILLETTE (48-03-34-66) : Semaines de la marionnette ; à 19 h et 22 h 30 : L'honneur de Rodrigue ; à 20 h 30 : Désirs parade.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), à 20 h 30 : Barmoon.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), à 20 h 30 : Ballets Moisseïev.
TH. UNION (47-70-90-94), à 20 h 30 : T. Kressel.

Opérettes, comédies musicales

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), à 21 h : les Plaisirs du palais.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), à 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), à 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; à 22 h : En manches de chemise ; à 23 h 30 : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), à 20 h 30 : P. Timsit « lâche le morceau » ; à 22 h 15 : les Taupes niveaux.
LE GRENIER (43-80-68-01), à 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.
PETIT CASINO (42-78-36-50), à 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème,
PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), à 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), à 20 h 30 : spectacle Musset-Feydeau.
TINTAMARRE (48-87-33-82), à 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Vendredi 27 mars

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI 27 MARS

16 h, Mon frangin du Sénégal, de G. Lacourt ; 19 h, Exodus, de D. Coletti (v.o.) ; 21 h, L'extravagant Mr Cory, de B. Edwards.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

VENDREDI 27 MARS

15 h, Lady Paname, de H. Jeanson ; 17 h 15, Le Maître du gang, de Joseph H. Lewis (v.f.) ; 19 h 10, Dix ans de cinéma français : Laisse béton, de S. Le Perron.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

VENDREDI 27 MARS

17 h 30, Aruanda, de L. Noronha ; Rio Zona Norte, de N. Peireira dos Santos ; 20 h 30, Deus e o Diablo na terra do sol, de G. Rocha.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BIG BANG (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
BIGGLES (Brit., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-29-32-20) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Français, 9e (47-70-33-88).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H., s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; v.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04).
JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
QUATRE AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUMBA (Fr.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA STORIA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).
THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
WAND'AS CAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

DÉMONS 2 (*). Film italien de L. Bava. V.o. Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
LE GRAND CHEMIN. Film français de Jean-Loup Hubert. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE DU CAPORAL. Film français de Jean Baronnet. Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE LENDEMAIN DU CRIME. Film américain de Sydnet Lumet. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritiz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PLATOON (*). Film américain d'Olivier Stone. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE THÈME. Film soviétique de Gleb Panfilov. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 29 MARS

« Du village Saint-Paul à l'hôtel de la Brinvilliers », 15 heures, métro Saint-Paul (Approche de l'art).

« De François 1er à Henri III », 14 heures, parvis de la basilique de Saint-Denis (Office du tourisme).

« Abbaye de Saint-Martin-des-Champs », 15 heures, 270, rue Saint-Martin (A. Ferrand).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 heures, 12, rue Daru (D. Bouchard).

« Synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Mahler (Vieux Paris).

« Vivaldi chez Barrault », 10 h 15, concert, repas dans un restaurant italien, conférence. Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« La Comédie Française et son musée », 10 h 30, entrée administration, et « L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Saint-Etienne-du-Mont et le vieux village de Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

« Les salons de l'hôtel de Rochechouart, actuel ministère de l'éducation nationale », 15 heures, 110, rue de Grenelle (S. Rojon).

« L'Opéra », 11 heures et 15 heures, en haut des marches (AITC).

« De Charles VIII à Henri II », 15 heures, Musée des monuments français, caisse (V. Turpin).

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, 36, quai du Louvre, et « Montmartre : cité d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M. Ch. Lasnier).

« Les salons de la marine nationale », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) (I. Hauller).

« La Cité de La Villette », 11 heures, métro Corentin-Celton, sortie, et « Quais et ponts de Paris vers l'aval », 14 h 30, statue Henri IV au Pont-Neuf, et « L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Rome au Louvre », 10 h 30, 36, quai du Louvre (Arcus).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain l'Auxerrois, et « L'Opéra et son sous-sol », 14 heures, entrée (Ch. Merle).

« La peinture française au dix-septième siècle », 11 heures, 30, quai du Louvre, et « L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30 et 16 heures, entrée face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les salons Louis XVI de l'hôtel du Châtelet et son jardin », 15 heures, 127, rue de Grenelle (carte d'identité) (Arts et curiosités).

« Saint-Eustache et l'ancien quartier des Halles », 15 heures, métro Louvre, côté du kiosque à journaux (Lutèces visites).

« Hôtels, curiosités et synagogues du Marais », 11 heures, métro Saint-Paul, et « L'île Saint-Louis pas-à-pas », 14 h 45, métro Pont-Marie, et « Les salons de réception du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (carte d'identité) (Marion Ragueneau).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des miracles », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Espagne musulmane » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La magie et la sorcellerie », conférences audiovisuelles (M. Brumfeld).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Egypte des pharaons ». Tél. : 46-05-64-08.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Ravenne de Galla Placidia à Théodora », conférence-projection (Mme Zagovic).

1, rue des Prouvaires (1er étage à droite), 15 heures : « Destin, liberté et karma » (Mme Morramier). « La divinations par les rêves » (Natya).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Vendredi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.
22.00 La séance de 10 heures.
Les 101 dalmatiens.
22.30 Feuilleton : Heimat.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
0.00 Télévision sans frontière (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème «Les fêtes du corps», sont invités : Francesco Alberoni *(l'Erotisme)*, Cyril Collard *(Condamné amour)*, Ysabelle Lacamp *(le Baiser du dragon)*, André Pieyre de Mandiargues *(Tout disparaîtra)*, Evelyne Sullerot *(l'Enveloppe)*, Brigitte Lahaie *(Moi, la scandaleuse)* et Rainer Lanselle, traducteur *(le Poisson de jade* et *l'Epingle au Phénix* ; douze contes chinois du dix-septième siècle).
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Fin d'automne ■■
Film japonais de Yasujiro Ozu (1960).
▶ Avec Setsuko Hara, Yko Tsukasa, Chishu Ryu, *Mariko Okada, Keiji Sada, Shin Saburi (v.o.)*.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
21.35 Portrait.
Maurice Béjart.

22.35 Journal.
23.00 Magazine : Espace francophone.
23.25 Archi-clips.
23.30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Une affaire meurtrière. **22.00** Boxe, en direct de Cannes. Championnat du monde des super-welters : B. Drayton-S. Skouma. **0.00** Cinéma : Sait-on jamais ■ Film français de Roger Vadim (1957). **1.35** Cinéma : Reds ■■■ Film américain de Warren Beatty (1982, v.o.). **4.40** Cinéma : Catherine ■ Film français de Bernard Borderie (*1969*).

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines II (2e épisode). **22.10** Série : Hill Street Blues. **23.00** Série : L'inspecteur Derrick. **0.10** Série : Mission impossible. **1.00** Série : Supercopter. **1.55** Série : Jaimie. **2.45** Série : Kojak.

M 6

20.30 Série : Dynastie. La décision. **21.30** Série : Cagney et Lacey. **22.30** Ciné-Club : Le destin de Mme Yuki ■■ Film japonais de Kinji Mizoguchi (1950, v.o.). **0.00** Magazine : La saga du rock.

FRANCE-CULTURE

***20.30** Le grand débat.* La rumeur (2e partie), avec Alix de Saint-André, journaliste, Raoul Girardet, historien, Jean-Noël Kapferer, psychosociologue, Edgar Morin, sociologue, Krzystof Pomian, historien. **21.30** Musique : Black and blue. **22.30** Nuits magnétiques. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 août 1986 à Sarrebruck) : Les noces de Figaro, Ouverture en ré majeur, K 492, et Concerto pour piano et orchestre nº 23 en la majeur, K 488, de Mozart ; Petrouchka, de Stravinski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung-Whun Chung. ***22.20** Les soirées de France-Musique* ; à 22.30, Les pêcheurs de perles : Irma Kolassi chante Caplet et Ravel ; à 0.30, Méli-mélodame.

Samedi 28 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.00 Journal.
En direct du Salon de l'étudiant à la Grande Halle de La Villette.
Invité : M. François Mitterrand.
13.35 Série : Matt Helm.
14.30 Magazine : Les animaux du monde.
15.00 *Dessin animé : Astro, le petit robot.*
15.30 Tiercé à Saint-Cloud.
15.45 Magazine : Temps X.

17.05 Mini-mag.
17.30 Feuilleton : Joëlle Mazart.
18.30 Série : Agence tous risques.
19.25 D'accord, pas d'accord.
19.35 Cocoricocoboy.



20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série noire : Lorfou.
Téléfilm de Daniel Duval, d'après le roman de George Patrick.
▶ Avec Niels Arestrup, Charlotte Very, Daniel Duval, Laura Favali, Roland Blanche.
21.50 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Thème : «Vous êtes viré...» (les prud'hommes).
0.00 Journal.
0.15 Série : Les incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14.25 Dessins animés : Bug's Bunny ; Mister Magoo.
14.50 Les jeux du stade.
Cyclisme : Critérium international de la route ; Boxe ; Judo : championnat de France à Coubertin.
17.05 Série : Cannon.
18.00 Magazine : *Modes in France.*
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Champs-Elysées.
21.55 Série : La flèche brisée.

22.25 Les enfants du rock.
Le clip de la semaine; Rock Report : magazine d'actualité sur le rock ; Gogol Ier : le jour du saigneur ; Les BPI Awards 1987.
0.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé.

14.15 Espace 3 : Portrait de la réussite.
14.30 Espace 3 : Qualitel.
14.50 Théâtre : Henri VI (3e partie).
Cycle William Shakespeare (v.o.).
17.30 Jeu : Génies en herbe.
17.55 Dessin animé : Bucky et Pepito.
19.00 Flash d'informations.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé.
20.04 Disney Channel *pour les tout-petits.*
20.35 Disney Channel pour les jeunes et les moins jeunes.
22.00 Journal.
22.30 *Série : Dynastie.*
23.20 Magazine : L'art en tête.
23.50 Prélude à la nuit.
Le clavier bien tempéré, premier livre : Prélude et fugue nº 17 en la bémol majeur ; Prélude et fugue nº 18 en sol dièse mineur, de Bach, par Jorg Demus, piano.

CANAL PLUS

***14.00** Téléfilm : Cas de conscience. **15.35** Série : Flash Gordon.* **15.50** Série : Mr Gun. **16.20** Cabou cadin. **16.40** Série : Espion à la mode. **17.30** Documentaire : Les allumés du sport. **17.55** Téléfilm : La maîtresse des îles. **19.30** Flash d'informations. **19.35** Top 50. **20.30** Téléfilm : Drame en trois actes. **22.00** Les superstars du catch. ***22.55** Flash* d'informations. **23.05** Cinéma : la Forteresse noire ■ Film américain de Michael Mann (1983). Avec Scott Glenn, Alberta Watson, Jürgen Prochnow, Robert Prosky, Gabriel Byrne. *Des troupes allemandes s'installent dans une étrange forteresse-prison de Transylvanie dont un voyageur mystérieux, venu s'installer au village voisin, connaît, seul, le secret. Film fantastique très original où se trouvent associés (pour être combattus) le nazisme et le mal absolu. Malheureusement, des coupes ont été imposées pour l'exploitation.* **0.35** Cinéma : la Bête à l'affût ■ Film français de Pierre Chenal (1959). Avec Françoise Arnoul, Henri Vidal, Gaby Sylvia, Madeleine Barbulée, Michel Piccoli. **2.10** Cinéma : Spasms □ Film canadien de William Fruet (1983). Avec Oliver Reed, Peter Fonda, Kerrie Keane. **3.35** Cinéma : les Bleus □ Film américain d'Ivan Reitman (1981). Avec Bill Murray, Harold Ramis, Warren Oates, Sean Young.

LA 5

15.05 Série : K 2000. **16.00** Série : Shérif, fais-moi peur. **16.50** Dessin animé : King Arthur. **17.15** Dessin animé : Princesse Sarah. **17.45** Série : Arnold et Willy. **18.10** Série : Jaimie. **19.05** Série : Happy Days. **19.35** Série : Mission impossible. **20.30** Feuilleton : Pierre le Grand (1er épisode). *Reconstitution à l'américaine de la Russie des tsars.* **22.05** Série : Hill Street Blues. **23.00** Série : L'inspecteur Derrick. **0.10** Série : Mission impossible. **0.55** Série : K 2000. **1.50** Série : Jaimie.

M 6

14.30 Série : L'homme au katana. Otages. **15.30** Hit des clubs. Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **16.30** Téléfilm : Le gorille blanc. **18.05** Magazine : Carabine FM. **18.30** Magazine : Turbo. Tous les moteurs : automobile, avion, bateau, moto, camion. **19.00** Série : La petite maison dans la prairie. La loi (1re partie). **19.30** Journal. ***19.50** Série : La petite maison dans la prairie. La loi* (2e partie). **20.20** Jeu : Le 20.20.20. **20.35** Téléfilm : L'échéance fatale. **22.10** Musique : Rythmix. Concert en public. **23.15** Série : Section 4. La loi de la jungle. **0.10** Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand Guignol. La dernière torture ; Hioung Pe Ling ou l'alouette sanglante. **22.10** Démarches. **22.30** Musique : Trois fois un. Spécial francophonie, le français en fête.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières ; La durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 décembre 1985 à Herne) : Concerto pour violon, cordes et basse continue en la mineur, BWV 1041 ; Concerto pour flûte traversière, violon, clavecin, cordes et basse continue en la mineur, BWV 1044 ; Suite nº 2 en si mineur, BWV 1067, de Bach, par la Petite Bande, dir. Gustav Leonhardt. **23.00** Nuits parallèles. La musique *contemporaine est-elle difficile à comprendre ?*

Dimanche 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8.00 Bonjour la France.
Journal présenté par Jean-Claude Bourret.
9.00 Zappe l Zappeur.
10.00 Série : Tarzan.
11.00 Trente millions d'amis.
11.30 Magazine : Auto-moto.
12.00 Magazine : Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout et Sport dimanche.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Jean-Michel Leulliot.
Ski acrobatique : championnat du monde à La Clusaz ; Tennis : Open de Lorraine à Nancy.
16.00 *Tiercé à Auteuil.*
16.15 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
Avec Nicoletta, Aurore, Alain Chamfort, la mère de Coluche, Barclay, James Harvest.
18.00 *Série : Pour l'amour du risque.*
19.00 Journal.
19.30 Un an, une heure.
M. F. Mitterrand.
20.35 *Cinéma : le Bon Plaisir* ■
Film français de Francis Girod (1983) Avec Catherine Deneuve, Michel Serrault, Jean-Louis Trintignant, Michel Auclair, Hippolyte Girardot.
▶ *Un petit voleur dérobe le sac à main d'une jeune femme. Il y a dans ce sac une lettre compromettante pour le président de la République en place, jadis amant de la dame. D'après le roman de Françoise Giroud, adapté par elle-même, une comédie de mœurs et de caractère placée sous le signe de Jacques Becker. Les jeux, le rituel de la classe politique, l'amour qui dérange.*
22.15 Sport dimanche soir.
23.20 Journal.
23.40 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8.30 Informations et météo.
8.35 *Les chevaux du tiercé.*
9.00 Connaître l'islam.
9.15 A Bible ouverte.
Moïse demande le sursis.
9.30 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
Un homme de la terre : Elie Olivier.
10.30 Le jour du Seigneur.
Doru, huit ans : Vivre vite (film de Michel Brack).
11.00 Messe, célébrée en la paroisse de Saint-Rémy-les-Chevreuse.
12.05 Dimanche Martin.
Entrez, les artistes.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
Invités : Patrick Bruel, Images, Tina Charles, Pierre Provence, Chuthana, l'ensemble des cuivres de Catalogne.
14.30 Série : Mac Gyver.
Pris au piège.
15.20 L'école des fans.
16.25 *Le kiosque à musique.*
17.00 Disney dimanche.
18.00 Stade 2.
Cyclisme : Critérium international de la route ; *Judo : Championnat de France* à Coubertin ; Football (Saint-Etienne-Marseille) ; Hockey sur glace (France-Italie) ; Moto : Grand prix du Japon ; Ski acrobatique ; Basket (Orthez-Limoges) ; Tennis de table (France-Chine) ; Rugby (Brive-Montferrand).
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Le voleur de Maigret.
D'après Georges Simenon. Avec Jean Richard, Eva Swann, Jean Deschamps.
22.05 Musiques au cœur.
Emission présentée par Eve Ruggieri.
Spécial Luciano Pavarotti.
23.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE :

9.00 Debout les enfants.
10.00 Magazine : Mosaïque.
Avec les Romains, Josefina Aguerre, un groupe de musique du monde arabe, Edith Butler, Kaba Mane et Patricia Lai.
13.00 Dialectales.
13.30 *Forum RMC-FR3.*
14.30 Expression directe.
14.50 Sports loisirs.
Aéronautique : Paris - Pékin - Paris ; Triathlon des neiges ; Portrait d'une superproduction ; Gymnastique féminine : Tournoi international d'Avignon ; Enduro du Touquet.

17.00 *Amuse 3.*
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
Les Rocheuses aux quatre saisons.
18.25 *RFO Hebdo.*
18.55 Amuse 3 (suite).
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 *Les géants de la musique.*
Cycle Georg Solti.
Œdipus Rex, d'Igor Stravinski. Concert retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.
21.45 Magazine : Calibre, le petit hebdo du polar.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Nuit du chasseur ■■
Film américain de Charles Laughton (1955). Avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lilian Gish, Evelyn Varden, Peter Graves (v.o.).
Le seul film mis en scène par l'acteur Charles Laughton possède l'aspect onirique et fantastique d'un «conte de nourrice». Cette parabole sur le bien et le mal, sur la pureté et la tendresse opposées à la méchanceté et au crime, est interprétée par un Mitchum dangereux et séduisant, l'ogre auquel les enfants tiennent tête.
00.00 *Prélude à la nuit.*
Les chansons du Monsieur bleu : La grammaire, La souris d'Angleterre, Le Bengali, de Manuel Rosenthal.

CANAL PLUS

7.00 Ça cartoon ! **7.45** Cabou cadin. **8.55** Cinéma : le Prête-nom ■■ *Film américain de Martin Ritt (1976).* Avec Woody Allen, Zero Mostel, Michaël Murphy, Andrea Marcovicci. **10.25** Cinéma : la Gitane ■ Film français de Philippe de Broca (1985). Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Celarié, Stéphane Audran, Marie-Anne Chazel. **12.00** Documentaire : Les aventuriers du risque. **13.00** Flash d'informations. **13.05** Série : Rawhide. **14.00** Téléfilm : Les étoiles du stade. **15.30** Documentaire : Les animaux du soleil. **15.55** Série : Les monstres. **16.20** Basket professionnel américain. **17.55** Football : Championnat d'Italie. Naples-Juventus de Turin. **19.30** Flash d'informations. **19.35** Ça cartoon ! **20.30** Cinéma : Conseil de famille ■■ Film français de Costa-Gavras (1986). Avec *Johnny Hallyday, Fanny Ardant, Guy Marchand, Laurent* Romor, Rémi Martin, Juliette Rennes. *Coup d'essai, réussi, de Costa-Gavras, dans la comédie humoristique, et même burlesque. Brillante interprétation. Un divertissement qu'on appréciera.* **22.10** Flash d'informations. **22.20** Magazine : Picnic TV. Spécial Angleterre. **22.45** Cinéma : Tuez-les tous et revenez seul □ Film italien d'Enzo Castellari (1970). Avec Chuck Connors, Frank Wolf, Franco Cetti, Léo Anchoriz. **0.20** Cinéma : les Bleus □ Film américain d'Ivan Reitman (*1981*). Avec *Bill Murray*, Harold Ramis, Warren Oates, Sean Young. **2.00** Série : Espion à la mode.

LA 5

6.50 Dessin animé : King Arthur. **7.15** Dessin animé : Princesse Sarah. **7.40** Série : Arnold et Willy. **8.10** Dessin animé : King Arthur. **8.35** Dessin animé : Princesse Sarah. **9.05** Série : Arnold et Willy. **9.30** Série : Shérif, fais-moi peur. **10.25** Série : K 2000. **11.15** Série : Jaimie. **12.10** Feuilleton : Pierre le Grand. (1er épisode). **13.55** Série : L'inspecteur Derrick. **15.00** Série : K 2000. **15.55** Série : Shérif, fais-moi peur. **16.45** Dessin animé : King Arthur.. ***17.15** Dessin animé : Princesse Sarah. **17.45** Série : Arnold* et Willy. **18.15** Série : Jaimie. **19.05** Série : Happy Days. **19.35** Série : Mission impossible. **20.30** Feuilleton : Pierre le Grand. (2e épisode.) **22.10** Série : Hill Street Blues. **23.05** Série : L'inspecteur Derrick. **0.10** Série : Mission impossible. **1.05** Série : K 2000. **1.55** Série : Jaimie.

M 6

11.15** Variétés : Midi 6. **11.45** Jeu : Atoukado. **12.45** Journal.* **13.00** Série : Les routes du paradis. L'enfant. **14.00** Jeu : Hou la la. Emission de Georges Lang. **15.00** Série : L'île fantastique. Classe 69 et le mystère. **16.00** Musique : Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. **18.00** Magazine : Images et dessert. Magazine des gastronomes de l'image. **19.00** Série : La petite maison dans la prairie. la lueur (1re partie). **19.30** Journal. **19.50** Série : *La petite maison dans la prairie. La lueur* (2e partie). ***20.20 Jeu : *Le* 20.20.20 **20.30** Téléfilm : Le droit à la justice. **22.20** Journal et supplément sport. **22.35** Musique : Concert. **0.35** Flash d'informations. **0.40** Musique : 6 Nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Bleu, Bagnolet, autour d'une ville de la périphérie. **22.30** Musique. Centenaire de la naissance d'Heitor Villa-Lobos.

FRANCE-MUSIQUE

***20.35** Concert. Les géants de la musique. Cycle Georg Solti.* Œdipus rex, de Stravinsky, par l'orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Seiji Ozawa (retransmis en simultané avec FR 3) ; à 21.45, Concert (donné le 13 décembre 1986 à Beaubourg) : œuvres de Prokofiev par le Quator Albert-Roussel. **23.00** Les soirée de France-Musique ; à 23.05, Climats : musique d'Anatolie ; à 1.00, Champs d'étoiles.

Audience TV du 26 mars 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.0	17.7	14.1	2.0	4.0	7.6	1.5
19 h 45	54.6	22.7	17.7	2.0	2.0	8.1	2.0
20 h 16	68.7	21.7	22.7	9.6	5.6	7.6	2.0
20 h 41	74.2	10.1	24.2	25.8	0.5	13.1	2.5
22 h 08	57.1	9.1	7.6	29.3	0.5	13.1	0.5
22 h 44	33.3	14.1	5.6	6.1	0.0	5.6	2.0

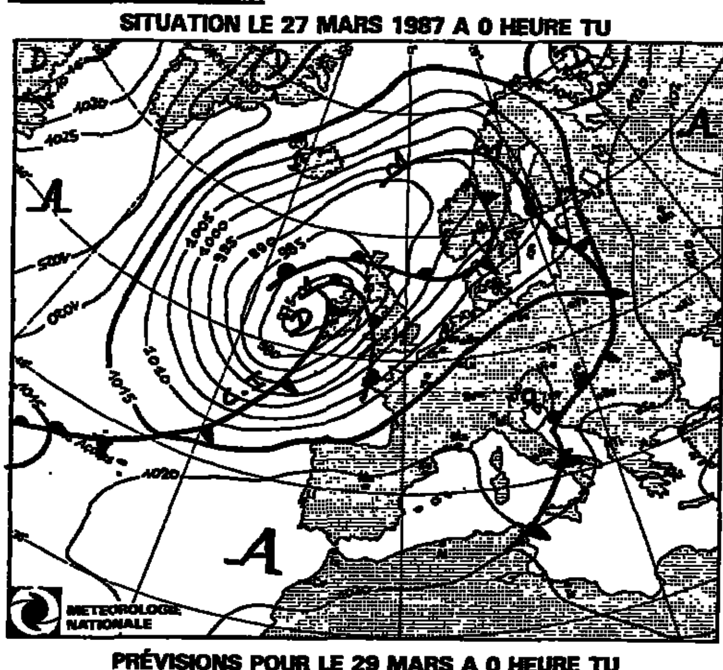
Programmes du jeudi 26 mars, à 20 h 30. TF 1 : «Questions à domicile» (Pierre Mauroy) ; A 2 : Archimède le clochard, *(film) ; FR3 :* Délivrance *(film) ; Canal Plus :* Lien de parenté *(film) ; la 5 :* American gigolo *(film) ; M 6 : «Starsky et Hutch» (série).*



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 mars à 0 heure et le dimanche 29 mars à 24 heures.

Une très vaste dépression reste centrée sur la mer du Nord. Après avoir dirigé sur la France un temps perturbé et humide, elle donnera du vent de nord. L'air froid envahira la France, il y aura des giboulées. Le vent soufflera en tempête sur la mer du Nord, la Manche et le proche Atlantique.

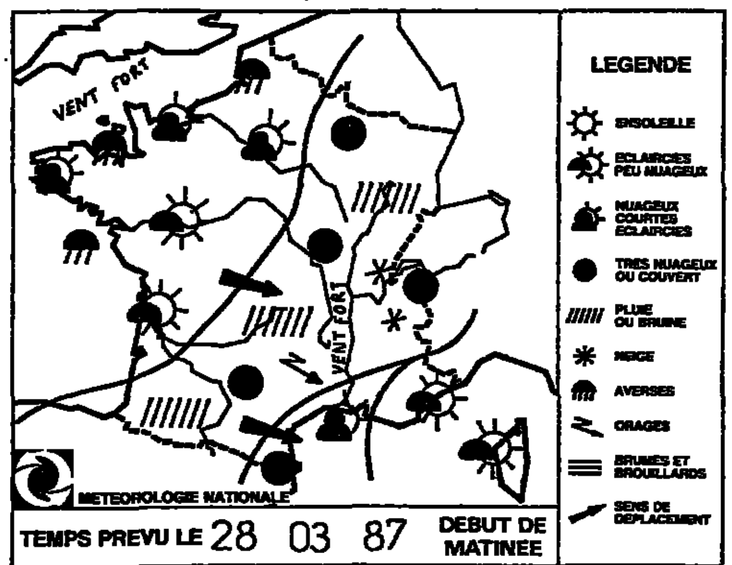
Samedi : temps maussade et pluvieux sur la plus grande partie du pays. Le matin, ciel très nuageux. Il pleuvra des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est. Il neigera en montagne vers 1 500 mètres. Seules de rares éclaircies passagères se développeront sur la Côte d'Azur et la Corse, sur la Vendée, les Charentes, le Centre et le Val de Loire. Dans la journée, le mauvais temps persistera en toutes régions. Sur la moitié sud-est, le ciel restera couvert, il pleuvra en plaine, il neigera en montagne à des altitudes de plus en plus basses. Sur la moitié nord-ouest, établissement d'un temps plus frais avec de fréquentes et fortes giboulées. Il y aura des averses de neige ou de grésil au-dessous de 400 à 500 mètres.

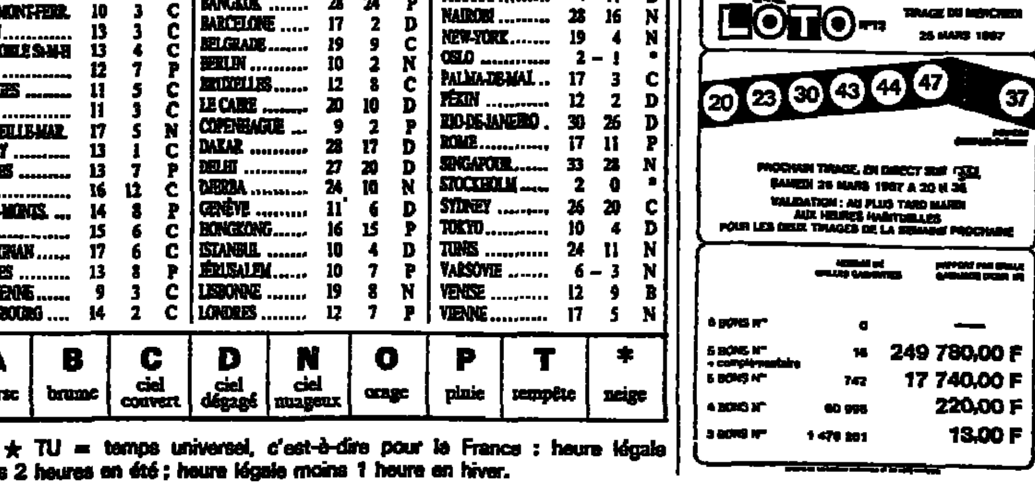
Le vent d'ouest puis de nord-ouest soufflera fort en Manche et au nord de la Loire.

Dimanche : refroidissement très sensible et temps très tourmenté. Il y aura partout une succession de passages nuageux et d'éclaircies. Les giboulées seront assez fréquentes. Il neigera sur les Vosges, le Jura, les Alpes, le Massif Central au-dessus de 500 mètres.

Il y aura des averses de grêle en bordure de la Manche. En soirée, une nouvelle zone pluvieuse abordera la Bretagne.

Les températures minimales seront entre 0 et 2 degrés dans les régions de l'intérieur, entre 3 et 5 degrés sur les côtes. L'après-midi, 5 à 7 degrés sur la moitié nord, 6 à 10 degrés sur la moitié sud. Le vent de nord soufflera en rafales. Le mistral se renforcera dans la journée jusqu'à souffler en tempête le soir.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-3 à 6 h TU et le 27-3-1987 à 6 h TU — le 27-3-1987

FRANCE			
AJACCIO	16	9	N
BIARRITZ	15	10	C
BORDEAUX	16	5	C
BOURGES	12	4	P
BREST	11	8	P
CAEN	13	7	P
CHERBOURG	11	6	P
CLERMONT-FERR.	10	3	C
DIJON	13	3	C
GRENOBLE St-M-H	13	4	C
LILLE	12	7	P
LIMOGES	11	5	C
LYON	11	3	C
MARSEILLE-MAR.	17	5	N
NANCY	13	1	C
NANTES	13	7	P
NICE	16	12	C
PARIS-MONTS.	14	8	P
PAU	15	6	C
PERPIGNAN	17	6	C
RENNES	13	8	P
ST-ÉTIENNE	9	3	C
STRASBOURG	14	2	C
TOURS	13	7	P
TOULOUSE	14	3	N
POINTE-À-P.	31	22	C
ETRANGER			
ALGER	21	8	D
AMSTERDAM	11	8	C
ATHÈNES	15	8	D
BANGKOK	28	24	P
BARCELONE	17	2	D
BELGRADE	19	9	C
BERLIN	10	2	N
BRUXELLES	12	8	C
LE CAIRE	20	10	D
COPENHAGUE	9	2	P
DAKAR	28	17	D
DELHI	27	20	D
DJERBA	24	10	N
GENÈVE	11	6	D
HONGKONG	16	15	P
ISTANBUL	10	4	D
JÉRUSALEM	10	7	P
LISBONNE	19	8	N
LONDRES	12	7	P
LOS ANGELES	23	9	D
LUXEMBOURG	13	3	C
MADRID	18	4	D
MARRAKECH	22	11	D
MEXICO	28	15	B
MILAN	15	10	P
MONTRÉAL	17	5	A
MOSCOU	– 4	– 11	D
NAIROBI	28	16	N
NEW-YORK	19	4	N
OSLO	2	– 1	*
PALMA-DE-MAL.	17	3	C
PÉKIN	12	2	D
RIO-DE-JANEIRO	30	26	D
ROME	17	11	P
SINGAPOUR	33	23	N
STOCKHOLM	2	0	*
SYDNEY	26	20	C
TOKYO	10	4	D
TUNIS	24	11	N
VARSOVIE	6	– 3	N
VENISE	12	9	B
VIENNE	17	5	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Le passage à l'heure d'été

Le passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été aura lieu, en France et dans presque toute l'Europe continentale, le dimanche 29 mars, à 2 heures du matin. A ce moment-là, toutes les pendules devront être avancées d'une heure : il sera donc 3 heures. Ainsi les dormeurs auront-ils leur nuit écourtée d'une heure.

Comme tous les étés depuis 1976, l'Europe continentale va être en avance de deux heures sur l'heure du fuseau horaire de Greenwich (près de Londres). En hiver, cette avance n'est que d'une heure.

Bien entendu, les horaires des trains et des avions suivent le changement d'heure : à partir du 29 mars, à 3 heures, les voyageurs n'ont donc qu'à se présenter à l'heure inscrite sur leur billet, étant entendu qu'ils auront pensé à avancer leur montre d'une heure.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 25 et 26 mars 1987. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 85-220; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-150; Bonneval-sur-Arc : 100-130; Carroz-d'Araches : 60-230; Chamonix-Mont-Blanc : 15-290; La Chapelle-d'Abondance : 40-100; La Clusaz-Manigod : 20-230; Combloux : 50-200; Les Contamines-Montjoie : 20-160; Le Corbier : 50-110; Courchevel : 150-220; Crest-Voland : 60-170; Flaine : 125-225; Flumet : 70-130; Le Grand-Bornand : 100-210; Les Houches : 10-175; Megève : 30-180; Les Menuires : 75-220; Méribel : 70-220; Morzine-Avoriaz : 30-180; Peisey-Nancroix-Vallandry : 40-165; La Plagne : 160-300; Praz-de-Lys-Sommand : 100-180; Praz-sur-Arly : 30-130; La Rosière : 155-260; Saint-François-Longchamp : 40-150; Les Saisies : 120-190; Samoëns : 30-200; Thollon-les-Mémises : 20-90; Tignes : 170-210; La Toussuire : 110-130; Val-Cenis : 30-90; Val-d'Isère : 150-195; Valfréjus : 70-170; Valloire-Galibier : 25-120; Valmorel : 90-170; Val-Thorens : 150-250.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 150-250; Alpe du Grand-Serre : 50-120; Autrans : 65-90; Chamrousse : 90-130; Le Collet-d'Allevard : 25-85; Les Deux-Alpes : 105-310; Les Sept-Laux : 60-150; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 60-110; Villard-de-Lans-Corrençon : 90-120.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus : 65-85; Auron : 50-100; Beuil : 45-55; La Foux-d'Allos : 35-60; Isola-2000 : 125-160; Montgenèvre : 70-110; Orcières-Merlette : 20-40; Les Orres : 30-90; Pra-Loup : 25-60; Risoul-1850 : 70-90; Le Sauze : 30-90; Serre-Chevalier : 20-100; Superdévoluy, 70-150; Valberg : 50-60; Vars : 45-55.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 0-60; Les Angles : 20-50; Ax-les-Thermes : 0-40; Barèges : 10-70; Cauterets-Lys : 40-140; Font-Romeu : 10-120; Pyrénées-2000 : 35-35; Saint-Lary-Soulan : 15-25; Superbagnères : 10-60.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-50; Super-Besse : 0-40; Super-Lioran : 15-25.

JURA

Métabief : 40-130; Les Rousses : 60-110.

VOSGES

Gérardmer : 25-50; Saint-Maurice-sur-Moselle : 30-35.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

LOTO — TIRAGE DU MERCREDI 25 MARS 1987

20 23 30 43 44 47 — 37

PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR TF1, SAMEDI 28 MARS 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

6 BONS N°	0	—
5 BONS N° + complémentaire	16	249 780,00 F
5 BONS N°	742	17 740,00 F
4 BONS N°	60 998	220,00 F
3 BONS N°	1 476 201	13,00 F

PHILATÉLIE

Le 4 avril, au Musée de la poste

Séance annuelle de l'Académie

La philatélie possède son Académie. Comme son illustre aînée du quai de Conti, elle est forte de quarante membres. Le samedi 4 avril, elle tiendra sa séance publique annuelle au Musée de la poste de Paris.

Cette séance est l'occasion de la remise d'un prix littéraire et de conférences vivantes qui mettent en scène l'histoire postale. Ainsi trouve-t-on, cette année, entre autres sujets traités, « la poste russe en Mongolie », « les cachets commémoratifs de la *Jeanne d'Arc*, Clipperton 1934 - Tristan da Cunha 1957 » ou encore « le contrôle télégraphique pendant la guerre de 1870-1871 »...

Cette dernière conférence a fait l'objet d'une pré-publication dans *le Monde des philatélistes* d'avril, actuellement disponible en kiosque au prix de 15 F.



L'Académie de philatélie, dont M. Michel Liphschultz est le président depuis 1980, est née avec sa première assemblée constituante, le 19 décembre 1928. Elle a pour but de réunir les grands noms de la philatélie. Dès 1929, elle édite un bulletin qui paraît à partir de 1959 sous sa forme actuelle, trimestrielle, les *Documents philatéliques (notre illustration)*.

Une commission d'expertise fonctionne depuis 1945 qui délivre gratuitement ses avis. Elle est composée de quatre à huit membres de l'Académie, nommés par l'assemblée, dont les fonctions sont gratuites, sauf indemnisations des frais qu'ils auraient pu engager dans l'exercice de leur mission (remboursement des frais de port, droit d'inscription, coût des photographies).

La commission doit se prononcer dans un délai de deux mois sur l'authenticité comme sur l'état des pièces examinées, en s'abstenant de toute évaluation sur leur valeur marchande. Un certificat revêtu du sceau de l'Académie et signé par le président consigne les résultats de l'expertise. (Pour plus de détails, ne pas hésiter à s'adresser à M. Robineau, au Comptoir des timbres, 5, rue Drouot 75009 Paris).

★ Musée de la poste de Paris, 34, boulevard Vaugirard, 75731 Paris, cedex 15 (tél. : 43-20-15-30). Entrée gratuite. A partir de 10 heures.

★ Académie de philatélie, secrétaire général : Dr Rykner, 24 rue Duroc, 75007 Paris.

★ *Documents philatéliques*, M. Schroeder, 7, avenue Beaucour, 75008 Paris.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1).42-47-99-08

En filigrane

● **De nouveaux carnets de timbres-poste.** — A la demande de la SEITA, et plus particulièrement des buralistes, qui, parfois, rencontrent des difficultés à rendre la monnaie lorsque la clientèle leur achète un timbre à 2,20 F, de nouveaux carnets de timbres vendus 10 F, un compte rond, vont faire leur apparition prochainement. Leur originalité ? Ils seront composés de quatre timbres à 2,20 F, de deux timbres à 0,40 F et de quatre timbres à 0,10 F. L'intérêt de la poste dans tout cela ? Satisfaire les usagers bien sûr, avec l'arrière-pensée que les timbres vendus ne seront pas utilisés, transformant une partie des ventes en bénéfice net. Il n'est pas simple d'affranchir son courrier à l'aide de timbres à 0,10 F ou 0,40 F !

● **Onzième Salon de l'objet de collection à Paris.** — Du 2 au 5 avril se déroule à l'Espace Austerlitz à Paris le onzième Salon de l'objet de collection. Deux cents poupées Barbie, des buvards, des collections d'objets mortuaires, de machines à rouler les cigarettes, de pots de chambre, de cartes postales... Ce salon propose plus de trois cents stands et environ cinq cents collections sur 6 000 mètres carrés. Avec un thème en vedette : les années 1950-1960. (Les collectionneurs, Espace Austerlitz, 24, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. Du 2 au 5 avril, de 10 heures à 20 heures. Entrée : 35 F, gratuit pour les moins de douze ans. Renseignements au 43-36-23-01.)

● **La Croix-Rouge à Roubaix.** — Les équipes secouristes de la Croix-Rouge française de Roubaix fêtent leur vingt-cinquième anniversaire. A cette occasion, un souvenir philatélique sera mis en vente le 29 mars dans le hall de la grande poste de Roubaix, qui abritera une exposition sur le thème Croix-Rouge jusqu'au 23 avril (au prix de 20 F). (Renseignements : Equipes secouristes de la Croix-Rouge française, 25, rue du Pays, 59100 Roubaix.)

● **Administrations postales étrangères.** — Voici la suite de la liste des adresses des administrations étrangères :

Barbade : General Post Office, Philatelic Bureau, Cheapside, Bridgetown, Barbade.

Colombie : Administracion Postal Nacional, Ministerio de Comunicaciones, Oficina de Filatelia, Bogota, Colombie.

Suède : Postens Frimarksavdelning, S-105 02, Stockholm, Suède.

EN BREF

● **ENVIRONNEMENT : littoral, mode d'emploi.** — Le comité législatif d'information écologique (Coline) a publié un guide du bon usage de la loi « littoral » du 4 janvier 1986, destiné aux associations et aux particuliers qui voudraient défendre un rivage menacé. Ce guide a été publié sous la forme d'un numéro spécial de la revue *Combat nature* de janvier 1987. Il est disponible au siège du Coline, 18, rue de Varenne, 75007 Paris (15 F).

● **PARIS : Welcome.** — Les réfugiés et demandeurs d'asile de langue anglaise peuvent se renseigner au service d'accueil de la cathédrale américaine de Paris pour tout ce qui a trait à la recherche d'un emploi, d'un logement et aux formalités administratives.

★ 23, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 47-20-17-92. Ouvert de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi.

● **VIE PRATIQUE : Sécutel.** — Les assurés sociaux peuvent désormais exposer leurs problèmes de Sécurité sociale vingt-quatre heures sur vingt-quatre grâce au minitel. Il leur suffit de composer le 3615 et le sigle SANTINFO.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 26 mars 1987 :

UN ARRÊTÉ

● Du 23 mars 1987 portant augmentation à la date du 30 mars du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

UNE CIRCULAIRE

● Du 17 février 1987 relative à la direction européenne n° 80-779 CEE du 15 juillet concernant des valeurs limites et des valeurs guides de qualité atmosphérique pour l'anhydride sulfureux et les particules en suspension.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 27 mars :

DES DÉCRETS

● N° 87-198 du 25 mars 1987 modifiant le décret n° 86-1111 du 15 octobre 1986 relatif à l'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme.

● N° 87-200 du 25 mars 1987 modifiant les dispositions du code du travail (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) et relatif aux fiches de données de sécurité.

UN ARRÊTÉ

● Du 25 mars 1987 modifiant l'arrêté du 12 mars 1987 relatif à l'émission des obligations des quatrième et cinquième tranches de la série mars 1987 et des obligations de la deuxième tranche de l'emprunt d'Etat janvier 1987.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 28 mars

DROUOT

14 h : poupées, automates (salle 10).

PLUS LOIN

Auch-en-Gascogne, 14 h 30 : livres anciens et modernes; **Granville**, 14 h 30 : 40 bijoux hommes, dames; argenterie, faïences dix-huitième et dix-neuvième siècles; **Lyon (Part-Dieu)**, 14 h 30 : affiches de cinéma; **Orléans**, 10 h 30 et 14 h 30 : armes blanches, tableaux, bibliothèque militaire; **Poitiers**, 14 heures : bijoux, vins, alcools et tapis d'Orient; **Rodez**, 14 heures : sièges et meubles dix-huitième et dix-neuvième siècles, art 1900.

Dimanche 29 mars

ILE-DE-FRANCE

Enghien, 15 heures : tableaux anciens, meubles et objets d'art, art nouveau, art déco; **L'Isle-Adam**, 15 heures : tableaux et sculptures modernes; **Versailles**, galerie Chevau-Légers, 14 h 15 : objets scientifiques, cartes anciennes, monnaies or et argent.

PLUS LOIN

Annonay, 14 h 30 : tableaux modernes; **Auch-en-Gascogne**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes, meubles et objets d'art anciens; **Autun**, 14 h 30 : mobilier ancien, tableaux, objets d'art; **Auxerre**, 14 h 30 : archéologie méditerranéenne, Orient sacré; **Bayeux**, 14 heures : cave du comte de X. et à divers; **Boulogne-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles dix-huitième siècle, tableaux dix-neuvième siècle et modernes; **Compiègne**, 14 heures : archéologie, armes; **Douai**, 14 heures : art moderne et contemporain; **Duclair (76)**, 14 h 30 : tableaux dix-neuvième et vingtième siècles, mobilier ancien et de style; **Dunkerque**, 14 h 30 : bijoux, argenterie et icônes russes et grecques dix-huitième et dix-neuvième siècles; **Limoges**, 14 heures : tableaux modernes; **Moulins**, 14 heures : mobilier ancien; **Montargis**, 14 heures : livres anciens et modernes; **Parthenay**, 14 h 15 : mobilier dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième siècles, faïences anciennes; **Reims**, 14 heures : faïences et meubles dix-huitième et dix-neuvième siècles; **Vernon**, 14 h 30 : tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS

Guémené-Penfao (44), Nîmes, Savigny-sur-Orge, Laval, Saint-Germain-en-Laye (Salon des armes), **Perpignan et Marseille** (Brocanteurs et artisans d'art).

ÉCHECS

Après sa victoire contre Sokolov

Karpov retrouvera Kasparov

Andreï Sokolov a fini de souffrir. Incapable de contrer le jeu de son prestigieux rival (*« Il est comme moi lors de mon premier match contre Karpov »*, a jugé Garri Kasparov), le jeune grand maître soviétique âgé de vingt-quatre ans avait choisi, pour la onzième partie jouée le jeudi 26 mars, de se lancer dans une variante rarissime face à la défense Caro-Kahn de Karpov. Peine perdue. En vingt-cinq coups, l'ancien champion du monde démolissait son rival et marquait le point qui fait de lui le challenger officiel de Kasparov.

Onze parties seulement sur les quatorze prévues, quatre victoires, sept nulles, aucune défaite, le score final (7,5-3,5) indique assez la supériorité de Karpov et, surtout, le sérieux avec lequel il a préparé ce match. Kasparov est prévenu : Karpov n'a pas été brisé par ses deux défaites face à lui et, à l'automne, il retrouvera plus qu'un challenger, mais le seul joueur qui soit digne, avec lui, de porter la couronne mondiale.

Blancs : SOKOLOV
Noirs : KARPOV
Onzième partie
Caro-Kahn

1. é4	ç6	14. Dh3	0-0
2. d4	d5	15. hxg6	hxg6
3. éxd5	çxd5	16. Fç4	Ff6
4. çxd5	Cf6	17. d4	h5
5. Cç3	Cxd5	18. Fd5	Ca5
6. Cf3	Cxç3	19. Dd1	Cb7
7. bxç3	g6	20. Cé5	Fxé5
8. h4	Fg7	21. dxé5	Cxç5
9. h5	Cç6	22. Dd4	Cd3+
10. Tb1	Dç7	23. Rf1	Da7
11. Fa3	Ff5	24. Fxé7	Dxd4
12. Th5	a6	25. çxd4	Cf4
13. Tç5	Dd7	26. Aband.	



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Stéphane et Marie FERRAZZINI,
et Arthur

ont la joie d'annoncer la naissance de

Adèle.

Paris, le 23 mars 1987.

7, rue Gustave-Courbet.
75116 Paris.

Fiançailles

– Paris. Athènes. Lausanne.

M. Guy SABOURET et Mme,
née Antoinette Flipo,
M. Paul COLLAROS et Mme
née Clémentine Parsek (†),

sont heureux d'annoncer les fiançailles de

Françoise et Pierre.

Mariages

– Annaig LE GRAND,
et
Patrick SAUTELET,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 25 mars 1987, à Paris.

76, rue Belgrand,
75020 Paris.

Décès

– Pierre ANDREU,
journaliste et écrivain,

est mort le mercredi 15 mars 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Guillemette Andreu,
sa femme,
Anne, Sylvie, Guillemette et Isabelle,
ses filles,
Eloïse, Jean et Jeanne,
ses petits-enfants,
demandent à tous ses amis de l'accompagner au cimetière de Grenelle, 174, rue Saint-Charles, Paris-15e, où il sera enterré le lundi 30 mars 1987.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière, à 16 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.
75005 Paris.

(Lire page 22.)

– M. et Mme Pierre Cazandehore,
M. et Mme Philippe Cazandehore
et leurs enfants,
Mlle Brigitte Cazandehore
Mme Jean-Baptiste Cazandehore
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Marcel CAMENEN,
lieutenant-colonel (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 mars 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 30 mars, à 10 h 45, en l'église Saint-Vincent du Mesnil-le-Roi (Yvelines).
L'inhumation se fera au cimetière du Mesnil-le-Roi dans le caveau de famille.

La Forestière,
avenue du Président-Kennedy,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– M. et Mme François van der Elst,
Jean, Pierre et Matthieu,
M. et Mme Marc Desmottes,
et Julien,
M. et Mme Dominique Desmottes,
Diane et Charles-Edouard,
Mme Jean-Michel Desmottes,
Mlle Hélène Tournier
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard DESMOTTES,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 mars 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Varengeville-sur-Mer (Seine-Maritime), vers 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Bertheaux-Dumas,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Lydie Misguich,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et leurs familles
ont la douleur de faire part du décès de

Edouard-Désiré MISGUICH,
éditeur,
fondateur de l'Editorial Larousse
à Buenos-Aires,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

15, chaussée de Boitsfort,
1050 Bruxelles.

– Les familles Oddo
et Paollilo

ont le regret d'annoncer le décès de

Claude ODDO

survenu à Milan le 25 mars 1987.

– Le directeur
Et les personnels de l'Office national de la chasse
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Jacques OLIVIER,
ingénieur,

survenu le 26 mars 1987, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité.

– Mme René Thevenet,
Christianne Thevenet,
Odile Thevenet,
Mme Emile Cottaz,
ses enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de M. Jean Bonnard
font part du décès de

M. René THEVENET,
podo-orthésiste à Lyon.

L'inhumation a eu lieu le 25 mars, à Veyrins (Isère), dans l'intimité familiale.

Mme René Thevenet,
12, place Gutenberg.
69300 Caluire.

– Mme Emile-Louis Villa,
Sa famille
Et ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès survenu le 15 mars 1987 de

M. Emile-Louis VILLA,
proviseur honoraire,
ancien prisonnier de guerre,
chevalier de l'ordre du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaille de la jeunesse et des sports.

Ses obsèques ont eu lieu le 17 mars, en l'église Saint-Blaise d'Ossun.

L'Ermitage,
20, route de Lourdes,
65380 Ossun.
Rue de la Chapelle,
34750 Villeneuve-lès-Maguelonne.

– On nous prie d'annoncer la mort de la

marquise de VILLELUME,
née *Louise-Hélène de Guardia,*

rappelée à Dieu le 13 mars 1987,

veuve du général marquis de Villelume,
elle était la mère et belle-mère
du marquis de Villelume,
du comte Gérard de Villelume,
de M. et Mme Pierre de Bordas,
et la grand-mère de M. Alain de Bordas.

Les obsèques ont eu lieu à Perpignan (Pyrénées-Orientales) et Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne).

– Mme Elisabeth Fayola
et sa fille Carine,
M. et Mme Michel Voisin
et leur fils,
Mme Simone Chaput,
M. et Mme Jean-Louis Voisin,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean VOISIN,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 24 mars à *Garches,* dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse et l'incinération auront lieu le lundi 30 mars 1987, à 9 h 30, au crématorium des Joncherolles, à Villetaneuse.

Ni fleurs ni couronnes.

31, rue du Moulin-Joly,
75011 Paris.

Remerciements

– Yvonne Gacon,
Ses enfants
Et sa famille
remercient les amis nombreux qui par leur présence et leurs messages ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Jean GACON,

survenu à Boulogne, le 15 mars 1987, et regrettent de ne pouvoir leur répondre personnellement.

– *Mme Liliane Langellier*
Et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux témoignages de sympathie qui leur ont été prodigués à l'occasion du décès de

Jean-Claude LANGELLIER,

prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Il y a un an, le 28 mars 1986,
disparaissait brutalement

José ANDRIEU.

A tous ceux qui l'ont connu et aimé,
Nicole Andrieu-Hautreux,
son épouse,
demande de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée à Vabres-l'Abbaye (Aveyron), le dimanche 29 mars, à 11 heures.

Communications diverses

– *L'Ecole nationale de la statistique* et de l'administration économique (ENSAE) et le Centre européen de formation des statisticiens économiques des pays en voie de développement (CESD) organisent une manifestation culturelle africaine les 27 et 28 mars 1987. Le 28 mars dans les locaux de l'ENSAE, 3, avenue Pierre-Larousse, 92241 Malakoff : exposition de livres africains et conférence sur « Les stratégies de développement économique en Afrique noire ». Le 28 mars, de 20 heures à l'aube, à la mairie du XIVe arrondissement à Paris, « La nuit tropicale », soirée dansante, stylistes africains, ballets africains, *antillais* et brésiliens, spécialités culinaires.

– Une conférence sur le bégaiement : le professeur Mastangeli, ancien bègue, créateur d'une méthode psychologique, donnera une conférence sur le bégaiement et sa rééducation, samedi 28 mars, à 15 heures, à la Mission catholique italienne, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8e.
Renseignements : Association des bègues de France, 7, rue de La Villette, 75019 Paris. Tél. : 42-87-54-55.

RELIGION

Le Vatican tire le diable par la queue

Cité du Vatican. Réuni du 23 au 26 mars sous la présidence du cardinal Casaroli, secrétaire d'État, le conseil des cardinaux « financiers » de l'Eglise catholique, créé en 1981 par Jean-Paul II, s'attend pour la fin de 1987 à un déficit record du budget du Saint-Siège : 63 millions de dollars. Le déficit prévisionnel pour 1986 était de 56 millions et ne cesse de croître depuis 1980. La principale source de revenus, le « denier de Saint-Pierre », n'a rapporté l'an dernier que 32 millions de dollars.

Les cardinaux ont souligné *« l'insuffisance radicale du patrimoine du Saint-Siège, dont les revenus ne couvrent même pas la moitié des dépenses »* et rédigé un appel, qui sera adressé au nom du pape à tous les évêques, *« au sens de la communion et de la collégialité des Eglises locales ».*

Les dépenses du Saint-Siège comprennent les frais de l'administration centrale (la Curie romaine), des services diplomatiques, des communications sociales *(Radio-Vatican)* et des *déplacements du pape dans le* monde.

Un rassemblement au Bourget

La majorité des retraités catholiques approuvent les changements dans l'Eglise

Pour son vingt-cinquième anniversaire, le mouvement chrétien des retraités (Vie montante) a rassemblé 10 000 personnes au Bourget, du 23 au 26 mars. Il s'agit du mouvement de loin le plus nombreux dans l'Eglise catholique, puisqu'il touche environ 500 000 retraités, de plus en plus jeunes.

Dans un sondage SOFRES pour la revue *Vermeil* (décembre 1986-janvier 1987, deux mille personnes interrogées), une majorité de catholiques pratiquants, âgés de plus de cinquante ans, approuvent les changements intervenus dans l'Eglise : l'abandon de la messe en latin (64 % contre 56 % pour l'ensemble des Français) ; le rapprochement avec les protestants (82 % contre 55 %) ; la participation des laïcs (73 % contre 45 %) ; les prises de position de l'Eglise dans les débats de société (67 % contre 42 %). Ils n'approuvent en revanche que plus modérément l'abandon de la soutane par les prêtres (53 % contre 56 %).

Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

CHEF SERVEUR et SERVEUSE restaurant japonais WAKABA Londre, NW 3. Tél. : 01-586-7960.

Administrateur de biens à STAINS (93) rech.
GESTIONNAIRE
COPROPRIÉTÉ
– Suivi des travaux.
– Conseils, assemblées gales.
– Comptabilité.
– Sérieuses réf. exigées.
Tél. : 48-21-02-70.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune dame très responsable recherche place dans grand appartement ou hôtel particulier, comme dame de compagnie, bonnes connaissances culinaires, maintenance téléphone, petit secrétariat, organisation de réceptions, Paris uniquement.
Tél. : 48-24-21-79, soir, w.e. 47-04-99-81 après-midi.

Homme : cherche place comptable de chantier, responsable service paies, sér. référ. M. VALLOT, 45-42-57-78.

propositions diverses

I.C.T.A.M. sans emploi :
le M.N.E. Cadres poursuit ses activ. spécif. pour l'empl. des ingén., cadres, techn., ag. de maîtr. âgés de 50 a. ou plus. Nlle réunion d'inform. par le groupe « GIER-CADRES Ile-de-France » lundi 30 mars, 12 h, salle 4000, 1, pl. de Fontenoy, 75007 Paris.

« Emplois et Carrières de la Fonction publique », no spécial de FRANCE CARRIÈRES chez votre marchand de journaux en Région parisienne.

capitaux propositions commerciales

Total Investment Planning Coroporation Zuerich/Suisse. Conseiller financier. Telex 825 791 PACO CH, CH-8700 Kuesnacht/Suisse.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 18 GTD
Très bon état (année 1984, coul. beige, boîte 05, fermet. électriques). Prix 43.000 F.

VISA IIE
(couleur blanche). 52.350 km). Prix 23.000 F.
Tél. : 39-89-01-47.

de 8 à 11 C.V.

BMW 520
1975, bon état. Prix 15.000 F. Tél. : 46-56-70-52.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ST-LOUIS-EN-L'ILE
A SAISIR living dble + loggia impec. équipé. 45-67-66-16.

5e arrdt

14 BIS, RUE PIERRE-NICOLE
75 m², liv. + 1 ch. + jard. 85 m². 1.850.000 F. S/place sam., 14-17 h, matin. 45-46-26-25.

Mo CENSIER
Bon immeuble ravalé s/square
1) Studio comprenant entrée, petit salon, petite ch., kitch., douche, w.-c. Agréablem. amén. Peu ch.
2) Liv., 2 ch., entrée, cuis., bns, w.-c., ch. ctr. ind. Agréablem. amén. Peu ch.
36, RUE DAUBENTON.
Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES SUD
RARE superbe gd studio, prix élevé justifié. 45-63-30-40.

9e arrdt

N.-D.-LORETTE, 16, rue Milton, 70 m², 3-4 p., cft, dressing, calme, clair, rangts, cheminées. Samedi, dimanche, 14-18 h. 48-78-02-34.

Mo N.-D.-DE-LORETTE
Bon imm. pierre de taille, liv., s. à manger, 3 chbres, entrée, cuisine, bns + serv., chff. centr. ind. Peu de charges.
59, RUE DE MAUBEUGE.
Samedi, dim., lun., 14 h- 17 h.

17e arrdt

Mo VILLIERS
Bon imm. calme, s/rue. Salon, 1 chbre, entrée, cuis., bns, w.-c., bien aménagé.
89, RUE NOLLET.
Samedi, dimanche, 14 h-17 h.

18e arrdt

2, PL. CHARLES-DULLIN
VUES EXCEPTIONNELLES
Séjour + 3 chbres, 2 sanitaires, gd charme, 8e sans ascenseur. 1.280.000 F. Sam., 14 h à 17 h. 42-50-04-28 ou 46-44-98-07.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Très beau 3 p., balc., park., récent. Samedi, dim., 14-17 h. 107, av. S.-Bolivar.

77 Seine-et-Marne

Appartement F 3, 68 m², beau séjour avec balcon, cave, box souterrain, dans petit immeuble, très bon standing, peu de charges : 760 F, commerces, école, gare à proximité.
10, rue de Chelles,
77360 VAIRES-SUR-MARNE.
Px 400.000 + 30.000 box.
Tél. : 60-20-54-02
à partir de 19 heures.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES R.G.
Neuf, livraison immédiate, 2 et 3 p., stand. Prêt conventionné. De 14 à 18 h, du jeudi au lundi. Tél. : 46-26-54-63.

VANVES
Limite 15e, récent séjour, 3 chbres, terrasse, parking. 1.190.000 F. 46-42-12-23.

Boulogne, centre, gd 3 p., gd standing, vue. Urgent. 1.680.000 F. 46-03-01-32.

SÈVRES-VILLE D'AVRAY
Maison et duplex avec jard. et terrasse dans parc, plein sud, prestations de qualité exceptionnelle. Livraison fin 1987.
Nous vous attendons :
35, rue de la Croix-Bosset. S/pl. samedi, dimanche, 10 h 30-12 h et 14 h-17 h. lundi, 14 h-18 h.
Tél. : 45-34-86-29 et en semaine 42-60-13-09.

Province

A vdre plein centre TOULOUSE T4, garage, excellent état, de résidence gd standing, jardin privatif. 46-48-49-51, h.r.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. Tél. : 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement cpt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'AFFAIRES - ACHÈTE
appts, immeubles, hôtels particuliers, ttes surfaces, libres ou occupés. Tél. : 42-56-03-20.

locations non meublées offres

Paris

STUDIO neuf, 25 m² + jardin privatif, résidence de standing. 2.800 F + charges.
P.O.P. - 43-20-12-07.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

SUPER AFFAIRE A SAINT-RAPHAËL
A VENDRE URGENT
MURS ET FONDS 200 m².
800.000 F.
Possibilité financement.
Tél. : 34-89-16-57.

EXCELLENTE AFFAIRE
STATION ÉTÉ-HIVER
LOCAUX COMMERCIAUX
en toute propriété
tous commerces
à partir de
218.000 F.
S.C.I. LES GLOVETTES
38250 Villard-de-Lans.
(16) 76-95-10-75.
(1) 34-89-16-57.

villas

ESPAGNE COSTA BLANCA
Jolies villas près de la *mer,* 6 pièces sur 1.000 m². 325.000 F.
AGUA-AZUL 134, Montañar 1º JAVEA ALICANTE.

maisons de campagne

FERMETTE restaurée, 2 corps de bâtiment, 4 pièces, salle de bains, w.-c., toiture neuve, carrelage grès d'Artois au rez-de-ch., chauffge au gaz, eau courante, électricité, terrain 10.000 m²,
à 3 km de Selles-sur-Cher.
Tél. après 20 h : 69-48-12-39.

Entre Aix-en-Provence et Manosque, part. vd au pied du Luberon dans village typique maison de village de caractère sur 2 niv. 160 m² hab., en bon état, avec jardin et terrasses plein sud, vue dégagée. Prix 750.000 F. Tél. Etude de Me Molé, notaire associé à Mirabeau (84) : 90-77-01-58.

propriétés

SAINT-TROPEZ
Chapelle Sainte-Anne
Maison, 5 chbres, 5 bains.
Michel Bernard, 45-02-13-43.

CROISSY BORD DE SEINE
Importante ppté Napoléon III dans parc 5.000 m² boisé, 600 m² habitable, vue exceptionnelle, division possible.
KATZ - 39-02-30-30
47-41-33-33.

immeubles

ACHETONS COMPTANT
Immeubles - Terrains
Propriétés.
Paris, région Ouest,
Versailles, Saint-Germain.
KATZ - 39-02-30-30.

manoirs

BRETAGNE MANOIRS rég.
– St-Malo, 17e, 10 p., 6 ha, site rare.
– Dinan, près Rance, 17e, 7 p., petit parc.
– St-Brieuc, 15e, 5 p., dépend., 4 ha 50.
– Lannion, bd mer, 15e, 7 p., vue.
– Morlaix, 17e, 7 p., fûtaies, 30 ha.
– Perros-G., 16e, 9 p., 6 ha.
HOUDIARD, B.P. 910 LAVAL.
Tél. : (16) 43-56-61-60.

Superbe manoir bourbonnais XVIIIe s., Paris 300 km, tt cft, écuries, logt de serv., dépend., tt groupé, parc clos 1,5 ha, limite forêt 15.000 ha, perf. pour cheval. Px : 1.200.000 F. M. PEZET, expert, 03500 Saulcet. Tél. : 70-45-35-70.

terrains

CANNES/VALLAURIS
2.300 m², jardin planté.
Michel Bernard, 45-02-13-43.

viagers

17e LIBRE MAI 88
Superbe 256 m² mixte.
1.500.000 + 25.000, 84/86 a.
LAPOUS - 45-54-28-66.

L'AGENDA

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
Paris, tél. : 45-70-90-94

Camping-car

A vdre camp. car WV, 6 CV, dies., 1982, blanc, entièrement équipé pour 3-4 pers., t.b. état. 89.000 km. 70.000 F. Auvray, 39-47-25-36 après 17 h.

Musique

UNIQUE A PARIS. La dépôt-vente du piano d'occasion. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meilleurs prix vendus par des particuliers avec un service de professionnels : orgues, synthés... Centre Chopin, 175, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 43-58-05-45, ouvert ts les jours de 10 h à 19 h.

Stages

Dessin, aquarelle, dans un beau village de Bourgogne. De mai à octobre. Atelier La Licorne Bleue. Tél. : 80-96-20-59.

Concessionnaire

Vacances

Tourisme

Loisirs

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Station ÉTÉ-HIVER
Ski ts niv., tennis, piscine, équitation, etc. A louer STUDIO tt confort (4 pers.).
Tél. : 43-04-42-41.

A TIGNES (VAL-CLARET)
Part. loue du 5 au 12 avril studio 4 personnes. Grand confort. Tél. : 34-51-45-41.

UN « CHEZ-SOI A LA CAMPAGNE »
« EN QUERCY »
AU CŒUR DU VIGNOBLE DU CAHORS

Forfait « Spécial Pâques »
3 jours ou 6 jours
Exemples :
– 3 jours 1.250 F pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
– 6 jours 2.400 F pour 2 pers. en 2 Etoiles NN.
– 3 jours 850 F pour 2 pers. en 1 Etoile NN.

Informations et réservation :
J.-P. LEMOZIT.
LE RELAIS DES CHAMPS
CHEZ NADAL
46140 CAILLAC
à 10 km de Cahors.
65-30-92-35 ou 65-30-91-55.

Cannes, studio neuf, 2 pers., 80 m plage, festival, Pâques 2.200 F, 15-30 juin 2.000 F, juillet 5.500 F, sept. 4.000 F + charges. T. : 46-60-41-36.

A louer la semaine à Mouthe appart. tout confort. Hiver « ski de fond », 1.100 à 1.700. Eté 700 à 1.100 F. Prix suivant nombre de personnes.
M. Simon Jouffroy,
tél. : (16) 81-69-25-84.

VACANCES DANS LE JURA
Part. loue gd studio 4 pers. tt cft, sur pistes de fond et prox. imméd. station alpin. Métabief, pêche, randonnées ttes sais. Tél. : (16) 81-49-00-72.

Séjours enfants HAUT-JURA
Pâques et vacances été.
Tennis, jeux de plein air, jeux d'intérieur.
Yves et Liliane (37 ans) réservent un accueil familial et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assurer une qualité d'hébergement dans leur ancienne ferme comtoise du XVIIIe siècle, *confortablement aménagée. Px 1.590 F* sem./enfant. Pour tous rens. 81-38-12-51.

Economie

AGRICULTURE

Le congrès de la FNSEA

M. Guillaume a reçu un accueil mitigé

Le quarante et unième congrès de la FNSEA, qui s'est achevé à Versailles le jeudi 26 mars, s'est déroulé en trois actes et un prologue. Dans l'introduction, le chœur demandait sans obtenir de réponse : *« Quel est le sens et l'avenir du syndicalisme paysan ? »* A l'acte I, jeudi matin, on retrouvait une intrigue plus classique, avec une litanie revendicative qui amenait cependant l'auditeur à se poser une étrange question : *« Y a-t-il encore un ministre de l'agriculture en France ? »* En effet, il semblait, à suivre la pièce, que toutes les forces du mal, celles du destin aussi, étaient assemblées à Bruxelles, chez les fonctionnaires européens, et les partenaires égoïstes qui ne comprennent rien à la vocation agricole de la France.

A l'acte II, l'un des personnages principaux, le président de la FNSEA, éclairait, jeudi en début d'après-midi, le jugement des observateurs : de sa longue adresse, on pouvait retenir qu'il y avait bien un ministre de l'agriculture en France puisque M. François Guillaume, ministre depuis un an, y avait réalisé *« des avancées significatives »* (sur la fiscalité, la sécheresse, et surtout le rétablissement de la concertation et de la conférence annuelle). Toutefois, quelques « couacs et fausses notes » autorisent M. Lacombe à n'accorder à M. Guillaume qu'une mention passable pour son action interne. Au plan externe, *« à Bruxelles où les choses vont mal »*, le ministre n'a pas droit à la moyenne. Certes, M. Lacombe reconnaît que M. Guillaume a fait son mieux, mais ses camarades, moins attentifs, l'ont dissipé : impossible de produire seul un bon devoir de groupe.

« Ni dirigisme, ni libéralisme »

Puis le président de la FNSEA a insisté sur ce qui lui tenait à cœur : *« Ni dirigisme ni libéralisme »*, telle est la doctrine de la FNSEA ; il faut organiser avec les paysans le maintien d'une économie rurale ; conserver le contrôle des structures foncières que d'aucuns libéraux jetteraient volontiers aux orties ; aménager le territoire, produire de l'éthanol avec du blé et des betteraves, donner aux agricultrices un statut professionnel — vieux serpent de mer, — réduire le pouvoir des grandes centrales d'achat.

Comme dans une représentation précédente, le ministre avait annoncé son intention de faire droit à ces diverses demandes dans le cadre d'une loi de modernisation de l'agriculture, le président de la FNSEA, qui connaît ses classiques, a recommandé au ministre de se hâter lentement, histoire de prendre le temps d'acquérir les moyens financiers nécessaires à ladite modernisation.

A l'acte III, l'après-midi s'avançait. Le ministre était seul en scène pour un long monologue d'où il ressortait que, en fait, de Paris à Bruxelles et réciproquement, il était en réalité partout à la fois. L'héritage socialiste, la sécheresse, les crises conjoncturelles, du porc surtout, l'abaissement des coûts de production, le tout avec le soutien constant du premier ministre, ont demandé une pression de tous les instants. Une annonce, une seule : la promesse d'un futur et nouveau programme de restructuration laitière, auquel seront consacrés, dans les deux ans à venir, 2,4 milliards de francs.

Puis voilà M. Guillaume lancé sur la politique agricole commune. Un discours long comme les trente ans de l'Europe. Les congressistes ont l'œil sur la montre. Le train de Brest ou de Montauban n'attend pas. Finalement, le ministre gagne par KO technique. La pièce est finie. Applaudissements polis, quelques petits sifflets.

On a assisté en fait à un drame familial et paysan. Le père tout-puissant a passé la main. Le fils qui vient de reprendre l'exploitation exprime d'autant plus sa volonté d'indépendance que celle-ci n'est pas très assurée. C'est le sens de l'immense ovation faite par le congrès à son président Raymond Lacombe qui n'est pourtant pas homme à solliciter les vivats.

Par cette manifestation, les cadres intermédiaires du syndicalisme paysan signifient que *« la FNSEA, c'est la FNSEA »*, et que *« François Guillaume, c'est François Guillaume »*. D'où aussi les signes d'agacement de cette foule lorsque le « père » rappelle qu'il a jadis tenu la barre, et qu'il en rajoute dans le style *« je suis des vôtres »*. La FNSEA le sait bien, mais elle ne souhaite plus se l'entendre dire et veut pouvoir exister en s'opposant.

JACQUES GRALL.

Vers une préretraite laitière

Le ministre de l'agriculture a annoncé au congrès de la FNSEA que, à sa demande, le premier ministre avait décidé de lancer un *« nouveau et important programme de restructuration »* dans le secteur laitier.

Il s'agira de proposer aux producteurs de plus de cinquante-trois ans une rente à annuité constante ou dégressive proportionnelle aux litrages qui ne seraient plus produits, jusqu'à un plafond de 150 000 litres. Cela correspondrait à une somme de 12 000 francs à 34 000 francs par an, pendant sept ans, atteignant ainsi, a dit M. Guillaume, *« des niveaux comparables à ceux qui ont été décidés pour d'autres secteurs de l'économie industrielle française en crise »*. Ce programme devrait permettre de dégager un volume de 1 150 000 tonnes de lait, dont 900 000 tonnes seraient réaffectées aux producteurs prioritaires, notamment les jeunes. M. Guillaume a annoncé que 2,4 milliards de francs seront consacrés à cet effet.

Selon M. Lacombe, cette somme comprend certainement les 600 millions déjà annoncés lors de la dernière conférence annuelle et une partie des 400 millions déjà affectés à une telle restructuration et qui n'ont pas été complètement dépensés.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le commerce mondial ne progressera que de 2,5 % en 1987

Dans un paysage profondément transformé par la chute du dollar (– 17 % par rapport à son niveau moyen de 1985), le commerce international reste pour le moins médiocre si l'on en croit les premières évaluations du GATT (1). Sa progression en valeur, de 10 % en 1986, lui permet de passer pour la première fois la barre des 2 000 milliards de dollars, pour représenter 2 110 milliards. Mais ce bond est presque totalement dû aux phénomènes monétaires qui ont marqué la vie économique de 1986 et, en volume, la progression des échanges mondiaux se limite à 3,5 %, comme en 1985. Les rythmes annuels de 8,5 % enregistrés dans les années 60, ou les 5 % de la décennie suivante, paraissent bel et bien révolus. Pour 1987, les experts du GATT prévoient une très maigre amélioration de 2,5 % en volume, avant de souligner que, depuis le début des années 70, chaque reprise conjoncturelle paraît moins vigoureuse et plus courte que la précédente.

Contrairement à l'attente de certains, les grands déséquilibres entre les Etats-Unis, lourdement déficitaires, et la RFA ou le Japon, largement excédentaires, loin de s'amenuiser l'an dernier, se sont encore creusés. La « courbe en J », chère à certains économistes, n'explique que partiellement ce phénomène. La valeur des exportations américaines a bien sûr commencé à se déprécier avec la monnaie alors que les importations libellées en dollars se renchérissaient. Allemands et Japonais ont connu le phénomène inverse avec l'appréciation de leur devise. Mais plus que ce mouvement purement monétaire, les auteurs du rapport voient dans l'incapacité des trois grands du commerce international à mettre en place des politiques économiques d'accompagnement – réduction des déficits budgétaires, américain notamment – la raison majeure des différences entre leurs comptes extérieurs.

Deux autres grandes tendances retiennent l'attention du GATT. Si la chute des cours du pétrole a stimulé la consommation et la constitution de stocks, aboutissant à une hausse en volume de 9 % des échanges de pétrole, le commerce des produits manufacturés a connu ses plus mauvais résultats depuis trente ans. Traditionnellement, ces produits constituent l'élément le plus dynamique du commerce mondial. En 1986, ils n'ont progressé que de 3 % contre 5,5 % l'année précédente. Repli des exportations japonaises ou européennes avant que les ventes américaines ne reprennent un nouveau souffle, révision à la baisse de la croissance des pays industriels, difficultés persistantes des surendettés du tiers-monde sont à l'origine de cet essoufflement. Mais, au total, les nations développées ont vu leur part dans le commerce mondial progresser encore pour représenter 70 % contre 68 % en 1980 alors que le tiers-monde voyait la sienne revenir à 20 %, contre 21 % six ans auparavant.

L'année 1987 ne se présente pas sous de meilleurs auspices. Modeste croissance dans le monde industrialisé, renouveau d'inquiétude face au surendettement de nations du tiers-monde, probable persistance d'un fort déficit américain, les échanges continueront de tourner au ralenti. Et si les Américains ne parvenaient pas à endiguer les tendances protectionnistes du Congrès, le commerce extérieur n'y gagnerait pas grand-chose, selon les experts du GATT, alors que le déclenchement d'une guérilla internationale entraînerait une « contraction massive des marchés mondiaux ».

F. Cr.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

SOCIAL

« Table ronde » sur la formation professionnelle

Une opération de ravalement

A la recherche d'un souffle social, le gouvernement a choisi le thème de la formation professionnelle, définie comme *« un terrain privilégié pour la concertation »*. M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a réuni, ce vendredi 27 mars, l'ensemble des partenaires sociaux pour une *« table ronde »* consacrée à ce sujet.

Qualifiée d'*« obligation nationale »* par M. Séguin dans la lettre qu'il a adressée aux organisations syndicales et patronales pour les convier à faire un bilan, puis à étudier ensemble *« les améliorations et les développements à apporter à l'effort national »*, la formation professionnelle peut-elle tenir le rôle moteur qui lui est aujourd'hui assigné ? Si tout le monde s'accorde sur les principes, le dossier, extraordinairement touffu, n'offre pas tellement de possibilités. Les chances d'une réforme en profondeur sont limitées, la politique contractuelle imposant en outre, et le respect d'équilibres savants, et une lente maturation.

Prudent, le ministre des affaires sociales ne se fait d'ailleurs pas d'illusions, ainsi qu'en témoignent les quelques indications fournies dans sa lettre. Ne pouvant prendre le risque de s'immiscer dans un domaine où la concertation est devenue la règle — la décentralisation y ayant même ajouté les régions, — M. Séguin est amené à s'en remettre à la bonne volonté des partenaires sociaux. Tout au plus peut-il préconiser quelques pistes de réflexion ; l'intervention de l'Etat, par la voie législative ou réglementaire, ayant pour seul but de *« favoriser les négociations et d'accompagner les initiatives prises »*.

Des mesures pourraient permettre *« d'accroître et diversifier les possibilités de financement de la formation par les entreprises »* en leur assurant *« plus de souplesse »*. Par exemple, des accords conventionnels pourraient retenir, *« au niveau des branches, de nouveaux objectifs quantitatifs et qualitatifs »*, au-delà de l'obligation légale de 1,1 % de la masse salariale. Le *« caractère d'investissement de la formation »* pourrait être mieux pris en compte, sous la forme de provisions, mais sûrement pas d'amortissements qui auraient soulagé les bilans. On pourrait améliorer son rôle dans la prévention du chômage.

Des demi-mesures

Pour les salariés eux-mêmes, il s'agirait *« d'ouvrir de nouvelles possibilités de financement »*, différentes de celles du congé individuel de formation avec, pourquoi pas, *« la création de fonds salariaux adaptés »*, la mise en place *« d'un fonds de garantie des prêts destinés à financer des stages »*, ou encore le bénéfice d'avantages fiscaux. Il pourrait être envisagé d'*« accroître et de diversifier l'offre de formation »* et, enfin, de trouver *« les instruments de cohérence »* pour une meilleure collaboration entre l'Etat, les régions et les professions.

Evoquées pour la plupart lors des concertations récentes avec M. Chirac, ces différentes solutions intéressent diversement les partenaires sociaux. Il n'y a pas unanimité sur ce qu'il convient de faire et, à défaut d'une grande réforme dont l'impact sur l'opinion publique demeurerait des plus limités, la « table ronde » s'acheminera très logiquement vers une opération de ravalement.

En laissant de côté la simplification des procédures, et la modernisation de la formation professionnelle, née en période de croissance, peu adaptée à la crise, il est peu probable que l'on aille au-delà de quelques novations telles que l'épargne-formation, la mutualisation des sommes collectées ou la création de fonds de garantie. Au mieux, renforcera-t-on les relations contractuelles, autour de conventions de développement. En tout état de cause, d'autres réunions seront encore nécessaires pour qu'un projet se dégage.

En fait, les conditions ne sont pas réunies pour que tous acceptent d'aborder les vraies questions. A la fois moyen d'adaptation dans les entreprises et mesure de lutte contre le chômage, la formation professionnelle connaît aujourd'hui un problème d'identité que l'abondance des discours en sa faveur n'a pas réglé. Un point, en particulier, résume toutes les difficultés : celui de la rémunération des stagiaires. C'est sensible pour les employeurs, qui supportent parfois mal d'être privés d'une partie de leur personnel, surtout s'il s'agit de petites entreprises. C'est évident pour l'Etat et les régions qui, pour les demandeurs d'emploi, financent les frais de fonctionnement des dispositifs de formation et rétribuent les stagiaires. Or, la rémunération en vient à supplanter le coût de la formation proprement dite...

Lancinant, le sujet présente tous les traits d'un tabou et personne n'est en mesure de l'aborder franchement. La situation s'en ressent. Les régions soutiennent davantage telle formation par rapport à telle autre et, sur l'ensemble du territoire, on constate des disparités, dues aux objectifs retenus localement. L'Etat accepte de plus en plus difficilement de payer davantage un stagiaire qu'un chômeur, le plus souvent indemnisé par l'assurance-chômage.

D'où l'apparition de demi-mesures qui ne font qu'aggraver le contentieux. L'UNEDIC maintient les allocations de chômage pour les demandeurs d'emploi qui suivent des stages de moins de trois cents heures (et qui figurent toujours dans les statistiques de l'ANPE). Des régions ne subventionnent plus un tel type de formation.

Certaines ont un comportement élitiste ou, comme M. Michel Delebarre dans le Nord-Pas-de-Calais, ont décidé de consacrer leurs moyens financiers aux seules dépenses de formation. La rémunération doit être prise en charge *« ailleurs »*, soit par l'UNEDIC pour les stages de moins de trois cents heures, soit par convention avec le Fonds national de l'emploi, l'ANPE ou la délégation à l'emploi. *« Bientôt,* remarquait récemment M. Jean-Marie Luttringer, un spécialiste du sujet, *il n'y aura plus de formation entre les stages de trois cents heures, payés par l'assurance-chômage, et les stages de longue durée, financés par l'Etat »*.

Pernicieux, ce système est entretenu par une série de blocages. Il faudrait, pour en finir, que l'Etat, les régions et les partenaires sociaux abandonnent la défense de leurs intérêts propres. Une des solutions, par exemple, amènerait l'UNEDIC à maintenir l'indemnisation du chômeur pendant sa formation, ce sans restriction. L'Etat et les régions pourraient alors se consacrer au paiement des heures de stage, augmentées d'autant. L'effort de formation s'en trouverait démultiplié. Mais, soucieux de leur autonomie, les partenaires sociaux, gestionnaires des cotisations versées pour l'assurance-chômage, ne veulent pas que l'UNEDIC soit associée à une politique de l'emploi. L'appel à la solidarité, que leur adresse discrètement M. Séguin, leur paraît chargé de trop de sous-entendus. M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et « père fondateur » de l'UNEDIC, se refuse notamment à entendre ce discours.

Cette discussion, essentielle, n'a pas été lancée au cours de la *« table ronde »*. De ce fait, il y a peu à attendre d'une cérémonie qui se voulait la première grand-messe sociale du gouvernement de M. Jacques Chirac.

ALAIN LEBAUBE.

A Brest

La réparation navale redémarre

BREST
de notre correspondant

Après trois mois de quasi-interruption due au dépôt de bilan des ARNO (Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest) la réparation navale brestoise se remet au travail progressivement. La SOBRENA (Société brestoise navale), créée par le groupe Meunier avec l'appui de divers partenaires et l'aide de l'Etat (sous la forme d'une prime de restructuration), a embauché trente-sept personnes issues des ARNO et neuf autres venant de la SBCPN (Société brestoise de carénage et de peinture navale), mise en liquidation dans la foulée de la cessation d'activité des ARNO.

Les salariés de la nouvelle société ont préparé l'arrivée, le samedi 28 mars, du premier bateau, le car-ferry *Armorique*, de la Brittany Ferries, et d'un autre bâtiment, deux jours plus tard, de la même compagnie, *le Cornouaille*.

Pour pouvoir assurer le travail, la SOBRENA devra alors porter son effectif à cent cinquante personnes, comme elle s'y était d'ailleurs engagée au moment des négociations sur la reprise. Localement, la crise, qui affecte le chantier de Brest, n'a pas laissé les industriels locaux indifférents : ils ont constitué une société financière afin d'apporter 1,5 million de francs dans le capital de la SOBRENA (6,8 millions de francs).

G. S.

M. de Charette annonce des mesures pour les bas salaires dans la fonction publique

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a annoncé, le jeudi 26 mars, devant le conseil supérieur de la fonction publique, que le gouvernement allait appliquer les mesures en faveur des catégories C et D prévues dans le projet d'accord présenté lors de l'échec des négociations salariales du 2 février. Ces dispositions pour les catégories du bas de l'échelle seront soumises au prochain conseil supérieur fin avril ou début mai et devraient toucher 337 000 fonctionnaires en 1987.

Pour les agents des groupes III, IV, V et VI de la catégorie C, la possibilité de « chevronnement » (technique permettant aux agents ayant l'ancienneté requise d'être classés dans le groupe immédiatement supérieur) sera élargie, ce qui touchera 137 000 agents. Des majorations de deux à trois points d'indice seront accordées aux groupes III et IV de la catégorie C (95 000 fonctionnaires). Enfin, un à deux points de majoration d'indice seront accordés à 105 000 agents de la catégorie D.

Le projet d'accord prévoyait une enveloppe de 300 millions de francs pour ces mesures « bas salaires » qui pourraient entrer en vigueur le 1er avril pour le « chevronnement » et le 1er juillet pour les majorations de points indiciaires.

Ainsi M. de Charette, qui a fait l'objet récemment d'une mise en garde commune de six fédérations de fonctionnaires (FEN, CFDT, FO, FGAF, CFTC, CGC), applique progressivement les principales dispositions du projet d'accord avorté de 1987. Le 17 février, il avait déjà annoncé que les traitements seraient majorés de 1,7 % en niveau (comme prévu), à raison de 0,6 % au 1er mars, 0,5 % au 1er août et 0,6 % au 1er novembre. Il n'a pas encore pris de décision sur les points 5 et 6 du projet d'accord, qui prévoyaient la mise en place d'un groupe de travail pour la catégorie B (avec un crédit indicatif de 100 millions de francs) et l'accélération du programme de mensualisation des pensions.

هكذا من الأصل

Affaires

Le rachat d'Honeywell par Bull

Elle s'appelle... Honeywell Bull Inc

Le rachat d'Honeywell Information Systems (HIS) par le groupe français Bull, allié au japonais Nippon Electric Company (NEC), a *été signé* le vendredi 27 mars. Bull, qui a confirmé son redressement en 1986, prend ainsi pied sur le plus gros marché informatique du monde, les Etats-Unis, et occupera la sixième place dans le classement mondial des constructeurs, avec 4,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

Comme prévu dans le protocole d'intention de décembre dernier (*le Monde* du 3 décembre 1986), Bull rachète 42,5 % d'une nouvelle société – dénommée Honeywell Bull Inc – regroupant les actifs de HIS, à l'exception de la distribution *et de la maintenance dans les administrations* fédérales (soit environ 1,9 milliard de dollars en 1986). NEC en est actionnaire à 15 %, et Honeywell (maison mère d'HIS) en conserve 42,5 % dans un premier temps. Dans un second, le groupe américain devrait céder au français 22,5 % supplémentaires, et Bull deviendrait ainsi *propriétaire* à hauteur de 65 % de la nouvelle Honeywell Bull qui serait présidée par le patron de Bull, M. Jacques Stern.

Grâce à un subtil montage financier, Bull n'aura à payer que 130 millions de dollars (environ 800 millions de francs) en 1987 et une soixantaine de millions de dollars dans deux *ans : soit plus de* 1 milliard de francs au total, ce qui est conforme, affirme-t-on dans le groupe français, au plan de financement de l'entreprise pour 1987-1990.

L'alliance entre le français, l'américain et le japonais est un nouvel exemple des concentrations, auxquels on assiste dans l'informatique afin de faire face au ralentissement dans le secteur. Un autre mariage spectaculaire s'est déjà déroulé il y a moins d'un an : celui de Burroughs avec Sperry, donnant naissance au troisième groupe mondial, Unisys, avec un chiffre d'affaires de 7,4 milliards de dollars en 1986.

L'opération comporte un certain risque pour la compagnie Bull puisqu'elle rachète un groupe presque aussi gros qu'elle. Mais les trois partenaires se connaissent déjà bien, puisque Honeywell avait été actionnaire du groupe français entre 1976 et 1982. Des cousinages nombreux – industriels et commerciaux – avaient été maintenus, NEC étant également un partenaire technologique capital pour les deux.

Dès lors, il était été logique qu'Honeywell se tourne vers le groupe français lorsqu'il a décidé de se séparer de son informatique, moins rentable que ses autres activités. Bull a saisi cette occasion qui lui évite de voir tomber un de ses alliés dans des mains qui n'auraient pas été obligatoirement amies.

F. V.

● *Un séminaire sur la politique économique française.* – L'Institut d'études politiques de Paris organise en mai et juin un séminaire consacré à la politique économique de la France. Placé dans le cadre de ses activités de formation continue, ce séminaire durera quatre jours : mardi 12 et mercredi 13 mai (environnement international, budget, épargne et privatisation, agriculture) ; mardi 16 et mercredi 17 juin (fiscalité, industrie, monnaie). Il aura lieu 215, bd Saint-Germain à Paris. Inscriptions et renseignements : M. Michel Forestié, 45-49-50-50 ou 45-49-50-97.

BP lance une OPA sur Standard Oil

British Petroleum, quatrième compagnie pétrolière mondiale et premier groupe industriel britannique, a lancé jeudi 26 mars une offre publique d'achat de 7,4 milliards de dollars (45 milliards de francs) sur les 45 % du capital de sa filiale américaine Standard Oil Co. qu'elle ne détient pas encore. Cette offre est la plus importante jamais lancée par une société britannique et la quatrième par son montant depuis 1981 dans le secteur prétrolier. Elle sera financée pour un tiers par ressources propres et pour le reste par emprunt. Le prix proposé aux actionnaires (70 dollars par action) correspond au cours actuel du titre à la Bourse.

La direction du groupe BP a expliqué qu'elle souhaitait se débarrasser des actionnaires minoritaires de Standard Oil afin d'avoir les mains libres pour poursuivre son développement outre-Atlantique.

La plupart des observateurs s'attendent que cette opération prépare de nouvelles acquisitions de BP outre-Atlantique. Certains s'interrogent aussi sur l'ampleur des découvertes *réalisées récemment* par Standard Oil, associé à Chevron dans l'Arctique. BP, qui sera totalement privatisée d'ici l'an prochain, deviendra, grâce à cette absorption, la troisième compagnie pétrolière mondiale, après Exxon et Shell.

La Banque Stern et Dumenil-Leblé prennent des participations dans le groupe Rivaud

La Banque Stern et l'établissement financier Dumenil-Leblé viennent d'annoncer leur entrée dans le capital de plusieurs sociétés du groupe Rivaud et du groupe Socfin qui lui est lié. Cette opération est extrêmement complexe dans la mesure où le groupe Rivaud, très peu connu et très diversifié (Plantations, Pathé-Cinéma, Intertechnique...), regroupe des sociétés pour la plupart de droit étranger (Belgique, Luxembourg, Vanuatu), sauf la Compagnie du Cambodge. La capitalisation boursière serait estimée à 1,3-1,4 milliard de francs. Les deux partenaires veulent participer au développement d'un groupe dont le potentiel est à leurs yeux important. Ils annoncent détenir des participations « supérieures à 33,33 % » dans les sociétés Socfin et Plantations des terres rouges et « supérieures à 10 % » dans Socfinal, Socfinasia, *Sennah Rubber et la Compagnie du* Cambodge, ce qui signifie en fait qu'elles sont de l'ordre de 20 %.

Initiée depuis octobre dernier par la Banque Stern, dont le président est M. Jean Peyrelevade, ancien patron de Suez, cette opération représente une mise de fonds de 300 à 400 millions de francs. Les moyens limités de la Banque Stern et sa vocation première de banque d'affaires plus que d'investisseur, l'ont poussée à aller chercher Dumenil-Leblé comme partenaire. Les différentes participations rachetées seront ultérieurement apportées à une holding commune qui sera détenue à 89 % par Dumenil et à 11 % par Stern.

C. B.

● **Installation d'une commission d'étude de la taxe professionnelle.** – MM. *Edouard Balladur* et Alain Juppé ont installé, le mercredi 25 mars, une commission d'étude de la taxe professionnelle. Cette commission est présidée par *M. René Ballayer*, sénateur (Union centriste), président du conseil général de la Mayenne. La commission comprend douze membres.

En 1987

Les investissements de la RATP sont amputés de 150 millions de francs

M. Paul Reverdy, président du conseil d'administration de la RATP, a-t-il présenté sa démission comme le bruit en a couru avec insistance ? Pour nourrir cette *rumeur, il y a l'attitude des* « bureaux » du ministère de l'économie et des finances qui ont taillé impitoyablement dans le budget d'investissement 1987 de la Régie, pourtant voté, et qui refusent de l'autoriser à augmenter de 1,8 % le prix de son billet au 1er janvier 1987.

Il y a aussi l'attitude de certains hommes du pouvoir conseillant ouvertement de jouer la carte des entreprises privées : Matra pour l'exploitation de la desserte Orly-Antony en projet et les bus de l'APTR *à la place du futur tramway* de Seine-Saint-Denis.

Cette attitude politico-administrative semble d'inspiration un peu revancharde. Certains hommes politiques ou fonctionnaires n'ont jamais accepté l'autonomie de la RATP sous la présidence de M. Claude Quin, communiste et trop dépensier à leur gré. Il fallait faire rendre gorge à la Régie de ses *emplois créés quand toutes les entreprises* publiques contractaient leurs effectifs et de son augmentation de capital de 1,8 milliard de francs alors que les finances demandaient à ses sœurs de rembourser des crédits FDES (Fonds de développement économique et social) avantageux.

M. Reverdy a-t-il mis sa démission dans la balance pour s'opposer à ces attitudes vindicatives ? Il le dément formellement tout en reconnaissant avoir connu des problèmes.

De ces problèmes, il en est de permanents qui concernent l'équilibre général du budget de la Régie. D'un montant de 15,2 milliards de francs, celui-ci a été voté le 28 novembre 1986. Il méritait le qualificatif de rigoureux, car deux sources de recettes ont été sensiblement réduites par rapport à 1985 : le versement transport des entreprises a diminué de 83 millions de francs, et l'indemnité compensatrice versée par l'Etat de 33 millions de francs. Son équilibre supposait le passage du ticket de métro de 2,75 F à 2,80 F (+ 1,8 %) et une augmentation de 5 % à 6 % du prix de la carte orange à compter du 1er janvier 1987. Le refus du gouvernement d'autoriser ces hausses avant le 1er mai – selon toute vraisemblance – provoquera un manque à gagner supplémentaire de 60 millions de francs, et l'usager continuera à payer en moyenne 34 % du coût de son transport.

Comme un malheur ne vient jamais seul, le FDES vient d'imposer à la RATP une réduction de 150 millions de francs de son programme d'investissements en 1987, ramené à 2 650 millions. Au titre des extensions du réseau, les opérations en cours ne seront pas touchées : la ligne SNCF d'Orry-la-Ville arrivera bien en septembre au Châtelet ; l'interconnexion entre la ligne A du RER et la ligne SNCF de Pontoise sera achevée début 1988 à Nanterre ; la gare Saint-Michel des lignes B et C du RER sera inaugurée en février 1988 ; l'automatisation de la ligne A du RER ne peut être retardée ; les prolongements des lignes 1 vers la Défense et 7 vers La Courneuve ne souffriront pas des restrictions.

En revanche, le FDES a ramené de 83 millions à 15 millions les crédits destinés au tramway de Bobigny en prenant le soin de préciser que la non-utilisation de ces fonds pour le tramway pourrait conduire à les affecter à des liaisons de bus en site propre : le Trans-Val-de-Marne que M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF et maire de Saint-Cloud, réclame à cor et à cri et la liaison Châtillon-Clamart.

Des bus de quinze ans d'âge

L'entretien des matériels et des infrastructures sera peu touché (– 1,5 %), mais l'acquisition de matériel neuf sera affectée puisque la RATP achètera cent quatre-vingt-dix autobus au lieu des deux cent trente prévus et huit éléments de voitures *MI 84* pour les *RER* au lieu de onze. Cette évolution a obligé M. Reverdy à demander à son conseil d'administration de débattre, le 27 mars, du principe d'un allongement de la durée d'usage des autobus qui sera portée, en sept années, de douze à quinze ans. *« Cela aura peut-être des conséquences sur le plan de charge de Renault Véhicules industriels, notre fournisseur*, conclut le président de la RATP, *mais pas sur le service public. »*

Le régime spartiate auquel la Régie est astreinte traduit la volonté du gouvernement de la contraindre à des gains importants de productivité. Aux yeux de ses cadres, il prouve que les dirigeants de la RATP ne la défendent que mollement, tant il est vrai que M. Reverdy et son directeur général, *M. Michel Rousselot*, répugnent aux déclarations publiques et aux parties de bras de fer avec leurs partenaires gouvernementaux et administratifs. Il y avait longtemps que la RATP n'avait autant ressemblé à une administration un peu déboussolée.

ALAIN FAUJAS.

Bouygues répond à la COB

A la suite des observations de la COB à propos d'irrégularités lors de sa tentative de prise de contrôle de Spie-Batignolles (*le Monde* du 27 mars), la direction du groupe Bouygues a publié le communiqué suivant :

« Bouygues a pris connaissance des conclusions de l'enquête de la COB relative aux modalités d'acquisition de Spie-Batignolles.

» Cette acquisition, par le groupe Bouygues, dans la période du 6 mars 1985 au 19 novembre 1986, a constitué une opération complexe tendant à la recherche d'une coopération industrielle entre deux entreprises complémentaires. C'est au cours de cette période qu'est intervenue la législation nouvelle résultant de la loi du 12 juillet 1985. Bouygues prend acte des observations formulées par la COB et il en tiendra le plus grand compte. »

La Commission des opérations de Bourse avait indiqué, le jeudi 26 mars, que ce dossier sera transmis à la justice dans les jours prochains.

Economie

REPÈRES

Salaire horaire

Gain de pouvoir d'achat de 1,2 % en 1986

Selon les résultats de l'enquête trimestrielle du ministère des affaires sociales sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er janvier 1987, le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 0,6 % au quatrième trimestre de 1986, et non de 0,5 % comme le montraient les indications provisoires (*le Monde* du 14 février). Le salaire horaire ouvrier avait augmenté de 0,7 % au troisième trimestre et de 1 % au quatrième trimestre 1985. Sur un an, la hausse est de 3,3 % par rapport à un glissement des prix de 2,1 %, soit un gain de pouvoir d'achat de 1,2 %. Pour un quatrième trimestre, la hausse est la plus faible depuis 1954 (excepté le blocage des salaires en 1982). Le SMIC a progressé, en un an, de 3,4 %.

Quant à l'indice des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles, il a légèrement augmenté de 0,1 % au quatrième trimestre, soit une hausse de 0,3 % sur un an.

Prix

Les cigarettes en hausse

Le prix des cigarettes va augmenter à partir du lundi 30 mars, la hausse étant de 5, 10 ou 15 centimes par paquet pour les marques les plus vendues, indique un arrêté du ministère de l'économie publié jeudi 26 mars au *Journal officiel*.

Le paquet de Gauloises brunes filtre passera de 5,30 F à 5,35 F, celui des Gitanes brunes (filtre ou sans filtre) de 6 F à 6,10 F. Les Gauloises blondes coûteront 6,70 F au lieu de 6,60 F, le prix des Gitanes blondes restera inchangé à 7,90 F. Pour les cigarettes importées, la hausse est plus élevée et atteint généralement 15 centimes. Le paquet de Marlboro vaudra 8,75 F et celui de Camel (filtre) 8,40 F. Les tarifs des cigares augmenteront également.

Affichage obligatoire pour certains produits et services

M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la consommation et à la concurrence, a annoncé, le mercredi 25 mars, devant le Conseil national de la consommation (CNC) des mesures rendant obligatoire l'affichage extérieur de certains prix. M. Arthuis a cité la coiffure (hommes et femmes), la réparation automobile, les instituts de beauté, les terrains de camping, la blanchisserie, le nettoyage à sec, les cafés-restaurants. Ces mesures seront applicables dans quelques jours, sauf pour les cafés-restaurants, auxquels des délais de quelques semaines seront accordés.

Commerce extérieur

Nouvel et fort excédent en RFA

Après le creux de janvier, très relatif avec un excédent de 7,6 milliards de deutschemarks (25 milliards de francs), le commerce extérieur ouest-allemand a enregistré un confortable solde positif de 10,4 milliards de deutschemarks en février. Les exportations ont augmenté de plus de 13 % sur le mois précédent, alors que les importations progressaient de 5,5 %. Cette amélioration ne saurait masquer les difficultés croissantes des exportateurs ouest-allemands, gênés par la forte appréciation du deutschemark. Sur deux mois, les exportations enregistrent une baisse de 7,4 % par rapport aux deux premiers mois de 1986. Mais les importations accusent une chute encore plus forte de 14 %. Au total, l'excédent commercial cumulé représente 17,7 milliards de deutschemarks en janvier-février 1987, contre 14,1 milliards un an auparavant.

Paiements courants

Redressement surprise en Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne a enregistré un excédent de sa balance des comptes courants de 376 millions de livres (3,64 millions de francs) en février, le solde positif le plus important depuis janvier 1986, annonce le ministère du commerce. Un mois auparavant, l'excédent n'était que de 73 millions de livres.

La balance des « invisibles » (frets, assurances, tourisme...) est évaluée, comme le mois précédent, à 600 millions de livres. Mais l'effet de surprise est venu des exportations qui, hors pétrole, ont progressé de 13 % en volume, alors que les importations augmentaient de 5 %. Au total, le commerce extérieur a vu ainsi son déficit ramené à 224 millions de livres, contre 527 millions en janvier.

Semi-conducteurs

Vers des sanctions américaines contre le Japon

Le gouvernement américain a recommandé au président Reagan, le jeudi 26 mars, de prendre des sanctions commerciales contre l'industrie japonaise des semi-conducteurs. Celles-ci pourraient être connues au début de la semaine prochaine mais ne s'appliqueraient que dans deux semaines, laissant ainsi au Japon un dernier sursis pour se conformer à l'accord conclu entre les deux pays en juillet dernier sur ce secteur.

Les sanctions américaines porteraient sur des exportations nippones très importantes : il s'agirait, en effet, de droits de douanes supplémentaires sur des produits grand public, comme les récepteurs de télévision ou les magnétoscopes. Quelques heures avant cette prise de position, le département d'Etat avait accusé le Japon de continuer à faire du dumping sur le marché international des semi-conducteurs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

PARIS, 27 mars ⬇

Un repli sans conséquence : – 0,49 %

Après une semaine de course folle, la Bourse de Paris a choisi de souffler pour la dernière séance hebdomadaire. A l'approche de la clôture, l'indicateur de tendance cédait 0,49 %, dans un marché restant actif.

Autour de la corbeille, les professionnels n'attachaient que peu d'importance à ce repli, au demeurant modeste. La Bourse a multiplié ces derniers temps les occasions de montrer sa bonne santé. Une séance de consolidation ne peut a priori que lui être profitable pour le proche avenir. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait une nouvelle fois le secteur du bâtiment.

Bail équipement, Colas, Union Crédit du Bâtiment, et Ciments Français comptaient parmi les meilleures hausses. Roussel-Uclaf, l'emprunt 4,5 % 1973, Total et Locafrance étaient aussi bien orientées.

Parmi les titres en léger déclin, on trouvait Avions Dassault, Midi, Guyenne Gascogne, Alcatel et Alsthom. Dumez cédait aussi un peu de terrain, suivi par Jean Lefebvre.

De l'avis des professionnels, le marché a en main tous les atouts pour poursuivre son mouvement descendant. Les liquidités sont là, apportées par les particuliers français comme par les étrangers. Les étrangers japonais mais aussi italiens, sont très actifs à Paris. Les résultats des sociétés, pour 1986, et leurs prévisions pour 1987, laissent rêveur. Si on y ajoute les pronostics de l'INSEE, annonçant la fin de la dégradation de l'activité industrielle, on trouve un cocktail haussier que le plus exigeant des boursiers est obligé d'apprécier.

Du côté des obligations, la tendance était mal assurée. Au Matif, le contrat à échéance décembre 1987 cédait 0,28 % à 107,60.

Lingot : 80 950 (+ 550).

Napoléon : 510 (– 1).

NEW-YORK, 26 mars ⬆

Nouveau record

Après une séance de petite pause mercredi, Wall Street est reparti de l'avant jeudi, pulvérisant son précédent record d'altitude pour terminer sur un nouveau sommet. En clôture, l'indice Dow Jones terminait à 2 372,58, gagnant 9,09 points. Le volume des transactions portait sur 195,9 millions d'actions. On notait 799 valeurs en hausse, 746 en repli et 429 inchangées.

Autour du Big Board, les professionnels constataient un courant de demandes spéculatives sur des indices boursiers comme sur des contrats à primes, inspirés par des programmes d'ordinateurs.

Les achats des institutions financières, à l'approche de la publication de leurs résultats financiers trimestriels, ont aussi soutenu la tendance. Les fonds mutuels, qui ont jusqu'au 15 avril pour investir les capitaux provenant des comptes individuels de retraite et bénéficier de l'ancien régime fiscal, plus favorable, sont enfin un élément de soutien. L'OPA de 7,4 milliards de dollars faite par British Petroleum sur les 95 % du capital non encore détenu de sa filiale américaine Standard Oil, a fait bondir le cours de 6 dollars, à 71 1/8. Standard Oil comptait parmi les valeurs les plus traitées (2,7 millions de titres), derrière Consolidated Royal (18,2 millions).

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 26 mars
Alcoa	45 1/2	44 1/4
A.T.T.	24 7/8	24 7/8
Boeing	52 7/8	53 1/2
Chase Manhattan Bank	39 1/2	39 1/4
Du Pont de Nemours	117 1/4	117 7/8
Eastman Kodak	79 1/4	81
Exxon	87 1/4	88
Ford	83 3/4	84 1/4
General Electric	110 1/8	110 3/8
General Motors	79 1/2	79 7/8
Goodyear	54 3/4	54 7/8
I.B.M.	155 7/8	154
I.T.T.	63 1/2	63 7/8
Mobil Oil	48 1/4	49 5/8
Pfizer	74 1/4	74 5/8
Schlumberger	40 1/4	40 7/8
Texaco	37 3/8	37 5/8
U.A.L. Inc.	62 5/8	61 1/2
Union Carbide	29 1/8	29 1/8
U.S. Steel	27 7/8	28
Westinghouse	64 3/4	65 3/4
Xerox Corp.	76 1/4	77 3/8

CHANGES

Dollar : 6,06 F ⬇

Le fait marquant à la veille du weed-end a été la rechute du dollar vis-à-vis du yen, à 148 yens, contre 149,40 yens jeudi, malgré l'intervention de la Banque du Japon (1,2 milliard de dollar) et des autres banques centrales de France et d'Allemagne. A Paris le dollar cotait en baisse à 6,0640 F. Le cours du deutschemark à Paris est resté stable à 3,3270 F.

FRANCFORT	26 mars	27 mars
Dollar (en DM)	1,8320	1,8220

TOKYO	26 mars	27 mars
Dollar (en yens)	149,40	148,05

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 mars) .... 7 3/4 %
New-York (26 mars) .... 6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	25 mars	26 mars
Valeurs françaises	113,3	113,7
Valeurs étrangères	111,3	113,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	459,2	468,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	25 mars	26 mars
Industrielles	2 363,49	2 372,59

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	25 mars	26 mars
Industrielles	1 623	1 614,9
Mines d'or	412,40	428,20
Fonds d'Etat	91,56	91,22

TOKYO

	26 mars	27 mars
Nikkeï	21 558	21 862,84
Indice général	1 869,51	1 902,12

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mars
Nombre de contrats : 21 756

COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,85	107,95	107,90	107,80
Précédent	107,85	107,50	107,65	107,55

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PRIVATISATION DE LA BANQUE DU BTP : LA REQUÊTE DU C.E. REJETÉE. – Le Tribunal de grande instance de Paris a rejeté, le 26 mars, la demande du comité d'entreprise de la banque du Bâtiment et des travaux publics (BTP), qui estimait devoir être consultée sur le prix de cession et sur le choix des repreneurs. Le tribunal a estimé que le litige *« relevait de la compétence du juge du fond »*.

CIP RHONE-POULENC : L'OFFRE QUARANTE-DEUX FOIS SURSOUSCRITE EN FRANCE. – La récente émission de 2,5 milliards de francs de certificats d'investissement privilégiés Rhône-Poulenc a suscité, en France, une demande quarante-deux fois supérieure au volume offert (et cinq fois supérieure aux Etats-Unis).

LUCHAIRE ACCEPTE LES CONDITIONS DE L'OPE D'ÉPÉDA. – L'OPE d'Epéda sur Luchaire vise à obtenir 51 % des actions et 51 % des bons de Luchaire, a indiqué, le 26 mars, la société Epéda.

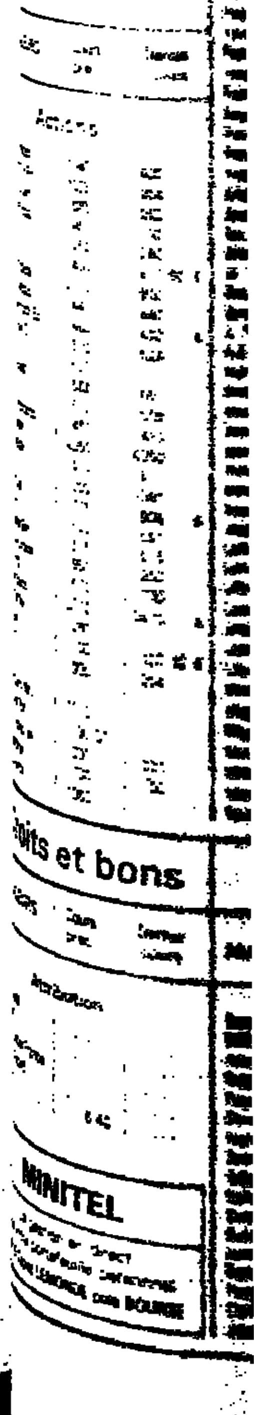
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0710	6,0740	+ 60	+ 75	+ 120	+ 150	+ 380	+ 470
$ can.	4,6432	4,6491	+ 17	+ 40	+ 49	+ 83	+ 184	+ 270
Yen (100)	4,0759	4,0806	+ 103	+ 119	+ 218	+ 252	+ 715	+ 805
DM	3,3257	3,3291	+ 97	+ 114	+ 198	+ 224	+ 607	+ 677
Florin	2,9464	2,9493	+ 52	+ 62	+ 106	+ 125	+ 338	+ 389
F.B. (100)	16,0630	16,0794	+ 31	+ 113	+ 73	+ 205	+ 268	+ 646
F.S.	3,9836	3,9882	+ 108	+ 128	+ 229	+ 259	+ 747	+ 830
L (1 000)	4,6618	4,6669	– 104	– 68	– 184	– 117	– 479	– 359
£	9,7318	9,7427	– 196	– 153	– 349	– 277	– 826	– 746

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2
DM	3 1/2	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7	7 5/8	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2
F.S.	0 1/2	1	4 1/8	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	9	10	9 5/8	10 3/8	9 1/2	10	9 1/2	9 7/8
£	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8	9 1/2	9 5/8
F. franç.	7 3/4	8	7 13/16	8	7 7/8	8 1/16	8	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 27 MARS

Cours relevés à 15 h 02

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1525	4,5 % 1973	1586	1620	1638	+ 4 80
....	C.N.E. 3 %	4230	4240	4240	+ 0 24
1208	B.N.P. T.P.	1238	1245	1245	+ 0 57
1210	C.C.F. T.P.	1234	1240	1240	+ 0 49
1117	Créd. Lyon. T.P.	1120	1120	1120	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2140	2160	2155	+ 0 70
2330	Rhone-Poul. T.P.	2345	2355	2360	+ 0 64
1365	St-Gobain T.P.	1390	1390	1389	- 0 06
1320	Thomson T.P.	1331	1330	1329	- 0 14
560	Accor	570	566	566	- 0 70
2180	Agence Havas	2210	2196	2200	- 0 45
2080	Ag. Havas C. I.	2210	2195	2195	- 0 68
740	Air Liquide	774	750	755	- 2 45
2850	Alcatel	2943	2870	2878	- 2 21
2340	Als. Superm.	2190	....	....	....
530	A.L.S.P.I.	555	550	550	- 0 90
440	Alsthom ★	461	458	452	- 1 95
2550	Arjom. Prioux	2610	2601	2610	....
620	Avenades-Rey	635	650	649	+ 2 20
1630	Aux. Entrepr. ★	1780	1780	1785	+ 0 28
1250	Avions Dassault	1300	1260	1260	- 3 08
800	BAFIP	820	815	815	- 0 61
490	Bail-Equipem. ★	492 30	499	505	+ 2 57
960	Bail-Investiss.	1000	970	970	- 3
1050	Cie Bancaire	1040	1024	1024	- 1 54
615	Bazar H.-V.	684	645	671	- 1 90
735	Béghin-Say ★	675	675	675	....
730	Berger (Mé)	748	698	698	- 6 95
845	Bic ★	860	870	852	- 0 93
1600	B.I.S.	1740	1700	1710	- 1 72
2850	Biscuit (Géné.)	3000	2970	2970	- 1
2750	Bongrain S.A.	2845	2835	2830	- 0 53
1330	Bouygues	1440	1371	1370	- 4 86
5060	B.S.N.	5290	5270	5270	- 0 38
1400	Carnaud	1486	1491	1491	+ 0 34
3870	Carrefour	3810	3840	3840	+ 0 79
2350	Casino	2351	2365	2340	- 0 46
1920	Casino A.D.P.	1960	1976	1961	+ 0 05
1330	C.C.M.C.	1325	1315	1315	- 0 75
1310	Cetelem	1320	1340	1319	- 0 07
2810	C.F.A.O.	2750	2710	2711	- 1 42
1600	C.G.I.P.	1591	1602	1602	+ 0 69
1920	Chargeurs S.A.	1976	1970	1965	- 0 56
85	Chiers-Châtil.	85	81 40	82 50	- 2 94
965	Ciments franç. ★	1059	1025	1072	+ 1 22
695	Club Méditer.	720	725	720	....
210	Codetel	210 50	208	208	- 1 19
390	Cofimeg	378	373	380	+ 0 52
2070	Coles	2100	2140	2125	+ 1 19
345	Compt. Entrepr.	347	350	350	+ 0 86
795	Compt. Mod.	842	849	845	+ 0 36
1190	Créd. Foncier	1190	1180	1180	- 0 84
610	Crédit F. Imm.	625	620	620	- 0 80
1490	Crédit Nat. ★	1495	1485	1478	- 1 13
340	Crouzet ★	352	359	358	+ 1 70
2800	Dassault S.A.	2860	2910	2910	+ 1 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
530	Darty ★	519	519	516	- 0 57
355	Dév. P.d.C. (Li)	374	....	....	....
715	D.M.C.	710	710	700	- 1 40
3040	Docks France ★	3000	2985	2979	- 0 70
2290	Dumez ★	2537	2530	2485	- 2 04
1500	Eaux (Gén.)	1538	1543	1543	+ 0 33
2890	Ecco ★	2942	2945	2931	- 0 37
1370	Electro-Financ.	1440	1440	1435	- 0 35
340	Elf-Aquitaine	356	355 10	356	....
320	– (certific.)	334	334	328	- 1 80
3260	Epeda-B-Faure	3306	3290	3281	- 0 73
3500	Essilor	3540	3500	3500	- 1 13
520	Esso S.A.F. ★	512	512	515	+ 0 58
3180	Eurafrance	3201	3201	3240	+ 1 21
1470	Eurocom ★	1522	1524	1515	- 0 45
3500	Euromarché	3490	3500	3500	+ 0 29
930	Europe n° 1 ★	940	937	940	....
1970	Facom	1981	1955	2010	+ 1 46
1230	Fichet-bauche	1222	1220	1220	- 0 16
235	Finextel	235	238	238	+ 1 28
250	Fives-Lille	253	252 50	252 50	- 0 20
345	Francarep	355	357	357	+ 0 56
1550	Fromageries Bel	1540	1501	1501	- 2 53
1250	Gal. Lafayette	1220	1200	1195	- 2 05
440	Gascogne	500	499	499	- 0 20
415	Géophysique ★	416	414	411	- 1 20
2540	Gerland	2590	2590	2590	....
715	GTM-Entrepose	742	730	728	- 1 89
895	Guyenne-Gas. ★	935	915	911	- 2 56
3260	Hachette ★	3299	3299	3295	- 0 12
790	Hénin (La)	878	874	874	- 0 46
117	Imétal	124 70	124 90	124 70	....
495	Imm. Plaine-M.	505	501	503	- 0 40
5020	Inst. Mérieux	5200	5160	5170	- 0 58
610	Interbail	620	627	627	+ 1 13
1760	Intertechnique	1790	1810	1810	+ 1 12
1910	J. Lefebvre	2130	2130	2080	- 2 34
2280	Lab. Bellon	2302	2180	2240	- 2 69
1530	Lafarge-Coppée	1670	1648	1669	- 0 06
2120	Lebon ★	2145	2145	2135	- 0 46
5510	Legrand	5930	5940	5950	+ 0 34
860	Leroy-Somm. ★	888	880	879	- 1 01
1890	Lesieur	1930	1810	1850	- 4 15
900	Locabail Immob.	890	878	880	- 1 12
750	Locafrance ★	788	788	781	- 0 88
955	Locindus	954	960	961	+ 0 73
1150	L. Vuitton S.A. ★	1152	1150	1152	....
760	Luchaire	808	799	799	- 1 11
1740	Lyonn. Eaux ★	1785	1770	1790	+ 0 28
142	Mais. Phénix	156	162	160 30	+ 2 75
750	Majorette (Ly)	745	740	745	....
77	Manurhin	76 50	78 50	78 50	+ 2 61
570	Mar. Wendel	595	595	593	- 0 34

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) — 26/3

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

MINITEL — La gestion en direct de votre portefeuille personnel. 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Le Monde

Ancien avocat de Georges Ibrahim Abdallah

Me Jean-Paul Mazurier placé en garde à vue

Me Jean-Paul Mazurier, ancien avocat de Georges Ibrahim Abdallah, qui a révélé récemment, dans un livre de Laurent Gally, *l'Agent noir* (Robert Laffont), avoir été en même temps un agent des services de renseignements français, a été interpellé en Corse, le jeudi 26 mars. Les policiers agissaient sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien, M. Michel Legrand, qui souhaite entendre Me Mazurier comme témoin dans le cours de l'information judiciaire ouverte sur les attentats de septembre dernier, dont l'enjeu était la libération d'Abdallah.

Arrivé à l'aéroport d'Orly peu après 22 h 30, jeudi soir, sous escorte policière, Me Mazurier a été conduit dans les locaux de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, où il a été placé en garde à vue. Le juge d'instruction se serait entretenu une première fois avec lui pendant la nuit. Il devait être entendu à nouveau, vendredi matin, soit par M. Jean Dufour, chef de la brigade criminelle, soit par le juge lui-même, soit successivement par les deux.

Me Mazurier ne s'était pas rendu à une première convocation du magistrat, parvenue chez ses parents alors qu'il s'était « réfugié » en Corse après son passage à « Apostrophes ». Cette impolitesse a sans doute motivé la manière forte employée par le juge d'instruction, Me Mazurier ayant, semble-t-il, été localisé grâce à des écoutes téléphoniques.

Le témoignage de Me Mazurier, si l'on en croit ses confidences au journaliste Laurent Gally, devrait être accablant pour Georges Ibrahim Abdallah. En effet, celui-ci lui aurait déclaré, en juillet 1986, après sa condamnation à quatre ans de prison à Lyon : *« J'espère pour la France que je serai libéré avant la fin du mois d'août. Sinon le pays deviendra inhabitable. Ce n'est pas une rame de métro qui sera stoppée, mais le trafic tout entier* (...). *Il n'y aura plus de cibles propres ou de cibles sales, tous les Français sont responsables. Il n'y a eu aucune solidarité des révolutionnaires ou des Arabes à mon égard. Chacun participe joyeusement au festin de l'impérialisme, même ceux qui n'en ramassent que des miettes. Maintenant, les FARL vont frapper, et leur puissance de feu est tout autre que les moyens dont dispose le CSPPA. »*

Une confession ambiguë

Ainsi Me Mazurier ne peut-il, malgré le désir que manifestait sa confession ambiguë, échapper au double jeu qu'il a assumé et dont il fut loin d'être maître. En effet, il se croyait manipulé directement par la DGSE, le service français d'espionnage, assurant qu'il n'aurait pas accepté de travailler pour un service de police. Or, si manipulation il y eut bien – et le livre de Laurent Gally en rend compte, avec ses clairs-obscurs et ses contradictions, – elle ne semble pas avoir été celle que croyait Me Mazurier lui-même. En réalité, c'était la DST qui, se faisant passer pour la DGSE, « tenait » l'avocat de Georges Ibrahim Abdallah. Ainsi le service qui menait l'enquête sur les FARL avait-il pour informateur l'avocat de leur chef en Europe...

La DST réalisa cette opération grâce à l'un de ses collaborateurs ayant, un temps, travaillé pour la DGSE et connaissant ainsi fort bien les méthodes, les habitudes et les pratiques codées de son ancien service. Ce choix – peu confraternel – fut fait, semble-t-il, parce qu'à l'époque, en 1984, le pouvoir politique voyait d'un mauvais œil les manipulations policières d'avocats ou de journalistes. Sans doute aussi, ce jeu de masques fut-il adopté parce que le mélange des genres – le service qui mène l'enquête judiciaire manipulant l'avocat de l'inculpé – était, au regard du droit, quelque peu scabreux.

Cet aspect de l'affaire Mazurier surprend les proches de l'avocat. S'ils n'excluent pas qu'*« à un moment, tout se soit croisé, entre la DGSE et la DST »*, ils restent persuadés que le premier contact obtenu par Me Mazurier auprès des « services » venait bien de la DGSE. Mais il s'est fort mal passé. Aussi suggèrent-ils que la DST aurait pu prendre le relais, ce qui supposerait une bonne coopération – plutôt inhabituelle – entre les deux services.

G.M. et E.P.

Un sondage de BVA

45 % des Français font confiance à M. Pasqua

Le nombre de Français estimant que l'insécurité augmente est en nette diminution par rapport à l'été dernier, même s'il reste largement supérieur au nombre de Français estimant que l'insécurité diminue, selon un sondage BVA publié dans *le Quotidien de Paris* du vendredi 27 mars.

Selon ce sondage, 49 % des personnes interrogées estiment que la petite délinquance est en augmentation, contre 86 % en juillet 1986. 52 % ont la même perception concernant la grande criminalité (contre 77 %) et 76 % pour le terrorisme (contre 81 %). Parallèlement, le nombre des Français estimant que l'insécurité est en diminution passe de 7 à 24 % pour la petite délinquance et de 15 à 22 % pour la grande criminalité. En revanche, ce nombre régresse de 13 à 12 % pour ce qui concerne le terrorisme, un chiffre à rapprocher des 67 % de Français qui estiment que la récente arrestation des chefs d'Action directe ne met pas un coup d'arrêt aux actions terroristes en France.

Enfin, selon ce sondage, 45 % des personnes interrogées font confiance à M. Charles Pasqua pour lutter efficacement contre l'insécurité, contre 36 % qui ne lui font pas confiance. Ces chiffres étaient respectivement de 39 et 28 % en juillet 1986.

Le sondage a été réalisé par BVA du 28 février au 6 mars auprès d'un échantillonnage de 873 personnes.

Les premières mesures de M. Guillaud, le nouveau PDG

L'AFP devrait atteindre son équilibre en 1988

Promesse tenue : deux mois après son arrivée officielle à la présidence de l'Agence France-Presse (AFP), M. Jean-Louis Guillaud a présenté à son conseil d'administration, le jeudi 26 mars, son projet de budget 1987 et les grandes lignes de la restructuration de l'agence. Le déficit de l'AFP – environ 100 millions de francs aujourd'hui, compte tenu des déficits cumulés et des emprunts – sera ramené à 34,7 millions fin 1987 et l'année 1988 devrait être équilibrée. Le budget sera financé par un relèvement des tarifs d'abonnement à l'agence (0,6 % en plus au 1er mai, qui s'ajoutent aux 3,4 % de hausse du 1er janvier.). Les tarifs de certains services spécialisés – comme le « fil » économique – devraient être aussi renégociés à la hausse.

Côté restructuration, cent six journalistes auront quitté l'AFP à la fin de cette année, du fait de départs à la retraite ou volontaires, ce qui portera les effectifs de la rédaction de l'agence de 748 journalistes en 1986 à 644 à la fin de 1987.

Le projet de transfert à Washington du desk latino-américain – une des pommes de discorde entre l'ancien PDG de l'agence, M. Henri Pigeat, et la rédaction, en décembre dernier – a été abandonné ; en revanche, un desk anglais de douze journalistes sera ouvert à Washington, après ceux de Paris et de Hongkong.

M. Guillaud a aussi fait part de la création d'une direction régionale à Nicosie (Chypre), chargée de tout le Proche-Orient et du transfert du desk allemand à Bonn. Cette décision reste mal accueillie par les journalistes du service : l'intersyndicale de l'AFP rencontrera le PDG à ce sujet vendredi 27 mars. En outre, M. Guillaud a indiqué que *« la structure en rateau qui voyait cohabiter un PDG et treize directions »* serait modifiée. M. Pierre Jeantet, secrétaire général de l'agence, a été nommé directeur général adjoint. D'autres nominations suivront, notamment à la direction de l'information. Enfin, un cabinet d'audit rendra rapidement un rapport sur les aspects rédactionnels, éditoriaux et commerciaux du service photo internationale.

Le conseil d'administration a adopté le budget et approuvé cette restructuration. Il a aussi décidé la *« mise en sommeil »* de l'agence Keystone, filiale de l'AFP depuis 1984. Le déficit de Keystone, pour les deux dernières années, est de 7,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires 1986 de plus de six millions de francs. Cette décision et le licenciement de 26 salariés sur 32 ont déclenché la protestation du directeur de Keystone.

Y.-M. L.

M. de Broglie répond à M. Bouygues

M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL a officiellement répondu, le mercredi 25 mars, à la demande de recours gracieux déposé par M. Francis Bouygues contre la candidature d'Hachette à la reprise de TF 1. M. de Broglie refuse de statuer aujourd'hui sur les arguments juridiques soulevés par M. Bouygues, estimant que *« l'instruction doit nécessairement se poursuivre tout au long de la procédure et porter sur l'ensemble des éléments de la candidature, tant financiers que culturels »*. Le président de la CNCL considère que *« la Commission a la faculté de demander à tout moment aux candidats des compléments à leur dossier jusqu'à la décision finale qui prend en compte la totalité des données ainsi fournies »*.

Le groupe mené par M. Francis Bouygues semble décidé à poursuivre la compétition et a déposé, comme son concurrent Hachette, un nouveau dossier sur les conditions d'exploitation de TF 1 et le *« mieux disant culturel »*. Les auditions des deux candidats débuteront le 3 avril. La décision est attendue entre le 8 et le 10 avril.

Les médecins satisfaits après l'opération de M. Pertini. – L'ancien président italien, Sandro Pertini, a subi, jeudi 26 mars, une intervention chirurgicale destinée à lui implanter un régulateur cardiaque. *« Tout va bien, l'opération s'est parfaitement déroulée »*, a déclaré le docteur Carmine Cavalotti, directeur médical adjoint de la Polyclinique de Rome. (AP.)

Regain de tension gréco-turque en mer Egée

Le gouvernement grec prendra *« toutes les mesures nécessaires »* pour sauvegarder ses droits souverains si la Turquie effectue des recherches sur le plateau continental de régions de la mer Egée qui appartiennent *« selon les droits formel et coutumier »* à la Grèce, a déclaré jeudi 26 mars le porte-parole officiel grec, M. Yannis Roubatis. Cette déclaration fait suite au départ, dans la matinée, du navire océanographique turc *Sismik-1* d'une base navale située près d'Istanbul, pour des recherches pétrolières en mer Egée.

Le gouvernement grec a décidé d'informer le secrétaire général de l'ONU et le président du Conseil de sécurité. – *(APF.)*

Les recettes de la privatisation iront aussi à la chimie et à l'électronique

Le ministère de l'économie précise dans un communiqué publié le 27 mars que le surplus des recettes de privatisation sera affecté pour 800 millions de francs à la modernisation industrielle en particulier dans le secteur de la chimie, et pour 800 autres millions aux industries de pointe, aéronautique et électronique notamment.

Pour le reste, le ministère confirme que la SNCF recevra 1,4 milliard de francs et les sociétés d'autoroutes 2 milliards de francs ; l'ensemble de ces dotations supplémentaires atteignant comme prévu 5 milliards de francs.

● **Voiture piégée à Barcelone.** – Une voiture piégée bourrée d'explosifs a tué un garde civil et blessé plus d'une dizaine de personnes vendredi 27 mars en début d'après-midi à Barcelone. L'explosion s'est produite près d'une caserne de la garde civile. *(Reuter, AFP)*

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1987 a été tiré à 480 313 exemplaires

URSS

Le président du Congrès juif mondial mène de discrètes négociations à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, est arrivé mercredi 25 mars dans la soirée à Moscou, à bord de son jet privé, a-t-on appris ici de source diplomatique occidentale. M. Morris Abram, président de l'association, principale organisation juive américaine (Conference of Major American Jewish Organisation), et, Sol Kanee, ancien président du Congrès juif du Canada, étaient avec lui dans l'appareil.

L'emploi du temps de cette délégation a été chargé dès jeudi. Les représentants des organisations juives internationales ont été reçus à 10 heures par le ministre de la culture, à 11 heures par le président du comité d'Etat pour les affaires de religion, à 14 heures par le procureur général, à 18 heures par le ministre du commerce extérieur, et, ont, enfin, dîné avec M. Gueorgui Arbatov, membre du comité central et directeur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada.

Le programme du vendredi était plus flou. M. Bronfman espère rencontrer M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères. Des rendez-vous ont également été pris avec deux secrétaires du comité central, MM. Alexandre Iakovlev (propagande) et Anatoli Dobrynine (relations internationales). Le premier a été ambassadeur au Canada, patrie de M. Bronfman, et le second ambassadeur à Washington pendant près d'un quart de siècle.

La grande question est évidemment celle d'une éventuelle rencontre avec M. Gortbachev. M. Bronfman serait porteur d'une lettre personnelle du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Perès, au numéro un soviétique.

Le black-out est absolu de part et d'autre sur le contenu même de ce qui ressemble fort à des négociations entre les autorités soviétiques et des émissaires dûment mandatés de la communauté juive internationale. Personne ne veut parler, surtout pas à l'ambassade américaine, où plusieurs diplomates suivent en permanence les deux dossiers conjoints de l'émigration des juifs soviétiques et du rétablissement possible de l'octroi à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée.

Par ailleurs, Mme Berenstein a appris jeudi que son mari, un militant de la culture juive incarcéré depuis novembre 1984, allait être libéré. M. Iossif Berenstein, âgé d'une cinquantaine d'années et très malade, est l'un des trois prisonniers dont MM. Bronfman et Abram ont réclamé la libération comme gage de la bonne volonté soviétique. Une réponse concernant les deux autres, MM. Iouli Edelstein et Alexei Magarik, sera fournie *« dans une semaine ou deux »*, a déclaré à Mme Magarik un fonctionnaire du bureau du procureur général.

On apprenait, enfin, jeudi, de source sûre à Moscou, que le fils de M. Anatoli Koriaguine avait été lui aussi libéré. Le nom de M. Anatoli Koriaguine, un psychiatre dissident récemment sorti des camps, a été avancé pour l'attribution du prix Nobel de la Paix 1987. M. Koriaguine père avait été arrêté en février 1981, condamné pour sa dénonciation de l'usage de la psychiatrie à des fins de répression politique et libéré exactement six ans plus tard.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Six ans de « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Le « Grand Jury RTL-*le Monde*, qui a pris son titre actuel et sa périodicité dominicale en avril 1981, à l'occasion de la campagne pour l'élection présidentielle, a alors succédé à « L'émission RTL-*le Monde* » qui, depuis octobre 1980, était réalisée les premier et troisième mardis de chaque mois. Le « Grand Jury RTL-*le Monde*, diffusé chaque dimanche de 18 h 15 à 19 h 30, devenait ainsi la nouvelle grande émission politique hebdomadaire face au « Club de la presse », fondé par Europe 1 en octobre 1976.

Dirigé par un journaliste de RTL, le « Grand Jury » reçoit une personnalité politique, économique ou culturelle, qui répond aux questions de deux journalistes du *Monde* et de deux de RTL. Au rythme moyen de quarante émissions par an, le « Grand Jury » a désormais établi sa réputation. Ainsi, le résultat de la dernière « Enquête 55 000 », réalisée par Médiamétrie sur les résultats cumulés de septembre à décembre 1986, indique que l'audience du « Grand Jury RTL-*le Monde* » est de 32,4 % supérieure à celle du « Club de la presse » d'Europe 1.

M. André Rossinot invité dimanche

Pour les six ans du « Grand Jury », c'est M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du parti radical, maire de Nancy, qui sera l'invité de l'émission le dimanche 29 mars.

Avant l'ouverture de la session parlementaire, fixée au jeudi 2 avril, M. Rossinot répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Brehier, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

A C D E F G H

